J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★ No 74 (40 pages) UN NUMÉRO 40 CENTIMES Mardi 28 mars 1972

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
L'EXPRESS
FAN
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

MODE PRINTEMPS - ÉTÉ 1972
Notre supplément de 32 pages

ÉPISODE DE LA LUTTE CONTRE L'OTAN

Trois Anglais enlevés par des gauchistes turcs

ANKARA (AFP). — Trois techniciens civils britanniques d'une station de radar, travaillant dans le cadre de l'OTAN qui opéraient conjointement avec les forces armées turques à Unye, dans la province de Ordu, sur le littoral oriental de la mer Noire, ont été enlevés de leur domicile par des gauchistes turcs.

L'enlèvement a été réalisé par Omer Ayna et Cihan Alptekin, activistes du « Front de libération populaire turque », qui s'étaient enfuis d'un pénitencier militaire d'Istanbul le 30 novembre 1971. Il a manifestement pour but d'obtenir en échange de la vie des otages, la libération de trois gauchistes condamnés à mort.

Les noms des techniciens britanniques enlevés sont : Charley Turner, Gordon Banner, et Joe Law.

Le capitaine Tunjay, commandant de la station de radar à laquelle appartenaient les trois techniciens, a, de son côté, indiqué qu'ils avaient été enlevés à bord de leur propre voiture.

L'enlèvement des trois Britanniques, précise-t-on, est intervenu dans les circonstances suivantes : cinq hommes armés de mitraillettes et de grenades ont fait irruption dimanche soir, à la tombée de la nuit, dans le logement occupé au centre d'Unye, par les dix techniciens britanniques employés à la station de radar.

Ils les ont tous ligotés, les tenant sous la menace de leurs armes. La nuit tombée, les terroristes ont emmené leurs otages dans une voiture qui a pris la direction de Niksar, au sud d'Unye.

C'est le cuisinier des techniciens qui a découvert les sept autres Britanniques, lundi matin, et a prévenu les autorités turques.

CHASSE A L'HOMME

Le gouvernement turc a assuré le conseiller commercial de l'ambassade britannique à Ankara, en l'absence de l'ambassadeur, que tout serait fait pour retrouver dans les plus brefs délais les victimes de cet enlèvement. Une chasse à l'homme a déjà été déclenchée avec le concours de plusieurs hélicoptères de l'armée turque.

Auparavant, le consul général britannique à Istanbul avait demandé de façon pressante aux autorités turques de faire la lumière sur l'enlèvement des trois techniciens.

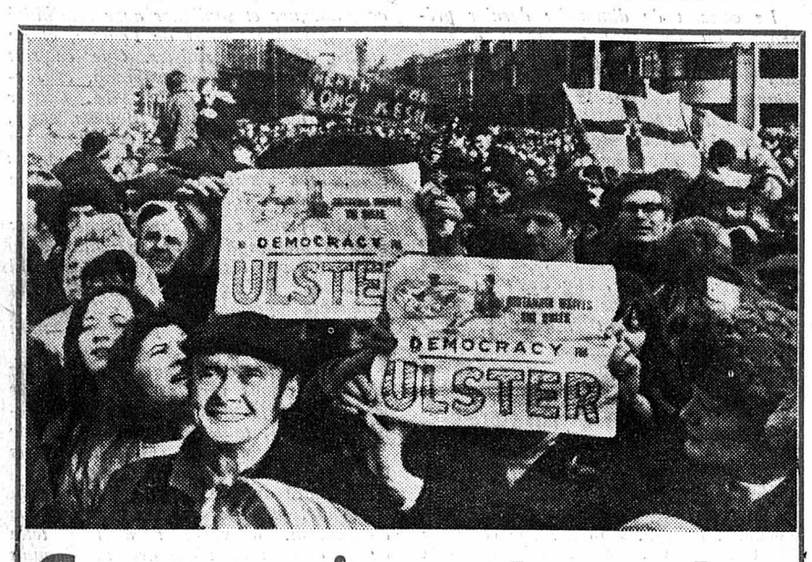

Ceux qui sont contre

Le plan Heath de prise en main de l'Ulster par le gouvernement britannique a soulevé de nombreuses protestations.

Quinze à vingt mille personnes se sont rassemblées lundi matin devant l'hôtel de ville de Belfast pour entendre M. Craig « leader » du mouvement extrémiste protestant « Vanguard » leur demander de se dresser contre « la trahison » de Londres et de boycotter la nouvelle administration de l'Ulster.
(Lire d'autres informations en dernière page.) (Téléphoto AP)

Rameaux : quatorze victimes sur les routes en Suisse

BERNE (ATS). — Le week-end des Rameaux, qui, pour les catéchumènes, marque l'entrée dans une nouvelle vie, a été cause de chagrin pour plusieurs familles : en effet, 13 personnes ont trouvé la mort sur les routes de Suisse entre vendredi soir et dimanche soir. Nombre d'autres personnes ont dû être hospitalisées. Certaines d'entre elles sont dans un état grave.

Le premier acte de cette tragédie s'est déroulé vendredi soir à Echallens (voir page 8). Trois personnes, dont un enfant d'un an, ont été tués dans une collision entre plusieurs véhicules.

Trois passagers ont, en outre, été blessés.

L'AFFAIRE IRVING ET LA SUISSE : DES JOURNAUX AMÉRICAINS PRIS À PARTIE

NEW-YORK (AP). — Deux procureurs américains ont accusé la presse d'avoir gêné l'enquête sur l'affaire Clifford Irving en publiant des informations « fausses et fallacieuses ».

Le procureur Seymour, et le procureur Hogan, du district de Manhattan, ont lancé leurs accusations dans une lettre adressée à l'ancien juge Bernard Botein, actuellement président de l'Association du barreau de New-York.

M. Botein a déclaré qu'il était favorable à la création d'une commission spéciale, et estime que la manière dont la presse a traité l'affaire Irving devrait être « analysée » publiquement.

Sans citer le nom des publications, les deux procureurs font allusion à des articles parus dans le « New-York Times », le « New-York Daily News », et « Time Magazine ». MM. Hogan et Seymour notent que ces articles ont paru après leur refus de publier des informations sur l'affaire. Il était en effet devenu probable que des inculpations allaient être lancées contre Irving et les autres, et il importait de ne pas compromettre le droit des futurs inculpés à un procès impartial devant un jury sans idées préconçues.

Maintenant, Irving, sa femme Edith, et le documentaliste Richard Suskind, ont plaidé coupable, et l'affaire peut être mise sur la place publique sans porter préjudice au bon déroulement du procès, notent les deux procureurs.

Parmi les griefs des deux procureurs à la presse figure un article publié le 14 février par le « New-York Daily News », affirmant que les autorités suisses et américaines avaient « passé un accord secret » afin d'abandonner les charges contre Edith si son mari se montrait coopératif et acceptait que « quelqu'un aille en prison ».

En affirmant comme un fait que la Suisse avait accepté d'abandonner toutes les charges relatives aux délits graves commis sur le territoire suisse, cet article exposait malhonnêtement les autorités suisses à des critiques et à l'embarras dans leur propre pays, et rendait la poursuite de la collaboration extrêmement difficile, dit la lettre des procureurs.

Mme Irving — qui sera peut-être extradée — questionnée par les photographes.
(Téléphoto AP)

Les idées et les faits

La grande colère des paysans allemands

Le 11 février, des dizaines de milliers de paysans allemands ont encombré les routes de la République fédérale par des défilés de tracteurs et autres véhicules. A Fribourg-en-Brisgau seulement, ils étaient plus de 500. Leur but ? Attirer l'attention sur leur situation plus que précaire, protester contre la politique agricole du Marché commun et réclamer une revalorisation équitable de leurs produits.

Le bien-fondé de leurs revendications ressort d'un document tout ce qu'il y a de plus officiel puisqu'il s'agit du « Rapport agricole 1972 », publié par le gouvernement de Bonn. Or, il ressort de ce rapport que le revenu des paysans allemands a diminué de presque 10 % en 1970-71, alors que celui des autres branches de l'économie augmentait de quelque 11 %. Il est vrai que le même rapport relève qu'il s'agit là d'un résultat « accidentel » et que le revenu agricole de 1971-72, à la suite d'une récolte exceptionnelle et de quelques majorations de prix, sera de 12 % supérieur à celui de 1970-71... Maigre consolation puisque le revenu du secteur industriel fera, dans le même temps, un nouveau bond en avant de 14 %.La marge entre les deux catégories de travailleurs ne fera donc qu'augmenter !

Le malheur est que personne n'a de remède à proposer — hormis quelques palliatifs — pour sortir de cette situation. Accorder aux paysans les majorations de prix qu'ils réclament (12 % en moyenne) jetterait bas tout l'édifice de l'« Europe verte » et ferait probablement éclater la Communauté. Des majorations substantielles des prix des produits agricoles relanceraient en outre les revendications de salaires dans l'industrie, favorisant du même coup la montée de tous les prix et l'inflation que le gouvernement essaye avec mille peines de freiner. Même un gouvernement à direction socialiste n'oserait prendre une telle responsabilité à un peu plus d'un an des élections générales.

Alors ? On prendra sans doute quelques demi-mesures qui ne satisferont personne, et surtout pas les paysans, avec le secret espoir que le temps arrangera tout. Ce que l'on attend du temps, c'est tout simplement une diminution massive du nombre des exploitations agricoles : il y en avait encore 1,2 million de plus de 0,5 hectare à fin 1971 (83.000 de moins qu'à fin 1970), il ne devrait plus en rester que 800.000 en 1980. Quant au nombre des paysans occupés à plein temps sur leur domaine, il a déjà diminué d'un million en dix ans. Le premier souci du gouvernement — et sans doute de ceux qui lui succéderont — est en somme de faciliter cette « reconversion » et d'en adoucir tant bien que mal les conséquences pour ceux qui en sont les victimes.

C'est peu !

Léon LATOUR

Il y a un an, mais à Ankara, la police faisait déjà la chasse aux terroristes.
(A.S.L.)

LE PROCÈS D'ANGELA DAVIS S'EST OUVERT EN CALIFORNIE

SAN-JOSÉ (Californie) (AP). — Après 17 mois de procédure et de discussions, le procès Angela Davis s'est ouvert lundi à San-José par les déclarations initiales.

Malgré les accusations qui pèsent sur Angela Davis, sa famille n'a pas l'air d'engendrer la mélancolie.
(Téléphoto AP)

Le procureur Albert Harris devait tenter de convaincre le jury exclusivement blanc composé de huit femmes et de quatre homme qu'Angela Davis a acheté les armes et participé à la préparation du coup de main du 7 août 1970 qui fit quatre morts : un juge, deux détenus, et un jeune Noir. Les auteurs de l'attaque voulaient prendre des otages afin d'obtenir la libération de trois frères noirs accusés d'avoir assassiné un gardien de prison blanc en janvier 1970. L'un des trois détenus, Georges Jackson, a été tué en août dernier lors d'une tentative d'évasion. Les deux autres comparaissent devant un jury à San-Francisco.

C'est le frère de Jackson, âgé de 17 ans, Jonathan, qui avait apporté les armes dans l'enceinte du tribunal du comté de Marin, et avait armé les trois détenus. Ces derniers avaient pris cinq otages, et la fusillade a éclaté alors qu'ils tentaient de quitter le parc de stationnement du tribunal à bord d'un camion.

La défense affirme que Mlle Davis, qui a été licenciée de son poste d'instructeur de philosophie à l'Université de Californie lorsque fut connue son adhésion au P.C. est la victime d'un coup monté par plusieurs personnalités, notamment par le gouverneur de Californie, M. Reagan.

Chronique régionale : pages 2, 3, 7, 8 et 11
Informations suisses : page 13
Tous les sports : pages 15 et 17
Carnet du jour — Programmes radio-TV : page 21
Dernière heure et bourses : page 23

Cambrioleurs arrêtés : ils avaient sévi à Neuchâtel, Peseux et Tramelan
(Page 3)

Jura : le dossier « Enfants et télévision »
(Page 11)

Les deux ailiers de Neuchâtel Xamax sous la loupe
(Page 15)

VÉNUS - 8 A COMMENCÉ SON LONG VOYAGE DANS L'ESPACE

MOSCOU (AFP). — Une station automatique « Vénus 8 » d'un poids total de 1180 kilos, a été lancée lundi en URSS.

La station automatique a pris le départ vers la planète Vénus à partir d'un satellite artificiel de la Terre situé sur une orbite intermédiaire. Pour cela, deux moteurs du dernier étage de la fusée porteuse ont été mis en fonctionnement pendant 243 secondes, communiquant à la station une vitesse de 11,5 kilomètres par seconde, ce qui est un peu plus que la deuxième vitesse cosmique. Les paramètres de la trajectoire sont proches de ceux qui avaient été calculés, précise le communiqué.

En juillet 1972, après avoir parcouru 312 millions de kilomètres, la station « Vénus 8 » devra atteindre les environs de la planète. Un module opérera alors une descente en douceur dans l'atmosphère de la planète Vénus et procédera à des mesures scientifiques.

La tâche principale de l'expérience « Vénus 8 » dont le vol est dirigé depuis le centre des liaisons cosmiques, consiste à poursuivre l'exploration de la planète Vénus à l'aide des stations automatiques. Au cours de son trajet Terre - Vénus, la station étudiera les caractéristiques de l'espace interplanétaire, notamment la concentration de l'hydrogène neutre et le flux du plasma solaire.

STUDIO 25 30 00
ARCADES 25 78 78

EN PORTE-À-FAUX

« N'allez donc pas chercher au-delà des mers des exemples de l'excessive modestie des Suisses », nous font remarquer des lecteurs à la suite de notre article sur l'absence de vins helvétiques à l'inauguration de l'ambassade de Suisse à Londres (FAN du 25 mars). Et de nous faire remarquer que la plupart des restaurants du bon pays neuchâtelois semblent mettre un point d'honneur à ne jamais offrir à leurs clients étrangers — surtout s'ils sont français, amateurs et connaisseurs — des fromages du Jura.

Dieu sait pourtant s'il s'en fabrique de fort bons et qui peuvent figurer, sans honte aucune, sur un plateau où voisinent les meilleures pâtes, molles ou dures, d'outre-Jura.

On retrouve dans cette regrettable discrétion un mélange de sentiments, allant de l'humilité à la pudeur et au complexe, ô combien injustifié, d'infériorité ou d'effacement devant d'autres, plus « grands », plus « riches », etc... Peut-être aussi se cherche-t-on un alibi, par manque d'imagination, ou par indolence.

Il est possible également que la propagande étrangère soit beaucoup mieux faite pour imposer des produits de marques renommées ou — restons dans le domaine des fromages — plus habiles à exploiter un nom de lieu géographique sans rapport aucun avec l'endroit où la marchandise offerte est réellement fabriquée.

Il est vrai que l'individu, touriste de passage ou indigène, adore en toutes circonstances se mettre en porte-à-faux sur la réalité. Il en va de l'automobile comme du fromage. Lorsqu'il y a du brouillard ou du verglas, et qu'un accident de la circulation endeuille la chronique, c'est à l'une ou l'autre de ces deux calamités que l'on en attribue la cause.

Vous allez voir qu'avant la fin de cette semaine, les gens vont se ruer par milliers sur les routes suisses, se croiser, se dépasser, se tamponner, se télescoper, s'écraser contre des arbres, des pylônes ou au fond d'un ravin. On dira que c'est la grande affluence des voitures qui est responsable de la nouvelle hécatombe.

Alors que ce sont les conducteurs qui, au lieu de faire preuve d'un peu plus de sagesse ou de prudence sur les routes encombrées, se comportent comme s'ils participaient à une compétition de bolides à Monza ou aux 24 heures du Mans.

R. A.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 21 mars. Turuvani, Corinne, fille de Michel-Bernard, horloger au Landeron, et de Margaretha, née Lindenmann. 22. Chillura, Maria, fille de Vincenzo, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et d'Angela, née Pace ; Schwab, Françoise-Ruth, fille de Pierre-André, cuisinier à Neuchâtel, et de Ruth-Elisabeth, née Wittwer. 23. Fontanaz, Laure-Béatrice, fille d'Eric-Robert, représentant à Colombier, et de Françoise-Paula, née Bentele ; Fontanaz, Brigitte-Aline, aux mêmes ; Pfyffer, Christophe, fils de Pierre-Richard-Paul, ingénieur à Saint-Blaise, et de Sigrid, née Semmler. 24. Bezos, Véronque, fille de Felipe, opérateur IBM à Neuchâtel, et de Marie-Agnès, née Martin ; Rochat, Maud, fille de Blaise-Alfred, horloger à Hauterive, et de Francine, née Meylan ; Lorimier, Yvan, fils de Denis-François, professeur à Colombier, et de Sylvie, née Perrenoud ; Monney, Nathalie-Catherine, fille de Marius-Ernest, agent d'assurances à Neuchâtel, et d'Antoinette, née Köstinger ; Repond, Evelyne, fille de Gérald-Eugène, employé CFF à Neuchâtel, et de Jeannette-Anna-Marie-Madeleine, née Dominé.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 24 mars. Huguenin-Dumittan, Hervé, dessinateur en génie civil à Neuchâtel, en résidence à Berne, et Tschanz, Johanna, à Berne ; Droz-dit-Busset, Marcel-Henri, horloger à Neuchâtel, et Darbre, Louise-Hélène, au Locle. 27. Hug, Hans-Peter, substitut à Winterthour, et Good, Ruth-Maria, à Coire.

DÉCÈS. — 24 mars. Johner, Roger-René, né en 1933, commerçant à Chambrelien, époux d'Yvette-Suzanne, née Imer. 25. L'Epée, Roger-Paul, né en 1906, retraité CFF à Neuchâtel, époux de Mathilde-Olga, née Kneubühl.

Sécurité totale par la
NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

Pour cause de grave maladie d'un des comédiens,

Le Dossier Antonio Salvi
par le T.P.R.
est annulé ce soir

et sera joué à une date ultérieure.
Merci de votre compréhension.

CHAPELLE DE LA ROCHETTE

Semaine sainte

Mercredi, 20 h : La soumission du Christ
Jeudi, 20 h : La souffrance du Christ
Vendredi, 9 h 30 : La Croix dans la piété chrétienne

coop Neuchâtel cherche
UNE EMPLOYÉE DE BUREAU
Tél. (038) 25 37 21 (interne 21)

Pommes de terre nouvelles
LE KILO 1.45
aux Gourmets

+ CROIX-ROUGE SUISSE

Section de Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz
Ce soir, à 20 h 30

Assemblée générale

— Remise des attestations aux nouvelles auxiliaires hospitalières.
— Causerie du Dr J.-H. Houriet : « Données actuelles sur la prophylaxie antituberculeuse. »

GRAND AUDITOIRE DU COLLÈGE DES TERREAUX-SUD

HABITANTS DE NEUCHÂTEL
Réservez bon accueil
à l'appel financier
au profit du nouveau
« Centre salutiste neuchâtelois »
Ecluse 18-20 C.c.p. 20 - 196

CABARET-DANCING
LA ROTONDE
NEUCHATEL

VILLE DE NEUCHATEL

Dimanche dernier, à la Collégiale

Les sept paroles du Christ sur la croix, de Joseph Haydn

Le concert de dimanche dernier présentait un caractère émouvant à plus d'un titre. Tout d'abord, par la date de son exécution, le dimanche des Rameaux, il ouvrait la Semaine sainte, puis par l'œuvre choisie qui est une des plus profondes de Haydn et, enfin, par l'exécution elle-même qui tenait du prodige. En effet, Mme Blanche Schiffmann a réussi, vraisemblablement par un travail en profondeur et de longue haleine, à obtenir du Chœur mixte paroissial de Serrières, des résultats étonnants. En outre, elle avait su s'entourer d'un quatuor à cordes dont les membres surent introduire, puis accompagner et souligner avec sensibilité les différentes parties de l'œuvre, et de quatre excellents solistes. Que ce soit Mmes Beata Christen, soprano, et Jacqueline Goizet, alto ou MM. Olivier Dufour, ténor, et Etienne Bettens, basse, tous donnèrent à cette évocation du Vendredi-Saint et à ces moments douloureux de la mise en croix, une intensité extraordinaire.

Nous pensons tout spécialement aux paroles pleines d'amour de Christ à sa mère et à son disciple favori, à ce « J'ai soif » aux échos lancinants, et à la poignante grandeur de « Tout est accompli » et « Père, je remets mon esprit entre tes mains ».

S'il y eut un faux départ et un peu de difficultés, dans certains passages, pour les voix de femmes à atteindre les registres élevés, tout cela est fort peu de choses en regard des résultats obtenus qui, eux, sont admirables.

Le cadre austère mais si beau de la collégiale, le dépouillement des moyens d'exécution, convenaient à une telle œuvre et tous ceux qui avaient répondu à l'invitation de la paroisse de Serrières ont eu ainsi l'occasion de vivre non seulement une heure musicale, mais également un moment de recueillement et de souvenir.

F. P.

« Demain Neuchâtel » M. François Jeanneret à la TV

L'émission « Demain » de la télévision romande doit permettre d'aborder les problèmes régionaux, en direct, avec des personnalités. Demain, à 18 h 30, le conseiller d'Etat François Jeanneret traitera de la politique scolaire du canton de Neuchâtel, de ce qui est déjà fait mais surtout de ce qui reste à faire. Il répondra aux questions de Pierre Kramer sur ce sujet doublement délicat parce qu'il met en jeu l'avenir des jeunes et bien sûr les finances de l'Etat et des communes.

La « Chaîne du troisième âge »

Ce n'est pas le moment d'abandonner les personnes âgées ayant des soucis financiers. En ce début de printemps, elles ont en effet plus que jamais besoin de votre générosité. Alors, pensez à la « Chaîne du troisième âge ». Voici la liste des dons reçus jusqu'au 27 mars à midi au compte de chèques 20-1888 à Neuchâtel : Report du 24 mars 23.028 fr. ; anonyme, Neuchâtel, 20 fr. ; société de chant « Union chorale », Bôle 50 fr. ; Mme Th. Gauchat, Corcelles 20 fr ; total 23.118 francs.

LA VIE POLITIQUE

Listes radicales et libérales apparentées à Cornaux

(c) En vue des élections communales, qui auront lieu en mai prochain, les sections radicale et libérale de Cornaux ont constitué les listes des candidats comme suit :

Liste radicale apparentée à la liste libérale :

Bebler Max, agent général ; Boillat Raymond, tapissier-décorateur ; Bourquin Pierre, contremaître ; Cattin Jean-Pierre, ingénieur E.T.S. ; Despland André, architecte ; Dreier Paul, magasinier ; Droz Alphone, agriculteur ; Droz-Bille May, ménagère ; Ducommun Maurice, horloger complet ; Jaunin Georges, caviste ; Meier Willy, chef de vente ; Murset Hans, chef de fabrication ; Niederer Marcel, inspecteur de montage ; Ryser Roger, chauffeur ; Wirz Fredy, vendeur . Wymann Bruno, chef d'atelier.

Liste libérale apparentée à la liste radicale :

Capraro Gilbert, chef de personnel ; Clottu Jean-Daniel, commerçant ; Clottu Michel, technicien ; de Coulon Monique, ménagère ; Monard Blaise, dessinateur ; Monard Denis, agriculteur.

« Terre des hommes »

● *Les responsables de « Terre des hommes » ont connu une grande joie en comptant, samedi soir, le produit de la vente d'œufs teints organisée à Neuchâtel. La somme était en effet supérieure à celle enregistrée l'an dernier avec la vente d'oranges. Elle a atteint 12.147 fr., qui seront utilisés pour payer le traitement dans notre canton d'enfants atteints de séquelles de poliomyélite.*

Serrières

Prédication débat

(c) Depuis deux ans, le pasteur J.-R. Laederach a introduit une nouvelle forme de culte, utilisée de temps à autre, qui permet à l'auditoire, après la prédication un peu abrégée, de poser des questions, de discuter le thème exposé ou les idées émises, pour que le prédication ne soit pas un soliloque. (Thèmes d'actualité ou problèmes ecclésiastiques). Récemment, la discussion, introduite par le pasteur et par M. W. Zahnd, conseiller de paroisse, a porté sur la brochure « Evangéliser aujourd'hui ». Nourrie, la discussion continua avec une trentaine de personnes à la Maison G. Farel autour d'une tasse de café, où fut prise la décision d'organiser un souper de paroisse, le samedi soir, en vue d'une nouvelle discussion sur le même thème le dimanche matin au culte.

Naissances

Monsieur et Madame Alain REYMOND ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille
Céline
26 mars 1972
Maternité Pourtalès — 1786 Sugiez

Madame et Monsieur François CUCHE ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille
Astrid
27 mars 1972
Maternité de Pourtalès — Chemin de l'Orée 1, 2056 Dombresson

Valérie accueille avec joie la naissance d'un petit frère
Alain
26 mars 1972
Monsieur et Madame Paul DISERENS-WAGNER
Neuchâtel, Brandards 9 — Maternité Pourtalès

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel du 27 mars 1972. Température moyenne 5,4 ; min. : 4,2 ; max : 7,1. Baromètre : moyenne : 717,2. Eau tombée : 0,9. Vent dominant : direction : ouest, sud-ouest. Force : assez fort à fort. Etat du ciel : couvert. Faibles pluies intermittentes.

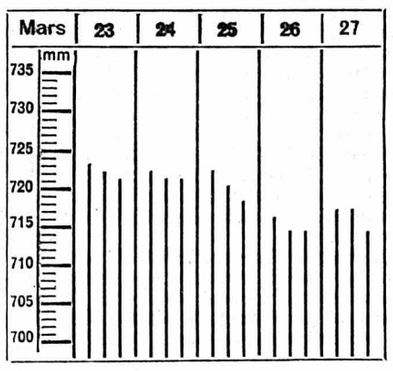

Niveau du lac 27 mars à 6 h 45 : 428,76

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : le temps reste variable et frais, avec un ciel le plus souvent très nuageux. Des précipitations temporaires se produiront, la limite des chutes de neige s'abaissant entre 600 et 800 mètres. Des éclaircies régionales sont cependant probables, surtout dans le Valais central. La température, en plaine, sera comprise entre 2 et 7 degrés au nord des Alpes. En Valais, elle pourra s'abaisser à l'aube légèrement en dessous de zéro degré et atteindre 7 à 12 degrés l'après-midi. Les vents du secteur ouest à nord-ouest, soufflant parfois en rafales en plaine, seront forts en montagne.

Evolution probable pour mercredi et jeudi : nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : variable, le plus souvent très nuageux. Précipitations temporaires.

FAN

Avis à nos lecteurs et annonceurs

La « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL - L'EXPRESS » ne paraîtra pas le 31 mars (Vendredi-Saint) et le 3 avril (lundi de Pâques).
Nos bureaux demeureront fermés le 31 mars et le 3 avril.

Les annonces destinées à notre numéro du samedi 1er avril devront nous parvenir jusqu'au mercredi 29 mars à 16 heures. Les annonces pour le numéro du mardi 4 avril devront nous parvenir jusqu'au mercredi 29 mars à 18 heures.

Pour le numéro du samedi 1er avril, les avis mortuaires, avis de naissance et avis tardifs pourront être glissés dans la boîte aux lettres du journal, jusqu'au vendredi soir à 22 heures ou, en cas d'urgence, être communiqués par téléphone (25 65 01) le vendredi entre 20 heures et 22 heures.

Pour le numéro du mardi 4 avril, les avis mortuaires, avis de naissance et avis tardifs pourront être glissés dans la boîte aux lettres du journal jusqu'au lundi soir à 22 heures ou, en cas d'urgence, être communiqués par téléphone le lundi entre 20 heures et 22 heures.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai.

Monsieur Robert Stücker-Rollier, à Lignières, ses enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Erwin Muhlheim-Stücker et leurs enfants, à Scheuren ;
Monsieur et Madame Arthur Stücker-Blösch et leurs enfants, à Lignières ;
Monsieur et Madame Robert Stücker et leur fille, au Landeron ;
Madame et Monsieur Charles Bourquin-Stücker, leurs enfants et petite-fille, au Landeron ;
Monsieur et Madame Arsène Stücker-Caillet et leurs enfants, à Lignières ;
les familles Rollier, Stücker, Kempf, Steinmann, Jaggi et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de leur chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie,

Madame Robert STÜCKER
née Marie ROLLIER

enlevée à leur tendre affection, dans sa 79me année, après de grandes souffrances.

Lignières, le 26 mars 1972.

L'Eternel est mon berger, je ne manquerai de rien.

L'enterrement aura lieu à Lignières, le mardi 28 mars, à 15 heures.

Culte pour la famille, à 14 h 45, au domicile.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Il est bon d'attendre en silence le secours de l'Eternel.
Jérémie 3 : 26.

Madame Robert Droz-Mutrux, ses enfants et petits-enfants :
Monsieur et Madame Georges Calame et leur fille Francine, à la Corbatière ;
Monsieur et Madame Francis Droz et leurs enfants Claire-Lise, Roland et Chantal ;
Madame Yvette Enggist, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Henri Droz, à Marin, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Maurice Droz, à Saint-Blaise, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Oscar Mutrux, à Corcelles, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Marguerite Clerc, à Colombier, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Jeanne Montandon et ses enfants, à Gilman (U.S.A.),
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Robert DROZ
buraliste postal retraité

leur cher et regretté époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, après une grave maladie, dans sa 72me année.

2052 Fontainemelon, le 27 mars 1972.
(Promenade 5)

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que Tu m'as donnés y soient aussi avec moi.
Jean 17 : 24.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 29 mars, à Neuchâtel.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Prière de ne pas faire de visites
Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'Association pour le bien des aveugles, la Chaux-de-Fonds, c.c.p. 23 - 115, ou à la Ligue cantonale contre le cancer, Neuchâtel, c.c.p. 20 - 6717

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité du **F.-C. Fontainemelon** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Robert DROZ

père de Monsieur Francis Droz, caissier du club et grand-père de Roland Droz, membre joueur.

La **Société suisse des buralistes postaux, section Neuchâtel,** a le pénible devoir d'annoncer le décès de son fidèle membre et ami,

Monsieur Robert DROZ
buraliste postal retraité

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame André Vouga et ses enfants Marie-Jeanne et Daniel, à Cortaillod ;
Madame Jeanne Vouga, à Cortaillod ;
Madame Agnès Nagel et ses enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Jean Bracher et leur fille, à Genève ;
Monsieur et Madame Willy Schweizer et leur fils, à Bâle ;
les familles parentes Gays, Cretinier et Piguet, à Peseux, Couvet et Genève,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Jean-Marc VOUGA

leur cher fils, frère, petit-fils, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, à l'âge de 21 ans.

2016 Cortaillod, le 25 mars 1972.
(Route de Grandson 15)

Mes pensées ne sont pas vos pensées, et vos voies ne sont pas mes voies, dit l'Eternel.
Esaïe 55 : 8.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 28 mars.

Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Direction et le personnel de SFERAX S. A. ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Jean-Marc VOUGA

leur ouvrier et camarade.

Pour les obsèques, prière de s'en référer à l'avis de la famille.

Madame et Monsieur Georges Clémence-Gerber et leur fils Gérard, à Boudry ;
Madame et Monsieur Robert Girardier-Gerber, à Peseux ;
Madame et Monsieur Pierre Comment-Gerber et leurs enfants, à Porrentruy et Bienne ;
Madame Anna Gerster, sa fille et ses petits-enfants, à Peseux ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Edouard Hainard,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Fritz GERBER

leur cher et regretté père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 87me année.

Peseux, le 25 mars 1972.
(Avenue Fornachon 21)

Et maintenant Seigneur tu laisses ton serviteur s'en aller en paix selon ta parole, car mes yeux ont vu ton salut.
Luc 2 : 29-30.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 28 mars.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le **chœur mixte « L'Aurore », Boudry,** a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Fritz GERBER

père de Madame Georges Clémence-Gerber, membre du comité.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Les **Autorités communales de Valangin** ont le pénible devoir d'annoncer le décès de leur ancien, fidèle et dévoué président de commune,

Monsieur Aloïs INEICHEN

Le **Conseil d'administration de la Compagnie des transports du Val-de-Ruz**

VR

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur
Ad.-Aloïs INEICHEN

vice-président du conseil d'administration. Nous garderons de lui un souvenir reconnaissant.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Madame Walter Küenzi ;
Monsieur et Madame Paul Küenzi et leurs enfants, à Savagnier ;
Madame et Monsieur Hans Frank et leur fils, à Thoune ;
Madame et Monsieur Bernard Bippus et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Walter Küenzi et leurs filles, à Arbon ;
Monsieur et Madame Ernest Küenzi et leur fils ;
Monsieur et Madame Jean-Rodolphe Küenzi,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Walter KÜENZI

leur très cher et regretté époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 67me année, après une longue et pénible maladie.

2206 les Geneveys-sur-Coffrane, le 27 mars 1972.

Je lève mes yeux vers les montagnes :
D'où me viendra le secours ?
Mon secours vient de l'Eternel
Qui a fait les cieux et la terre.
Ps. 121.

L'ensevelissement aura lieu à Coffrane, jeudi 30 mars.

Culte au temple à 14 heures.

Domicile mortuaire : chapelle de l'hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Or Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants, car ils sont tous vivants en Lui.
Luc 20 : 38.

Monsieur et Madame René Graf et leur fils, à Cortaillod ;
Madame veuve Willy Graf, à Boudry ;
Monsieur et Madame Alfred Mentha-Graf, à Boudry ;
Madame Georgette Stefani-Graf, ses enfants et petits-enfants, à Boudry ;
Monsieur et Madame Paul Février-Graf, aux Brenets, leurs enfants et petits-enfants, à Allschwil et Lausanne ;
les familles parentes Graf, à Lausanne, Farinoli, à Cortaillod, Lausanne et Boudry,
ont le profond chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur André GRAF
dit « Poulet »

leur cher frère, beau-frère, neveu, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, à l'âge de 54 ans, après une très longue et pénible maladie.

2017 Boudry, le 26 mars 1972.

Là se reposent ceux qui sont fatigués et sans force.
Job. 3 : 17.

L'ensevelissement aura lieu mardi 28 mars.

Culte au temple de Boudry, à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital cantonal de Perreux.

Domicile de la famille : Madame Georgette Stefani, 3, rue Oscar-Huguenin, à Boudry.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

†

Madame Rösy Ineichen-Schorer, à Valangin ;
Madame Olga Ineichen, à Lausanne, et ses enfants :
Monsieur et Madame Edgar Wyemann, à Genève ;
Mademoiselle Mary Ineichen, à Steinerberg ;
Madame J. Lüdin-Ineichen, à Zoug, ses enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur A. Fahrny-Schorer, à Zuchwil (SO), leurs enfants et petits-enfants ;
Madame H. Schorer-Hess, à Müllheim (TG) ;
Madame et Monsieur O. Amstad-Schorer, à Beringen (SH), leurs enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur G. Brüderli-Schorer, à Derendingen (SO), et leurs enfants ;
Madame et Monsieur M. Stalder-Schorer et leur fils Pierre-André, à Riedholz (SO),
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Ad.-Aloïs INEICHEN

leur cher époux, père, grand-père, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, après de grandes souffrances supportées avec courage, dans sa 76me année.

Valangin, le 26 mars 1972.

Je sais en qui j'ai cru.
II Tim. 12.

Culte à l'église de Valangin, le mercredi 29 mars, à 14 heures, suivi de l'enterrement.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La **Société neuchâteloise des chefs de section militaire** a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Adolphe INEICHEN

membre honoraire, ancien chef de section de Valangin et ancien vice-président de la société.

L'inhumation aura lieu mercredi 29 mars, à 14 heures, à Valangin.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des nombreuses marques de sympathie reçues lors de son deuil, la famille de

Madame
Pauline JOLYBOURNOT
née Comtesse

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, l'ont entourée durant ces jours d'épreuve.

Sauges près Saint-Aubin, mars 1972.

Profondément touchées des nombreuses marques de sympathie reçues lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Anne-Dominique REPOND

exprime sa profonde reconnaissance et ses remerciements sincères à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs messages, les ont entourées, durant ces jours de cruelle épreuve.

Hauterive, mars 1972

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Edouard ROULIN

prie tous les parents, amis, ainsi que la fidèle clientèle, de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.

Neuchâtel, mars 1972.

L'annonce
reflet vivant du marché
l'annonce
dans la Feuille d'avis
de Neuchâtel

A Neuchâtel et dans la région

Les écoliers de 1972 ne plantent plus des choux, mais des arbres...

Les écoliers d'aujourd'hui sont des enfants heureux. Ils ont des instituteurs qui ont trouvé le moyen de les passionner pour tout ce qu'ils font. L'école n'est plus, comme il y a une dizaine d'années encore, une suite ennuyeuse de leçons pendant lesquelles la principale occupation des élèves était de regarder avancer les aiguilles de l'horloge. Il faut peu de chose pour passionner un enfant, mais ce « peu », il faut le découvrir.

A Marin, les élèves de deux classes préprofessionnelles font actuellement un retour à la nature. Ils apprennent à planter des arbres, arbres qu'ils verront grandir au fur et à mesure des années. Nul doute qu'ils s'empresseront de les montrer à leurs parents, à leurs copains, puis plus tard à leur fiancée, à leur femme, à leurs enfants. « Leurs » arbres les inciteront à toujours respecter la nature, à la défendre, à l'aimer.

Le président de la commune de Marin, M. Gaston Gehrig, dirige le dicastère des bâtiments et des forêts. La décision a été prise récemment de créer une belle forêt sur le terrain sis au bord de la Thielle, précédemment envahi par des roseaux.

— Et si nous demandions la collaboration des grands élèves pour enterrer les 3200 plants ?

UNE RÉALITÉ

Ce projet est devenu réalité, pour la plus grande joie des garçons et des filles du village fréquentant deux classes préprofessionnelles. Les plants qui deviendront bouleaux, vernes noirs, pins sylvestres, tilleuls, érables, planes, douglas, (genre de sapins) ne sont pas disposés au hasard. M. Alfred Haldemann, spécialiste de tout ce qui touche à la forêt, a donné les renseignements et les explications nécessaires. Avec quelques employés de la commune, il prépare les trous et c'est aux élèves que revient l'honneur d'y déposer, dans toutes les règles de l'art, les précieux plants.

Trois cents plants ont déjà été déposés près de la route qui mène au restaurant de la Tène, une coupe d'arbres ayant été exigée pour permettre le passage d'une canalisation qui fera office de déversoir d'orages. Hier matin, les élèves se trouvaient à l'est du terrain de camping où prendront racine 1800 plants environ. Le vent froid fouettait au visage des gouttelettes de pluie, mais le mauvais temps n'a pas réussi à calmer l'ardeur des jeunes travailleurs ni à saper leur moral !

Les deux instituteurs, M. Samuel Bolle et M. Augustin Castella sont naturellement sur place. Le sujet des prochaines leçons de sciences naturelles est tout trouvé. Les arbres seront bientôt tous plantés, mais les choses n'en resteront pas là. Les jeunes plants seront surveillés de près et régulièrement. Les instituteurs ont même prévu de créer, si la sécheresse sévissait cet été dans notre région, des « leçons de gymnastique-arrosage ». La Thielle est à deux pas et le transport d'arrosoirs est excellent pour les muscles !

Précisons encore que la commune a offert une collation, matin et après-midi, aux planteurs. Hier matin, le thé chaud a été spécialement apprécié !

RWS

AU CENTRE CULTUREL NEUCHÂTELOIS

«La grande imprécation devant les murs de la ville»

Le théâtre du Levant, dirigé par André Fiaux, a choisi, avec la pièce de Tankred Dorst « La Grande Imprécation devant les murs de la ville », une œuvre en harmonie avec le but que cette jeune troupe s'est fixé : divertir en éduquant. Cette histoire d'une femme qui entreprend d'arracher son mari aux troupes de l'empereur peut en effet passer pour une leçon à maints égards. Leçon sur la guerre et la justice d'une part, leçon sur les pièges que se tendent l'homme et la femme d'autre part. Cependant, si ce côté didactique ainsi qu'une mise en scène à la fois limpide et austère peuvent parfois donner un climat brechtien, il faut se garder de pousser plus loin l'analogie : la fable reste ici anecdotique, sans jamais atteindre le plan de démonstration universellement valable de Brecht.

Une scène de la pièce de Tranked Dorst.

Il en résulte un certain déséquilibre entre une mise en scène statique, même hiératique, et la personnage principal, la femme, terriblement vivante, marquée de certains traits de caractère et de personnalité propres et individuels : une femme d'une autre trempe dans la même situation aurait donné à la pièce un sens différent.

AMBIGUITÉ

Dans cette ambiguïté, les comédiens du théâtre du Levant tiennent leur rôle d'un côté ou de l'autre de la barrière sans jamais que leur rencontre donne lieu à un passage de véritable cohésion. L'empereur a décidé que la femme pourra repartir avec son mari si elle sait le reconnaître au milieu d'un groupe de soldats sur la muraille qui entoure la ville.

Incapable de reconnaître celui-ci, la femme en choisit un en espérant que le désir de quitter l'armée l'incitera à jouer correctement le jeu de leur passé devant les officiers-juges nommés pour vérifier l'authenticité de ce couple réuni. La femme se révèle à ce jeu si possessive, à la fois si avisée, coquine et si passionnée que le candidat s'enfuit avant même que la défaite soit établie. Dans cette partie difficile, les juges et l'éventuel mari jouent de manière exemplaire : non que leur jeu soit parfait, mais ils s'en tiennent à la fonction précise de marionnettes que ce type de théâtre réclame d'eux.

Tout différent est le personnage de la femme, doté d'une psychologie et de sentiments personnels, à tel point que son dénuement et sa solitude, son amertume et sa révolte ne parviennent pas à illustrer le malheur général des femmes que la guerre prive de leurs hommes, mais le destin bien particulier d'une certaine femme à une certaine époque dans un lieu déterminé.

Etant donné cette rupture fondamentale, rien ne justifie le style adopté, qui apparaît plus que lourd, un peu naïf, un peu désuet. Edmée Croset — la femme — s'y taille la part du lion, toujours intelligente, parfois pathétique, fragile, mais jamais découragée. Si elle passe à côté d'un personnage à caractère universel, elle démontre cependant des possibilités d'actrice intéressantes. Plus de nuance, une violence mieux mesurée et elle saura conférer de la chaleur et de la vie à ses rôles futurs.

C.G.

Résultat de l'enquête sur l'accident d'avion survenu à Boudry

La commission fédérale d'enquête sur les accidents d'aéronefs a publié une série de rapports sur deux accidents survenus en 1970 et en 1971. Le premier concernait la chute d'un avion de tourisme à Sion, qui avait fait deux morts. Le second a trait à l'accident survenu le 18 avril 1971 à un planeur « Standard-Cirrus », sur le versant sud de la montagne de Boudry. Le pilote avait été grièvement blessé. L'accident, a estimé la commission, est dû « à une perte de vitesse du planeur en virage, dans une zone turbulente près de la pente, à une hauteur insuffisante pour rétablir une altitude de vol normale ».

Le planeur faisait un vol Lausanne - Courtelary et c'est à son retour qu'il est tombé.

La merveilleuse aventure de deux jeunes Neuchâtelois : 20.000 km en trois mois et demi à travers l'Afrique

Il y a différentes façons de passer ses vacances. Certains ne jurent que par la mer, d'autres rêvent de montagne et d'air pur. Des personnes se sentent bien dans leur pays et ne veulent pas le quitter, d'autres entreprennent de longs voyages à l'étranger. Les pays voisins (France, Italie, Espagne), voient chaque année un nombre considérable de Suisses prendre leurs plages d'assaut. Mais, depuis quelques années, avec les facilités offertes par les voyages organisés, des vacances aux Baléares, aux Canaries, en Scandinavie, dans les pays de l'Est ou d'Extrême-Orient sont à portée de toutes les bourses, ou presque.

Cette solution de facilité (s'embarquer dans un avion et être rendu sur place en quelques heures), deux jeunes Neuchâtelois l'ont délibérément écartée. En effet, Louis Rimaz, 26 ans, mécanicien de précision, et sa fiancée, Pierrette Galland, 24 ans, typographe, quittent aujourd'hui Neuchâtel à bord d'une petite voiture de tourisme pour aller découvrir les beautés et les mystères du centre de l'Afrique.

LEUR ITINÉRAIRE

Leur itinéraire ? Après avoir traversé la France et l'Espagne, ils s'embarqueront, à Algésiras, sur un navire devant les transporter à Ceuta sur le continent africain. De là, ils longeront avec leur véhicule les côtes marocaines et algériennes. Une fois à Alger, l'aventure débutera vraiment. Car rejoindre le Niger et le Nigéria par le Hogar n'est pas une mince affaire.

— J'ai toutefois pris mes précautions explique M. Rimaz. Comme les pistes que nous allons emprunter ne sont pas spécialement indiquées pour les voitures, j'ai posé sur la mienne des amortisseurs renforcés et revisé toute la mécanique.

BUT DU VOYAGE : LE KENYA

Après avoir visité le Nigeria, les deux jeunes Neuchâtelois traverseront la République centre-africaine, le Congo, l'Ouganda pour enfin atteindre le but de leur voyage : le Kenya et les cimes enneigées du Kilimandjaro. Le retour se fera par le Mali et, si tout va bien, par la Mauritanie et le Sahara espagnol. Une expédition de quelque 20.000 kilomètres. Un périple africain de trois mois et demi entrepris avec des moyens financiers restreints sera alors bouclé. Mais pourquoi avoir choisi le continent noir plutôt qu'un autre ?

— En 1966, en compagnie de trois camarades, j'avais visité le nord de l'Afrique dans les mêmes conditions. Ce fut une expérience extraordinaire. Depuis, je rêvais de pousser plus avant. Et comme ma fiancée partageait mon point de vue...

Pierrette et Louis ont économisé pendant plusieurs mois pour s'offrir ce voyage. Une excursion qu'ils tenaient à accomplir dans ces conditions. Seuls. En voiture. Afin d'avoir des contacts avec la population, d'enrichir leurs connaissances et apprendre en quelques sorte à voler de leurs propres ailes.

On ne peut que leur souhaiter bonne route et leur dire à bientôt, car les visas délivrés ne l'ont été qu'à une seule condition : aucune possibilité pour les deux Neuchâtelois-aventuriers de contracter un engagement professionnel dans l'un des pays visités !

J. N.

A la caserne de Colombier, le moral reste bon

(c) Aux dernières nouvelles, l'état de santé de la recrue atteinte d'une méningite infectieuse à la caserne de Colombier, s'est quelque peu amélioré. Les mesures prises par le service de santé de l'armée, n'ont pas été encore levés et toutes les recrues sont toujours placées sous une stricte surveillance médicale.

On ne sait pas encore si les recrues pourront être libérées pour les fêtes de Pâques. La troupe garde malgré tout un bon moral. Le service cantonal de santé reste vigilant. Aucune autre mesure n'est nécessaire pour l'instant, et aucune inquiétude n'est à signaler parmi la population du village.

CORTAILLOD

Rameaux... et robe blanche

(c) Le culte des Rameaux a attiré au Temple un grand nombre de fidèles et pour la première fois le pasteur Maurice Robert officiait en robe blanche. Douze jeunes gens et jeunes filles ont affirmé collectivement avoir terminé leur catéchuménat. Ces nouveaux membres de l'Eglise ont participé à la partie liturgique et chanté des couplets rythmés, accompagnés à la guitare. Une petite réception eut lieu ensuite à la salle de paroisse.

Cambrioleurs arrêtés

Ils avaient sévi à Neuchâtel, à Peseux puis à Tramelan

Les auteurs de la razzia commise la semaine dernière, dans la nuit de mercredi à jeudi, dans les grands magasins du Louvre, à Tramelan, ont été arrêtés à Neuchâtel. Il s'agit de trois jeunes gens dont l'aîné a 19 ans et les deux autres 17 ans. Au « Louvre », ils s'étaient emparé, on le sait, de douze sacs de voyage, d'un train électrique, d'une bicyclette, de deux complets d'hommes, d'appareils de photographie et de radios, de cinquante disques et d'une centaine de briquets, le tout pour une valeur d'environ 19.000 francs.

Le 9 mars, ils avaient cambriolé un magasin de radios de la Grand-Rue, à Peseux, emportant des appareils de radio, du matériel électrique, de nombreux disques et des cassettes, pour une valeur de 10.000 francs. Les trois jeunes gens ont également reconnu être les auteurs du vol d'une installation de haute fidélité et d'une somme de 800 fr au Red-club, ru e des Chavannes, à Neuchâtel.

Les trois malandrins, qui font leur apprentissage à Neuchâtel, s'étaient rendus à Tramelan à bord d'une voiture volée.

Cette série de vols audacieux avait soulevé une certaine émotion, surtout parmi les commerçants qui se demandaient si une bande de malfaiteurs, solidement organisée, ne sévissait pas dans la région. L'arrestation, relativement rapide, des trois jeunes délinquants, qui n'ont même pas profité de leurs « exploits », tout le matériel volé, ayant été récupéré, a rassuré l'opinion publique.

Après l'inqualifiable accident de Serrières

Le conducteur gardé à la disposition du juge

M. Siegfried Pazdeller, de Neuchâtel, qui, dans la nuit de vendredi à samedi, à Serrières, avait renversé et traîné sous sa voiture sur une quinzaine de mètres un autre automobiliste de Cortaillod, M. Leucio Caserta (voir FAN du 27 mars), a été mis à la disposition du juge d'instruction. Celui-ci ne l'a cependant pas encore entendu, mais le garde à disposition. Signalons que, samedi, à 4 heures du matin, le conducteur Pardeller avait abandonné sa voiture après avoir traîné M. Caserta sur une distance de quinze mètres. Ce n'est que lorsque la gendarmerie fut sur les lieux que le conducteur fautif réapparut...

Une conférence de M. Roger Vionnet à la Société d'histoire et d'archéologie

Communication au titre inattendu « **Orientation sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé** » pour le dernier volet du cycle de conférences offert à l'aula de l'Université, vendredi, par la section du chef-lieu de la société d'histoire et d'archéologie. Fort heureusement, le conférencier, M. Roger Vionnet, conservateur cantonal des monuments et des sites, ne s'est pas laissé enfermer dans une direction où sac de sable, dispersion des collections, construction d'abris souterrains auraient pu avoir la part trop belle. Usant avec bonheur de la double projection sur grand écran, il a convié ses hôtes à un voyage de rêve sans sacrifier à un pittoresque facile. Grâce à un choix raisonné de diapsoitives, beauté des sites et détails significatifs concouraient à l'évocation des multiples problèmes posés par la sauvegarde d'un patrimoine culturel menacé par des facteurs multiples : données climatiques, pollutions diverses les conflits internationaux ne constituant, à côté des catastrophes naturelles, que la forme la plus spectaculaire du processus de dégradation.

Monuments neuchâtelois et suisses, vues d'Egypte, de Tunisie, d'Italie méridionale, villes reconstruites d'Allemagne, réussites exceptionnelles de la réanimation du centre historique de Varsovie s'associaient à des données plus techniques sur la formation d'une documentation abondante pour permettre de retrouver ce qui n'était ou ne sera que ruines. Par nature même, tournée vers le passé, la conservation du patrimoine, service public trop méconnu, a su renouveler ses méthodes par l'apport de techniques nouvelles — la photogrammétrie architecturale par exemple — et de disciplines complémentaires — chimie et géologie notamment — pour concourir au maintien d'une certaine qualité de vie que réclame de plus en plus l'homme d'aujourd'hui.

A.B.

ROCHEFORT

Derniers devoirs à M. Roger Johner

Une nombreuse assistance entourait, lundi après-midi, au temple de Rochefort, les membres de la famille de M. Roger Johner, jeune chef d'entreprise, de Chambrelien, trop tôt disparu.

On notait la présence des nombreux collaborateurs de sa maison de transports, des amis et connaissances de la famille. Le culte était présidé par le pasteur Georges Borel qui, après des paroles de consolation et d'espoir, a narré la vie du défunt.

Les assistants ont ensuite accompagné la dépouille mortelle au cimetière de Rochefort, où ont été rendus les honneurs à la famille.

La direction et le personnel de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » expriment leurs condoléances attristées à Mme Johner et à sa famille. La disparition de M. Johner prive notre journal d'un soutien précieux. Par tous les temps, de jour et de nuit, le défunt a assuré le transport de FAN'L'Express avec un dévouement et une régularité au-dessus de tout éloge.

TOUR DE VILLE

Cyclomotoriste renversé

● **HIER à 13 h 15, M. Daniel Jamier, domicilié à Montézillon, circulait au volant de sa voiture rue de Pierre-à-Mazel en direction de la ville. Alors qu'il bifurquait à gauche dans l'intention d'emprunter la rue Charles-Edouard-Guillaume, son véhicule renversa le cyclomoteur piloté par M. François Schmidhausler, domicilié à Neuchâtel, qui tomba sur la chaussée. Souffrant de plaies ouvertes à la tête, de côtes cassées et de diverses contusions, il a été conduit à l'hôpital Pourtalès.**

Fillette renversée par une voiture

● ALORS qu'elle descendait hier à 13 h 50 la rue de l'Ecluse au volant de sa voiture, Mlle Christianne Flotron, domiciliée à Peseux, vit soudain surgir devant son véhicule la petite Valérie Bouakkaz, de Neuchâtel, qui s'était élancée imprudemment sur la chaussée. Malgré un brusque freinage et une tentative d'évitement, la petite Valérie a été renversée par la voiture. Souffrant d'une fracture ouverte de la jambe gauche, elle a été hospitalisée à Pourtalès.

Les horloges publiques voulaient aussi se refaire une beauté...

● NON, les horloges de la ville n'intéressaient pas à ce point un collectionneur pour qu'il décidât de se les procurer ! Les habitants des rues de la Main et Jehanne de Hochberg, s'ils ont pu pendant un cerain temps se demander où avait bien pu disparaître l'horloge publique qu'ils avaient l'habitude de consulter, n'auront plus à se poser cette question. Depuis quelques jours, tout est rentré dans l'ordre et les pendules rendent à nouveau leurs services.

La raison de cette absence momentanée ? Les horloges ont été posées en ville il y a 12, voire 14 ans. Le service des compteurs a donc pensé qu'une révision complète se justifiait. D'autant plus que les supports des pendules commençaient à souffrir de la rouille et qu'ils n'étaient pas tous identiques. Aussi, on a fait d'une pierre deux coups. En profitant du démontage des pendules envoyées aussitôt dans un atelier, on a « standardisé » les supports. N'importe quelle pendule pourra ainsi être placée indifféremment dans le haut, le bas ou le centre de la ville, ce qui n'était pas le cas jusqu'à maintenant, puisque certaines horloges ne pouvaient être montées que sur un support déterminé.

Les habitants de Serrières, qui s'inquiétaient de l'absence de la pendule du pont Berthier, verront bientôt celle-ci regagner ses pénates sur un nouveau support. Les révisions, on s'en doute, étaient vraiment nécessaires. Après une douzaine d'années passées dehors en butte à toutes les intempéries, les horloges avaient quelque peu souffert.

— Certaines pendules étaient entièrement rouillées, explique M. Dubois, responsables du service des compteurs de la ville. Dans d'autres, poussière ou eau s'était accumulée. Il était donc temps de leur refaire une beauté.

Trois horloges seront encore enlevées et révisées cette année. D'autres seront posées dans des quartiers déshérités, comme les Draizes et les Charmettes. Puis, dès que les nouveaux supports seront sortis du zingage et auront été fixés, il sera possible d'enlever une pendule pour une révision et de la remplacer immédiatement par une autre.

N.

A propos des « Augustes » de Bernard Liègme

● NOUS avons rendu compte, lundi, d'une conférence de presse relative à un spectacle de Bernard Liègme, « Les Augustes », que se propose de monter le Théâtre populaire romand avec d'autres troupes d'amateurs.

Sans doute la pièce n'a-t-elle pas été lue aux participants à la conférence, dont certains n'auraient pas admis que, même si l'action se passe dans un pays imaginaire, des soldats jouent un rôle de fantoches, un officier supérieur soit ridiculisé, la discipline bafouée.

M. W.

Boucle : l'interdiction de circuler le samedi n'incite pas les automobilistes à faire leurs achats hors de Neuchâtel

● CE tableau marque la clôture du sondage d'opinion lancé par la Ville à propos de l'interdiction de circuler le samedi dans le centre de Neuchâtel. Comme nous l'avons brièvement annoncé dans la FAN de samedi, c'est finalement une nette majorité de personnes qui approuvent l'interdiction. On remarquera que cette adhésion est en sorte confirmée par les réponses à la seconde question posée, puisque les trois-quarts des habitants qui y ont répondu estiment que la suppression de la circulation n'incite pas forcément les automobilistes à aller faire leurs achats ailleurs.

Hier, lors d'une nouvelle table ronde groupant la direction de police et les milieux du commerce, ceux-ci ont fait plusieurs propositions aux autorités, ainsi la réouverture au trafic de la rue du Seyon, le samedi, dans le sens nord-sud, et la création de nouvelles places de zone bleue autour du centre, par exemple sur la place de la Poste, sur le quai Godet ou rue du Coq-d-Inde. Il a été également demandé de créer une commission paritaire qui serait chargée d'étudier des prolèmes tels que celui posé par l'interdiction de circuler le samedi dans la « Boucle ».

	INTERNES 728 (85 %)			EXTERNES 128 (15 %)		
	Oui	Non	Sans opinion	Oui	Non	Sans opinion
QUESTION No 1 **« Approuvez-vous la suppression de la circulation le samedi dans le centre de Neuchâtjel ? »**	622 (85,43 %)	98 (13,46 %)	8 (1,09 %)	100 (78,12 %)	28 (21,87 %)	—
QUESTION No 2 « Cette suppression est-elle de nature à inciter les automobilistes à aller faire leurs achats ailleurs ? »	121 (16,62 %)	540 (74,17 %)	67 (9,20 %)	34 (26,56 %)	91 (71,09 %)	3 (2,34 %)

Nombre de participants : 856

AVIS OFFICIELS

Département des travaux publics

Mise à ban

Le département des travaux publics met à ban le chantier des transformations de l'immeuble « ancienne usine Allegro » à Chantemerle, sis sur l'article 6902 du cadastre de Neuchâtel.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée de pénétrer sur ce chantier et ses abords.

Les parents sont responsables de leurs enfants, et les tuteurs de leurs pupilles. Les contrevenants seront punis selon la loi.

Neuchâtel, 16 mars 1972

L'intendant des bâtiments de l'Etat.
B.Weber

Mise à ban autorisée.
Neuchâtel, 17 mars 1972.

Le président du tribunal civil II,
J. RUEDIN

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
Service des ponts et chaussées

Avis de déviation du trafic

Les travaux de pose de canalisations des eaux usées ainsi que la reconstruction de la route entre le chemin de la Croix, à Corcelles, et la rue de la Chapelle, sur la route cantonale No 10, rendront nécessaire la fermeture de la route à tout trafic durant quelques mois. Ils reprendront dès le mardi 4 avril 1972.

Le trafic sera dévié comme suit :

— tous les véhicules provenant du Val-de-Travers seront déviés à Rochefort, par Bôle - Colombier et Areuse
— tous les véhicules provenant de la Tourne seront déviés à l'Engollieu (Montmollin), par Coffrane - Valangin
— le trafic lourd provenant de Neuchâtel sera dévié par Peseux - Colombier - Areuse - Bôle - Rochefort.
— le trafic des voitures de tourisme provenant de Neuchâtel sera dévié localement par Cormondrèche - chemin des Nods (à sens unique dans sa partie supérieure).

Les usagers de la route voudront bien se conformer strictement à la signalisation placée à cet effet, et aux instructions de la Police.

L'ingénieur cantonal

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Le Service des ponts et chaussées cherche, pour entrée immédiate ou à convenir :

dessinateurs en génie civil
habiles et précis

1 mécanicien

au garage de l'Etat, porteur du certificat fédéral de capacité

1 aide-mécanicien

ayant, si possible, quelques années de pratique dans un garage.
Traitements et avantages sociaux en rapport avec la formation selon dispositions légales.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des certificats, doivent être adressés à l'Office du personnel, Château 23, 2001 Neuchâtel jusqu'au 5 avril 1972.

VILLE DE NEUCHATEL

Rue Matile

Pour permettre l'exécution rationnelle des travaux de réfection de la chaussée, la rue Matile sera, avec l'accord de la Direction de police, fermée à la circulation des véhicules entre la rue de la Cassarde et le carrefour Orée - Fontaine-André, dès le 4 avril prochain pour une durée d'environ 1 mois.

Le ramassage des ordures et des déchets encombrants se fera aux endroits habituels.

Les riverains et les piétons voudront bien se conformer aux signaux et aux instructions des représentants de l'entreprise.

Nous remercions d'avance les habitants du quartier pour leur compréhension.

La Direction des travaux publics.

Dès le mardi 4 avril à 7 heures, et pendant la durée des travaux, la rue Matile ne sera plus desservie par les autobus de la ligne 9. De l'arrêt « Fontaine-André » les autobus gagneront l'arrêt « Chapelle de l'Ermitage » (sud) par les rues de Fontaine-André et du Rocher. Même parcours en sens inverse.

La Direction de la compagnie des Transports en commun

IMMEUBLES

A vendre, dans quartier tranquille,

VILLA en 2 appartements, confort, garage, splendide jardin,
à Neuchâtel. Vue sur le lac et les Alpes.

Ecrire sous chiffre DN 578 au bureau du journal.

Immeubles en **propriété par étage** inscrite au Registre foncier à

AUVERNIER Route des Graviers 26 et 28

à vendre

APPARTEMENTS

de 2, 3, 4 et 5 pièces, avec confort, cave, galetas et garage (papiers peints et revêtements des sols au choix du client).

Financement adapté individuellement.

Visite sur place sur rendez-vous, sans aucun engagement.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière et Commerciale S.A.
Rue Saint-Honoré 2, NEUCHATEL
Tél. (038) 24 03 63

On cherche à acheter, à Neuchâtel ou dans la région

immeuble

avec 6-8 appartements. éventuellement terrain pour construire,
Capital à disposition :
Fr. 150.000.—

Adresser offres discrètes sous chiffres IL 777, au bureau du journal.

A vendre à

Montmollin
Saules
et au
Val-de-Ruz

beau terrain pour villas, services publics à proximité.
S'adresser à M. René Fivaz, entrepreneur à Montmollin.
Tél. (038) 32 12 18.

Cressier

A VENDRE bel immeuble locatif comprenant :

30 appartements
10 garages

Chauffage central général.
Ascenseurs. Rendement brut 7 %.
S'adresser à :
ETUDE WAVRE, notaires.
Tél. 25 10 63.

Je cherche à acheter

petite maison

ancienne, dans la région de :
Hauterive,
Saint-Blaise, Marin.

Adresser offres écrites à HK 776 au bureau du journal.

A vendre terrain

pour villa, parcelle d'environ 1200 m2, à Auvernier.

Adresser offres écrites à AF 780 au bureau du journal.

L'annonce reflet vivant du marché

dans votre journal

DOMAINE AUX ORMONTS

Environ 87.000 m2 de prés et forêts. Source. Vue imprenable sur panorama exceptionnel. Ensoleillé.
Altitude entre 900 et 1000 m, avec un

GRAND CHALET

Occasion unique, à céder pour environ Fr. 100.000.—.

Ecrire sous chiffre PV 901077, à Publicitas, 1002 Lausanne ou téléphoner au 23 57 87 à Lausanne, pendant les heures de bureau.

A LOUER

A LOUER

appartement à Cressier,
2 ½ chambres, tout confort.

Loyer mensuel : Fr. 325.—, charges comprises.

Libre dès le 1er juillet 1972.

S'adresser à l'Etude Wavre, Neuchâtel. Tél. 25 10 63.

A LOUER

à personnes tranquilles, pour fin juin, proche du centre, bel appartement de 4 chambres, salle de bains, chambre haute, galetas, cave.
Adresser offres écrites à BG 781 au bureau du journal.

ÉVOLE.

A louer, pour le 24 juin 1972,

garage

S'adresser à :
ÉTUDE WAVRE, notaires.
Tél. 25 10 63.

A louer, à Bevaix,

dans immeuble neuf,
logements de 3 ½ pièces
logements de 4 ½ pièces.
Tél. 24 70 52.

Saint-Aubin (NE)

A louer au centre

locaux commerciaux

de 70 m2 environ au rez-de-chaussée et 44 m2 environ en sous-sol, avec propre accès de l'extérieur.

S'adresser à la direction d'arrondissement postal de 2001 Neuchâtel, service des bâtiments.
Tél. (038) 22 12 21.

A louer à Saint-Aubin, immédiatement ou pour date à convenir, dans immeuble neuf,

ATTIQUE

comprenant grand séjour avec cheminée, cinq chambres, salle de bains, W.-C., douches, cuisine et chambre de ménage équipées, terrasse panoramique avec barbecue, garage double.

Faire offres écrites à la direction de la Banque Cantonale Neuchâteloise, 2001 Neuchâtel.

POUDRIÈRES

A louer, pour le 24 juin 1972, appartement de

3 chambres

salle de bains, chauffage central général et dépendances.

Le preneur doit assumer le service de conciergerie de l'immeuble.

S'adresser à : Etude Wavre, notaires. Tél. 25 10 63.

A louer à Saint-Blaise, dès le 24 mars 1972,

appartement de 4 pièces

Vue imprenable, tout confort, cheminée de salon.
Loyer mensuel Fr. 618.— charges comprises.
Service de surveillance de l'immeuble serait éventuellement à assumer.
Fidiciaire Leuba & Schwarz
fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 76 72.

Couple, d'origine suisse, avec deux enfants, ayant d'excellents références, cherche appartement

de 3 ½ ou 4 pièces

à Neuchâtel ou aux environ, dans un rayon de 10 km, pour le 1er juin.
S'adresser à
François Rapp, lic. HEC,
ch. du Levant 120, 1005 Lausanne.

Fr. 100.— de récompense

à personne pouvant me procurer appartement de 4 ou 4 ½ pièces, au plus tôt, région Saint-Blaise, Marin.

Adresser offres écrites à GL 786 au bureau du journal.

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

Je cherche à louer à l'année

appartement de week-end

de 1 ou 2 chambres, situation tranquille, de préférence Val-de-Ruz ou rive nord du lac de Neuchâtel.
Faire offres à G. Huguenin, av. Charles-Naine 1, la Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 26 80 49, après 19 heures

Etudiant cherche

chambre

(indépendante si possible), à Neuchâtel, pour le 15 avril ou date à convenir.
Tél. (032) 2 61 61 interne 394, R. Remund heures de bureau

Famille de trois personnes cherche **à louer** pour l'été

un appartement

au bord du lac de Neuchâtel, avec emplacement pour bateau.
Tél. (031) 23 58 44.

A louer, pour le 1er avril 1972,

un appartement de 1 pièce

(60 m2) tout confort, avec salle de bains, cuisine agencée, balcon et cave, dans immeuble résidentiel neuf situé à la Coudre-Neuchâtel.
Location Fr. 400.— par mois + charges.
Tél. (038) 24 35 01 (heures de bureau).

A louer

grand magasin

(135 m2).
Situation centrale dans nouvelle construction.
Désir spécial peut encore être pris en considération.
Grande vitrine.
Chauffage central et service d'eau chaude.
Pour le 1er février 1973.

Pour de plus amples informations, prière de s'adresser sous chiffres AC 754 au bureau du journal.

Rue Louis-d'Orléans

A louer, pour le 30 avril ou date à convenir, magnifique appartement de

4 chambres

tout confort.
Place de parc disponible.
S'adresser à :
ETUDE WAVRE, notaires.
Tél. 25 10 63.

Le Landeron

A louer, pour le 24 juillet 1972, bel appartement de

3 chambres

tout confort.
Place de parc disponible.
S'adresser à :
ETUDE WAVRE, notaires.
Tél. 25 10 63.

CHAMBRES

Etude Clerc, notaires,
2, rue Pourtalès. Tél. 25 14 68
A louer immédiatement ou pour date à convenir, à l'Evole,

chambre indépendante meublée

avec part à la cuisine et cabinet de douches. Situation tranquille.

FAUBOURG DE L'HOPITAL.

A louer, pour le 24 juin 1972,

chambre indépendante

non meublée.

Chauffage central général.

S'adresser à :
ÉTUDE WAVRE, notaires.
Tél. 25 10 63.

Dem. à louer

Je cherche, libre tout de suite, à Neuchâtel ou aux environs immédiats,

appartement de 2 pièces

meublé avec cuisine, salle de bains, éventuellement douche, loyer environ 350 fr.
Tél. (032) 2 91 44. Mlle Burgi.

Nous cherchons pour un employé un

appartement
de 3 ½ ou 4 pièces

immédiatement ou pour date à convenir.

Téléphoner au 33 27 01.

---

appartement

4 à 6 pièces (neuf ou ancien) est cherché pour le 24 juin 1972 ou avant.

Région Littoral : de Cortaillod à Saint-Blaise.
Toutes garanties.

S'adresser à : Pierre Duckert S. A.
Travaux publics, 2015 Areuse.
Tél. (038) 41 22 33.

CISAC

CISAC S.A. 2088 CRESSIER (NE)
Fabrique de produits alimentaires

cherche immédiatement pour employée de commerce

STUDIO OU PETIT APPARTEMENT
(1 ½ pièce) meublé

Région : Neuchâtel, Hauterive ou Saint-Blaise.
Prière de téléphoner au (038) 47 14 74, interne 13.

OFFRES D'EMPLOIS

NOVOTEL INTERNATIONAL

engage pour l'ouverture, à fin avril, du

NOVOTEL

Neuchâtel-est :

— chef de cuisine
— commis de cuisine
— gouvernante.

Adresser offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à :

NOVOTEL INTERNATIONAL, case postale 138, 1215 GENÈVE 15.

Chantier NOVOTEL, THIELLE.
Tél. (038) 33 46 98.

Discrétion assurée.

Pour son siège central, à Berne, le **Fonds national suisse de la recherche scientifique** cherche une

SECRÉTAIRE QUALIFIÉE

de langue maternelle française, ayant une connaissance approfondie de la langue allemande.

Ce poste demande une bonne culture générale, une formation complète de secrétaire, mais avant tout de l'intérêt pour un travail qui exige de l'initiative et le sens des responsabilités.

Salaire en fonction des qualifications; semaine de 5 jours; horaire de travail anglais; 3 semaines de vacances; restaurant pour le personnel; avantages sociaux.

Entrée à convenir.

Les offres détaillées sont à adresser au

FONDS NATIONAL SUISSE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Wildhainweg 20, 3001 Berne, tél. (031) 23 33 46

Travaux de couture

faciles seraient confiés à personne disposant de 3 à 4 heures par jour.

Tél. 25 91 30, matin.

Nous cherchons, pour un très joli bar de la Riviera vaudoise,

serveuse - barmaid

Congé tous les lundis et 3 jours un week-end sur deux.

Nourrie, logée.
Bons gains.

Tél. (021) 54 57 12.

NEUCHATEL

coop

engage pour LA TREILLE

ALIMENTATION

une caissière

ainsi que

une vendeuse

RAYON FRUITS ET LÉGUMES

Prestations sociales d'une grande entreprise + taux d'épargne plus favorable pour le personnel COOP.

Faire offres à la Direction des Grands Magasins, Treille 4, tél. (038) 24 02 02.

Salon de coiffure de la place cherche

coiffeur (euse)

pour messieurs.
Place stable.
Tél. 25 18 73 ; pendant les heures de repas, tél. 31 38 36.

Nous cherchons

sommelier (ère)

connaissant les 2 services, ainsi que

garçon ou dame de maison

garçon ou dame de buffet

Horaire agréable.
Entrée immédiate ou date à convenir.
Cercle National, Neuchâtel.
Tél. 24 08 22.

LE NOUVEL HÔPITAL DE ZONE DE MORGES

sera mis en service dès la fin de cette année et plusieurs collaborateurs de l'hôpital actuel contribuent déjà au choix de son équipement mobile.

Pour assurer une exploitation normale de notre bloc opératoire jusqu'à l'ouverture des nouvelles salles, nous souhaitons compléter notre équipe par l'engagement d'une

infirmière instrumentiste

ayant si possible quelques années de pratique.

Nous offrons un traitement correspondant aux capacités et tous les avantages sociaux.

L'entrée en service est à convenir.

Adresser offres complètes à la direction de l'hôpital de Morges, 1110 Morges, tél. (021) 71 26 35 où tout renseignement complémentaire peut être obtenu.

TV
couleur
noir et blanc
Vente
Location
Echanges
Service impeccable, rapide et consciencieux par personnel spécialisé
hug
Neuchâtel Radios - TV
Tél. 25 72 12.

Débarras de caves et galetas
logements entiers après décès, débarras d'archives.
Léon Hoefler, Monruz 28, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 71 15.

YVES PILLER
PENDULES
BIJOUTERIE
Chavannes 13
Tél. 25 20 19
Vente + Réparation
Ouvert l'après-midi

Apprenez maintenant à taper à
la machine à écrire
en louant une machine à raison de 25 fr. par mois,
chez Reymond, Neuchâtel, fbg du Lac 11.

A vendre
fumier de bovins
bien conditionné.
Tél. (038) 31 75 76, le soir.

L'annonce reflet vivant du marché
dans votre journal

Chez GONSET,
c'est le grand moment
de voir pulls et foulards,
colliers, bagues et bracelets.

Et il y en a pour les goûts les plus individuels.
Des articles sélectionnés dans tous
les hauts lieux internationaux de la mode.
En très petites quantités. Du neuf, du chic.
On aurait même envie de dire du chouette!
Car les créateurs se sont surpassés cette année
et GONSET est là pour vous offrir tout cela.
Mais prenez garde, les plus belles choses
disparaissent rapidement.
Venez vite. Ne serait-ce que pour voir les prix avantageux, car dans ce domaine, c'est GONSET qui s'est surpassé!

chez Gonset, vous êtes chez vous

YVERDON NEUCHATEL CHAUX-DE-FONDS DELÉMONT FLEURIER ORBE CHATEAU-D'ŒX VALLORBE LE SENTIER STE-CROIX LAUFON ESTAVAYER NYON MONTHEY MARTIGNY SAXON SION SIERRE VIÈGE

Depuis 1940 **Entretient vos...**
ENTREPRISE DE NETTOYAGES EN TOUS GENRES
Usines Fenêtres
Faites appel au No
31 56 87 **LA MOB**
Ponçage et imprégnation de parquets
Raymond Gay-Balmaz
Neuchâtel-Peseux
Sols Parquets

ETERNA·SONIC
Pour l'ère électronique – précision électronique de l'heure
W. Steiner + fils
Horlogerie • 7, rue du Seyon
2000 Neuchâtel
Ufc. Bulova & Pat. Ebauches SA

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

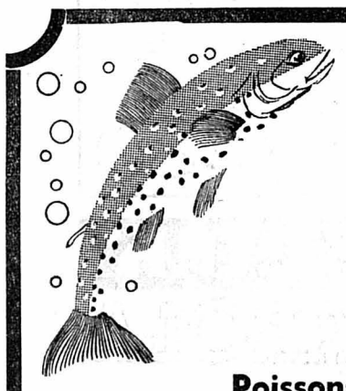

Pour vos repas de Pâques

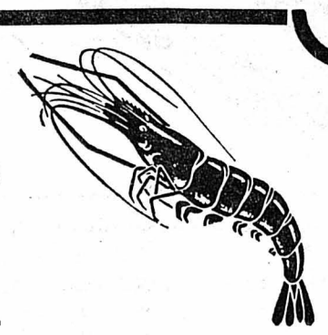

Le magasin spécialisé vous offre un grand assortiment de

POISSONS

frais, salés et fumés, du lac et de mer

Poissons d'eau douce
Anguilles - Bondelles et filets - Palées et filets - Brochets entiers et en tranches - Filets de perches
Saumons - Truites vivantes

Poissons fumés, salés, et marinés
Sprottens - Harengs et filets en paquets - Bückling
Schillerlochen - Haddock - Anguilles - Morue entière et filets en paquets - Saumons - Maqueraux - Bondelles - Truites - Harengs - Rollmops

Poissons de mer
Anchois - Baudroie - Cabillaud - Calamares - Colin
Daurades - et filets - Maqueraux - Merlans et filets
Poulpe - Raie - Sardines - Soles - et filets - Turbot
Filets de dorsch nature et panés - Thon - Filets de carrelets

Crustacés
Scampis - Crevettes entières et décortiquées - Homards - Huîtres - Langoustes - Palourdes - Moules
Coquilles Saint-Jacques

Quelques bonnes spécialités :
Quenelles de brochets - Caviar - Cuisses de grenouilles - Escargots maison - Foie gras de Strasbourg

Recettes à disposition

Mangez du poisson frais

Recettes à disposition

Lehnherr frères

Magasin spécialisé - Place des Halles ✆ 25 30 92 Neuchâtel - Gros et détail

GRANDE OFFRE DE PÂQUES

Avez-vous déjà pensé aux cadeaux de Pâques ?

Pour vous faciliter le choix nous avons mis en vente dans nos magasins des emballages Ramazzotti Amaro « tête-à-tête » à un prix spécial.

Ces emballages sont composés d'une bouteille Amaro Ramazzotti avec deux magnifiques verres « on the rocks » et vous pouvez les emporter moyennant un rabais de 2 fr. en présentant le bon ci-joint.

Cette offre unique est valable seulement pendant le temps de Pâques dans les magasins suivants :

« Borloz » Discount Neuchâtel
« Au Gourmet » Schindler Neuchâtel
Béguin Alimentaires Peseux
Zanetta « La source du salami » Neuchâtel

BON
d'achat
Fr. **2.-**

Ce bon est valable dans les magasins :
« Borloz » Discount, Neuchâtel
« Au Gourmet » Schindler, Neuchâtel
Béguin Alimentaires, Peseux
jusqu'au 8 avril 1972.

RAMAZZOTTI

OFFRES D'EMPLOIS

USINE D'INCINÉRATION DES ORDURES ET DÉCHETS COTTENDART (COLOMBIER)

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

un électricien de service pour la salle de commande de notre usine

Travail intéressant et varié dans une exploitation moderne et automatisée. Place stable, avantages sociaux d'une administration. Horaire régulier. Semaine de cinq jours.

Adresser les offres, accompagnées d'un curriculum vitae, à la Société anonyme pour l'incinération des ordures et déchets, hôtel communal, 2001 Neuchâtel.

Tous renseignements peuvent être obtenus par téléphone au numéro (038) 41 13 29 ou au 41 13 30, ou en se présentant au chantier de l'usine, à Cottendart (commune de Colombier).

Les Restaurants Beaulac

Nous engageons tout de suite :

fille de buffet
sommeliers
sommelières
fille ou garçon d'office

Tél. 24 42 42 ou se présenter au restaurant.

Commerce d'alimentation général, de boulangerie et de pâtisserie cherche

vendeuses

à temps partiel ou à plein temps. Bons salaires à personnes capables. Prestations sociales d'une entreprise moderne.
Tél. (038) 24 17 17.

Famille avec deux enfants (1 et 2 ½ ans) cherche

jeune fille

au pair, pour le 15 mai ou avant.
Zurich. Tél. (01) 60 32 82.

Nous cherchons :

VENDEURS
VENDEUSES

pour différents points de vente en Suisse romande.

Téléphone (022) 26 25 88.

Mécanicien-outilleur

qualifié, désirant prendre des responsabilités dans une fabrication spéciale, trouverait situation intéressante.

Adresser offre complète et prétentions à JM 789 au bureau du journal.

Agence automobiles de la place cherche

employé (e) de commerce

Vente et travaux de bureau. Permis de conduire indispensable.

Adresser offres écrites, avec références et curriculum vitae, à CH 782, au bureau du journal.

Cercle Libéral - Neuchâtel

cherche pour 1 mois

GARÇON

ou

DAME DE BUFFET

Service de nuit.

Tél. (038) 25 11 30.

On cherche :

boulanger pâtissier

ou

boulanger-pâtissier

Semaine de 5 jours. Bon salaire à personne capable. Prestations sociales d'une entreprise moderne.
Tél. (038) 24 17 17.

Entreprise Marcel Debély,
tél. (038) 53 25 31,
engage, pour travail assuré,

peintres

et

plâtriers

manœuvres et maçon, pour Neuchâtel et Cernier.
Tél. (038) 53 25 31.

Lausanne: Bally Arola, Grand-Pont 1 / Bally Comptoir de la Chaussure, Rue du Pont 22 / Bally Arola, Rue Haldimand 18. **Bienne:** Bally Arola, Bahnhofstrasse 27 / Bally Arola Corner, chez Vêtements Frey, Nidaugasse 8. **Fribourg:** Bally Arola, Rue de Romont 26. **Genève:** Bally Rivoli, Rue du Marché 18 / Bally Rive, Rue de Rive 15 / Bally Grenus, Rue Grenus 16 / Boutique Bally, Rue du Cendrier 28 / Bally Arola, Centre Commercial de Balexert. **La Chaux-de-Fonds:** Bally Rivoli, Av. Léopold-Robert 32. **Montreux:** Bally Arola, Grand'Rue 68. **Morges:** Bally Arola, Grand'Rue 71. **Neuchâtel:** Bally Arola, Rue de l'Hôpital 11. **Vevey:** Bally St-Jean, Place St-Jean.

BALLY AROLA

Nous cherchons à engager une

JARDINIÈRE D'ENFANTS

pour reprendre un jardin d'enfants privé, subventionné par la Ville de Neuchâtel. Les jardinières d'enfants diplômées sont priées d'adresser leurs offres écrites, avec curriculum vitae et photographie, jusqu'au 30 mars 1972, à la direction des Services sociaux, hôtel communal, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons

SOMMELIÈRE

pour entrée immédiate ou à convenir. Bon gain, congés réguliers, nourrie, logée.

André Locatelli, café du Pont
2017 Boudry. Tél. 42 14 20.

Important commerce de verre en gros cherche

REPRÉSENTANT

actif et sérieux. (Rayon : Berne, Soleure, Neuchâtel, Fribourg.) Nous exigeons quelques années de pratique comme représentant, un diplôme d'école de commerce ou d'apprentissage et une connaissance parfaite de l'allemand et du français. Préférence sera donnée à personne de la branche.

Nous offrons un poste intéressant, stable et bien rétribué avec de bonnes prestations sociales.

Prière d'adresser offres détaillées à : H. Huber & fils, verre en gros, rue d'Aarberg 87, 2500 Bienne.

Entreprise de Neuchâtel-ville cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

1 aide - emballeur - magasinier
1 jeune homme

pour travaux d'atelier divers.
Suisses ou permis B/C.
Bons salaires.
Semaine de 5 jours.

Faire offres sous chiffres 87-118 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

L'actualité au Club 44

Dans le souci d'animer sa galerie d'expositions, le « Club 44 » a décidé de présenter de temps à autre un certain nombre de films dont la forme et les propos les rapprochent plus des arts plastiques que du cinéma plus « romanesque ». Expérience qui mérite d'être tentée, bien qu'elle soit par principe exposée à l'indifférence, et partant appelée à rencontrer des fortunes diverses.

Rainer Werner Fassbinder est un jeune cinéaste allemand qui a fait passablement parler de lui dans les festivals et dans les milieux spécialisés, sans pour autant se frayer un chemin dans le cinéma commercial. C'est la première fois que l'on pouvait voir ici l'une de ses œuvres. « Katzelmacher » signifie en dialecte bavarois « bouffeur de chat », mais en fait son origine exacte remonte à l'expression « Katze machen » littéralement « faire le chat », soit faire le dos rond. Ici, ce terme désigne le travailleur émigré, un Grec en l'occurence. Un thème d'actualité donc à la fin de la quinzaine italo-suisse, mais traité de manière très intellectuelle. Il n'empêche que le film ne laisse pas d'être attachant, malgré un goût immodéré pour le long plan straubien qui n'en finit pas de finir.

Il est vrai que c'est l'ennui de la vie moderne qui est le vrai sujet du film, la solitude des êtres, la déification de l'argent, le dessèchement de l'amour. Le plus curieux, c'est que de ce tableau de grisailles émerge un charme assez indéfinissable dû sans doute à l'image qui malgré son statisme ne manque pas de séduire l'esprit. C'est cela la découverte, la plus intéressante, parce que la plus imprévue...

NM

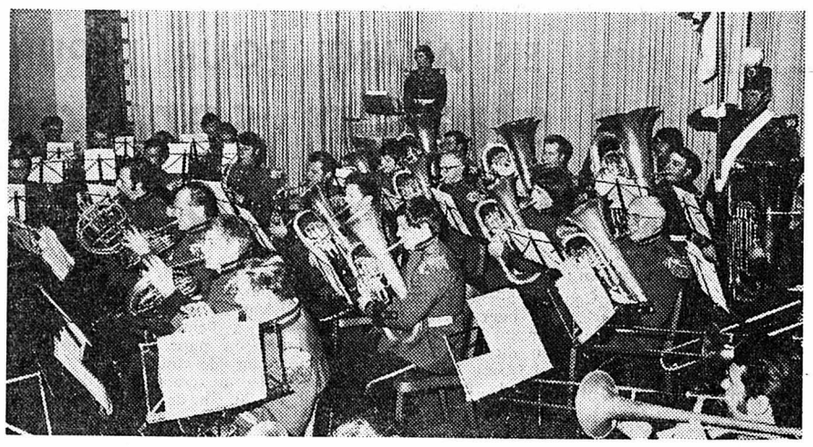

Au programme mis sur pied par les « Armes-Réunies », la fanfare du Noirmont (notre photo).

(Avipress - Girardin)

Sous le signe de la musique...

Samedi soir, dans la grande salle de l'Ancien stand, un vieux projet a été réalisé : organiser un concert en commun avec la musique militaire des « Armes-Réunies » et la fanfare du Noirmont. Un très vaste auditoire s'était donné rendez-vous pour cette « première » qui connut le succès escompté. Les deux corps de musique ont fait ainsi la preuve de leurs réelles compétences. Enfin, très connu dans la région, l'orchestre René Dessibourg, entraîna jeunes et plus vieux jusqu'au petit matin, dans un bal des plus sympathiques.

La bataille électorale qui s'engage promet d'être riche en surprises...

La Chaux-de-Fonds, une fois de plus, risque de se distinguer au cours de la prochaine bataille électorale pour les communales de mai. Une fois de plus, en effet, car il ne fait aucun doute que cette ville ne serve de terrain d'affrontement à plus d'une passion. Et si, à Neuchâtel, tout se passe d'une manière plutôt « aristocratique », si, au Locle, on n'enregistre guère d'arrivée nouvelle en ce qui concerne les listes, la Métropole de l'horlogerie, elle, tient à nouveau à réaffirmer sa vieille tradition politique et de lutte des classes.

Cette année, si tout va mal, on pourra estimer à une bonne douzaine les partis qui figureront sur la liste officielle. Une bonne douzaine avec une quantité de points d'interrrogation ! Et pour cause. Alors qu'à Neuchâtel, les radicaux, dans le calme, affichent leurs candidats et soumettent à l'appréciation de leurs électeurs quelques problèmes et réalisations d'urgence, à la Chaux-de-Fonds, en revanche, on pose carte sur table. C'est du moins ce qui est ressorti de la petite conférence de presse, tenue il y a plusieurs jours de cela, dans les locaux du « Club 44 ».

POURQUOI DEUX LISTES ?

Une surprise clôturait cette réunion : l'annonce de deux listes radicales, l'une des gens d'âge mur, les « vieux », comme cela fut dit bien que la moyenne d'âge ne soit guère élevée, et les jeunes, ceux que l'on appelle ici les « fonceurs » et qui ont à leur tête M. Thierry Béguin, l'un des responsables de la revue « Réaction » qui agite depuis quelques mois non seulement l'opinion publique, spécialement celle qui tourne autour de « La Voix ouvrière » et dans les milieux socialistes. Mais, et surtout au sein du parti radical lui-même dont quelques membres influents (notamment M. Maurice Favre) voient d'un mauvais œil ce mariage qui, pour d'aucuns, n'est point de raison. Au centre, soit, mais que l'on laisse de côté ces idées réactionnaires ! Voilà sans doute la véritable raison, telle qu'elle se conçoit et tel que cela fut dit en coulisse, raison qui a milité au dépôt d'une seconde liste. La présence du jeune Béguin aurait été très mal vue sur le programme officiel radical ...

Mais le hic, car cela en est un, aura conduit les dirigeants de ce parti à un apparentement avec les jeunes radicaux. Ce qui est logique. Mais qui aura vu également un rejet de la traditionnelle alliance bourgeoise du Haut.

On se montre de l'autre côté, PPN et libéraux, (qui sont apparentés) non pas fâché mais déterminé cette fois à partir en lutte, seuls et sans idée de retour vraisemblablement.

Mais voilà qui a quelque peu désorganisé le tir, qui créera des surprises et fera sans doute reculer à la date limite le dépôt des listes définitives, ce qui sera en tout cas l'attitude du parti libéral.

NOUVELLE ÉTIQUETTE POUR LES CHRÉTIENS-SOCIAUX

En ce qui concerne les socialistes, la situation est claire. Ils lutteront seuls, eux aussi. Les candidatures seront connues dans le courant de cette semaine. Les popistes, eux, se tâtent. Ils redoutent, selon certains, de voir figurer trop de candidats sortis des rangs de l'enseignement. Ce qui ne sera pas de tout repos.

A ce groupe de cinq partis solidement établis et qui devrait en principe garder sa consistance, viennent s'ajouter toutefois quelques inconnues.

Les indépendants, selon une source digne de foi, aligneront quelques noms. Ils espèrent, cette année, passer le cap du quorum. Les chrétiens-sociaux, eux, seront vraisemblablement de la fête, mais sous une étiquette quelque peu modifiée, quant à l'appellation. Enfin, la présence du M.N.A. se fait déjà sentir. Des tracts ont été distribués dans les boîtes aux lettres, ces derniers jours. La devise : « Ni à gauche, ni à droite, mais en avant ! », en dit long sur la situation extrême de ce parti qui veut miser avant tout sur « les intérêts de notre peuple suisse avant ceux de l'étranger et des étrangers » ...

De fait, on dénote en ville un certain courant de sympathie qui devrait faire craindre une issue défavorable aux partis traditionnels (plus un). Mais de la sympathie à une liste de noms, il y a un pas que d'aucuns semble-t-il, hésitent à franchir.

L'ORDINATEUR DÉSORIENTÉ ...

A cet ensemble viennent s'ajouter quelques papables : il s'agit bien sûr des maoïstes, dont on dit qu'ils se tâtent, de la Ligue marxiste révolutionnaire également. Et puis, il y a la dernière surprise en date dont l'Agence télégraphique suisse annonce l'inscription à l'administration communale. Il s'agit du P.S.L.A., autrement dit « Parti sans laisser d'adresse », d'essence jeune semble-t-il, avec un programme mirobolant : créer un service d'assistance des fils pères, etc. ...

S'agit-il du même groupe, venu des environs immédiats de la ville, et qui au nom d'une vieille amitié de groupe, une sorte d'amicale d'anarchistes, aurait décidé d'égayer la partie ? L'absence de noms, et le côté fantaisiste pourraient le prouver.

Quoi qu'il en soit, voilà bien du pain sur la planche pour les responsables de l'administration. Le dépouillement électronique qui portait sur neuf listes et un maximum de 28 candidats par parti doit être revisé. Avec un tel imbroglio à la veille de ces élections, ce ne sera sans doute pas la situation politique qui en fera les frais mais bien les contribuables ! Les multiples transformations à apporter à l'ordinateur risquent de coûter cher. Même si les rieurs se recrutent à la pelle ...

Ph. N.

DUSAN PARISEK AU THÉATRE ABC

Dusan Parisek nous vient donc du pays où le mime est roi. Maître d'une technique remarquable, il sut rapidement s'attirer la sympathie du public qui ne tarda pas à se muer en enthousiasme. Parisek prend soin d'ouvrir son exhibition en passant en revue les différents mouvements gestuels du langage si particulier du mime. Ainsi sont répertoriés sous nos yeux, en un raccourci impressionnant, des gestes qui sont autant de signes, purement abstraits, mais qui bientôt prendront une multitude de significations à l'intérieur d'un langage cohérent.

On pourrait croire à la découverte de ses premiers tableaux que Parisek se limite à la pantomime purement descriptive ou même anecdotique comme dans « Le pêcheur », « Le batelier » ou « Le sonneur ». Mais on s'aperçoit bientôt qu'il sait étoffer son art en jouant sur la durée ou en glissant une pointe d'humour de plus en plus marquée. Et si l'on peut à plus ou moins bon droit lui reprocher de manquer encore d'une vision personnelle du monde, on ne saurait lui dénier un talent d'observation peu ordinaire. Toute l'hypocrisie qui préside le plus souvent aux relations humaines est impitoyablement dénoncé par Parisek dans « Lunapark » ou bien encore dans « Party ». Au contraire dans « Concert », c'est un simple humour de gags, d'ailleurs savoureux, qui domine, tandis que dans « Une marionnette » c'est la technique qui l'emporte, remarquable mais un peu vide à notre sens. Le sommet de la soirée demeure le dernier tableau de la soirée « Le déserteur », terrible charge contre tout militarisme bêtifiant. Cela se comprend au pays du soldat Chveik — qui s'achève par une « image » qui touche à la beauté poignante d'un poème tragique.

Bl. N.

LE LOCLE - LE LOCLE

FIN DE LA QUINZAINE CULTURELLE ITALO - SUISSE

LES PROBLÈMES VITAUX ONT ÉTÉ ÉBAUCHÉS

De notre correspondant :

Les meilleures choses comme nous l'avons dit hier ont une fin. Ainsi, après les manifestations artistiques, culturelles, voire même politique qui se sont déroulées, depuis le 11 mars, dans les Montagnes neuchâteloises, la «Quinzaine culturelle italo-suisse» a eu sa cérémonie de clôture, au Locle, à Dixi. Cette soirée, à laquelle participaient de nombreuses personnalités dont l'ambassadeur M. Adalberto Figarolo di Gropello, placée sous le signe de l'amitié et de la fraternité, eût dû, semble-t-il, attirer davantage de public, notamment des Italiens. Ont-ils été suffisamment informés ?.

C'est devant une belle salle que la manifestation eut lieu. Elle fut joyeuse et animée par un très beau programme rondement mené sous le majorat de table de Sadi Lecoultre. On entendit tout d'abord un concert donné par la Militaire sous la direction de son chef Roger Perret et de son sous-chef Claude Doerflinger afin de permettre au chef d'interpréter, avec talent un solo de trompette. La fanfare locloise a joué la marche des Armourins pour marquer les 50 ans du président du Conseil d'Etat Jacques Béguin, anniversaire qu'il a fêté en famille le lendemain. Puis, tour à tour occupèrent la scène (avant et après la partie officielle) les « Ballets de l'école de Mme Monnier», le célèbre acrobate Misoko étourdissant dans ses tours de jonglage et d'équilibre et l'orchestre Andy-Villès.

Les orateurs parlèrent d'amitié, de fraternité, d'intégration, de l'Europe en croissance (y compris l'Est), du tiers monde, autant de problèmes susceptibes de créer un courant de collaboration et même d'ouverture mutuelle.

M. Jean-Marie Nussbaum chef du service d'information du Jura neuchâtelois et président du comité des « Quinzaines culturelles, salua l'assistance, l'engagea à fraterniser, à être heureuse. Il exprima sa respectueuse gratitude à l'ambassadeur Di Gropello qui, cette semaine, a fait trois fois le voyage de Berne. Puis il souhaita une cordiale bienvenue à MM. Jacques Béguin, président du Conseil d'Etat, René Felber, président de la ville, entouré de MM. J.-P. Renk et F. Blaser, conseillers communaux, Roger Ramseyer, Claude Robert conseilers communaux, de la Chaux-de-Fonds ; Raymond Huguenin, président du Conseil général de la Chaux-de-Fonds ; Lino Ballerini, président de la Fédération des sociétés italiennes de la Chaux-de-Fonds En terminant son discours, il rompit une lance en faveur du tiers monde.

Pour M. Lino Ballerini, la Suisse, terre d'accueil, traverse une période d'expansion Son intégration à l'Europe lui pose des problèmes délicats, notamment celui de la main-d'oeuvre étrangère, qui préoccupe l'opinion publique.

M. Felber, conseiller national, dit avoir un grand paisir à saluer, en notre ville, l'ambassadeur Di Gropello qui vient au Locle avec cette générosité qui est celle de son peuple. S'il y a parfois des «explosions», on n'a pas l'impression d'être devant un mur d'incompréhension. Notre ambassadeur, à nous Neuchâtelois, c'est la qualité de notre travail auquel les gens de votre pays collaborent. Jetant un regard vers l'avenir, M. Felber dit que nous voulons faire partie de cette Europe qui se forme et qui devra franchir les frontières idéologiques.

M. Jacques Béguin, président de l'Etat eut des paroles gentilles à l'adresse des musiciens de la Musique militaire qui, sachant qu'il fêtait le lendemain son cinquantième anniversaire, ont joué la « Marche des Armourins ». Puis, au nom des autorités cantonales, il dit combien il est important que les autorités s'occupent des travailleurs étrangers lesquels apportent à notre économie une aide précieuse. Du bâtiment, où elle a toujours existé, elle s'est étendue à d'autres activités. Le gouvernement est reconnaissant aux autorités qui ont organisé cette quinzaine. M. Béguin est heureux de constater que les Montagnes neuchâteloises marchent à l'heure de l'Europe. Dans la réalité quotidienne elle se manifeste déjà. Que les peuples contribuent à faire l'Europe afin que les conditions de vie des populations soient les meilleures.

Il appartenait à l'ambassadeur Di Gropello de clôturer la partie officielle. Il le fit dans un excellent discours plein de sagesse mais non sans humour. Il remercia les organisateurs de l'avoir invité pour clore cette quinzaine si riche en manifestations de tous genres.

Il était indiqué de placer cette dernière manifestation sous le signe de l'amitié. Deux choses l'ont frappé : les efforts faits pour donner un éclat à cette quinzaine et son orientation vers l'avenir. Les problèmes vitaux pour notre temps ont été ébauchés. Parlant de notre pays l'ambassadeur Di Gropello dit qu'il n'est pas nécessaire de posséder une grande superficie pour faire un grand pays. Il expose les raisons qui lui donnent la foi en un avenir meilleur grâce à une solidarité plus grande entre les peuples par une intégration à l'Europe.

Ainsi le rideau se ferma sur cette « Quinzaine culturelle » consacrée cette année à « Nos hôtes étrangers et nous » et à l'Europe.

C.

Etat civil Le Locle (27 mars)

DÉCÈS. — Enfant Mollet, Yan-Béat, né le 17 décembre 1968 ; Matthey-de-L'Endroit née Robert-Charrue, Jeanne-Madeleine, née le 18 avril 1916, ménagère, épouse de Matthey-de-l'Endroit, Georges-Lucien.

PROMESSE DE MARIAGE. — Rappo, Georges Bernard, décolleteur, et Romagnoli, Danielle-Laurence-Anna.

MARIAGES. — Gurnham, Stephen-John, ouvrier sur métal, et Fedi, Anne-Elisabeth ; Migliorini, Francesco, mécanicien, et Schmitt, Annie-Marie-Louise ; Borel, Bernard-Michel, micromécanicien, et Thiévent, Francine-Agnès ; Häsler, Pierre-Alain, étudiant en médecine dentaire, et Donzé, Denise-Jeanne ; Hablützel, Pierre-André, maître de travaux manuels, et Matthey-de-l'Endroit, Béatrice-Désirée.

LES BRENETS

Quand les petits reçoivent...

(c) Chaque année, Mme Bonnet, jardinière d'enfants, propose aux parents de ses élèves et à tous les amis de la petite école de la rue des Grands-Prés, aux Brenets, une petite audition. Cette année encore, un nombreux public attendri et conquis par la gentillesse et le naturel de ces tout-petits, se pressait à la salle « Cécilia ». Mme Bonnet mérite les plus vifs éloges pour le travail qu'elle accomplit chez les préscolaires. Citons au programme : « Avec mon petit cheval Bijou », schéma corporel, rythmique, récitations, contines, chants mimés, dessins. Que de fraîcheur et de spontanéité chez ces enfants qui ne jouent pas, mais qui vivent leur aventure !

On ne dira jamais assez la valeur éducative de cette classe où les jeux sont déjà du travail... mais où l'on n'est pas soumis à un programme rigide.

Le dimanche des catéchumènes

(c) Un temple comme on voudrait le voir occupé tous les dimanches accueillait les parents, parrains et marraines, les amis, ainsi que ceux pour qui les Rameaux signifient le début des fêtes de la passion et de Pâques. Douze catéchumènes ont été instruits au cours des six derniers mois. Le sermon du pasteur Perregaux était centré sur la beauté de l'engagement du chrétien envers Dieu. Culte gai, mais émouvant par la ferveur apportée par le conducteur spirituel qui espère que le patient travail fait portera beaucoup de fruits. Le chœur mixte prêtait son concours. Toute l'assemblée était sollicitée afin que le culte ne soit pas la seule affaire du pasteur, mais de chacun.

VAL-DE-RUZ

MONTMOLLIN

L'affaire du hangar : plainte de l'Etat

(c) L'Etat a déposé une plainte pénale contre l'habitant de Montmollin qui a construit un hangar sans avoir déposé aucun plan auprès de l'autorité communale.

SAVAGNIER

Culte des Rameaux

(c) De nombreux paroissiens de Fenin, Vilars, Saules, Engollon et Savagnier ont célébré ensemble la fête des Rameaux au temple de cette dernière localité. Au cours du culte, présidé par le pasteur J.-P. Porret, cinq catéchumènes : Christiane Maridor, de Fenin, Pierre Seiler, de Vilars, Ginette Cosandier, Claude-Alain Fallet et Daniel Matthey, de Savagnier, ont ratifié le vœu de leur baptême. Ce fut l'occasion, pour les fidèles de s'engager ou de se réengager au service du Christ dans le secret de leur cœur. Les chœurs mixtes des deux paroisses, Mme L. Wenger accompagnant à l'harmonium M. Francis Ruchti, trompettiste, embellirent la cérémonie qui se termina par un service de sainte cène.

VALANGIN

Double collision au carrefour du miroir

(c) Dimanche à 13 h 55, L. B., domicilié à Aarberg, circulait de Pierre-à-Bot en direction de Valangin au volant de son automobile. Arrivé au « miroir », il s'est engagé prématurément sur la route cantonale au moment où arrivait des Gorges la voiture conduite par Y. P., de Fontainemelon. Pas de blessés, dégâts aux deux véhicules.

La police procédait au constat de cet accident, lorsqu'une moto genevoise conduite par A. F., a heurté en la dépassant par la gauche, la voiture de L. M., de la Chaux-de-Fonds, qui s'était mise en présélection pour emprunter la route de Pierre-à-Bot. Pas de blessé ; dégâts aux deux véhicules. Le motocycliste a amorcé ce dépassement malgré un disque d'interdiction placé à cet endroit en raison de travaux.

† Aloïs Ineichen

(c) Les habitants de Valangin et de tout le district ont appris la mort de M. Aloïs Ineichen, ancien président de commune décédé dimanche soir après une douloureuse maladie. Le défunt fit aprtie durant 28 ans du Conseil communal de Valangin qu'il présida 20 ans. Depuis 1968, il avait relâché quelques activités, mais représentait toujours le parti radical au législatif où ses connaissances de la chose publique lui valaient toujours des avis écoutés. Membre de diverses commissions communales, ancien chef de section, il s'occupait toujours, avec intérêt du passage de l'armée dans la localité et cet accueil était particulièrement apprécié des responsables militaires.

Il était encore délégué de la commission fédérale des blés, chef de cultures au village et membre du conseil d'administration des trolleybus du Val-de-Ruz. Ancien hôtelier, il était également connu loin à la ronde. Son enterrement aura lieu mercredi à Valangin en présence des autorités communales.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.
Permanence médicale et dentaire : votre médecin habituel.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

Le Locle

EXPOSITIONS. — **Musée des beaux-arts :** Marianne Du Bois, peintre, Louis Ducommun, sculpteur.
TUORISME. — **Bureau officiel de renseignements :** Henri-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.
Pharmacie de service : Coopérative, Pont 6. Dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS :
Corso : 20 h 30, Le Voyou (16 ans).
Eden : 20 h 30, Kill (18 ans).
Plaza : 20 h 30, L'Ultime randonnée (16 ans).
Scala : 17 h 30 et 21 h, Les Aristochats (enfants admis).
TOURISME :
Bureau officiel de renseignements : Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS :
Rodéo-club bar 72 : 21 h à 4 h.
Le Scotch : 21 h à 2 h.
La Boule d'or : 21 h à 2 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h.
EXPOSITIONS :
Vivarium de la Bonne-Fontaine : plus de 200 animaux.
Musée d'histoire : ouvert le week-end (en semaine sur demande).
Musée d'horlogerie : les collections.
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.
Galerie du Club 44 : peintures d'Arthur Jobin.
Galerie du Manoir : dessins de Franco Meneguzzo.
Nouveau gymnase : Adrien Alloati, de Turin.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17.
Pharmacie d'office : Henry, Léopold-Robert 68, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

Lassitude en fin de journée ?

Comment la combattre ?

Par un bon remontant à base de quinquina, extrait de viande et lacto-phosphate.

Le VIN DE VIAL est justement le tonique qui vous conviendra.

VIN DE VIAL

PLUSIEURS ACCIDENTS :

Des blessés, des dégâts

Plusieurs accidents se sont produits hier en ville. C'est ainsi qu'à 13 h 35, un jeune cyclomotoriste, P.M., domicilié à la Chaux-de-Fonds, qui circulait rue de la Promenade en direction sud, a voulu dépasser un trolleybus. Il se déplaça sur la gauche mais entra en collision avec une autre voiture conduite par M. R.J., de la ville également, qui survenait normalement en sens inverse. Le jeune homme fit une chute mais ne souffre d'aucune blessure.

A 15 h 30, une voiture bernoise pilotée par M. H.B., de Sonvilier, roulait rue Numa-Droz en direction est. A la hauteur de l'usine électrique, l'automobiliste fut surpris par la présence soudaine du jeune T. P. domicilié au Locle, qui s'était élancé imprudemment sur la chaussée. Malgré un brusque freinage, le véhicule toucha l'enfant qui fut projeté à terre. Il fut alors conduit à l'hôpital pour un contrôle mais a pu regagner son domicile, ne souffrant que d'une légère contusion à la jambe droite.

CYCLOMOTORISTE BLESSÉE

A 17 h 10, une voiture pilotée par Mme J.E. de la ville, circulait sur la piste centrale de l'artère nord de l'avenue Léopold-Robert en direction ouest. A la hauteur de la rue du Midi, sans s'être mise en présélection, la conductrice bifurqua à gauche pour emprunter cette route. Au cours de cette manœuvre, son véhicule heurta une auto conduite par M. Ch. H. de Renan, qui roulait sur la piste de gauche. Dégâts seulement.

Une demi-heure plus tard, une cyclomotoriste, Mlle Lise Pierren, 17 ans, habitant la Chaux-de-Fonds, roulait rue du Stand en direction nord. A la hauteur de la rue du Progrès, elle n'a pas accordé la priorité de droite à une camionnette pilotée par M. Daniel Lechot, de la ville, qui circulait normalement en direction Ouest. Une collision s'ensuivit. La jeune fille, souffrant d'une commotion cérébrale, a été transportée en ambulance à l'hôpital.

APRÈS L'INCENDIE À LA SAGNE

DE NOUVEAUX DÉTAILS

Comme on le sait, l'incendie qui s'est déclaré à la Sagne ne s'est pas déroulé sans mal. Tant s'en faut ! Brigitte Meyer, l'aînée d'une famille de quatre enfants alla appeler son père. Celui-ci s'empressa de tout mettre en œuvre pour étouffer le feu. Croyant remonter l'escalier, le fermier ne put le faire, la fumée ayant gagné le haut de la cage.

Il ressortit et appela sa femme qui venait de récupérer le troisième enfant Jacques-André, lequel était légèrement brûlé à une oreille et au visage. L'enfant sauta du premier étage dans les bras de son père, puis Mme Meyer dut en faire de même et se blessa superficiellement les jambes. Les deux blessés furent soignés par le Dr Cozzani.

Pendant ce temps l'alarme était donnée, les premiers secours de la Sagne furent sur place en un temps record et tout fut mis en action pour lutter contre l'incendie. Le bétail fut sorti, environ trente bovins et douze porcs. Puis les centres de secours de la Chaux-de-Fonds, sous la conduite du major Grisel arrivèrent très rapidement sur les lieux et aidèrent efficacement les sapeurs de la Sagne. Cette famille qui a tout perdu dans ce sinistre sera logée dès cette semaine dans un appartement mis à sa disposition par une fabrique de la localité.

FRANCE VOISINE

La caisse-chômage des frontaliers devrait permettre de combler une grave lacune

Il est intéressant de revenir sur la réunion organisée il y a quelque temps à Pontarlier par l'Amicale des frontaliers, réunion que présidait M. Edgar Faure, député-maire, aux côtés duquel avaient pris place MM. Robert Schwint, sénateur du Doubs et Roger Tochot, président de l'Amicale. Du côté suisse, on notait la présence, entre autres, de M. Ch.-A. Dzubois, secrétaire de l'Union des industries métallurgiques, et de M. Perregaux, de la Chambre suisse de l'horlogerie, venu en observateur. On sait que le thème de cette séance d'information était l'étude des problèmes jurassiens, tant sur le plan économique que sur ceux de la main-d'œuvre et des communications.

La plus grande partie des débats tourna sur le problème de l'emploi et des frontaliers. Déjà, sur le plan de la fiscalité, il a été relevé qu'une complète anarchie régnait tant du côté suisse que du côté français. Quatre cantons ne perçoivent aucune redevance de la part des frontaliers, alors que Genève les impose. Pour l'Amicale, il est urgent qu'un accord intervienne entre les cinq cantons, ce qui faciliterait les négociations avec le gouvernement français. Pour M. Tochot, il est juste et normal que les frontaliers participent en quelque sorte à l'entretien des places de travail qu'ils occupent et qu'ils collaborent ainsi au développement de la collectivité au sein de laquelle ils passent une bonne partie de leur temps. Bien sûr, leur pays d'origine, celui qui les héberge, les a éduqués et formés, doit percevoir les impôts, mais l'étude d'une rétrocession à chaque canton devrait être entreprise.

La même anarchie règne au point de vue social et les frontaliers sont la proie d'une multitude de petites compagnies privés. Comme il s'agit dans la plupart des cas de petits secours, l'Amicale s'est élevée contre cet état de fait, certains ayant abusé du nom d'assurance. La stabilité de l'emploi et les problèmes posés par le chômage ont été pareillement évoqués. La fidélité aux employeurs suisses ne paie pas toujours, regrettent les frontaliers de l'Amicale, puisque, après trois ans de travail en Suisse, les allocations de chômage sont supprimées pour les salariés ayant travaillé au moins trois mois dans la zone frontalière.

UNE CAISSE-CHOMAGE

L'Amicale des frontaliers envisage donc de mettre sur pied une caisse-chômage, le seul moyen de parvenir à cette réalisation étant de percevoir la cotisation avec celles de la caisse-maladie et le moyen idéal étant, évidemment, une retenue à la source. L'Amicale ne cherche pas à s'assurer un véritable monopole de ce genre de couvertures sociales, mais elle veut donner le départ, poser une première pierre afin que ces garanties puissent s'intégrer facilement à l'un des systèmes nationaux que le développement de l'Europe va faire évoluer considérablement au cours des dix prochaines années. L'Amicale souhaite donc une collaboration effective des employeurs suisses è son projet de caisse-chômage et ceci dans des conditions semblables à celles qui leur incombent pour leur main-d'œuvre suisse.

L'Amicale des frontaliers fête cette année le dixième anniversaire de sa fondation. Plus importante association de frontaliers français, compant plus de 7000 membres répartis dans une zone allant de Bâle à Genève, l'Amicale a institué son propre système de couverture sociale, sa caisse-maladie étant une nutuelle que gère le deuxième groupe français d'assurances, ce qui exclut toute combinaison équivoque. Les adhésions, a-t-il été rappelé, sont reçues par des membres bénévoles et non par des agents et le président, M. Tochot, contrairement à ce qui a été avancé par un de nos correspondants, est un salarié et ne détient donc aucun portefeuille d'assurances.

ÉCOLE MODERNE
COMMERCE - LANGUES - ADMINISTRATION - SECONDAIRES
NEUCHATEL 12, place Numa-Droz Tél. 24 15 15

COURS DE VACANCES

ALLEMAGNE

Echange possible d'étudiants. Centres d'études et de tourisme. Cours d'été. Logement dans une famille. Loisirs dirigés : excursions, visites. Documentation détaillée au secrétariat de l'Ecole.

Autres cours : Secondaires 2me - 3me - 4me années.

Langues - Raccordement - Secrétariat commercial, médical et de tourisme - Administration

COURS DU SOIR

Membre de la FÉDÉRATION SUISSE DES ASSOCIATIONS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS 118e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police

Quand un notaire confond un prévenu accusé de faux témoignages...

De notre correspondant régional :

Le tribunal de police du Val-de-Travers, composé de MM. Philippe Favarger, président, et Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier, a tenu hier une longue audience à Môtiers.

R. V., des Sagnettes, avait livré, en automne 1971, le cadavre d'une génisse à un agriculteur de la Combe-Gentil au lieu de le diriger sur le centre d'incinération de Montmollin, comme le lui avait ordonné le vétérinaire de Couvet. R. V. n'a pu être mis au bénéfice de l'erreur de droit, mais comme il a suivi une vieille coutume familiale, il ne paiera que 90 fr. d'amende et 25 fr. de frais. L'amende sera radiée du casier judiciaire dans une année.

SOUPÇONS

Entre le 6 et le 8 mai de l'année dernière, une somme de 5200 fr. disparaissait dans un immeuble du Pasquier. Ce montant était la propriété d'une octogénaire. Sous le choc provoqué par ce vol, le frère de la lésée, W.H., avertit la gendarmerie et la propriétaire. Il fait part de ses soupçons en déclarant que M. L., colocataire, pouvait être l'auteur de cette disparition d'argent.

La conciliation tentée par le juge a abouti. W. H. a reconnu la parfaite honorabilité de M. L. Il lui a présenté des excuses pour les propos tenus contre lui. Il a été d'accord de verser un montant de 400 fr. pour frais de deux avocats, ceci dans un délai de trois mois et de prendre à sa charge les frais judiciaires réduits à 100 fr. Cet arrangement a mis fin définitivement à cette affaire, car M. L. a retiré sa plainte.

ACCUSÉ DE FAUX TÉMOIGNAGE

Le dernier cas mettait en présence un frère accusé de faux témoignage et sa sœur, plaignante. L'histoire remonte à une dizaine d'années en arrière.

En effet, Mme S. F., de Couvet, tint un jour une réunion en présence de ses trois fils, P. F., H. F., domicilié au canton de Vaud, et S. F. La sœur, Mme V. C., ne fut pas invitée à ce conseil de famille. Un notaire y participait-il ? Oui, avaient dit le Dr S. F. et H. F., tandis que P. F. le contestait. Par trois fois, à l'instruction, il a affirmé que jamais il n'avait pris part à une rencontre en présence d'un notaire. Or, ce notaire, délié du secret professionnel, par S.F. et H.F. ne l'avait pas été par P.F., si bien que le notaire en question pouvait parler. Et c'est ce qu'il a fait hier...

Il a précisé qu'il avait bel et bien assisté à un conseil de famille auquel participait la mère et les trois frères, mais sans que Mme V.C. fût présente. Lors de cet entretien, le notaire, de façon à préserver le droit de tous les héritiers, proposa que l'immeuble « Suchard » à Couvet, fût attribué à la mère. Or, le même jour, un acte était établi par lequel cet immeuble était attribué au Dr S.F. sans que celui-ci versât le moindre franc.

En outre, à la mort de la mère, Mme V. C., pour rester dans la maison familiale, versa 36.000 fr. à ses frères. Cet argent fut partagé entre P.F. et H.F. Le mandataire de Mme V.C. tendit aux débats une dernière perche à P.F., lui demandant d'admettre, après la déposition du notaire, qu'il avait participé à cette fameuse réunion. P.F. répondit seulement qu'il ne se souvenait de rien...

SÉVÈRE PLAIDOIRIE

L'avocat de Mme V.C. prononça alors une sévère plaidoirie ou plutôt un réquisitoire violent contre P.F. Il mit d'abord en relief l'attitude des frères en consultant un notaire au sujet de la maison « Suchard », puis, quand on leur proposa de l'attribuer à leur mère, ils s'empressèrent d'en faire cadeau au Dr S. F.

Pour le mandataire, il s'agit là d'une conspiration ayant pour but de léser les intérêts financiers de Mme V.C. En effet, dira l'avocat, la combinaison choisie a eu pour conséquence, de la part « du docteur le plus cher du monde », d'un commerçant avisé et d'une propriétaire d'immeubles, de faire payer à leur sœur 36.000 fr. et en poursuivant ses dénégations sur sa participation à une réunion avec un notaire, P.F. s'est rendu coupable de faux témoignage. Il devrait être puni en raison de la particulière gravité de la cause qui a, à la base une affaire de gros sous, de l'attitude de P.F. et qui doit non seulement supporter encore les frais de justice mais des dépens en raison des complications faites par P. F. pour ne pas éclairer la justice.

Pour P.F., toute la question a été liquidée en famille sur le désir de sa mère. Celle-ci était libre de ristourner à lui et à son frère, H.F. la somme versée par leur sœur et il dénie qu'il y ait eu vol en l'espèce. Comme le dossier est volumineux, le juge a décidé de faire connaître sa décision le 10 avril prochain.

G. D.

EN AVANT POUR L'ÉPURATION !

La station sera construite à proximité du pont de la Presta

De notre correspondant :

Entre Travers et Couvet, d'importants travaux ont lieu actuellement pour mettre sous terre le canal collecteur du syndicat d'épuration des eaux usées du Val-de-Travers. La station d'épuration sera construite à proximité du pont de la Presta ; c'est de là que, depuis le 19 octobre 1971, on creuse une fouille de 3 m de profond, de 3,80 m de large à la base et de 5 m au sommet pour poser des tuyaux en plastique de 40 cm de diamètre. Ces travaux se termineront à l'entrée est de Couvet, soit tout près du parc Dubied. Ils concernent 1550 m de fouilles. Le dernier tronçon soit 60 m sera équipé de tuyaux en ciment de 70 cm de section ; un bassin de rétention devra être aménagé dans cette région. Grâce à une puissante machine, les travaux avancent de 45 à 50 m par jour ; la proximité de la nappe souterraine oblige de pomper l'eau qui envahit la fouille : quelque 60 cm tous les matins.

Le même travail sera effectué plus tard en direction de Travers, soit sur une distance de 975 m. Une station de relevage devra être construite à proximité du garage Caretti.

ET A COUVET ?

Si ces travaux sont du ressort du syndicat d'épuration des eaux, la commune de Couvet ouvrira très bientôt un chantier rue du Quarre pour y installer des tuyaux en ciment de 70 cm de diamètre. Le canal-égout collecteur de Couvet aura une longueur de 1080 mètres. Il empruntera la rue du Quarre jusqu'à la place des Halles et celle du Clos-Purry du réfectoire Dubied jusqu'au parc de cette entreprise pour être relié au collecteur principal actuellement en construction. D'autres aménagements spéciaux sont prévus dans l'évacuation des eaux usées du quartier des Crêts-de-Côte-Bertin avec la construction d'un bassin de rétention dans la région du Pré-Port et d'un déversoir d'orage qui conduira les eaux directement à l'Areuse en cas de surplus d'eaux de surface.

Comme on peut le constater, l'épuration des eaux avance cette fois-ci à pas de géant et ce ne sera pas pour déplaire à tous ceux qui s'inquiètent du problème de la pollution des rivières.

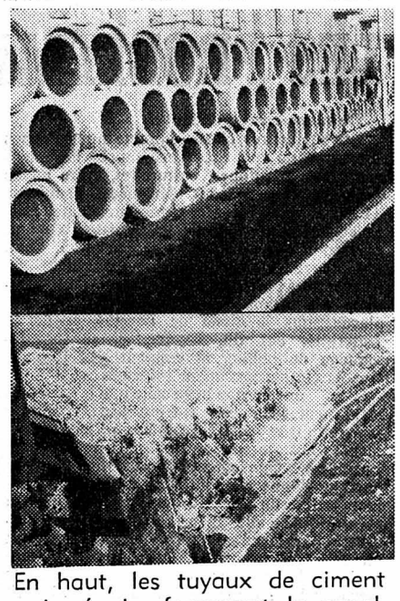

En haut, les tuyaux de ciment qui, réunis, formeront le canal-égout collecteur de Couvet ; en bas, une vue de la fouille pour la pose du collecteur principal entre Couvet et Travers, au bord de l'Areuse.

(Avipress - Fyj)

Après explication, les comptes communaux des Verrières adoptés

De notre correspondant :

Sous la présidence de Mme Micheline Landry, en présence des quinze membres du Conseil communal in-corpore et de l'administrateur, le Conseil général des Verrières a siégé vendredi soir.

Après lecture et adoption du dernier procès-verbal, il est passé à l'examen des comptes de l'exercice écoulé, comptes qui ne sont pas spécialement brillants il faut le dire ! Alors que le budget laissait apparaître un déficit de 10'251 fr. 05 les comptes accusent un déficit brut de 137'273 fr. 15, montant entièrement résorbé par une attribution de 131,273 fr. 15 de la réserve générale, et de 6'000 fr. de la réserve des sapeurs-pompiers.

Dans son rapport, le Conseil communal justifie avec force détails les principales différences enregistrées. Nombre de crédits spéciaux furent accordés, alors que les deux sources de revenus les plus substantielles, celles des forêts et des impôts, déçoivent par rapport aux années antérieures. Des charges sensiblement plus lourdes que celles budgetées sont enregistrées, plus spécialement en ce qui concerne les chapitres suivants : immeubles administratifs dépassement de plus de 32'000 fr), instruction publique (dépassement de plus de 45'000 fr.), travaux publics (dépassement de plus de 69'000 fr.), police (dépassement de près de 13'000 fr.), œuvres sociales (dépassement de près de 20'000 francs).

Bien qu'explicable, un déficit d'une telle ampleur est supérieur à ce que l'on pouvait certes prévoir. Il obligera à la prudence, c'est ce que souligne l'exécutif. Si l'excédent de dépenses peut donner lieu à réflexion, l'élément positif est tout de même le fait que point ne fut besoin de renvoyer à plus tard l'amortissement de la plupart des réalisations, exception faite de l'adduction d'eau française toutefois. La constitution en son temps d'une réserve générale vient à son heure ; témoignant d'une sage prévoyance, elle permet de ne pas hypothéquer l'avenir. Le point sur lequel le Conseil communal attire toutefois l'attention, c'est qu'il ne subsiste désormais que 14'708 fr. 15 dans cette réserve, ne permettant plus de bien grandes réalisations dans de semblables conditions.

Il appartint à Mlle Juliette Benkert de donner connaissance du rapport de la commission des comptes partageant entièrement les sentiments de l'exécutif. La commission, tout en recommandant l'adoption des comptes avec décharge et remerciements aux responsables, félicite l'administrateur. Il est passé ensuite à l'examen des chapitres à l'issue de quoi l'autorité législative approuve unanimement les comptes de l'exercice 1971, conformément aux conclusions de la commission.

Nous reviendrons ultérieurement sur les « divers » de cette assemblée levée à 21 h, déjà, et suivie de la traditionnelle collation de fin de législature, à l'hôtel de ville, manifestation de reconnaissance fort sympathique à l'endroit du législatif qui, aux Verrières, ne touche aucun jeton de présence, convient-il de le souligner...

ÉVÉNEMENT MUSICAL À TRAVERS

Concert de l'Orchestre de Duisbourg

De notre correspondant musical :

On sait les raisons qui ont motivé l'organisation, au temple de Travers, dimanche soir, d'un concert offert gracieusement par l'orchestre de la ville et du studio de Duisbourg composé de 50 exécutants, la plupart de très jeunes musiciens. Nous nous contenterons d'exprimer ici la grande satisfaction que nous avons eue d'assister à ce concert d'une tenue remarquable tant au point de vue technique qu'artistique. Et les quelque 450 personnes qui remplissaient le temple de Travers jusqu'en ses moindres recoins seront certainement de notre avis : cette manifestation consacrée à l'audition de pages de Paul Hindemith, Jean-S. Bach, Giovanni Gabrieli et Joseph Haydn, a été un événement musical pour la région. L'acoustique de l'église de Travers se prête fort bien à des concerts de ce genre. Et c'est une chance que nous ayons pu entendre l'orchestre de Duisbourg, dirigé par un chef exigeant et précis, sobre dans sa gestique mais très expressif dans ses indications.

D'Hindemith, nous avons entendu une très belle suite de vieilles danses françaises, jouées en demi-teintes, très nuancées et finement détaillées. Les sourdines ajoutées aux instruments à cordes ont permis des effets de légèreté émotifs et combien tendres. En formation réduite, les musiciens chevronnés de l'orchestre ont interprété ensuite le 3me « Concerto brandbourgeois » de Jean-Sébastien Bach ; ces artistes et en particulier le premier violon, nous en ont donné une interprétation soignée, très belle dans sa sonorité et son intensité.

Joué par trois groupes d'instruments, cordes, vents et cuivres dont les deux derniers se trouvaient être placés à la galerie du temple, le « Magnificat » de Gabrieli est une œuvre peu connue mais combien émouvante. Le directeur, Ulrich Schœnholtz, a su établir un équilibre parfait entre les trois groupes, ce qui n'était que difficilemkent réalisable.

MATURITÉ PARFAITE

Le moment culminant du concert devait être l'exécution de la « Symphonie dite de Londres », de Joseph Haydn. Chef et musiciens se sont surpassés dans l'interprétation des quatre mouvements de cette œuvre grandiose du compositeur allemand. L'orchestre de Duisbourg a montré une parfaite maturité et un sens rythmique admirable dans son jeu. Les instruments à vent et de cuivre se sont révélés être d'une qualité remarquable. Quelle vie, quel allant et quelle dimension dans l'interprétation de cette symphonie, les couleurs et les contrastes se succédant dans des tempi aussi ubtils que variés. Bien qu'on ait recommandé de ne pas applaudir — ce qui était, à notre avis infiniment regrettable — le public, spontanément et debout, a exprimé à sa façon et en battant des mains, sa reconnaissance aux musiciens de l'orchestre de la ville et du sutio de Duisbourg !

En début du concert, le pasteur Jacques-L. Roulet, véritable cheville ouvrière de cette manifestation artistique que nous n'oublierons pas de sitôt, avait salué et remercié les cinquante exécutants et leur chef. Dans son introduction, le pasteur Roulet, citant Calvin entre autres, avait rappelé que « tous arts procèdent de Dieu ». Le concert qui allait suivre nous en donna l'exacte démonstration. Dans le temple était présent M. Robert Schlegel, pensionnaire de la société du Théâtre lyrique de Berne, directeur de la maison de « Sur-le-Vau », qui n'a cessé de prodiguer son aide aux musiciens des bords du Rhin. Et c'est par le chant de « Grand Dieu nous te bénissons », chanté par toute la nombreuse assistance et accompagné par l'orgue et l'orchestre que s'est terminé ce grand concert qui a été redonné hier aux Ponts-de-Martel et qui le sera une dernière fois en Suisse, mercredi soir à Berne. Une sympathique réception intime et familière a eu lieu ensuite à la colonie de vacances de « Sur-le-Vau », où logent, depuis une dizaine de jours les cinquante musiciens de l'orchestre de Duisbourg et leurs vingt-cinq accompagnants.

F. Jt

VAUD - VAUD - VAUD

YVERDON

La fin d'une cheminée

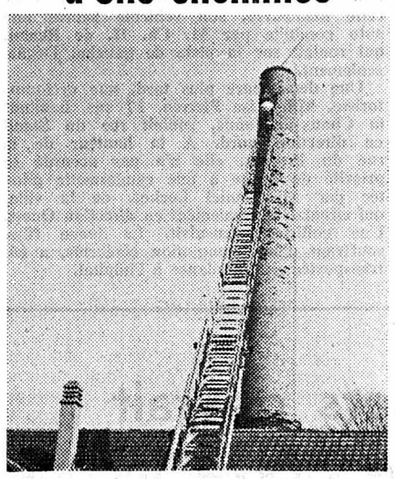

(c) La cheminée de 27 mètres de l'ancienne distillerie, située au bord de la Thièle était dans un tel état de délabrement qu'elle menaçait de s'écrouler. Aussi les travaux de démolition « par 'intérieur l» ont-ils débuté dans le but d'éviter un accident. (Photo Leuba)

L'accident d'Assens : TROIS MORTS

De notre correspondant :

M. André Volet, 28 ans, domicilié à Lausanne, grièvement blessé lors de l'accident qui s'est produit vendredi dernier sur la route Yverdon - Lausanne à proximité d'Assens, est décédé lundi, au début de l'après-midi, à l'hôpital cantonal à Lausanne. Son frère Charly, 21 ans et son fils Maxime, un an, avaient été tués lors du même accident.

PAYERNE

Collision d'autos : deux blessés

(c) Hier, vers 13 h 10, à Payerne, un automobiliste de cette localité, circulant en direction du centre de la ville, est entré en collision avec l'auto de M. Ernest Loup, âgé de 58 ans, domicilié à Payerne, obliquant à gauche pour s'engager dans la rue de Stade.

Souffrant de multiples contusions, M. Loup, ainsi que sa femme, Yvonne, âgée de 55 ans, souffrant d'une fracture du bras droit et de plaies à la tête, ont été transportés en ambulance à l'hôpital de Payerne.

Assemblée de la paroisse réformée

(c) L'assemblée annuelle de paroisse s'est déroulée sous la présidence de M. Pierre Besson. Au cours de la séance, M. Paul Goy, président du conseil de paroisse, a présenté son rapport. Le poste pastoral vacant n'a toujours pas trouvé de titulaire durable. D'autre part, la restauration de l'église Saint-Etienne n'est pas terminée. La paroisse s'efforce néanmoins d'avoir une vie active. Elle est reconnaissante au pasteur Rosset, suffragant, qui met ses forces et son enthousiasme à seconder le pasteur Robert.

Les comptes tenus par M. Aubert, et vérifiés par MM. Piot et Guillet, ont été approuvés. Ils laissent apparaître un excédent de recettes de 3826 fr. 25, qui s'explique par le fait que 1971 a été l'année d'une grande vente ayant laissé un bénéfice net de 9180 fr. Une somme de 4100 fr. a pu être versée au fonds des orgues. En fin d'assemblée, une discussion nourrie a suivi la lecture d'un rapport, par M. R. Gouffon, sur le problème soulevé par le Conseil synodal de la collaboration des paroisses sur le plan régional.

Amicale des Fribourgeois

(c) L'Amicale des Fribourgeois de Moudon et environs a tenu son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Jean-Paul Blanc, secrétaire qui, en l'absence du président retenu par la maladie, retraça l'activité de l'année écoulée. Mme M. Cuennet, trésorière, donna ensuite connaissance des comptes, qui furent approuvés après lecture du rapport des vérificateurs. Dans le rapport de la commission des loisirs, M. G. Dessibourg parla des différentes manifestations de 1971. Le nouveau comité (cinq membres au lieu de sept) a été renouvelé de la manière suivante : MM. Jean-Paul Blanc, président, G. Dessibourg, vice-président, Mmes Cuennet, trésorière, Yvette Morel, secrétaire, Ch. Genoud, membre.

FRANCE VOISINE

Il dépasse dans un virage : un mort, neuf blessés !

A Champagney (Jura), une voiture conduite par M. Roger Collin, 47 ans, demeurant à Epinal (Vosges) qui doublait une voiture dans un virage, est entrée en collision hier après-midi avec un véhicule piloté par M. Roland Bosch, 19 ans, domicilié à Chevigny (Jura) qui venait en sens inverse. M. Collin a été tué sur le coup et neuf personnes ont été blessées.

COUVET

Assemblée des invalides

(sp) La section du Val-de-Travers de l'Association suisse des invalides a siégé à Couvet en présence de M. Roger Durupthy, président cantonal, Antoine Borgeaud, membre du comité central et président de la section de Moutier, et de Mme Bluette Filippini, secrétaire au siège romand, médaillée du mérite civil français.

Tous les rapports ont été acceptés à l'unanimité, puis le comité a été constitué comme suit : président : Ferdinand Divernois ; vice-présidente et présidente du groupe sportif : Jeanne-Marie Bieri ; deuxième vice-président : Michel Decrausaz ; caissière : Madeline Adam ; assesseurs : René Page, Nadre Hiltbrand, René Hurscheler et Léon Paquette. La commission des caissiers est formée de René Page, président, Jeanne-Marie Bieri, vice-présidente et l'ensemble du comité. Au groupe sportif, les moniteurs sont René Page et Jeanne-Marie Bieri, André Dubois et Michel Decrauzat étant moniteurs adjoints.

Soirée familière des gymnastes

(c) Les membres des sections de gymnastique « active » et « féminine » de Couvet se sont retrouvés, samedi, à l'hôtel Central de Couvet pour leur traditionnelle soirée familière. Le président René Winteregg, après avoir souhaité la bienvenue à chacun, a salué la présence de MM. Eric Bastardoz, moniteur cantonal, François Muggeli (la Chaux-de-Fonds), chef technique des artistiques neuchâtelois et les membres honoraires présents. Après un excellent dîner, la partie récréative faite de jeux, concours de danses a été animée par M. Gérald Arnold, major de table. Un accordéoniste a conduit le bal et la soirée et la nuit se sont déroulées dans une très sympathique ambiance.

Neuf cents œufs vendus en faveur de « Terre des hommes »

(c) La vente des oranges en faveur de « Terre des hommes » a été remplacée, cette année, par une vente d'œufs. A l'approche des fêtes de Pâques, il ne pouvait en être autrement ! M. Jean-Jacques Aeberhardt et les élèves des écoles ont vendu 900 œufs teints samedi à Couvet, ce qui représente une recette de 914 fr. 70, qui seront versés à « Terre des hommes ». Par rapport à la dernière vente d'oranges, celle de 1972 représente une assez sensible diminution.

La contestation vue par le professeur Schaller

(sp) Ultime conférence de la saison à la Société d'émulation du Val-de-Travers ce soir à la salle Grise de Couvet : M. François Schaller, professeur d'économie politique aux universités de Lausanne et de Berne, propose quelques « Réflexions sur la contestation ». Très apprécié par nombre d'auditeurs de la radio et de téléspectateurs lors de ses interventions chaque fois qu'un problème monétaire se pose en Suisse ou à l'étranger, le professeur Schaller, du fait même de son activité pédagogique dans deux écoles supérieures, connaît de l'intérieur ce phénomène propre à notre époque qu'il convient d'appeler la contestation estudiantine, mais qui peut fort bien se répandre dans d'autres milieux de notre société de consommation. D'où l'intérêt majeur de cette conférence à laquelle tous les directeurs d'écoles, tous les membres des commission scolaires et tous les enseignants du Val-de-Travers ont été spécialement invités.

Bonne retraite, facteur !

(c) Atteint par la limite d'âge, M. Jean Barbezat, facteur, sera mis au bénéfice de la retraite le 1er avril. M. Barbezat a commencé sa carrière au village en 1931, en qualité de facteur remplaçant. Il n'était au service des PTT que pour les remplacements d'agents en vacances, en période de maladie ou de service militaire. Il fit aussi des remplacements de ses collègues stationnés à l'agence postale de Pontarlier.

Vers 1940, une place de facteur étant devenue vacante aux Verrières, M. Barbezat fut nommé à titre permanent. Dès lors, il ne quitta plus la localité. Le facteur terminera ainsi ses tournées de distribution à la fin du mois, laissant un excellent souvenir parmi toute la population qui sut apprécier ses services au cours de ces nombreuses années de fidélité, bien souvent pénibles durant des longs hivers, car jadis les routes n'étaient pas ouvertes comme actuellement !

Violente collision

(sp) En rentrant d'un enterrement, M. J.-V. K., des Verrières, circulait en auto, sur la route T 10. A Rochefort, S. S., de Clarens, qui montait de Bôle, a coupé la priorité et sa voiture a violemment ramponné celle de M. V. K. Pas de blessés, mais d'importants dégâts aux véhicules et principalement à celui de M. V. K.

MÔTIERS

Soirée scolaire

(sp) Une fois de plus la salle de spectacles était comble. Des parents et amis des petits acteurs et chansonniers en herbe étaient présents à cette soirée, dont la recette ira au fonds de la course d'école.

Le président P. Jeanrenaud remercia les membres de la commission scolaire, les instituteurs et Mme D. Perret de leur collaboration.

Par classe, les élèves présentèrent leurs chansons mimées et costumées. Les chansons : « Les champignons » et « Le chevalier du guet » connurent un vif succès.

Une séance de cinéma réunit ensuite les enfants permettant que les parents assistaient à la représentation du « Dr Knock », pièce en trois actes de Jules Romains, qui fut interprétée par des comédiens amateurs de la commission scolaire ainsi que des personnes du village.

Cueillette de morilles

(c) M. Alfred Jaquet, buraliste retraité de Môtiers, a cueilli, dans la région de Riaux, une dizaine de morilles. Un fait assez rare à cette saison pour une région encore partiellement enneigée.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, Le Mans (12 ans).

Fleurier, salle Fleurisia, de 15 à 18 h et de 19 h 30 à 20 h, exposition Jean-Michel Favarger.

Môtiers, musée Rousseau : ouvert.

Couvet, salle Grise : 20 h 15, conférence de M. François Schaller, économiste.

Couvet, réfectoire Dubied : 20 h, l'information du consommateur (UNP).

Médecin et pharmacien habituels.

Ambulance de jour, tél. 61 12 00 ; de nuit, tél. 61 13 28.

Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25 ; de Fleurier, tél. 61 10 81.

Services de renseignements : Fleurier Vaucher-Bognar, avenue de la Gare ; les Verrières Banque cantonale neuchâteloise.

Fleurier, service du feu, tél. 61 12 04 ou 18.

Gendarmerie, tél. 61 14 23.

AVIS DIVERS

SOCIETE D'EMULATION
Salle grise, COUVET
Ce soir, mardi, à 20 h 15
Réflexions sur la contestation
Conférence par M. FRANÇOIS SCHALLER, professeur aux Universités de Lausanne et Berne

La pharmacie Perrin Fleurier sera fermée samedi 1er avril

PÂQUES CADEAUX
chics !... de bon goût !
Cristal - Argenterie - Céramique
Bois - Cuivre - Verrerie - Vaisselle
ROY Arts ménagers
COUVET ✆ 63 12 06

critique TV

Bellemare nous a bien eus

les capacités de résistance du téléspectateur sont mises à rude épreuve lorsqu'il se trouve en face de l'émission de Pierre Bellemare « Entrez sans frapper ». Comment ne pas se laisser emporter par cet optimisme calculé, mais qui a l'air si naturel sur le petit écran ? Et pourtant, la formule n'a rien à voir avec la télévision : les jeux sont empruntés directement à la radio dont ils sont issus. La bonne humeur de Bellemare, lui-même, ses façons ou plutôt son sans-gêne lorsqu'il appelle ses candidats par leurs prénoms, les bonnes têtes des frères Roulant qui auraient plutôt tendance à jouer les bonnes poires afin de mieux mettre en valeur le maître du jeu, bref l'émission est avant tout celle d'un trio qui pourrait bien devenir célèbre dans toute la France s'il ne l'est déjà et supplanter par là même son rival No 1 sur la deuxième chaîne, Guy Lux soi-même. Il va de soi que le principe de l'émission et ce qui est le plus condamnable, n'est pas de faire des jeux, mais de mettre les concurrents dans la position la plus ridicule possible afin que le rire moqueur qui existe en chacun de nous, fuse, alimenté par celui de Bellemare qui n'y va pas par quatre chemins lorsqu'il s'agit de s'esclaffer.

Grand maître au royaume des jeux radiophoniques et télévisés, Pierre Bellemare qui a recours à des spécialistes chaque fois qu'il s'agit de trouver des jeux nouveaux (son compère Guy Lux a, quant à lui, fondé une maison spécialisée dans ce genre de recherches, raison pour laquelle on lui reproche ainsi qu'à Bellemare, d'utiliser les ondes pour leur publicité), n'est jamais à bout de ressources et son émission, véritable foire d'empoigne, doit son attrait indiscutable au fait que d'un vendredi à l'autre, elle n'est jamais la même. Un invité, une vedette de la chanson, si possible quelques jours avant son tour de chant, passe à l'émission et annonce au cours d'une interview bidon le lieu et la date de la représentation, car Bellemare possède sa propre maison de disques. C'est sur ces problèmes de publicité clandestine que s'est penchée dernièrement l'assemblée nationale, mais sans révéler de noms. Est-ce pour cela qu'il n'y avait pas de vedette, vendredi dernier, sur le plateau de « Entrez sans frapper » ? Pendant un peu plus d'une heure, Pierre Bellemare se donne tout entier à ses « chers téléspectateurs » et réussit un véritable tour de force marathon : les jeux s'y succèdent à une allure vertigineuse, les situations les plus cocasses sont utilisées au maximum et la participation des téléspectateurs n'est pas la moindre. Ne boudons pas à notre plaisir. Bellemare nous a bien eus. Tant mieux pour lui et tant pis pour nous.

R. Z.

La menthe Blackmint désaltère

CHANEL
PARIS

a l'honneur de vous présenter sa nouvelle ligne de maquillage

à la parfumerie F. Tripet

DU 28 MARS AU 8 AVRIL

CHANEL
PARIS

ne signifie pas une mode qui change chaque jour, mais un style où se rejoignent le luxe, la distinction et la féminité.

Comme dans sa couture...
Comme dans ses parfums...

C'est votre chance de succès et la possibilité d'essayer gratuitement nos produits grâce au sachet d'échantillons généreusement garni que nous vous remettrons.

Nous vous attendons...

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE

F. TRIPET

SEYON 8 — NEUCHATEL — ✆ 24 66 33

CLASSE

préparatoire et de raccordement

- **à nos cours de secrétariat**
- **à l'Ecole supérieure de commerce**
- **à l'Ecole technique**
- **à l'Ecole des arts et métiers**
- **aux examens d'admission des PTT et CFF**

Bénédict

13, ruelle Vaucher - Tél. 25 29 81

Transformation et réparation de manteaux et vestes

DAIM et CUIR

R. POFFET
Tailleur
Ecluse 10
Neuchâtel.
Tél. (038) 25 90 17

L'annonce reflet vivant du marché

QUINCAILLERIE OUTILLAGE

HK

(038) 211121

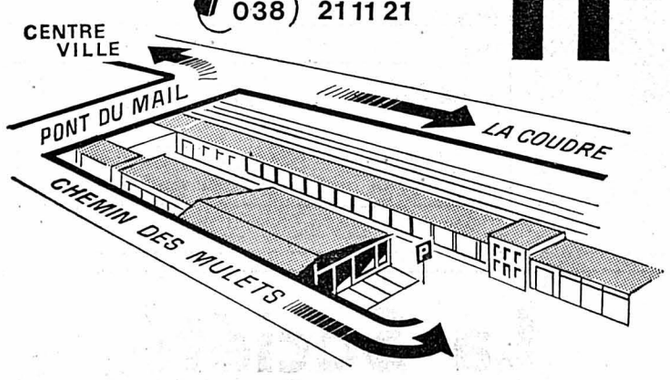

CENTRE
HAEFLIGER + KAESER S.A.

GRAND CHOIX

Outils de jardin
Tondeuses à gazon
Tuyaux d'arrosage
Grillages

CHEMIN DES MULETS 1-3 - NEUCHÂTEL

P PLACE DE PARC P

Maintenant

j'achète

LA SEMEUSE

LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

bep

avec une petite étiquette toute simple.
Un paquet de Logos s.v.p.
20 cigarettes Maryland avec filtre **Fr. 1.30**

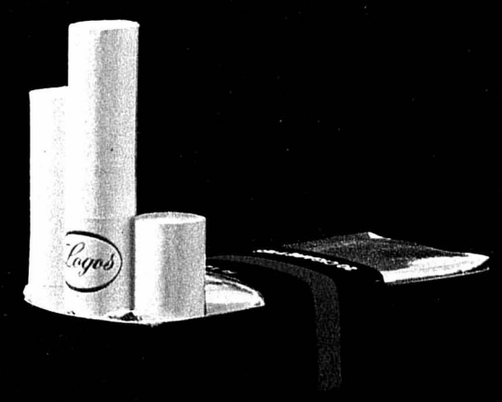

Nouveau

Logos - 20 brunes 'nature'

20 brunes dans un paquet bleu foncé – tout simple. Du tabac Maryland naturel.
Un filtre blanc. 20 brunes dans un paquet bleu foncé, avec une petite étiquette toute simple.
Un paquet de Logos s.v.p.
20 cigarettes Maryland avec filtre **Fr. 1.30**

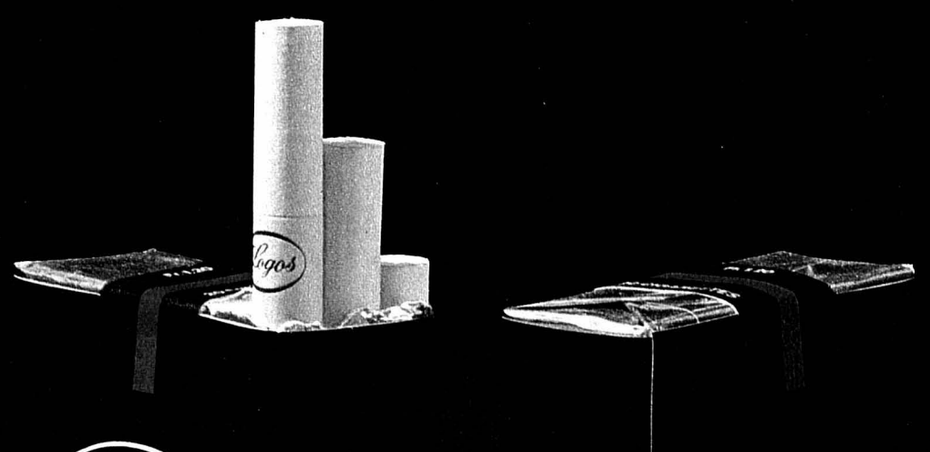

Nouveau

Recto - Verso

Recto bleu foncé. Verso bleu foncé.
La seule différence: une petite étiquette blanche, toute simple.
Un paquet de Logos s.v.p.
20 cigarettes Maryland avec filtre **Fr. 1.30**

COSINA

Appareil de photo reflex

pour films 24 × 36 mm

— Cellule photoélectrique incorporée
— Mesure de la lumière à travers l'objectif
— Obturateur à rideau métallique « COPAL » 1-1/1000 sec., B et déclencheur à retardement
— Présélection du diaphragme automatique
— Synchronisation-flash jusqu'à 1/125 sec.

avec objectif 1,8-50 mm et pile 455.—
étui (obligatoire) 35.—

TOUT COMPRIS **490.-**

avec objectif 1,4-55 mm et pile 535.—
étui (obligatoire) 35.—

TOUT COMPRIS **570.-**

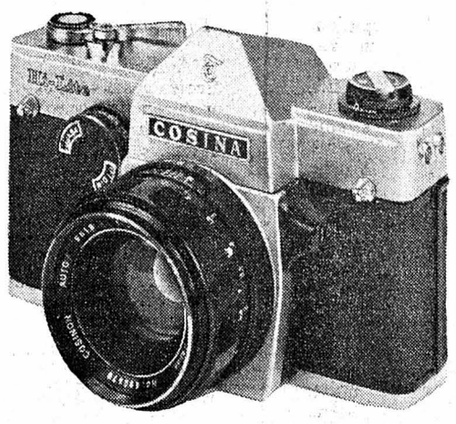

Objectifs interchangeables

Grand-angle 2,8-35 mm	**198.—**
Téléobjectif 2,8-135 mm	**228.—**
Objectif zoom 70-215 mm	**450.—**

Nous pouvons, sur demande, vous procurer d'autres objectifs

Sacoche universelle **55.—**

GARANTIE : 1 ANNÉE
sur tous nos appareils photographiques
Service après-vente assuré

MIGROS

dans les marchés MIGROS

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de Neuchâtel-ville cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

COUTURIÈRES

Suissesses ou permis B/C.
Bons salaires.
Semaine de 5 jours.

Faire offres sous chiffres 87-118 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

BOREL

fabrique de fours électriques industriels engagerait, pour sa fabrication de bâtis de fours,

serruriers de construction

de nationalité suisse ou étrangère
(contingent disponible).
Travail varié. Ambiance agréable.

Faire offres à BOREL S.A., Gare 4, 2034 Peseux (NE), tél. (038) 31 27 83.

Fabrique de pierres fines pour l'horlogerie

JEAN TANNER FILS S.A.

2525 LE LANDERON

cherche pour entrée immédiate ou à convenir un

chef polisseur

connaissant bien la partie.

— **Place stable**
— **Installations mécaniques modernes**
— **Avantages sociaux**
— **APPARTEMENT A DISPOSITION.**

Les candidats qui s'intéressent à ce poste sont priés de faire leurs offres par écrit, avec curriculum vitae et photo.

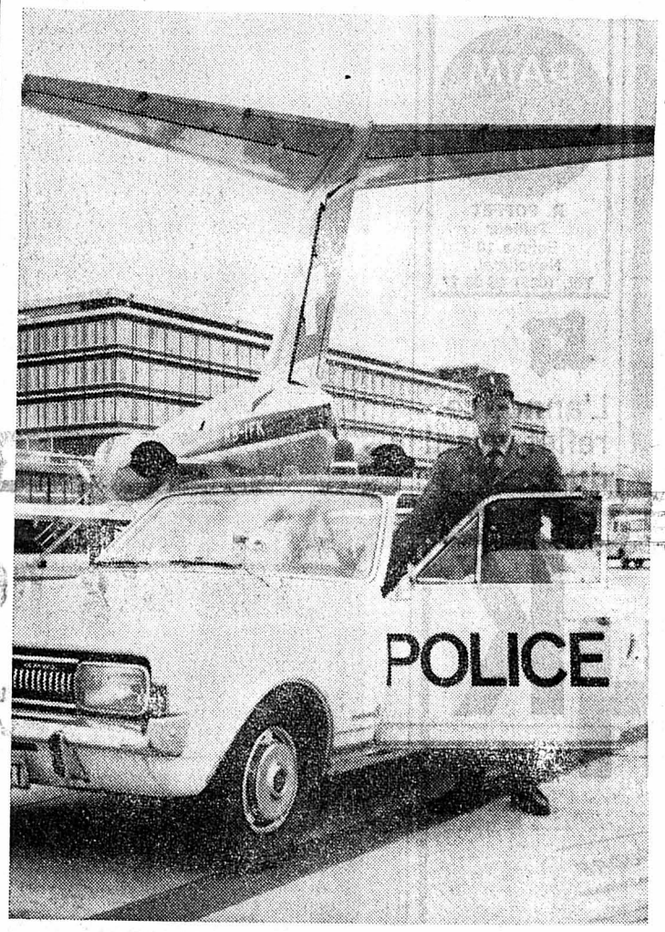

PMT TERTIARIAT SYE

LA GENDARMERIE GENEVOISE

OFFRE EMPLOIS INTÉRESSANTS ET VARIÉS DANS UNE POLICE MODERNE

Veuillez me faire parvenir votre documentation illustrée.

Nom : Prénom :

Adresse :

Lieu :

A découper et à envoyer au

COMMANDANT DE LA GENDAR..
19, bd. Carl-Vogt - 1205 GENEVE

Chez nous personne ne joue les «bonnes à tout faire»!

Adia Interim est une grande entreprise de travail temporaire; son importance garantit de sérieux avantages à ses collaborateurs.

L'éventail des possibilités de travail dont nous disposons est si large que nous pouvons réellement proposer "the right place to the right man".

C'est ce qui nous permet de vous offrir:

- un travail qui correspond exactement à vos désirs et à vos compétences;
- une rémunération intéressante accompagnée de bonnes prestations sociales;
- une activité dans une entreprise sympathique et moderne.

Vos exigences sont élevées mais vos aptitudes y correspondent? Alors faites un essai avec nous.

adia interim

Travail temporaire sur mesure

Lancez-nous simplement un coup de téléphone. Nous cherchons d'urgence:

- Sténo-dactylo
- Secrétaire
- Perfo.-vérif.
- Chauffeur
- Serrurier
- Manœuvre

Mandats à votre gré. Renseignements et inscription gratuits. Aucune commission sur salaire.

NEUCHATEL : rue de l'Hôpital 19, tél. 24 74 14.
LA CHAUX-DE-FONDS, tél. (039) 22 53 51. Autres bureaux en Suisse à : Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Monthey, Aarau, Baden, Bâle, Berne, Heerbrugg, Lucerne, Olten, Saint-Gall, Winterthour, Zoug, Zurich.

Membre de la Fédération Suisse des Entreprises de Travail Temporaire

---

Hôtel du Dauphin, Serrières, cherche

sommelières

Entrée immédiate.
Tél. 25 12 83.

On cherche immédiatement :

sommelier sommelière

Camping Paradis-plage, Colombier. Tél. 41 24 46.

André Blandenier, plâterie-peinture, 2052 Fontainemelon, cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

peintres et manœuvres

Bons salaires.
Tél. 53 25 22.

ELECTRONA

Dans le cadre d'une petite équipe s'occupant de l'entretien de nos installations, nous désirons engager, tout de suite ou pour date à convenir

serrurier

éventuellement

manœuvre qualifié

Nous demandons : une bonne connaissance des travaux de soudure autogène et électrique, de l'intérêt pour des travaux variés, de l'initiative et un bon esprit de collaboration.

Nous offrons : des activités intéressantes dans une entreprise en constant développement, un climat de travail agréable, des avantages sociaux intéressants.

Les candidats intéressés à ce poste peuvent faire parvenir leurs offres, prendre contact par téléphone au (038) 42 15 15, interne 497, ou se présenter auprès de

ELECTRONA

Electrona S.A.
2017 Boudry.

La Société de Banque Suisse

engagerait

correspondanciers

de nationalité suisse et de langue maternelle française ayant de bonnes notions d'anglais pour l'un des services de sa

clientèle privée

(section française ou anglaise). Dans nos départements s'occupant de la clientèle privée, vous entrez en contact par écrit avec des gens du monde entier. Nous attachons la plus grande importance au fait que chaque client soit traité de façon individuelle, ce qui exige de nos correspondanciers d'excellentes connaissances linguistiques.

Nous pourrions vous offrir un bon salaire, un climat de travail sympathique et l'horaire individuel.

Si vous marquez de l'intérêt pour une activité indépendante et diversifiée, alors, n'hésitez pas à adresser votre offre de service à la

1872 1972 1972 1872

Société de Banque Suisse

Service du Personnel

Æschenvorstadt 1, 4002 Bâle
Tél. (061) 23 23 23, interne 2225

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

JURA - JURA - JURA

A QUAND LE CANTON DU JURA ?

La délégation du Conseil exécutif répond (évasivement) à une habitante de Delémont

De notre correspondant :
Les différentes instances qui s'occupent officiellement du problème jurassien ont à faire non seulement à des interventions de groupes, d'associations ou de partis, mais encore parfois à des initiatives privées auxquelles elles ne manquent pas, généralement, de donner une réponse.

C'est ainsi que Mme Gertrude Siegris-Oppliger, tenancière du kiosque Bellevoie à Delémont, vient de recevoir de la délégation du Conseil exécutif pour les affaires jurassiennes une réponse à la lettre qu'elle lui avait adressée le 15 février dernier.

A cette date, en effet, Mme Siegrist avait pris l'initiative d'écrire au gouvernement bernois pour lui demander pourquoi il s'obstinait à refuser la création d'un canton autonome du Jura. Elle expliquait dans sa lettre qu'originaire de Rothenbach, elle était née à Courfaivre et que, bien que Bernoise d'origine et de langue maternelle allemande, elle se sentait Romande et Jurassienne de cœur et de fait.

CONFORME AUX VŒUX...

Après l'avoir remerciée pour sa lettre, la délégation du Conseil exécutif pour les affaires jurassiennes écrit à Mme Siegrist : « ... Vous pouvez être assurée que les autorités cantonales ont à cœur d'apporter au problème jurassien une solution qui soit conforme aux vœux des Jurassiens. Aucun effort ne sera négligé dans ce sens. »

Puis, traitant du problème de la langue, sans lequel il n'y aurait évidemment pas de problème jurassien, comme en convenaient encore dimanche les interlocuteurs de M. Pierre Béguin lors de l'émission « Table ronde » consacrée à l'affaire jurasienne, la délégation du Conseil exécutif écrit : « ... Nous ne croyons cependant pas que les différences de langue doivent nécessairement se traduire par des divergences d'opinion. Les exemples de Fribourg, du Valais et des Grisons prouvent justement que des populations très différentes par la langue et par la culture, peuvent néanmoins vivre côte à côte, dans le cadre d'un même Etat. Un autre exemple, plus proche de nous — celui de Bienne — démontre aussi que Romands et Alémaniques peuvent, s'ils le veulent vraiment, constituer une communauté politique parfaitement viable. Pourquoi ce qui est possible dans le reste de la Suisse ne serait-il pas possible dans le Jura ? »

Cette réponse évasive n'a que très partiellement satisfait Mme Siegrist. Cette dernière, au début de l'année, avait déjà écrit au Conseil fédéral et en avait obtenu une réponse courtoise dans laquelle on lui affirmait que l'exécutif fédéral n'était pas opposé à la création d'un canton du Jura, pour autant qu'il soit créé de manière légale.

Après « Table ouverte »

Précision à propos d'une déclaration de M. Petitpierre

Au cours de l'émission télévisée « Table ouverte » sur le Jura, présidée par M. Pierre Béguin, dimanche à midi, M. Jean Schnetz, qui participait à l'émission, membre dirigeant du mouvement pour l'unité du Jura (3me Force) et directeur du « Démocrate », a indiqué que M. Max Petitpierre, président de la commission confédérée de Bons offices pour le Jura, lui avait déclaré en 1969 que « les modalités du plébiscite » dans le Jura sur la séparation « étaient négociables » et que l'on aurait pu discuter du délai d'établissement dans le Jura fixé à trois mois.

Craignant d'avoir été mal compris, le directeur du « Démocrate », revient lundi sur cette question dans ce journal. Il écrit notamment : « Nous avons rapporté une déclaration que nous a faite un jour M. Max Petitpierre qui nous a dit, en regrettant que le Rassemblement jurassien n'ait jamais voulu répondre à son invitation de venir s'entretenir avec la commission, que tout, dans le cadre de la médiation entreprise, hélas sans succès, était négociable, tout y compris, à l'époque, les modalités du plébiscite. C'est ainsi qu'en 1969, on aurait pu, en particulier, discuter du délai d'établissement requis pour permettre aux habitants du Jura de participer à un plébiscite. (...) La question est de savoir si ce qui était négociable en 1969 l'est encore pratiquement maintenant. »

On sait que le Rassemblement jurassien conteste l'article 8 de l'additif constitutionnel bernois fondé sur l'article 43 de la Constitution fédérale accordant le droit de vote, en matière de plébiscite, aux seuls habitants du Jura y demeurant depuis trois mois au moins.

LOVERESSE

Retrait de permis

Hier à 15 h 30, un camion de l'entreprise Affoltern, de Schupfen, dont le conducteur était pris d'alcool, a quitté la route pour venir s'arrêter dans un champ, entre la ligne de chemin de fer et la route. Les dégâts sont évalués à 1000 francs. Le permis de conduire a été retiré au fautif.

LUGNEZ

Vie paroissiale

(c) Le nombre des membres du conseil de paroisse de Lugnez-Damphreux a été porté de quatre à sept. Ont été nommés : MM. René Jeannin et Jean-Pierre Hurlimann, de Damphreux, et M. Joel Pape, de Lugnez.

PORRENTRUY

Nouvel agent consulaire

(c) M. René Sigrist, président de la Société française de Porrentruy, a été nommé agent consulaire de France à Porrentruy. Il succède à son père, M. Charles Sigrist, qui se retire pour raison d'âge.

SAIGNELÉGIER

Ambulance contre auto

(c) L'ambulance des Franches-Montagnes, qui entrait à Saignelégier, hier après-midi, s'est jetée contre l'arrière d'une voiture qui la précédait et qui ralentissait pour obliquer à gauche. La conductrice de la voiture, Mme Flury, de la Chaux-de-Fonds, a été blessée à un bras. Dégâts : 2500 francs.

CRÉMINES

Procession pour une nouvelle croix

(c) Plus de 150 paroissiens, réunis en procession, ont porté, dimanche après-midi, une croix en chêne de 90 kilos de Crémines à Raimeux, pour la planter devant le chalet Saint-Georges de la paroisse catholique de Moutier. Une même croix avait déjà été plantée il y a une trentaine d'années mais elle s'est écroulée l'année dernière.

JURA - JURA - JURA

Enquêtes dans huit localités du Jura

D'anciennes normaliennes de Delémont ouvrent le dossier « Enfants et télévision »

De notre correspondant :

L'Amicale des anciennes élèves de l'Ecole normale de Delémont vient de sortir son 5me bulletin. Elle y traite un thème, un seul, mais d'importance : « les enfants et la télévision ». Nous nous attarderons en particulier sur trois enquêtes qui constituent, non un document scientifique incontestable, car ceux qui les ont menées ne disposaient que de moyens d'investigation extrêmement modestes, mais une intéressante étude sur l'influence de la télévision dans certains milieux bien déterminés de la gent écolière : dans un petit village campagnard, dans quelques classes primaires du Jura et de Bienne, à l'Ecole normale des institutrices à Delémont.

LA TÉLÉVISION A LA CAMPAGNE

Courchapoix est un village du val Terbi. Il compte 320 habitants et sa population est ouvrière à 60 %, agricole à 40 %. Sur 46 élèves de l'école primaire, trois seulement, et de la même famille, n'ont pas la TV, et sur ces trois, deux vont la regarder chez des voisins. L'enquête porte sur deux semaines. Elle n'est que quantitative, les élèves ont été invités à indiquer chaque matin les émissions qu'ils avaient regardées la veille. L'enquête permet de constater que peu d'élèves sont devant le petit écran moins de quatre heures ou plus de onze heures par semaine, la majorité d'entre eux s'y trouvent entre 4 et 11 heures. Certains grands élèves cependant regardent la télévision jusqu'à 23 h 50 par semaine et beaucoup restent devant l'écran jusqu'à 22 et même 23 heures, surtout le samedi ! Les enfants qui se trouvent dans les maxima sont généralement des frères et sœurs, ce qui tend à prouver, estiment les enquêteurs, qu'il y a des familles où la TV est souveraine et où les parents ont complètement démissionné...

LA TÉLÉVISION DANS LES MILIEUX CITADINS ET SEMI-CITADINS

L'enquête entreprise dans huit localités du Jura (quatre villes — y compris Bienne — et quatre villages) a permis de constater que plus des trois quarts des élèves possèdent la TV à domicile. Le pourcentage est légèrement plus faible dans les villages que dans les villes. L'augmentation du nombre des heures passées devant le petit écran paraît progresser avec l'âge. La plupart des élèves regardent la TV tous les jours. Dans aux sports. Ainsi les élèves regardent les émissions réservées aux adultes. Même en première année, il semble que la préférence va aux films...

Les enfants qui regardent, voire qui préfèrent, les programmes français, sont nombreux.

LA TÉLÉVISION A L'ÉCOLE NORMALE

L'enquête menée à l'Ecole normale de Delémont concernait 140 élèves, âgées de 16 à 19 ans, toutes filles, dont 51 ne disposent pas d'un appareil de TV à la maison, mais ont la possibilité de suivre les émissions chez des connaissances.

Questionnées au sujet de leur première source d'information, cinquante élèves déclarent que c'est le journal et cinquante autres la radio. La télévision n'est la source numéro un que pour treize jeunes filles. Autre constatation : les Normaliennes regardent peu la télévision.

Pour onze d'entre elles, le temps hebdomadaire passé devant le petit écran est inférieur à une heure ; pour 34, il se situe entre une heure et trois heures et pour 35 entre trois heures et cinq heures. Il ne dépasse neuf heures par semaine que pour treize normaliennes. Les raisons : manque d'intérêt pour la TV, mais aussi manque de temps et éloignement de la famille durant la semaine.

l'ordre des préférences, tous les degrés d'âges accordent la priorité aux films, puis aux feuilletons, au Téléjournal et

Les normaliennes voient dans la télévision surtout un moyen d'information, elles donnent la priorité aux émissions d'actualité : téléjournal, « Temps présent ». Viennent ensuite, dans l'ordre de leurs préférences : le feuilleton, l'actualité nationale, le théâtre et le sport.

Priées de faire des remarques éventuelles, les normaliennes regrettent que des émissions de haute valeur culturelle soient projetées trop tard ; elles apprécient entre autres « Temps présent », « Progrès de la médecine » ; elles déplorent la qualité très moyenne, voire la médiocrité des programmes, l'abondance de la publicité, des films policiers et des feuilletons ; elles souhaitent enfin une analyse plus approfondie de certains sujets, une augmentation des émissions culturelles à caractère scientifique, une information qui les sensibilise mieux aux problèmes de la télévision.

Ce « dossier télévision » contient en outre des avis aux éducateurs, des pensées à lire et à méditer, quelques flashes ainsi que des extraits tirés d'ouvrages consacrés à la télévision. Il s'agit donc d'un excellent document de base pour ceux qui veulent étudier ce phénomène qui est, de l'avis d'un des auteurs de l'étude, le plus important de notre siècle par son impact sur les masses.

Ajoutons que, pour déboucher sur du concret, le bulletin de l'amicale propose la création d'un groupe d'enseignants jurassiens qui se préoccuperait des problèmes curciaux que pose la télévision. Ce groupe travaillerait en collaboration étroite avec celui, constitué en 1969, qui se consacre à la promotion du cinéma à l'école.

BÉVI

Objecteur-patriote jurassien condamné à 4 mois de prison

M. Pierre-André Marchand, instituteur à Courcelon, un objecteur-patriote qui avait déposé son barda devant le Tribunal fédéral en mars 1971, et qui avait de surplus refusé de faire un cours de répétition depuis ce moment, a été jugé à Lausanne, à la fin de la semaine dernière, par un tribunal que présidait le grand juge Reymond. L'objecteur-patriote jurassien était défendu par M. Antoine Houlmann de Lajoux, lui-même condamné à plus d'une reprise pour objection par convictions jurassiennes. P.-A. Marchand, qui a déclaré au tribunal sans ambages que, de toutes manières, il ne reprendrait pas ses armes, a été condamné à quatre mois d'emprisonnement sans sursis et à l'exclusion de l'armée.

LES ÉMIBOIS

Septuagénaire renversée par une voiture

(c) Hier à 10 heures, Mme Marc Aubry, 75 ans, des Emibois, qui hésitait à traverser la route à la croisée située au centre du village, s'engagea au moment où un automobiliste qui s'était arrêté pour la laisser passer s'élançait lui aussi, croyant que la vieille dame lui laissait la priorité ! Mme Marc Aubry fut renversée par la voiture. Elle souffre de fractures à une jambe et à un coude. Elle a été transportée à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds.

BIENNE - BIENNE

Au Temple du Pasquart

Excellent concert de la Passion

(sp) C'est à une soirée composée de cantates et d'un concerto de J.-S. Bach que nous avons assisté dimanche soir au temple français du Pasquart à Bienne.

Les animateurs de la vie musicale de ce sanctuaire avaient fait appel, pour ce temps de la Passion, à des artistes chevronnés encadrés par le Chœur du « Printemps musical » de Neuchâtel et de membres de l'excellent orchestre de chambre de la Chaux-de-Fonds. Ils étaient placés sous la direction de Jean-Pierre Luthert. Le programme comportait trois œuvres éclairant de manière diverse cette période de l'année ecclésiastique. C'est tout d'abord la cantate BWM 106, « Gottes zeit ist die aller beste Zeit » (actus tragicus) où s'exprimèrent Lucienne Dalman, alto (Neuchâtel), Charles Jauquier, ténor (Fribourg), René Ducommun, baryton, les chanteurs de l'ensemble vocal « Printemps musical » de Neuchâtel, les musiciens de l'orchestre de chambre de la Chaux-de-Fonds et Bernard Heiniger de Bienne à l'orgue.

On découvrit dans cette œuvre des airs pleins de subtilité et de tendresse figurant tantôt la mort, tantôt l'espérance.

Le groupe instrumental présenta ensuite avec en soliste Pierre-André Ducommun, violon et Roland Perrenoud, hautbois, tous deux jeunes talents prometteurs de la Chaux-de-Fonds, le double concerto en ré mineur de Bach, datant de son séjour à Coethen. Cette œuvre aux riches possibilités solistiques nous a été transmise dans deux versions.

Ecrite pour le dimanche des Rameaux, la cantate BWV 182 mit le point final à cette soirée. L'orchestre est composé d'une flûte traversière, des cordes et du continuo. Elle est particulièrement ample, avec sa sonate instrumentale initiale, un chœur joyeux, les airs confiés tour à tour à la basse, à l'alto et au ténor un choral contrapuntique d'une richesse inouie et un chœur final où la joie dissipe les ombres ouvrant sur la lumière pascale.

Ce concert de la Passion a connu un beau succès. Il y a lieu de féliciter les organisateurs et les acteurs.

Décès subit

Hier, peu après 18 h, alors qu'il s'apprêtait à quitter son bureau, M. Ernest Tanner, âgé de 50 ans, a été frappé dune crise cardiaque. Il est décédé peu après. Homme affable, estimé de chacun, il était chef du personnel de l'arrondissement de Bienne des télégraphes et téléphones.

Cérémonies de clôture

(c) Cette semaine sera marquée par de nombreuses séances de clôture. Mardi, ce sera celles de l'école normale et de l'école de formation féminine. Mercredi auront lieu les distributions des diplômes du Centre suisse de formation professionnelle horlogère pour invalides et de l'école commerciale de Bienne et de Lyss. A cette occasion, l'école normale présentera un programme de danses, de poèmes et une pièce de musique interprétée par les étudiantes ; l'école de formation féminine a fait appel aux conseillères nationales Thilo Frey de Neuchâtel et Hanna Sahlfeld-Singer d'Altstaetten qui traiteront de sujets ayant trait aux femmes. Ces causeries seront agrémentées de productions de chœur de l'orchestre avec leurs solistes. Mercredi, l'école commerciale s'est assurée la participation du « Brass band » de Bienne qui présentera quelques-uns de ses plus beaux morceaux.
mTAR 27 3 72

Deux disparitions

On signale la disparition depuis hier matin de deux jeunes filles âgées de 15 et 16 ans. Il s'agit de Mllese Catherine Nydegger et Dominique Haenni.

Ouvrier grièvement blessé à la tête

Hier à 15 h, l'ambulance municipale a dû se rendre à l'entreprise Lechmann, à Boujean, où M. Giuseppe Fiume venait d'être heurté par une manivelle de transmission. Grièvement blessé à la tête, M. Fiume a été hospitalisé à Beaumont.

Il faut si peu...

Un rayon de soleil filtre à travers les nuages et toute la nature se trouve transformée. De triste et terne, elle devient souriante et l'on peut dire que ce simple rayon de soleil est devenu un rayon d'or. Un bon numéro au prochain tirage de la Loterie romande, le 8 avril, et le bout de papier que vous avez en main peut se changer en un lingot d'or d'une valeur de 100.000 francs. Il faut si peu pour changer la face des choses !

Les bons restaurants
servent les nouvelles portions de beurre Floralp en gobelets pratiques et hygiéniques. Ils s'ouvrent facilement. Plus de contact des mains avec le beurre. Plus de doigts gras.

BEURRE FLORALP

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

Fribourg ne manque ni de soucis ni de projets : Office des chèques, Eurotel, bâtiments scolaires...

De notre correspondant :
Le syndic de Fribourg, M. Lucien Nussbaumer, a présidé hier la conférence de presse de printemps de la capitale fribourgeoise. Le rythme des réalisations, à Fribourg, est accéléré, 1972 devant être une année d'aboutissements et de départs. A l'ordre du jour, plus d'une douzaine de problèmes dont plusieurs (Eurotel, centre des chèques postaux, stand de tir et pourparlers avec la commune de Villars-sur-Glâne) suscitent d'âpres controverses, voire des passions.

D'autre part, M. J.-C. Bardy, conseiller communal, a donné le détail de l'impressionnante activité du service des sports de la ville.

EUROTEL : DÉCISION PROCHE

Fribourg devrait voir construire sur son territoire le premier Eurotel de caractère urbain, les autres réalisations du genre ayant été implantées jusqu'ici dans des stations ou des localités à caractère plus nettement touristique. Le projet a provoqué de très vives discussions. Le bruit a couru que tout était « par terre ».

En fait, tout est encore possible et la décision est proche. Le Conseil communal continue de penser que l'Eurotel est indispensable au développement du tourisme à Fribourg, la ville devant absolument disposer d'un hôtel, au moins, faisant partie d'une chaîne internationale. Il est d'avis que la construction, prévue dans la ville moderne, ne nuira pas aux quartiers anciens.

La polémique qui s'est développée, note M. Nussbaumer, a éveillé l'intérêt d'autres villes suisses de moyenne importance qui s'efforcent d'amener sur leur territoire un Eurotel qu'elles jugent « intéressant ». Pratiquement, deux questions sont en discussion : la forme et la hauteur du bâtiment. Seule une belle architecture sera admise. La délivrance du permis définitif est attendue. Ensuite seulement, sera reprise l'étude d'une salle de spectacles qui pourrait faire partie du complexe. On ne peut, hélas, guère être plus précis à cette heure. Mais des nouvelles sont attendues, incessamment.

OFFICE DES CHÈQUES : UNIQUE POSSIBILITÉ

L'établissement possible à Fribourg du futur office central des chèques postaux, lui aussi, alimente les discussions. Pour sa part, le Conseil communal de Fribourg précise qu'il est parfaitement d'accord avec le Conseil d'Etat lorsqu'il propose aux PTT de construire l'office dans les jardins de l'hôpital des Bourgeois. Aucun autre emplacement n'offrirait des possibilités semblables.

En fait, la cession éventuelle du terrain devra être entérinée par l'assemblée bourgeoisiale. Or, un sondage d'opinion est en cours, auprès de 800 jeunes bourgeois, au sujet de l'affectation de l'hôpital des Bourgeois (en voie de transfert au nouvel hôpital cantonal) et des terrains proches. Les promoteurs de l'enquête ne cachent pas qu'à leur avis, l'implantation de l'office des chèques postaux à cet endroit serait une erreur d'urbanisme. Hier, M. Nussbaumer s'est félicité de voir les jeunes bourgeois s'intéresser de près aux problèmes de leur communauté. Il a précisé d'autre part que les PTT ont chargé un architecte de Bâle, M. Burckhardt, de fournir un avant-projet. On note que cet architecte est celui-là même qui gagna le concours d'aménagement du quartier du Criblet, lui aussi controversé.

Ici encore, la peau de l'ours ne doit être vendue à personne. Mais la décision du conseil d'administration des PTT, en tout cas, sera prise peu après Pâques.

DE L'ANTENNE COLLECTIVE AU GAZ NATUREL

L'antenne collective commencera à fonctionner dans quelques semaines.

Fribourg bénéficie déjà, au Schoenberg, d'une piscine couverte très fréquentée. Une deuxième sera ouverte à Torry, d'ici à quelques mois, à la cité du Levant. Elle servira aux écoles dans les heures creuses. Investissement : près de 2 millions de francs.

Les nouveaux abattoirs devraient être inaugurés en septembre prochain. Différentes possibilités sont encore envisagées pour l'affectation des anciens locaux.

Course contre la montre à l'école secondaire des jeunes filles. Le bâtiment des cours sera prêt pour la rentrée de septembre.

Stand de tir : la commune d'Avry-sur-Matran bloquant illégalement le dossier du projet de Courteney, le Conseil d'Etat sera saisi de l'affaire. L'étude de la solution des « Tschenets », à Barbereche, se poursuit parallèlement.

A la rue des Forgerons (vieille ville), quatre immeubles contingus vont être restaurés et, fait remarquable, considérés comme des HLM.

Les services industriels de Fribourg participent à la société « Gaznat » qui amènera du gaz naturel en Suisse romande. La construction d'un embranchement du gazoduc jusqu'à Fribourg est possible. Un groupe de travail (E.E.F., services industriels, Chambre de commerce et différents services de l'Etat) pousse l'étude.

La construction d'un nouveau bâtiment scolaire à Sainte-Agnès, pour le quartier du Jura, est étudiée : 20 classes, 2 salles de gymnastique. Le Conseil général sera consulté avant ou après les vacances.

Les plans d'aménagement, de circulation, le passage souterrain de la gare feront l'objet d'une conférence de presse spéciale, en avril ou en mai.

Michel GREMAUD

DE TINGUELY À LA PÂTISSERIE...

Ami de feu Jo Siffert, le sculpteur Jean Tinguely désire construire une « machine » en hommage au grand coureur automobile. Le Conseil communal a considéré cette initiative avec faveur. L'œuvre pourrait trouver place sur un plan d'eau, aux Grand-Places ou au jardin de Pérolles. La presse a vu hier la maquette du « monument » qui est intitulé : « Vitesse », maquette animée par un moteur électrique et vrombissante comme un moteur de formule 1. Au centre d'une surface circulaire plate, s'élève une manière de flamme blanche faite de trois filins torsadés qui pivotent sur eux-mêmes à grande vitesse, semblant s'élever...

LES ZAEHRINGERLI....

Une surprise : une « première » en matière de spécialités de confiserie. Des hôtes venus d'une autre cité des Zaehringen, Berthoud, avaient demandé au syndic de Fribourg de leur indiquer une spécialité susceptible d'être emportée. Il n'en existait point, hormis le fameux « gâteau bullois » qui, importé de Gruyère, ne pouvait décemment incarner — si l'on peut dire, pour un gâteau aux noix... — l'excellence de la ville de Fribourg. Mission fut donc donnée à l'Association des confiseurs fribourgeois d'inventer une spécialité qui ne doive rien à personne. Les hommes des douceurs ont rempli leur contrat, puisque les « Zaehringerli » sont nés, dans un emballage évocateur. Pâte secrète, biscuit léger, enrobage de chocolat, ils paraissent parfaitement dignes d'être lointainement connus.

M.G.

Fribourg - Villars : la voie de l'accord

Les négociations qui se déroulent depuis de nombreuses années entre les communes de Fribourg et de Villars-sur-Glâne ont été à plusieurs reprises mises en veilleuse, des obstacles, psychologiques plus que financiers, n'ayant pu être franchis. La situation a évolué favorablement depuis 1968, si bien qu'un accord devrait être acquis dans le délai d'un an. Trois commissions (technique, scolaire, financière) ont été créées et des résultats pratiques déjà atteints, telle l'entente sur les transports en commun. D'autres accords partiels se dessinent, en attendant l'entente générale entre les deux communes voisines dont les intérêts sont souvent convergents. La collaboration, d'ailleurs, s'intensifie avec bien d'autres communes du «Grand-Fribourg ».

Ivre, il fauche le panneau !

(c) Hier matin, vers 0 h 10, une automobile conduite par un habitant de Fribourg âgé de 26 ans, qui circulait sur la RN 12, en direction de son domicile, a fauché le panneau indicateur de sortie, à la jonction de Champdolent (Fribourg sud). Dégâts : 4000 francs. Le 0,8 ‰ était franchi, le permis a été séquestré.

Une galerie d'art s'ouvre à Estavayer

(c) Il y avait foule dimanche en fin d'après-midi à la nouvelle galerie d'art et de peinture Butty à l'occasion de son inauguration et du vernissage de l'exposition Bernard Torche, un peintre staviacois. Aménagée dans une vieille cave de la route Neuve, cette galerie accueillera à l'avenir des artistes fribourgeois suisses et étrangers dans un cadre parfaitement réussi.

Ce fut M. Henri Droux, de Fribourg, qui présentera M. Bernard Torche, évoquant les étapes de la vie artistique de l'exposant, notamment les contacts qu'il entretint avec Henri Matis se. M. Droux se félicita de l'apport culturel d'une telle galerie dans une cité touristique en pleine expansion, affirmant sa certitude devant l'intérêt que lui manifesteront les visiteurs d'Estavayer.

M. Bernard Torche (à droite), en conversation durant le vernissage avec M. et Mme André Bise, député. (Avipress - Périsset)

coop

Discount Portes-Rouges
Discount Serrières

coop

APÉRITIF ARTIROYAL
à base d'artichauts — le litre **Fr. 6.80**

CONCOMBRES CHIRAT
verre 415 cc — **Fr. 1.40** au lieu de Fr. **1.80**

LAIT SOLAIRE NIVEA
le flacon — **Fr. 5.30** au lieu de Fr. **7.50**

SPRAY SOLAIRE NIVEA
la bombe — **Fr. 4.90** au lieu de Fr. **6.90**

HUILE SOLAIRE NIVEA
le flacon — **Fr. 3.30** au lieu de Fr. **4.60**

TAM LO ultra-brun émulsion
le flacon — **Fr. 5.90** au lieu de Fr. **8.40**

BÂLOISE ASSURANCES
Toutes branches

Nous cherchons une

SECRÉTAIRE

Poste avec responsabilités qu'il faut assumer avec initiative et discrétion. Bon salaire, situation stable. Caisse de retraite, semaine de cinq jours. Horaire flexible.

Faire offres, avec curriculum vitae et photographie, à notre siège, av. de la Gare 1, Neuchâtel. Tél. 25 35 44.

HÔTEL DE L'OURS
2105 Travers

cherche

sommelière

pour date
à convenir.

Bons gains.
Tél. (038) 63 16 98.

VOUS

qui savez rédiger de manière indépendante, trouverez une activité de

SECRÉTAIRE

intéressante et variée à notre service d'approvisionnement.

Ce poste demande une bonne formation commerciale et une parfaite dactylographie. Langue maternelle française avec bonnes connaissances d'allemand.

Nous répondrons volontiers et sans engagement de votre part à toutes vos questions concernant cet emploi et les possibilités qu'il vous offre.

AMBIANCE AGRÉABLE -
TRAVAIL PLUS AISÉ !

Suchard — CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel
2003 Neuchâtel
Tél. 038/21 11 55, interne 456

Un LAVE-VAISSELLE de toute grande classe

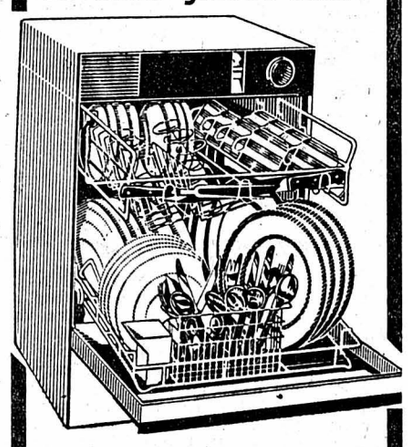

BOSCH 12 couverts standard, 3 niveaux d'aspersion, adoucisseur incorporé, prérinçage et programme universel. Prix conseillé 1548.—
Notre prix **1298.-**

Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager
Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 24 57 77

APPRENTISSAGES

Nous cherchons, pour l'été prochain, 1 jeune garçon finissant sa scolarité comme

apprenti de bureau

Bonne formation assurée par personnel spécialisé.
Se présenter au garage Mario Bardo, Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42.

Bureau fiduciaire de Neuchâtel engagerait

apprenti (e) de bureau

ayant bonne formation scolaire. Excellente formation comptable et commerciale assurée. Entrée mi-août ou autre date à convenir.

S'adresser à

Fiduciaire A. v. NIEDERHAUSERN rue Pourtalès 10, Neuchâtel.

BAUX À LOYER

en vente au bureau du journal

Garage AGIP agence Alfa Romeo Parcs 129, Neuchâtel cherche un

apprenti mécanicien

pour le printemps prochain.
Téléphoner au (038) 24 08 61.

Dem. d'emplois

Dame consciencieuse

cherche n'importe quel travail à domicile (fera apprentissage), bonnes références.
Tél. 31 63 43, Corcelles.

Secrétaire expérimentée

(30 ans), langue maternelle allemande, très bonnes connaissances de français et d'anglais, (sténo dans les trois langues), cherche situation à Neuchâtel. Entrée : 1er juin 1972.
Les intéressés sont priés de bien vouloir adresser offres sous chiffres HJ 761 au bureau du journal.

Deux jeunes filles sortant d'apprentissage (alimentation) cherchent places de

vendeuses

pour le 1er juillet, région de Neuchâtel.
Adresser offres à Mlle M. Kurmann, Langgasse 27, 8400 Winterthour. Tél. (052) 29 74 40.

digitron

Nous cherchons des

MONTEURS-ÉLECTRICIENS

pour l'installation et le montage de nos commandes de stockage automatique
et
pour l'installation en bâtiment dans la région de Bienne.

DIGITRON AG für industrielle Elektronik
2555 Brügg / Biel, Telefon 032 7 86 81

OFFRES D'EMPLOIS

USINE DECKER S. A., Neuchâtel
cherche un

magasinier

pour arrivage, tenue du stock et expédition des articles de FERBLANTERIE.

Adresser offres à : USINE DECKER S. A.
Bellevaux 4, 2000 Neuchâtel 7
Tél. (038) 24 55 44

BLANCHUT & BERTRAND

Conseillers d'entreprise et industriels cherchent, pour entrée immédiate,

INGÉNIEUR

spécialisé dans la machine textile avec expérience des bureaux de méthode ou de construction, de langue maternelle allemande et ayant de très bonnes connaissances de français.

Après une mission dans le sud de l'Allemagne, intégration ultérieure possible dans notre équipe d'ingénieurs-conseils.

Très bonne rémunération.

Faire offres, avec curriculum vitae et photo, à : BLANCHUT & BERTRAND, 2, rue Grenus, 1201 Genève.

AMANN + CIE S.A.
désire engager un

JEUNE HOMME

actif et débrouillard pour exécuter différents petits travaux de bureau et expédition du courrier. Activité variée ne demandant pas de connaissances particulières. Semaine de 5 jours. Occupation à l'année.

Faire offres à la Direction de

AMANN + CIE S.A.
Importation de vins en gros, Neuchâtel.
Tél. 25 67 31.

Maison d'édition cherche quelques

représentants

pour visiter sa clientèle particulière. Gains élevés, possibilités de situation d'avenir.
Tél. (022) 26 25 80.

digitron

Nous cherchons

RADIO-ÉLECTRICIEN QUALIFIÉ

comme

CHEF DE GROUPE

pour le département HF et réparation.

DIGITRON AG für industrielle Elektronik
2555 Brügg / Biel, Telefon 032 7 86 81

Nous cherchons, pour notre département contrôle :

UN CONTRÔLEUR

pour pièces de haute précision, capable d'assumer un travail indépendant avec responsabilités. Il s'agit essentiellement d'un contrôle de mesure.

UNE CONTRÔLEUSE

pour le même secteur, capable de travailler également d'une manière indépendante.

Faire offres à Dickson & Cie - DEKO, 2034 Peseux. Tél. (038) 31 52 52.

VOUS

trouverez une activité agréable en qualité de

perforeuse

à notre service de comptabilité-clients.

Si vous avez de la pratique sur les machines IBM 029 et 059, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Nous vous renseignerons volontiers et sans engagement de votre part sur les possibilités qu'offre cet emploi.

AMBIANCE AGRÉABLE —
TRAVAIL PLUS AISÉ !

Suchard — CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel
2003 Neuchâtel
Tél. 038/21 11 55, interne 456

DUBIED

Machines à tricoter
Machines-outils

cherche pour son **USINE DE COUVET**

des ouvriers spécialisés
tous types de machines

On offre :
— Les avantages et les garanties d'une grande entreprise
— Formation
— Stabilité de l'emploi

Faire offres ou se présenter chez Edouard DUBIED & CIE S.A., usine de Couvet 2108 COUVET. Tél. (038) 63 21 21.

USINE DE COUVET

L'HÔPITAL de MORGES
cherche à s'assurer la collaboration d'une

AIDE-INFIRMIÈRE DE SALLE D'OPÉRATIONS

Entrée en service tout de suite ou à convenir.

Nous offrons :
Salaire correspondant aux capacités, tous les avantages sociaux.

Adresser offres à la direction de l'Hôpital de Morges, 1110 Morges, tél. (021) 71 26 35.

Pour date à convenir,
on demande une

fille de buffet

Libre le soir et tous les dimanches.
Adresser offres à :
Confiserie-tea-room Wodey-Suchard, Neuchâtel.
Tél. 25 10 92.

Employée de bureau

habile sténodactylo est cherchée par étude d'avocat, notariat et gérances de la place, dès le 1er avril ou date à convenir.

Case postale 984, Neuchâtel 1.

Nous cherchons

serveuse (eur)

pour le Pavillon des Falaises.
Saison : début mai - fin septembre. Gain élevé — Cadre agréable — Service non compris.
Prière de téléphoner le matin au (038) 24 58 42.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Pétition du comité pour le maintien de la cavalerie dans notre armée

De notre correspondant de Berne :

L'intention manifestée par le Conseil fédéral de supprimer les escadrons de cavalerie dans le cadre d'une réorganisation de la structure des troupes mécanisées et légères a provoqué de très vives réactions parmi les fidèles partisans du cheval.

Un comité d'initiative contre la suppression de la cavalerie à l'armée s'est constitué sous la présidence de M. Georges Thévoz conseiller national vaudois, en faveur du maintien des dragons à cheval dans notre armée.

Une conférence de presse qui s'est tenue hier matin à Berne, a permis à plusieurs orateurs de défendre avec passion les positions du cheval au sein de notre armée. Pour sa part l'ancien commandant de la div. mont. 2 le colonel divisionnaire Pierre Godet, de Colombier, a fait l'éloge de la cavalerie et démontré son utilité dans le combat moderne du fait de son extrême mobilité.

Les partisans du maintien d'unités de cavalerie au sein de notre armée font ainsi état aussi bien de l'efficacité des dragons à cheval dans les terrains difficiles que du facteur psychologique afin de s'opposer à la disparition des combattants à cheval.

LA QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES

C'est la querelle des anciens et des modernes, mais souligne le div. Godet, il ne faut pas se gargariser de slogans et réfléchir plutôt à ce dont nous avons exactement besoin. Le cheval apparaît dès lors comme un complément utile d'intervention là où les routes sont détruites, le terrain accidenté ou la neige abondante.

De nombreux pays ont d'ailleurs conservé des escadrons de cavalerie. Même la Suède technocrate et moderniste, qui a renoncé aux unités à cheval combattantes en temps de paix continue d'acheter des chevaux pour son armée et les place chez les paysans dans l'éventualité où elle en aurait besoin pour la défense du pays.

Le colonel Meier président de l'Association suisse des sociétés de cavalerie a d'ailleurs relevé pour sa part, que les possibilités de protection accordées au cheval ne sont pas négligeables. Les essais ont même été faits d'adaptation de masques à gaz.

APPUI DE M. SCHWARZENBACH

Appuyant le mouvement également M. James Schwarzenbach conseiller national, a souligné que le problème de la cavalerie ne présente pas seulement un aspect militaire proprement dit mais également une grande importance politique puisqu'elle symbolise à un très haut degré le patriotisme et l'union du peuple et de l'armée.

Les partisans fidèles de la cavalerie soulignent d'ailleurs que, lors des attaques précédentes contre la cavalerie on mettait en doute et on contestait son utilité militaire. Cependant, ajoutent-ils, « on a compris que nos grenadiers à cheval sont de valeur égale à des unités d'infanterie de par leur armement et leurs performances. Ils leur sont même supérieurs dans de nombreux cas et sur des distances moyennes grâce à leur extrême mobilité et leur indépendance.

On sait aussi aujourd'hui et cela par la conception même de notre défense nationale que le combat ne se déroulera pas seulement sur le Plateau qui est praticable pour les chars, mais aussi dans les régions marginales qui sont aussi habitées, mais boisées et ont un relief tourmenté. Et là les organisations de ravitaillement d'un adversaire, toujours sensibles, peuvent être combattues efficacement.

Etant donné que le reproche d'une efficacité militaire insuffisante ne tient plus debout, on s'est tourné vers un autre argument : le manque de personnel. Le DMF a obtenu en son temps, des Chambres fédérales la création de forces blindées supplémentaires, tout en évitant de parler des effectifs nécessaires en hommes. Après quelques années on s'est enfin rendu compte qu'il fallait aussi des hommes à mettre sur les véhicules, mais on ne savait pas où les prendre. C'est pourquoi il faudrait aujourd'hui sacrifier la cavalerie... »

NE PAS BRADER L'ESPRIT DE CORPS DES DRAGONS...

Les partisans de la cavalerie estiment que le recrutement de personnel pour les nouvelles formations blindées peut être fait d'une autre manière — il ne faut pas brader l'esprit de corps de la cavalerie sans nécessité absolue. Le cheval d'armée joue un rôle dans l'agriculture et représente l'armature du sport hippique en Suisse. Il est donc indispensable de le maintenir pour des raisons tant militaires, qu'économiques et éthiques.

Dans sa pétition, signée par de nombreuses personnalités du pays, le comité, contre le projet fédéral invite l'assemblée fédérale à :

- **refuser toute mesure ayant pour conséquence une diminution de l'effectif chevalin**
- **maintenir les dix-huit escadrons de cavalerie.**

Bien que les incidences économiques et sociales de la mesure proposée de converstion des unités de dragons en compagnies de grenadiers de chars ne soient pas du ressort de l'armée, les Chambres devront effectivement en tenir compte dans leur décision. L'élevage du cheval en Suisse repose en grande partie sur les besoins de l'armée.

Cas échéant un plan devrait être étudié en vue d'une solution de sauvergarde de ces intérêts économiques. Le rôle que joue encore le cheval dans l'agriculture doit également être analysé en fonction des besoins de nombreux paysans.

La décision procédera ainsi d'une synthèse complexe entre les conceptions des stratèges de notre défense nationale militaire et la perspective plus large de notre défense totale dans laquelle le peuple et l'armée forment plus que jamais un tout indissoluble qu'il faut se garder de fissurer en sacrifiant trop largement les traditions helvétiques aux conceptions unitaires.

Il y a là des raisons que la raison ne connaît pas comme le rappela, pour sa part, le colonel div. Pierre Godet.

J.-P. G.

Une jeune skieuse allemande s'égare et se tue en Valais

(c) En vacances en Valais, une jeune Allemande de 11 ans, Mlle Daniela Drost, dont les parents habitent Dortmund était montée dimanche sur les hauts de Zermatt pour s'adonner au ski. Amère surprise dimanche soir lorsqu'on ne la vit point reparaître.

Durant des heures on la chercha en vain dans la montagne.

Lundi, une colonne de secours s'engagea dans le secteur où la jeune écolière avait skié. On retrouva ses traces. Bientôt on arriva au pied d'une paroi de rochers haute d'une quinzaine de mètres où la malheureuse gisait sans vie. Elle s'était égarée et était sortie des pistes balisées puis avait basculé dans le précipice. Elle fut tuée sur le coup.

Sa dépouille a été ramenée lundi dans la station.

L'accident s'est produit dans la région du Blauersee. Notons que les parents de l'enfant sont à Zermatt.

La commission des tours de refroidissement donne le feu vert au projet de Kaiseraugst

BERNE, (ATS). — Dans sa séance du 23 mars, la commission des tours de refroidissement a conclu à l'unanimité qu'il n'y avait pas de raisons, relevant de la protection de l'environnement, qui s'opposent à la construction de tours pour le refroidissement de la centrale nucléaire projetée à Kaiseraugst, révèle un communiqué du département fédéral des transports et communications et de l'énergie.

ANALYSES POUSSÉES

Un jugement favorable, en ce qui concerne les aspects protection des sites, protection contre le bruit et protection des eaux avait déjà été exprimé dans la séance précédente. Depuis lors, un groupe de travail placé sous la direction de M. A. Junod, chef du service de la protection de l'air de l'Institut suisse de météorologie, a évalué quantitativement les influences météorologiques de ces tours, à l'aide de calculs théoriques et de mesures à l'endroit prévu.

Ce groupe de travail a remis à la commission deux rapports très complets, l'un traitant de manière générale des questions météorologiques concernant l'environnement, l'autre étant consacré plus particulièrement au cas des tours de Kaiseraugst. Selon les spécialistes présents, ces analyses des effets météorologiques des tours ont été plus poussées que tout ce qui a été entrepris dans ce domaine à l'étranger.

Les résultats de ces évaluations et les observations récoltées auprès de plusieurs centaines de tours en exploitation à l'étranger montrent que pour des tours bien conçues, l'influence météorologique se limite au voisinage immédiat, et que même là, les effets restent très faibles. Après avoir pris connaissance des rapports cités, la commission a entendu un exposé de M. Junod sur les résultats des travaux susmentionnés une déclaration du professeur Traupel de l'EPFZ sur le niveau scientifique de ces travaux.

D'autre part, le professeur E. Grandjean de l'EPFZ s'est prononcé au sujet d'effets éventuels des tours de refroidissement sur la santé et M. H. Turner, de l'Institut fédéral de recherche forestières, en a fait de même en ce qui concerne la végétation. Toutes ces expertises ont convaincu la commission que les effets météorologiques des tours de refroidissement étaient trop faibles pour porter à conséquence.

Une information approfondie du public sur les résultats des travaux accomplis sous le patronage de la commission est prévue.

STATISTIQUE DU BUREAU FÉDÉRAL D'ENQUÊTE

Moins d'accidents d'avions en 1971

BERNE (ATS). — Le bureau d'enquête sur les accidents d'aéronefs du département fédéral des transports et communications et de l'énergie s'est occupé l'année dernière de 60 accidents d'avion (72 l'année précédente) tant en Suisse qu'à l'étranger. Ils ont fait 74 victimes (81) et 26 blessés (34).

Le 18 janvier un appareil de la Balkan-Bulgarian-Airlines, de type Ilyouchine 18, s'est écrasé peu avant son atterrissage sur l'aéroport de Zurich. On devait retirer de la carasse 45 victimes, 7 membres d'équipage et 38 passagers. Le commandant et un jeune passager ont été sauvés. L'enquête préliminaire immédiatement commencée par la nouvelle section des accidents importants s'est poursuivie avec une délégation bulgare. A la fin de l'année, trois représentants du bureau d'enquête ont eu l'occasion de se familiariser avec les procédés d'atterrissage en usage dans la compagnie bulgare. Bien que l'enquête préliminaire ne soit pas encore terminée, on peut toutefois conclure que le commandant n'a pas tenu compte des conditions atmosphériques qui se détérioraient rapidement pendant la phase terminale de l'approche aux instruments.

La statistique des accidents d'aéronefs porte sur 15 (14) accidents d'appareils suisses à l'étranger, qui ont coûté la vie à 4 (5) personnes et ont fait 5 (10) blessés au total. Ces accidents se sont produits en France (3), en Allemagne (3), en Autriche (3), en Italie (2), en Grèce (1), au Groenland (1), au Surinam (1) et au Portugal (1).

En Suisse, on a dénombré 38 (51) accidents d'avions suisses qui ont fait 17 (65) morts et 19 (21) blessés, et 7 (7) accidents d'appareils étrangers qui ont fait 53 (11) morts et 2 (3) blessés.

Ces accidents se répartissent comme suit selon les différentes catégories : avions privés et de tourisme (33), vol à voile 14, trafic commercial privé 4, trafic de ligne 2, aérostats 3 et hélicoptère 4.

Délai référendaire pour des lois et arrêtés fédéraux

BERNE, (ATS), — Cinq lois fédérales et un arrêté fédéral qui ont été approuvés par les Chambres au cours de la session de printemps sont soumis au référendum facultatif jusqu'au 22 juin prochain. Il s'agit de la modification de la loi fédérale sur les indemnités des parlementaires, qui porte de 13.000 à 26.000 francs environ le montant annuel dû aux membres des deux Conseils, de la revision de la loi sur les rapports entre les deux Conseils, qui prévoit la publication intégrale des débats dans le bulletin officiel, la loi fédérale encourageant la gymnastique et le sport, la revision de la loi fédérale sur la circulation routière (dimensions et poids des véhicules lourds), la modification de la loi sur la formation professionnelle (contributions pour les constructions) et enfin l'arrêté fédéral sur l'accord avec l'Autriche concernant le tracé et l'abornement de la frontière.

Quant à l'arrêté fédéral sur les mesures urgentes dans le domaine de l'aménagement du territoire, il enre en vigueur immédiatement, sous réserve du référendum facultatif, et arrivera à échéance à la fin de 1975. Enfin, l'arrêté fédéral sur le financement des routes nationales, applicable depuis le 15 décembre, est aussi soumis au référendum facultatif.

« Pigeons empoisonnés » : Berne donne des assurances

BERNE (ATS). — Selon l'ordonnance sur le commerce des matières auxiliaires de l'agriculture, tous les produits pour la protection des plantes, les herbicides et les engrais doivent être analysés et contrôlés, et leur mise en vente autorisée par les stations fédérales de recherche agronomique. Sur la base des expériences faites et des connaissances acquises, on peut affirmer que les prescriptions actuelles suffisent à assurer une protection efficace de la santé, de l'environnement et de l'équilibre biologique. C'est ce qu'a déclaré jeudi le Conseil fédéral en réponse à une petite question urgente du conseiller national Butty (PDC-Fribourg) qui, à propos d'intoxications constatées à la suite de la consommation de pigeons ramiers ayant vraisemblablement absorbé des semences contenant des doses élevées de produits mercuriels, avait demandé au gouvernement, le 28 février dernier, quelles sont la nature et l'efficacité du contrôle exercé sur les matières auxiliaires de l'agriculture.

Les entretiens du secrétaire général de la CNUCED à Berne

BERNE, (ATS). — A l'occasion de la visite qu'il a faite à Berne, samedi, le secrétaire général de la CNUCED, (Agence mondiale pour la coopération et le développement). M. Manuel Perez-Guerrero, accompagné du secrétaire général-adjoint, M. Stein Rossen, a été reçu par le conseiller fédéral Ernst Brugger, chef du département fédéral de l'économie publique et par le direcreur de la division du commerce, l'ambassadeur Paul, R. Jolles, annonce un communiqué.

Un entretien avec les représentants des services compétents de l'administration fédérale a été consacré à un échange de vues sur les principaux problèmes de la coopération enre les pays en développement et les pays industrialisés qui seront traités lors de la troisième conférence mondiale sur le commerce et le développement (CNUCED du 13 avril au 19 mai 1972 à Santiago du Chili.

La discussion a notamment porté sur les problèmes de l'écoulement des matières premières en provenance des pays en voie de développement, de l'aide financière à ces mêmes pays, de l'assistance aux pays les moins développés et du réaménagement institutionnel de la CNUCED.

Du côté suisse, on a souligné que la Confédération est disposée à favoriser l'élaboration, sur une base internationale aussi large que possible, de solutions constructives, en vue du développement social et économique du Tiers monde.

La Suisse au sixième rang des importateurs de vins de Champagne

BERNE, (ATS) — La Suisse occupe la sixième place parmi les nombreux pays qui importent du vin de Champagne. Selon une statistique officielle, elle en a importé en 1971 1'559'815 bouteilles pour une valeur de 22'865'351 francs français. Les cinq premières places sont occupées dans l'ordre (France évidemment exclue) par la Grande-Bretagne, l'Italie, la Belgique, les Etats-Unis et la république fédérale allemande.

SUISSE ALÉMANIQUE

Vol de drogues à Lucerne

(c) Au cours de la nuit de samedi à dimanche, des inconnus se sont introduits dans une pharmacie lucernoise. Ils ont dérobé de la morphine, de la cocaïne et d'autres produits semblables. Selon la police cantonale de Lucerne, le prix d'achat de ces produits s'élèverait à 250 francs, alors qu'un inspecteur de la police municipale parlait de plusieurs milliers de francs.

Les inconnus ne se sont pas introduits par la porte principale de la pharmacie donnant sur l'Alpenstrasse, mais par une porte de service, débouchant sur un corridor. Après avoir fracturé la porte d'entrée, ils ont fouillé tiroirs et armoires, avant d'en arriver à l'armoire des poisons, qui avait été fermée à clé, comme le veut la loi. Ils ont fait main basse sur des drogues fortes. Il semble indiscutablement s'agir de spécialistes, qui connaissent leur métier, car ils ont laissé de côté, d'autres médicaments, pour se concentrer sur les produits mentionnés ci-dessus.

Selon la police lucernoise il pourrait bien s'agir de membres d'une bande spécialisée. « Nous supposons que ces voleurs ne sont pas des Lucernois, mais qu'ils viennent du dehors », devait ajouter un détective de la police lucernoise. Il pourrait finalement s'agir de revendeurs spécialisés, ce qui rend l'enquête encore plus difficile, car elle devra être conduite sur le plan suisse, et non pas sur le plan régional. Il se pourrait en effet que les produits dérobés fassent leur apparition quelque part en Suisse. Craignant un cas de récidive, la police lucernoise a immédiatement alerté tous les pharmaciens de la ville, afin que des mesures, tenues secrètes, soient prises.

Le véhicule roulait à 100 km/h

Un chevreuil « traverse » une voiture

LENGNAU (AG) (ATS). — Non loin de Lengnau (AG) une collision peu banale s'est produite en fin de semaine. Une voiture roulait à près de 100 km à l'heure quand un chevreuil s'est soudain élancé sur la chaussée. Heurté de plein fouet par le véhicule, l'animal a passé par le pare-brise pour ressortir par la vitre arrière. A part la mort du chevreuil, on déplore deux blessés, le chauffeur ayant perdu la maîtrise de son vehicule qui a quitté la route.

VAUD

Formation professionnelle des travailleurs italiens

LAUSANNE (ATS). — Sur la base de l'accord du 10 août 1964 entre la Suisse et l'Italie, le canton de Vaud a pris l'initiative de créer l'an dernier une commission mixte pour développer la formation professionnelle des travailleurs italiens en Suisse. Cette commission est composée de représentants de l'Etat de Vaud, du consulat général d'Italie à Lausanne et de l'économie vaudoise.

Jusqu'ici, l'activité de cette commission s'est développée dans le cadre des écoles professionnelles officielles. Elle vise à permettre aux ressortissants italiens de faire un apprentissage normal ou tardif (article 30 de la loi fédérale sur la formation professionnelle) ou de suivre des cours de formation et de perfectionnement professionnels.

En 1971, 462 participants ont suivi les cours d'apprentissage officiel, 111 des cours en vue de l'examen d'apprentissage tardif, et 491 des cours de formation et de perfectionnement. Ces derniers cours portaient sur l'ajustage, la mécanique et l'électricité autos, la mécanique générale, les schémas électriques, la soudure électrique, la soudure oxyacetylénique et le tournage. A cela s'ajoutent des cours de conduite de grues et de machines de chantier, de menuiserie, voire de couture et de français.

Le financement de ces cours est couvert par des subventions fédérales et cantonales, des contributions de communes ou d'associations professionnelles.

Nouveau secrétaire général au Mouvement populaire des familles

LAUSANNE (ATS). — Le Mouvement populaire suisse des familles (MPF) a désigné en qualité de nouveau secrétaire général M. Antoine Queloz, jusqu'ici secrétaire responsable des fédérations du Jura et de Neuchâtel. Il succède à M. Jean Queloz, appelé récemment au poste de président central du MPF.

Le stand de tir d'Yvorne détruit par le feu

AIGLE (ATS). — Un incendie a complètement détruit dimanche le stand de tir d'Yvorne. Un important matériel est resté dans les flammes, de même que de l'équipement appartenant à la société de football de la localité. Une enquête devra établir la cause de ce sinistre.

Les 75 ans de Gustave Roud

MEZIÈRES (VD) (ATS). — L'association des écrivains vaudois et de nombreux amis de Gustave Roud ont fêté samedi le 75me anniversaire du grand poète de la terre vaudoise, domicilié à Carrouge-le-Jorat. Pierre et Mousse Boulanger ont lu des fragments de l'œuvre de Gustave Roud, puis Mme Simone Cuendet, présidente de l'association, a remis un souvenir à l'écrivain.

VALAIS

Trois frères et sœurs à l'hôpital

(c) Dans la soirée de dimanche un grave accident s'est produit sur la route de montagne reliant Saas-Fee à Stalden. Une auto pilotée par M. Walter Montanai, 1952, de Salquenen, a quitté brusquement la chaussée pour aller s'écraser contre un pylône.

Les trois occupants ont été grièvement blessés soit M. Montanai, sa sœur Anelise et son frère André. Tous trois ont été transportés à l'hôpital de Viège. La voiture est démolie.

Révélations d'un médecin après le drame du Hardturm zuricois

(c) L'accident du Hardturm zuricois, qui a coûté la vie à un spectateur, assistant à la rencontre de championnat Zurich-Grasshoppers, préoccupe les autorités et le public zuricois. Rappelons qu'un mât s'était écrasé sur des spectateurs, qui avaient pris place sur les gradins. M. Jakob Fischer, âgé de 63 ans, a trouvé la mort alors que quatre autres personnes, dont un écolier âgé de 13 ans, étaient blessés et transportés à l'hôpital cantonal de Lucerne.

Un médecin zuricois a fait une révélation importante à un confrère zuricois, précisant que le malheureux spectateur ne serait pas mort, si les personnes, qui se trouvaient près de lui n'avaient pas perdu la tête et ne l'avaient pas couché sur le dos. « Le malheureux est mort étouffé par son propre sang », devait conclure le praticien. Ce que chacun peut apprendre en participant à des cours organisés par les samaritains, la Croix-Rouge ou la Société suisse de sauvetage, semble avoir été ignoré par les spectateurs, qui ont omis de coucher le blessé sur le côté. L'enquête suit son cours et il semble de plus en plus qu'un coup de vent ait provoqué l'incident. Reste encore à prouver si le mât en question était pourri. La Hardturm SA a annoncé qu'elle était assurée.

Roveredo : élections municipales

ROVEREDO (ATS). — Les électeurs de Roveredo (GR) ont élu dimanche leur conseil municipal. Le parti progressiste a conservé deux sièges, dont le poste de maire, le parti chrétien-social a eu un élu, perdant un siège qui est allé au parti libéral-radical non représenté jusqu'ici. Les socialistes ont remporté le 5me siège.

Zurich : adoption d'une nouvelle loi électorale

ZURICH, (ATS), — Le Grand conseil zuricois a adopté lundi matin en première lecture une loi qui, grâce à une série de mesures administratives et techniques, va permettre l'introduction d'un nouveau système de vote et d'élection dans le canton. La loi actuelle est modifiée dans plusieurs de ses dispositions. Cette modification de loi n'était pas nécessaire du fait seulement de l'égalité politique de la femme, mais elle résultait d'une adaptation du texte légal à la nouvelle constitution.

GENÈVE

Des appareils automatiques vont « prendre » en flagrant délit... les « grilleurs » de feux rouges !

De notre correspondant :

Bon an mal an on enregistre à Genève environ une infraction par jour (constatée de « visu » et dûment amendée) de passage outre aux feux rouges.

Mais il va sans dire que pour un fautif pris sur le fait il y en a des dizaines qui ont le bonheur de pouvoir s'éclipser sans dommages.

D'ailleurs, sur l'espace d'une année, ce sont près de trois cents accidents qui ont été provoqués par ce manquement à la plus élémentaire règle de la circulation.

Il y avait donc lieu de sévir... et puisque la peur de l'uniforme ne suffit pas à enseigner la sagesse, on procédera autrement.

COMME A ZURICH

Comme à Zurich (où ce système fonctionne déjà) on installera des « mouchards » couplés avec les appareils de signalisation lumineuse.

Un ingénieur de la circulation est d'ailleurs en train de les mettre au point. Il s'agit d'une caméra photographique qui s'enclenchera automatiquement dès qu'un conducteur méprise le feu rouge et fournira l'image du contrevenant, au milieu de la chaussée, en flagrant délit en quelques sorte.

Et comme le numéro des plaques apparaîtra nettement sur le témoignage ainsi fourni, il n'y aura pas place pour la contestation.

Le procédé n'est évidemment pas rès sympathique. Il rappelle celui des voitures de police « banalisées » sur les routes de France, mais enfin si la sécurité publique en dépend, on aurait tort de s'indigner.

D'autant plus que l'expérience faite à Zurich démontre que cette formule a rendu tout à coup les utomobilistes beaucoup plus respectueux du code...

Genève : le projet d'autoroute de contournement va être réexaminé

GENÈVE (ATS). — Le département genevois des travaux publics a publié lundi un communiqué annonçant que le projet d'autoroute de contournement de Genève sur le territoire du canton allait être réexaminé et envisagé avec « des caractéristiques géométriques plus réduites », à la suite de l'annonce de l'avancement du délai prévu pour la construction d'une autoroute française au pied du Salève. Ce tracé a été décidé dans le cadre de la liaison tunnel du Mont-Blanc-Mâcon, pour lequel on a finalement préféré passer par Annemasse et longer le canton de Genève plutôt que de passer plus au sud, par Annecy.

Le communiqué précise que « le secteur Thônex - Plan-les-Ouates du contournement de Genève, qui devait, en l'absence d'une autoroute française, écouler pendant un certain temps un trafic de transit, se trouverait ainsi déchargé d'une partie de cette fonction. Il n'en reste pas moins un élément essentiel pour résoudre les problèmes de liaison entre la Suisse et la France (rappelons que l'autoroute du Mont-Blanc entrera en service en 1973), ainsi que pour améliorer considérablement les liaisons de quartier à quartier.

Toutefois, cela nous permet d'envisager pour le tronçon considéré de cette artère de contournement des caractéristiques géométriques plus réduites, dont l'étude est actuellement en cours, ceci avec l'accord formel du service fédéral des routes et des digues ».

Loterie à numéros : deux gagnants au premier rang

Liste des gagnants du tirage du 25 mars 1972 :

2 gagnants avec 6 numéros : 209.629 fr. 50 ;

231 gagnants avec 5 numéros : 1814 fr. 95 ;

11.907 gagnants avec 4 numéros : 35 fr. 20 ;

193.973 gagnants avec 3 numéros : 2 fr. 15.

Entre Yverdon et Grandson face au Grand Garage AMAG

Rapid organise

EXPOSITION - DÉMONSTRATION

1. Appareils de jardin « GUTBROD »
2. Entretien des gazons - RAPID-GUTBROD
3. Microtracteurs GUTBROD
4. Appareils pour l'entretien des parcs, etc.

L'exposition sera ouverte gratuitement au public et sans interruption du jeudi 30 mars, de 8 à 18 heures jusqu'au lundi 3 avril à 18 heures.

Notre programme intéressera aussi bien les communes que les particuliers.

Demandez-nous une démonstration sur place.

RAPID MACHINES ET VÉHICULES S.A.
8953 Dietikon, tél. (01) 88 68 81.

COUPE HARDY Nombreux personnel Service impeccable

FRANÇOIS coiffeur de Paris
Neuchâtel
2. rue Saint-Maurice, tél. 25 18 73

NETTOYAGE A SEC **vitasec**
bon marché
mais bien fait !
Flandres 1 / Battieux 3

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **35 c.** le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

Divers

ETUDIANT français, partant pour Amsterdam, le 29 ou le 30 mars, cherche voiture. Tél. 31 24 30.

JE DEBARRASSE caves et greniers. Téléphone 25 03 46, dès 19 heures.

Demandes à acheter

ENTOURAGE DE LIT, fauteuils, armoire, petit meuble. Tél. 24 42 98, midi ou soir.

CUISINIERE ELECTRIQUE 4 plaques, occasion, Neuchâtel. Tél. 24 59 69.

Demandes à louer

URGENT. 2 pièces, ou studio non meublés, centre ville, est, Hauterive ou Auvernier, tout de suite. Tél. 33 23 23.

JEUNE HOMME CHERCHE STUDIO meublé ou non, en ville. Tél. 24 35 96.

CHAMBRE A 2 LITS OU STUDIO pour deux étudiants droguistes, dès le 17 avril. Téléphone 25 57 32.

APPARTEMENT MEUBLE, 2 pièces, à Neuchâtel, pour début mai, demandé par deux jeunes filles. Tél. 33 45 51, heures des repas.

JEUNE COUPLE OFFRE 200 FR. de récompense à qui procurera un appartement, 2-3 pièces, avec confort, à Neuchâtel-est, pour avril-mai. Tél. 25 77 20.

COMPTABLE CHERCHE APPARTEMENT de 3 ou 3 ½ pièces, avec confort, éventuellement mi-confort, balcon, vue, pour le mois de juillet ou à convenir, à Neuchâtel, ou aux environs. Adresser offres écrites à HM 787 au bureau du journal.

Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE est demandée, quelques heures par semaine, à Colombier. Téléphone 41 21 90.

QUELLE DAME GARDERAIT ENFANTS de 4 et 5 ans à la journée ? Région Poudrières, Chasselas, Vauseyon. Téléphone 24 16 90.

Demandes d'emplois

CHAUFFEUR-MAGASINIER, libre tout de suite. Adresser offres écrites à 283-314 au bureau du journal.

GYMNASIEN DONNERAIT DES LEÇONS d'allemand à écoliers. Tél. 41 21 90.

JEUNE FILLE CHERCHE OCCUPATION dans bureau ou fabrique, du 4 au 15 avril. Téléphone 41 21 90.

JEUNE FEMME cherche travail à domicile (horlogerie ou bureau). Adresser offres écrites à DI 783 au bureau du journal.

JEUNE SECRETAIRE, de langue maternelle allemande, ayant une année de pratique en Suisse romande et une année en Angleterre, cherche place à Neuchâtel pour correspondance en allemand, français et anglais. Entrée : 1er mai ou à convenir. Adresser offres écrites à EJ 784 au bureau du journal.

EMPLOYEE DE BUREAU, Suissesse allemande, travaillant depuis deux ans à Neuchâtel, cherche travail varié et intéressant. Adresser offres écrites à FK 785 au bureau du journal.

DESSINATEUR-ARCHITECTE expérimenté cherche travail à domicile. Adresser offres écrites à IN 788 au bureau du journal.

PEINTURES, PAPIERS PEINTS. Tous travaux sont exécutés par peintre de métier. Téléphone (038) 24 10 46.

Perdus - Trouvés

PERDU CHAT GRIS CENDRE, depuis le 15 mars, région Cortaillod. Récompense. Tél. 42 13 86.

A vendre

AVEC RABAIS, 4 pneus Michelin neufs pour Fiat 850 + 2 tapis gratuits. Tél. 31 28 92, après 18 heures.

RAVISSANTE ROBE DE MARIEE, avec manteau-capuchon transparent, taille No 38. Tél. 25 53 93.

MAGNIFIQUE ROBE DE MARIEE avec capuchon, taille 38, prix à discuter. Frédy Grosclaude, Les Planches 23, 2016 Cortaillod, à partir de 19 heures.

BUFFET DE SERVICE moderne, 2 m 10, comprenant : 2 portes, 4 tiroirs et bar, état neuf, 500 fr. Tél (038) 47 16 82.

TELEVISION PHILIPS 4 normes, avec agrandisseur. Tél. 33 37 15, aux heures des repas.

PAROI VITREE avec porte dimensions environ 3 m 90 de longueur, 3m de hauteur, bas prix. Tél. (038) 41 26 26.

A ENLEVER, AU PLUS OFFRANT : machine à laver semi-automatique ; couleuse ; vieux banc de menuisier avec armoire à outils, et divers petits buffets de cave. Tél. (038) 41 22 37.

6 PIQUETS METALLIQUES, hauteur 2 m, diamètre 5 cm ; barre à tapis, socles béton, à enlever. Tél. (038) 41 26 26.

COSTUME BLANC, peu porté, pour dame, taille 40, 350 fr. ; blouse rose, taille 38, 30 fr., 1 paire de chaussures blanches à talons pointure 38, 30 fr. ; 2 paires de chaussures de football, pointure 45, 40 fr. la paire. Téléphone (038) 33 43 74, entre 8 h et 12 heures, et dès 17 heures.

4 JANTES MINI AUSTIN ; 1 paire de skis Attenhofer, 1 cassette Philips ; 1 pick-up ; 1 amplificateur ; 2 haut-parleurs (Biennophone 10.45 tours). Tél. 24 73 79, de 12 à 13 heures.

PERROQUET AMAZONE, joues or, avec 2 cages ; maquette Lego. Tél. 31 63 90.

APPAREIL DE PHOTO Reflex Kowa avec téléobjectif, 200 mm, prix à discuter. Téléphone 33 50 10, de 12 à 18 heures.

A louer

ROSAS, COSTA-BRAVA, villa libre jusqu'au 20 juillet et dès le 19 août. Appartement, cinq personnes, libre jusqu'au 9 juillet. Tél. 67 11 23.

STUDIO MEUBLE avec garage. Tél. 31 45 01.

CHAMBRE INDEPENDANTE, meublée, + éventuellement garage, pour le 1er avril. Tél. 47 12 29.

ECHANGE. Bienne, beau logement 3 ½ pièces, centre ville, tranquille, ensoleillé, contre 3 chambres, à Auvernier-Boudry. Libre le 1er mai ou date à convenir. Téléphone (032) 6 50 93 dès 13 heures.

BELLE CHAMBRE à étudiant, Beaux-Arts 24, 2me étage.

CHAMBRE INDEPENDANTE, meublée, cabinet de toilette avec douche et W.-C., libre le 1er avril. Tél. 25 03 55, dès 13 heures.

STUDIO MEUBLE, dans le haut d'Hauterive, libre dès le 1er avril. Tél. 33 20 34.

A LIGNIERES, logements en transformation, avec confort, dont 1 de 5 pièces et l'autre de 3 pièces. Pour début mai. Téléphone (038) 51 28 06.

UNTERSEEN-INTERLAKEN, chalet : 7 chambres meublées, 2 cuisines, bain, douches, jardin. Belle situation libre avril, mai, juin. Mme Stotzer, Hohmuedig 16. Téléphone (036) 22 18 97.

CHAMBRE TOUT CONFORT à demoiselle. Tél. 24 34 40.

AU VAL-DE-RUZ, stalles pour chevaux dans écurie privée. Tél. (038) 36 15 56.

BEVAIX, JOLIE CHAMBRE indépendante, avec douche. Tél. 46 16 36.

AU CENTRE, BELLE CHAMBRE, cuisine, bains, à jeune fille. Tél. (038) 25 17 76, après-midi.

GARAGE, quartier Tivoli. Tél. 25 61 31, heures de bureau.

L'entente internationale:

Les plus grands constructeurs d'automobiles ont choisi comme équipement de première monte: Cavallino

Tous ces constructeurs ont cherché à obtenir, à l'aide d'essais poussés, le pneumatique s'adaptant parfaitement à la conception technique de leur véhicule.

Chacun s'attendait à ce que la longue série d'essais vienne confirmer des espoirs bien déterminés. Mais il y avait au moins un résultat commun à tous ces essais: le pneu optimal s'appellait Cavallino.

Celan'arien d'étonnant– Firestone fabrique 583 variantes de pneumatiques. Pour les voitures particulières les plus diverses (dont la vôtre).

C'est pourquoi ces professionnels sont unanimes: qui dit première monte, dit Cavallino!

(Pensez-y lorsque vous devez changer les pneus de votre voiture!)

Cavallino

GP Cavallino Sport 200
Cavallino Monza
Cavallino Formula 100
Cavallino Wide Oval

AVEC LA "GARANTIE MILLIMETRE"

3 voitures neuves sur 5 sont équipées de Firestone

Firestone
performances et sécurité

79.1.67.5.341

Neuchâtel SUPPLÉMENT DU No 74 Mardi 28 mars 1972

Spécial mode

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
L'EXPRESS
FAN
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

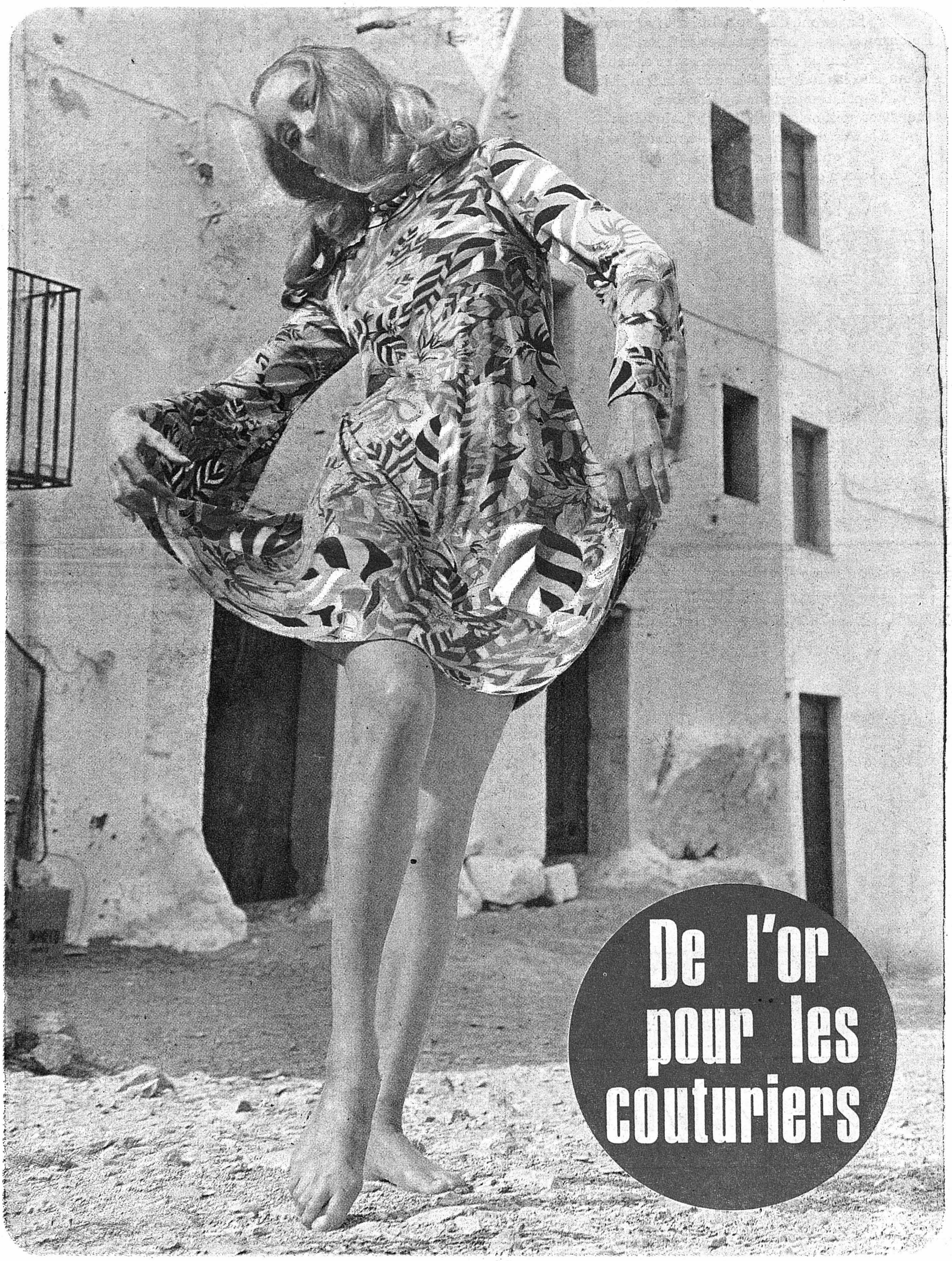

De l'or pour les couturiers

Tout en harmonie...

La femme d'aujourd'hui est harmonieuse.
En harmonie avec son mari, ses enfants,
son entourage. En harmonie avec elle-même.
Pour elle, la mode est élégance et la fantaisie,
printemps. Manteaux, robes,
jaquettes sont chics, habillés et désinvoltes
à la fois, avec une pointe de romantisme
ou de folie dans le chapeau!
La saison est nouvelle,
mais nos prix restent jeunes
et printaniers.

mode

7227

AU LOUVRE
La Nouveauté SA

LA MODE 1972

La mode nouvelle est belle, elle peut être adoptée par toutes les femmes. Pour une fois, les couturiers méritent pleinement des récompenses et, en cette année olympique, nous n'hésitons pas à leur décerner des médailles d'or.

Le fait est à souligner car, pendant plusieurs années, et pour des raisons que l'on préfère ignorer, les modèles proposés tendaient plutôt à enlaidir la femme qu'à la parer.

Mais tournons définitivement les pages « maxi » et « midi » pour rester dans la bonne mesure et, surtout, dans le bon goût.

Les collections présentées il y a quelques semaines à Paris ont été applaudies par les centaines de journalistes venus du monde entier assister à la grande fête de la mode qui se déroule pendant plusieurs jours dans les salons des maisons de couture.

Chaque créateur a maintenu son style propre et cela est heureux. Mais l'ensemble est charmant, gai, mettable. La mode n'exige plus d'une femme de trente ans qu'elle s'habille en fillette pour paraître jeune...

Les toilettes ont retrouvé une juste longueur en s'arrêtant au genou ou légèrement au-dessus, les vêtements sont souples, légers, taillés dans des tissus merveilleusement colorés et gais, à pois, à imprimés géants, à fleurettes. Les plissés, les dentelles donnent une note romantique fort plaisante.

Trois grandes maisons ont renoncé à présenter des collections haute couture : Cardin, qui créera une seule collection par année, Nina Ricci, qui a simplement ajouté une quarantaine de modèles habillés à sa collection prêt-à-porter, et Yves Saint-Laurent qui a refusé de montrer ses créations à la presse, les réservant à quelques clientes privilégiées. Ses modèles sont paraît-il luxueux, raffinés et très, très coûteux...

Le prêt-à-porter prend de plus en plus d'importance ; les principaux couturiers ont presque tous ouvert des boutiques, faisant ainsi descendre la mode dans la rue. Ce qui, finalement, est un bien pour tout le monde !

Les photographies publiées dans ce supplément nous ont été remises par les maisons de couture parisiennes. Il s'agit de modèles présentés lors des « premières », qu'il est naturellement interdit de « copier », mais dont on peut s'inspirer si l'on veut être à la page pendant les beaux jours de 1972.

De la souplesse, de l'ampleur, de la gaieté, de la beauté : ces quatre atouts feront de vous une femme élégante. Bien vêtue, bien soignée, bien coiffée, c'est avec un sourire radieux que vous entrerez dans la belle saison, que vous serez admirée. Car qui dit belle mode, dit automatiquement belle femme...

Robe en organdi blanc de la collection haute-couture Christian Dior. (Avipress-C. Dior)

De Jean Hercey, un splendide tailleur estival blanc imprimé noir, se portant avec une blouse noire à jabot et un grand chapeau ajouré. (Avipress-J. Hercey)

Robe avec incrustations de fleurs géantes du même tissu que la cape, en toile vichy, les plis portant d'un volant à la poitrine. Un ensemble combien romantique de J. Hercey !

RE PAGE DE COUVERTURE: légère, aérienne, d'une grande richesse de coloris, facile à porter à la ville comme à la campagne, c'est la robe passe-partout de l'été 1972.

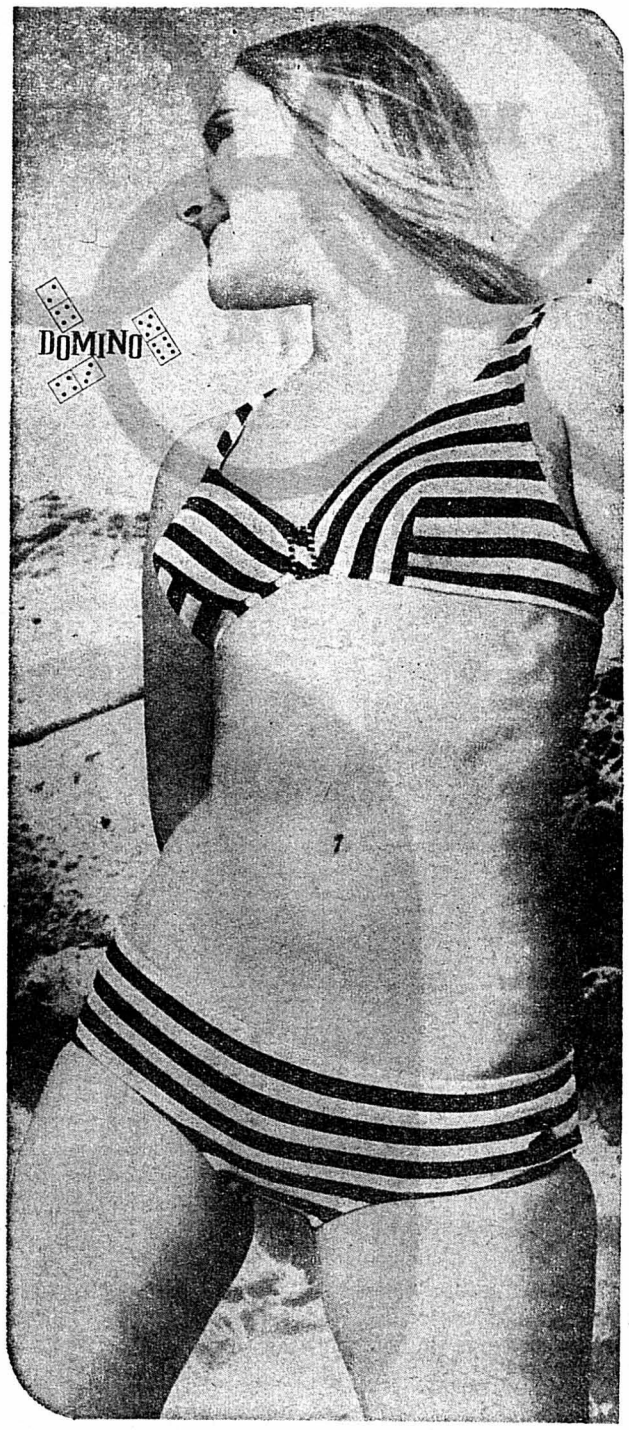

Plein soleil sur les plages...

Nous vous proposons un bouquet de **maillots de bain** et de **bikinis,** de coupe très fonctionnelle et étudiée, nos modèles sauront vous ravir.

Bikini à partir de Fr. 39.90

Robe de plage à partir de Fr. 42.—

Beau choix de manteaux de bain

AU CORSET D'OR

Mme Rosé - Neuchâtel - Epancheurs 2

Pressé !

pas de problèmes,
vite un café

Jilly CAFÉ

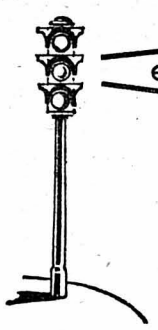

entre deux feux...

BAR
Au Métro

LA STATION A LA MODE
vis-à-vis de la poste Neuchâtel

CADEAUX

Ce nouveau et pratique
Coffret-Cadeaux pour fiancés
facilitant souhaits et choix

Il contient sous forme de plus de 230 petites cartes en couleurs tout ce dont un jeune ménage aura besoin.

A votre aise vous constituerez une liste individuelle de cadeaux que vous ferez circuler parmi votre parenté, vos amis et connaissances.

BAILLOD

Bassin 4 - NEUCHATEL - Tél. 25 43 21

Savoie-Petitpierre s.a.

vous présente sa collection

Printemps-Eté 72

NEUCHÂTEL

Seyon 1 Pl. des Halles 9

droguerie parfumerie du marché

Hurzeler

PLACE PURY - NEUCHÂTEL

Vous trouverez une **esthéticienne** en permanence à notre rayon parfumerie

BAI GNA DES PLA GES

A vous de choisir : maillot de bain avec des découpes sur les côtés, deux pièces, ensemble jupe et boléro, pièces réalisées en nyl-suisse imitation daim.

(Avipress-Triumph International)

Qui dit été pense vacances au bord de la mer ou d'un lac. La mode s'occupe aussi des loisirs et c'est une gamme toujours plus étendue de maillots, de costumes, d'ensembles que les couturiers lancent sur le marché, destinés à ceux qui tiennent à être élégants même si les vêtements sont taillés dans quelques centimètres d'étoffe.

La mode de la plage et des bains ne peut pas être impérative. L'important, pour chaque femme, pour chaque homme, pour chaque enfant même, est d'adopter la tenue qui sied le mieux à son corps, à sa silhouette et à son âge. On ne peut s'imaginer une personne de septante ans adoptant un mini-bikini. Pour la très jeune fille un peu boulotte, cette tenue n'est pas indiquée non plus... Heureusement, le choix est assez grand pour que tout le monde découvre ses maillots et ses ensembles. Trop souvent hélas ! une tenue de plage est achetée sans qu'on y attache l'importance qu'elle mérite. Mieux vaut essayer et se regarder dans un grand miroir sans aucune crainte et sans trop de complaisance !

Costume de bain à une ou deux pièces ? Le maillot entier est plus pratique pour les baignades, le deux-pièces est apprécié pour les séances de bronzage. Si la silhouette le permet, mieux vaut se munir de plusieurs maillots lorsque l'on s'en va au bord de la mer pour une assez longue durée.

Les tenues de plage sont merveilleuses de fraîcheur et pratiques. Elles s'enfilent sur le maillot et forment des toilettes originales et souvent très élégantes. Sachons les choisir taillées dans des tissus qui ne se froisse pas et qui se lave facilement sans exiger de repassage. N'oublions pas non plus de nous munir d'un grand linge-éponge multicolore et, surtout, d'un chapeau seyant à larges bords, joli, voire amusant. Tout est permis lorsque l'on est en vacances, pour autant que le bon goût reste présent.

Amusant et gai ensemble « après-bain »

(Avipress-Triumph International)

Un maillot largement échancré, qui moule le corps à la perfection.

Splendide ensemble de plage signé Madeleine de Rauch : pantalon blanc, corsage laissant une épaule découverte, imprimé dans plusieurs tons de jaune.

(Avipress-M. de Rauch)

EVASION

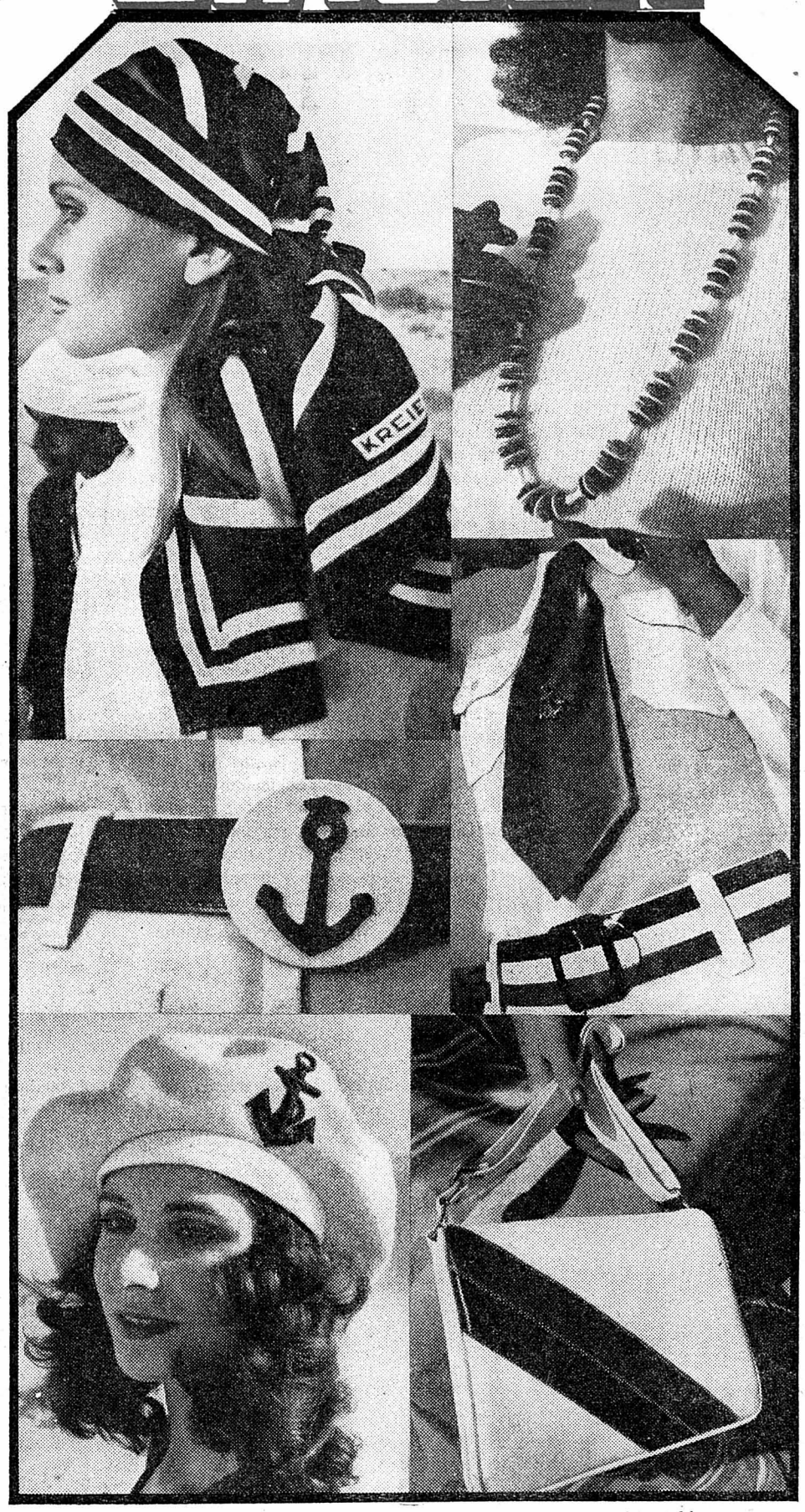

Echarpe pure soie «marine-look», rayée, avec ancre, coloris rouge et marine:
27.90

Style marin, la ceinture en plastique marine, blanc ou rouge à grosse boucle et ancre ton contrastant:
19.90

Béret marin en feutre blanc ou navy:
32.90

Collier fantaisie plastique, rouge/ bleu/blanc:
10.90

Cravate pour dame, satin uni, dans les coloris marine, rouge, blanc, noir ou marron:
10.90

Broche ancre en matière plastique, coloris or ou argent:
2.95

Ceinture plastique tricolore: marine-blanc-rouge:
12.90

Sac à rabat en skai Finato, doublé reps, bandoulière réglable, en blanc avec rayures marine et rouge:
55.–

Bleu, blanc, rouge ou rouge, blanc, bleu, les accessoires «style marin» soulignent la mode des blouses, cabans, cravates ou pulls. C'est jeune, c'est marin et c'est «marrant»

armourins
neuchâtel

DECOUVRIR LE MONDE
VOYAGES INNOVATION

LA RO CHE PA RIS

Peut-on trouver plus belle mariée ?
(Avipress-Laroche-Le Breton)

Ensemble de plage. Maillot de bain multicolore à petites manches, pantalon en toile de lin violine, échancré profondément devant et derrière. C'est une trouvaille signée Laroche !

En 1965, il présenta les premières robes découvrant le genou. Deux ans plus tard, il créa les « Tropéziennes », longues robes vaporeuses. Ce jeune couturier déborde de vie et d'idées.
C'est le 1er février que Guy Laroche présenta pour la première fois une collection dans son appartement. Ce fut un succès. Il s'est installé avenue Montaigne il y a onze ans, a ouvert une boutique pour femmes, s'est lancé également dans la mode masculine. Il a aussi créé une gamme de produits de beauté, de parfums et d'eau de toilette.

Parmi ses principales clientes, notons Mme Pompidou, la marquise de Blanford, Hélène Rochas, Mélina Mercouri, Mireille Darc, Françoise Sagan. MM. Alain Delon, Jean Cau, le comte d'Ornana se rendent fréquemment dans le département hommes où tout est prévu pour la garde-robe masculine : vêtements de ville ou de soirée, tenues sportives : pantalons, pullovers, chemises, vêtements en cuir et en peau. Tous les accessoires sont là aussi : ceintures, cravates, mouchoirs, chaussures, chaussettes, gants, chapeaux, boutons de manchettes, gadgets pour le voyage et la voiture.

Mais Guy Laroche ne néglige pas sa clientèle féminine pour autant ! Sa collection printemps-été 1972 veut une silhouette mouvante, superféminine, voire ultrasophistiquée.

Pour le matin et l'après-midi, des ensembles sages, presque classiques : spencers courts pincés à la taille, en lainage blanc, orange, vert d'eau, portés sur des jupes plissées de couleur sombre, des manteaux larges aux grands cols et aux revers importants, de fraîches robes de broderie anglaise, des tailleurs à petites basques, des robes entièrement plissées soleil.

Dès que la nuit tombe, l'élégance devient sophistiquée. Les longs fourreaux à dos nu moulent le corps, les robes en crêpe au corsage drapé, les soutiens-gorge garnis de paillettes, les longs sautoirs, les chaussures à lanières sur talons hauts de dix centimètres, rappellent les atours des vamps dans les années 1930. Ajoutons encore les grands chapeaux cachant un œil...

Le tailleur Laroche 1972 est un vrai tailleur classique rajeuni. Il a des épaules carrées, des grands revers, des jupes à peine en forme ou plissées.

Les robes font un retour au plissé soleil, elles sont en crêpe, ont les corsages drapés, des bouillonnés de taffetas. Les mousselines satin et les mousselines imprimées permettent de créer d'exquises toilettes extrêmement féminines.

Longue robe bicolore en crêpe de soie orange et violet. Admirez le travail des manches ainsi que le col montant.

Le rouge, le jaune, le vert, le violet et surtout l'orange sont des teintes adoptées par ce couturier dynamique.

La passion de Guy Laroche est de travailler vite et bien. Son sens de l'amitié et de l'exactitude, sa conscience professionnelle et sa gaieté le font aimer de tous. Ses distractions préférées sont le bateau, le ski, la motocyclette et les voyages éclair. Son vœu le plus cher : maintenir sa « moyenne » : trente-six idées par jour.

Les femmes souhaitent que son vœu se réalise pendant de longues années encore !

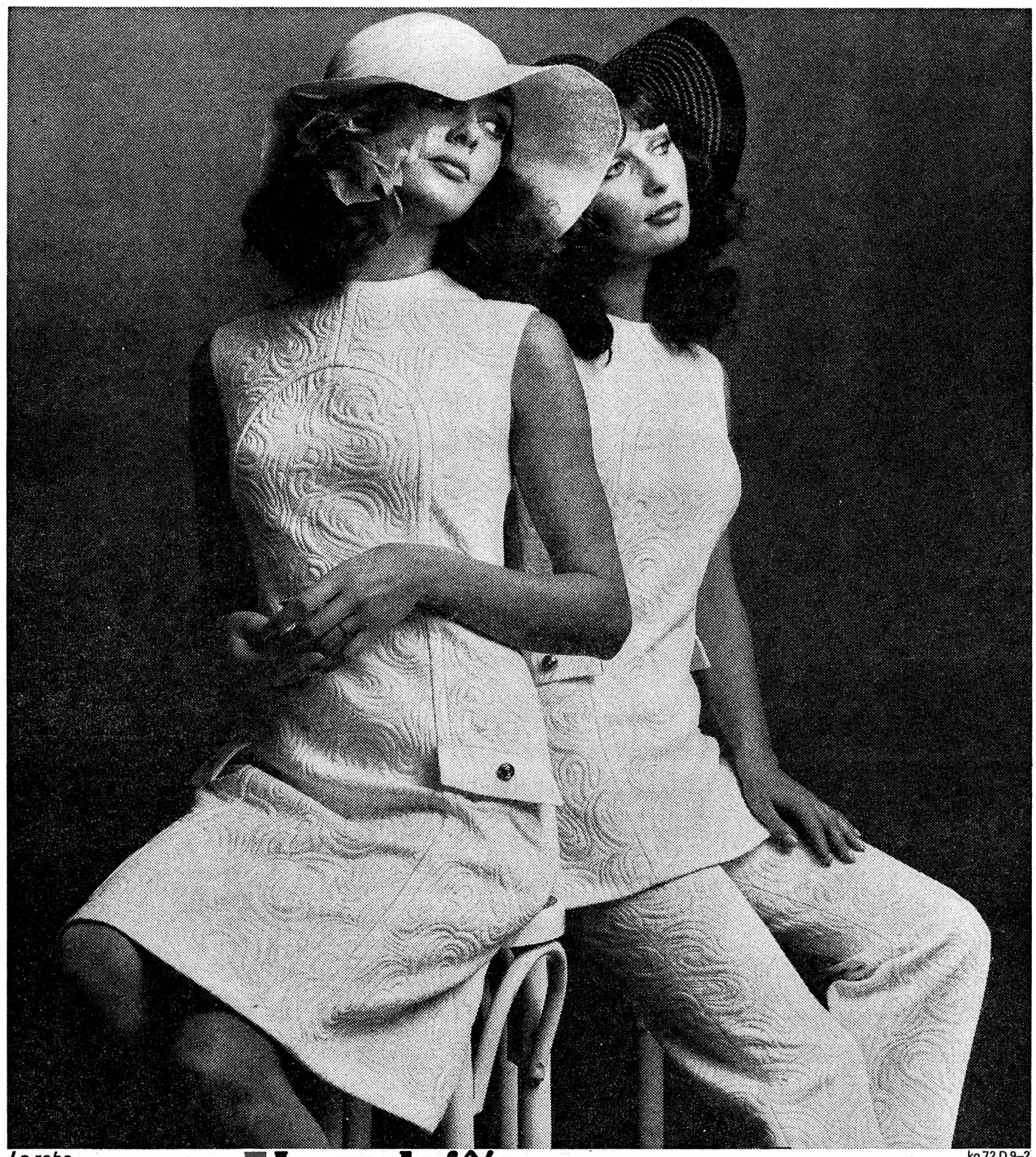

ko 72 D 9–2

La robe
59.-
L'ensemble-pantalon
98.-

Timbres coop
ou 5 % rabais

Jours de fête

Un vrai tissu «de fête», le crimplène jacquard élégant et si pratique, a servi à confectionner ces deux modèles très avantageux que l'on portera dans les grandes et les petites occasions: une robe droite, féminine à souhait et un ensemble-pantalon à longue tunique.

La Cité

CHEZ PIER RE BAL MAIN

Pierre Balmain est né en 1914 en Savoie. C'est dans sa famille d'origine montagnarde qu'il a puisé les qualités essentielles qui lui ont permis d'imposer son nom sur la scène internationale de la mode.

A l'âge de vingt ans, il se rend à Paris pour étudier l'architecture. Mais bien vite il quitte l'Ecole nationale des beaux-arts pour travailler chez Molyneux.

La première collection de la maison Pierre Balmain est présentée en 1945. Le ton sérieux avec lequel ce couturier marque sa maison et ses créations s'explique autant par son tempérament naturel et sa conception d'une élégance authentique que par le fait qu'il travaille avec ses propres capitaux et sous sa propre responsabilité.

Des boutiques se sont ouvertes dans le monde entier, tant pour hommes que pour femmes, tant pour les modèles haute couture que pour le prêt-à-porter. Parfums, foulards, sacs, bas, fourrures et cravates portent également la griffe de Pierre Balmain.

Tant par la conception de la coupe ou la recherche du détail, toujours essentiel à l'équilibre et non pas surajouté, que dans la perfection d'une technique qui s'applique à profiter au maximum de la grande tradition du travail à la française en s'ouvrant avec passion sur les innovations rendues possibles par la perpétuelle invention de l'homme, la collection printemps-été 1972 rappelle la prodigieuse vitalité d'une activité qui n'est pas près de disparaître.

Chez Pierre Balmain, le bon goût est de rigueur. Cette année, la longueur est au genou, les épaules sont naturelles, sans rembourrages, la taille est à sa place, les hanches sont moulées. Les jaquettes sont plus longues que d'habitude, les jupes sont mouvantes et plissées et, pour le soir, les très grands décolletés ont la cote.

Les tissus vont du velours de laine, cachemire, tweed et jacquard souples, au crêpe georgette. Les couleurs sont claires et vives : rose vif, rouge, vert cru, bleu, et naturellement le blanc et le marine. On voit beaucoup de bayadères pour les robes et les blouses.

Pierre Balmain fait porter à ses mannequins des bérets très petits, des turbans et des bandeaux couvrant le front. Il agrémente ses tailleurs de chaînes d'or, ses robes de perles et de bijoux en forme de croix de Saint-André.

Les toilettes ne sont pas imposées au corps. Comme le faisait remarquer une chroniqueuse : Pierre Balmain réalise le tour de force de faire oublier la robe pour faire admirer la femme...

N'est-ce pas là le vrai secret de l'élégance ?

Longue robe du soir, en crêpe georgette rouge vif, manches-gants et garniture de pavots rouges à l'encolure.

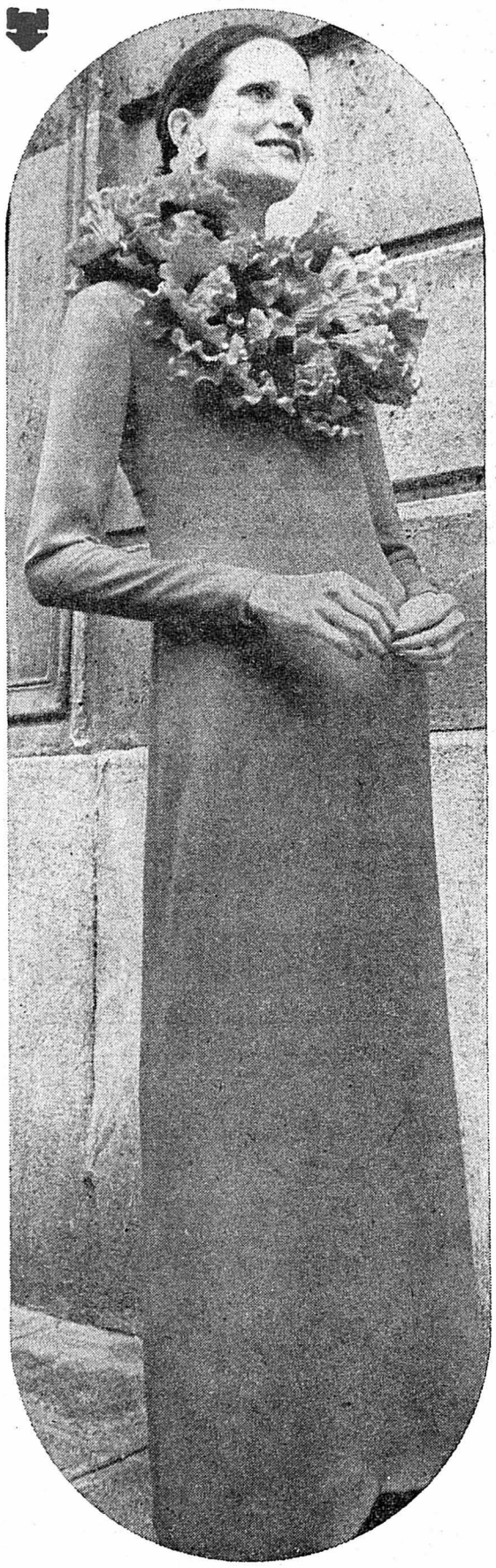

Une tenue sportive : Cardigan en toile rouge à double boutonnage, pantalon en toile marine à rayures horizontales rouges et blanches. La blouse est en toile blanche, le grand chapeau est assorti au pantalon. (Avipress — Pierre Balmain)

Autre modèle de la collection haute-couture : ensemble comprenant une jaquette en alpaga noir, gansée en pied-de-poule noir et blanc, et une jupe plissée en pied-de-poule noir et blanc. La blouse et le béret sont en piqué blanc.

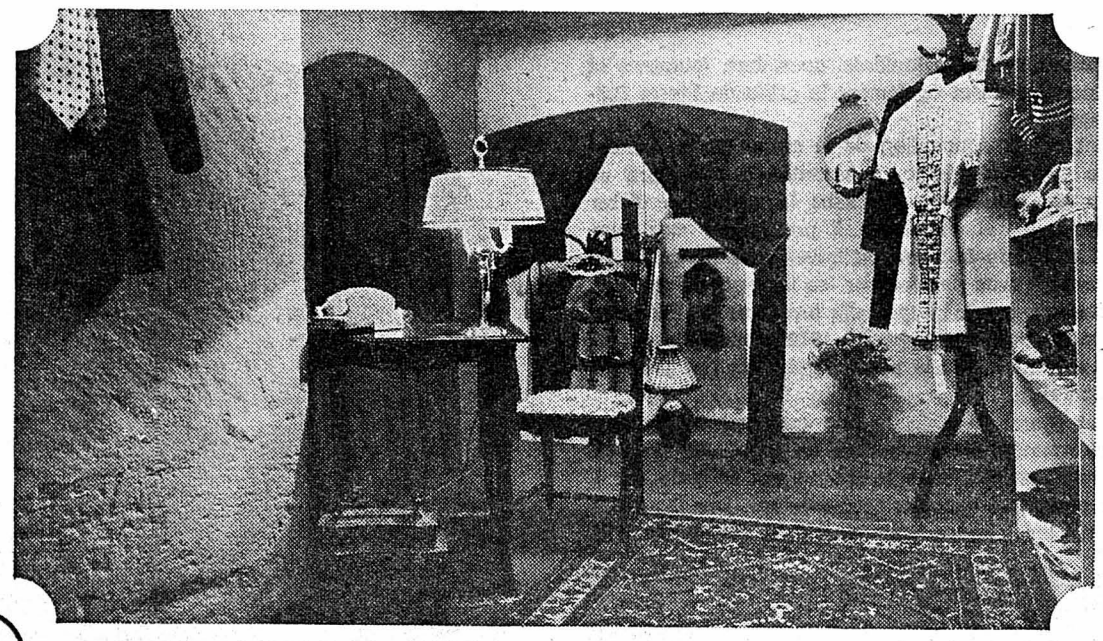

La Javiole des Chavannes

vous invite à revivre
avec elle dans
la joie le nouveau printemps
marin de la mode

EN EXCLUSIVITÉ:
MODÈLE D'ASA ET BRIAN SCOTT

℗ 24 60 40
CHAVANNES 4 - NEUCHÂTEL

Prêt-à-porter
chédel Couture
ST-HONORÉ 2 - NEUCHATEL - TÉL. 25 43 46

Valérie
FOURRURES
MOULINS 45 — 2000 NEUCHATEL
Tél. ((038) 24 35 17

Mesdames :

C'est le printemps pour vos fourrures

VENTE
CONSERVATION
RÉPARATION
TRANSFORMATION

Le printemps est là...

Décorez vos fenêtres avec nos tissus imprimés et unis confectionnés dans nos ateliers, ou vente au mètre.

Insonorisez votre appartement avec nos tentures murales, dessins et unis

Miorini tapissier

Chavannes 12
Tél. 25 43 18
Neuchâtel

Pour une toilette originale et personnelle

la BOUTIQUE D'ARTISANAT DE CHÉZARD

vous propose

Tissages - Batiks - Bijoux - Sacs

ÉTER NEL LE CHA NEL

La présence de la Grande Mademoiselle se sentait lors des récents défilés de mode. Il semblait qu'elle allait apparaître au haut des immenses escaliers de ses salons pour regarder passer ses mannequins.

La vie de Coco Chanel a été extraordinaire. C'est aux courses de Longchamp, par un jour d'été alors que les femmes les plus élégantes du monde se pavanaient dans d'audacieuses et somptueuses toilettes, qu'une mince jeune fille, Gabrielle Chanel, fit sa première apparition dans ce milieu ultrachic.

Elle portait le plus strict des tailleurs et le plus simple des chapeaux, mais d'une coupe si impeccable et avec une élégance si personnelle qu'elle devint le point de mire général. Toutes les autres femmes parurent aussitôt clinquantes, trop habillées et, pour tout dire, déjà démodées.

Ainsi débuta la carrière de Mlle Chanel, carrière si rapide que quelques mois plus tard ces mêmes **femmes réclamaient à cor et à cri ses avis, et** que ses salons, ouverts peu de temps avant les fameuses courses de Longchamp, devinrent un rendez-vous mondial.

A l'enseigne du No 31 rue Cambon à Paris, Coco Chanel créait la mode et, pour elle, créer la mode

Robe et blouson en chantung grège, col à revers relevés, garnis de parements glacés blancs. Une cravate noire et un chapeau en paille grège complètent cet ensemble. (Avipress — Chanel)

Jupe plissée en tweed rose, marine et blanc, portée avec un cardigan en jersey blanc à manches courtes, bordé de laine. Blouse en soie marine, grand nœud à l'encolure.

Tailleur en tweed marine, rouge et blanc. Blouse en crêpe blanc, écharpe en mousseline rouge.

ne signifiait pas inventer des modèles pour quelques rares privilégiés pouvant payer un prix fabuleux. Cela signifiait pour elle créer un style qui puisse descendre dans la rue, parcourir le monde, être adopté par n'importe qui, dans n'importe quelle région.

D'un coup de ciseau, Coco Chanel supprimait les frou-frous et les falbalas. Elle imposait à la mode des lois qui paraissaient jusqu'alors applicables uniquement à la peinture, à la poésie, à la musique.

Non seulement la mode en subit un changement prodigieux, mais il apparut une façon différente de penser, de sentir, une conception tout à fait nouvelle de la féminité, simplifiée, purifiée.

Jamais Chanel ne proposa des lignes compliquées ou exagérées, des formes inconfortables. Son style fut classique et l'élégance aisée demeura son principe. Elle déclarait elle-même :

— Je fais de mon mieux pour laisser aux femmes leurs propres armes : jeunesse, grâce, allure, et je leur offre en plus la possibilité de choisir en accord avec les lignes nouvelles, toutes les délicieuses frivolités qui sont le secret de Paris.

Au mois de janvier 1971, Mlle Chanel disparaissait. Une équipe a pris la relève avec, à sa tête, M. Berthelot, directeur artistique. La collection printemps-été 1972 prouve que la route suivie est celle qui a été tracée pendant des années par la Grande Mademoiselle. Les célèbres tailleurs ont gardé leur style et leur allure inimitables, taillés dans des tweeds aux couleurs pastels ou impressionnistes. Ils ont la carrure étroite, le buste menu, la veste courte, la jupe mouvante.

Style fidèle lui aussi, mais qui s'adapte parfaitement à l'œil et à la silhouette actuelle pour les ensembles, les manteaux, les blouses, les robes de jour et de soirée.

Mlle Chanel est vraiment éternelle.

Selection Confection

La Boutique de l'avant-garde

Printemps 1972

Robes - Manteaux - Costumes - Pantalons - Jupes

Grand-Rue 1 NEUCHATEL ✆ 24 58 68

Selection Confection

LA BOUTIQUE DU CORSET

Mme A. Michel

Bas des Chavannes
Grand-Rue

Neuchâtel Tél. 25 50 30

la petite boutique au grand choix

vous présente les dernières créations printemps-été 1972

Les robes chics prêt-à-porter — *Kriesemer*

Les ensembles : pantalon, casaque, aux coupes racées — *Wiener Modell*

Les seyants maillots de bain et bikinis — *Tropic-Dewé-Faber*

Symphonie printanière

SOUS LES ARCADES

Nous disposons d'une sélection dernier cri du prêt-à-porter tout de grâce et de féminité

Faubourg de l'Hôpital 9 Neuchâtel Tél. 25 10 18

Revue permanente dans nos 8 vitrines spéciales

COIFFURE *Marie-Claire* **BEAUTÉ**

met à votre disposition

salons de coiffure et de soins esthétiques

Ouvert sans interruption avec ou sans rendez-vous

Rue Hôpital 5 - Tél. 24 72 22

Mode enfantine

de la naissance à 6 ans.

La jolie confection pour enfants à des prix sympathiques. Jeans WRANGLER (jusqu'à 12 ans).

Wettstein **Neuchâtel Seyon 16 Grand-Rue 5**

★ Un seul bouton
★ un seul pied de biche pour **tous** travaux, couture, reprises, stretch, overlock, etc.
★ simple
★ robuste
★ garantie 5 ans, **dès 398.—**

La nouvelle machine à coudre sélectionnée pour vous par

Wettstein Seyon 16

Grand-Rue 5. Tél. 25 34 24.

Ouver-ture-éclair

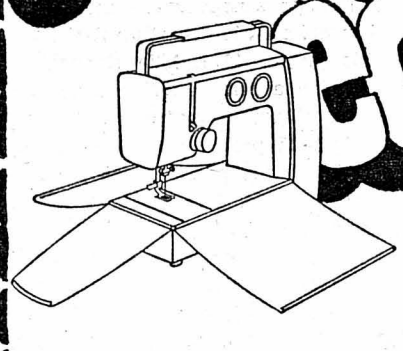

Prête en un clin d'œil et rangée en un tour de main, tension universelle du fil et pied-de-biche universel pour la quasi-totalité des travaux, deux boutons de réglage seulement. Autant de commodités qui garantissent une couture rapide et impeccable avec l'Elna Lotus. Rendez-vous dans un magasin spécialisé Elna. Vous pourrez y assister – sans engagement – à une démonstration de l'Elna Lotus (dès Fr. 450.–) et des autres modèles de la gamme Elna.

elna

vous fait découvrir le plaisir de coudre

Mme M. Th. Pitteloud

Rue de l'Hôtel-de-Ville 6 - Saint-Honoré 2, Neuchâtel. Tél. (038) 25 58 93

Cours de coupe et de couture, grand choix d'accessoires de couture, fils, patrons Burda, collection de tissus - Service rapide.

J.-PH. GENDRE,

tapissier-décorateur

se fera un plaisir de vous conseiller pour l'aménagement de votre intérieur. Meubles de style et modernes - Tapis de fonds - Rideaux - Tentures murales

Domicile
Serrières
Battieux 6
Téléphone 31 33 40

Atelier
Hauterive
Chemin de la Marnière 2
Téléphone 33 41 71

DU CHIC CHEZ PA TOU

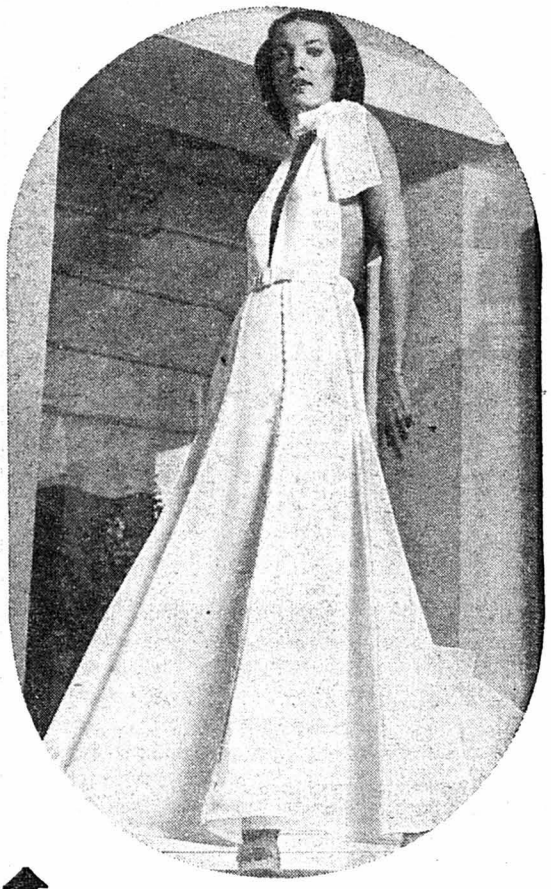

Robe du soir en crêpe de soie blanc, d'une distinction parfaite.

Ensemble pantalon et veste en flanelle grise, avec garniture tricot torsadé. Les larges pantalons n'ont pas de plis. (Avipress — Jean Patou)

Jean Patou est un couturier qui sort de l'ordinaire. A son retour d'Orient en 1918, alors qu'il portait la tenue de capitaine de zouaves, il revint à Paris pour revoir la collection qu'il aurait dû présenter... en 1914. Les belles robes dormaient depuis la mobilisation, intactes, inédites.

Il se mit au travail et fut le premier couturier après la guerre à présenter une collection remarquablement adaptée à l'époque. La mode moderne était née, Jean Patou avait senti le changement exigé par les nouvelles conditions d'existence.

En dehors de ses qualités artistiques, Jean Patou avait le génie de l'organisation. Malgré ses fréquentes absences, sa maison restait toujours en pleine activité. Lorsqu'il disparut en 1936, Raymond Barbas était déjà en fait l'animateur réel de toutes ses entreprises.

Patou s'enorgueillissait d'avoir été en son temps le couturier des reines (reine de Roumanie, reine d'Espagne), et il était fier de l'appellation qui lui a toujours été donnée : le couturier de la Parisienne.

En 1924, il avait ramené six mannequins d'Amérique, initiative qui avait été considérée comme un événement dans le monde de la couture. L'année suivante, il luttait vigoureusement contre la mode qui exigeait des tailles basses, attaque qui annonça un retour à la féminité. En 1945, sitôt la Deuxième Guerre mondiale terminée, il exigea une tenue de soirée pour tous les spectateurs à ses défilés. Les invités, qui avaient perdu l'habitude de s'habiller, ont dû louer des smokings auprès des maîtres d'hôtels des grands palaces...

De 1936 à 1963, son beau-frère, Raymond Barbas, fut un président dynamique de la maison qui groupait déjà 700 employés.

Michel Goma a pris la succession il y a neuf ans, notamment la direction des services artistiques. C'est donc à lui que l'on doit une collection 1972 vraiment exceptionnelle.

Sa « femme de l'été » est exclusivement romantique, ou excessivement sexy. Sa mince silhouette danse, grâce à la fluidité de ses ensembles et à l'ampleur de ses robes. Une coiffure floue, un maquillage éclatant et des chapeaux immenses la rendent plus jeune, plus gaie et plus charmante encore.

Les tissus sont légers : beaucoup d'imprimés inattendus, des mousselines, des organzas, des soieries aériennes. Les couleurs vont du rose à l'orange, du marine au blanc éblouissant.

Nous avons noté :

— un ensemble pantalon et veste en flanelle grise, les poches et le dessus des manches étant en tricot torsadé.

— un manteau en astrakan blanc, gansé de cuir rouge.

— des robes à courtes manches portées sur des blouses à longues manches.

— une très belle soie blanche parsemée de dessins de boutons multicolores et de grandeurs diverses, utilisée pour la confection de robes, de blouses, de foulards, de pochettes.

— un long gilet en cuir très souple, garni de deux poches et d'une ceinture, à porter sur une robe estivale.

— une robe dont le dos monte très haut alors que le devant est échancré en « V » jusqu'à la ceinture, ce qui laisse deviner — et même plus ! — la poitrine.

— un ensemble pantalon et veste en astrakan noir.

— beaucoup de tissus à pois, grands et petits. Utilisés notamment pour les robes si pratiques, manches bouffantes, décolleté bateau.

— des pantalons en flanelle, très larges et non repassés.

— des robes du soir d'un chic extrême.

Cette robe en crêpe de laine rouge portée sur un chemisier blanc a été baptisée : Le beau Jojo.

LAINE D'ÉTÉ

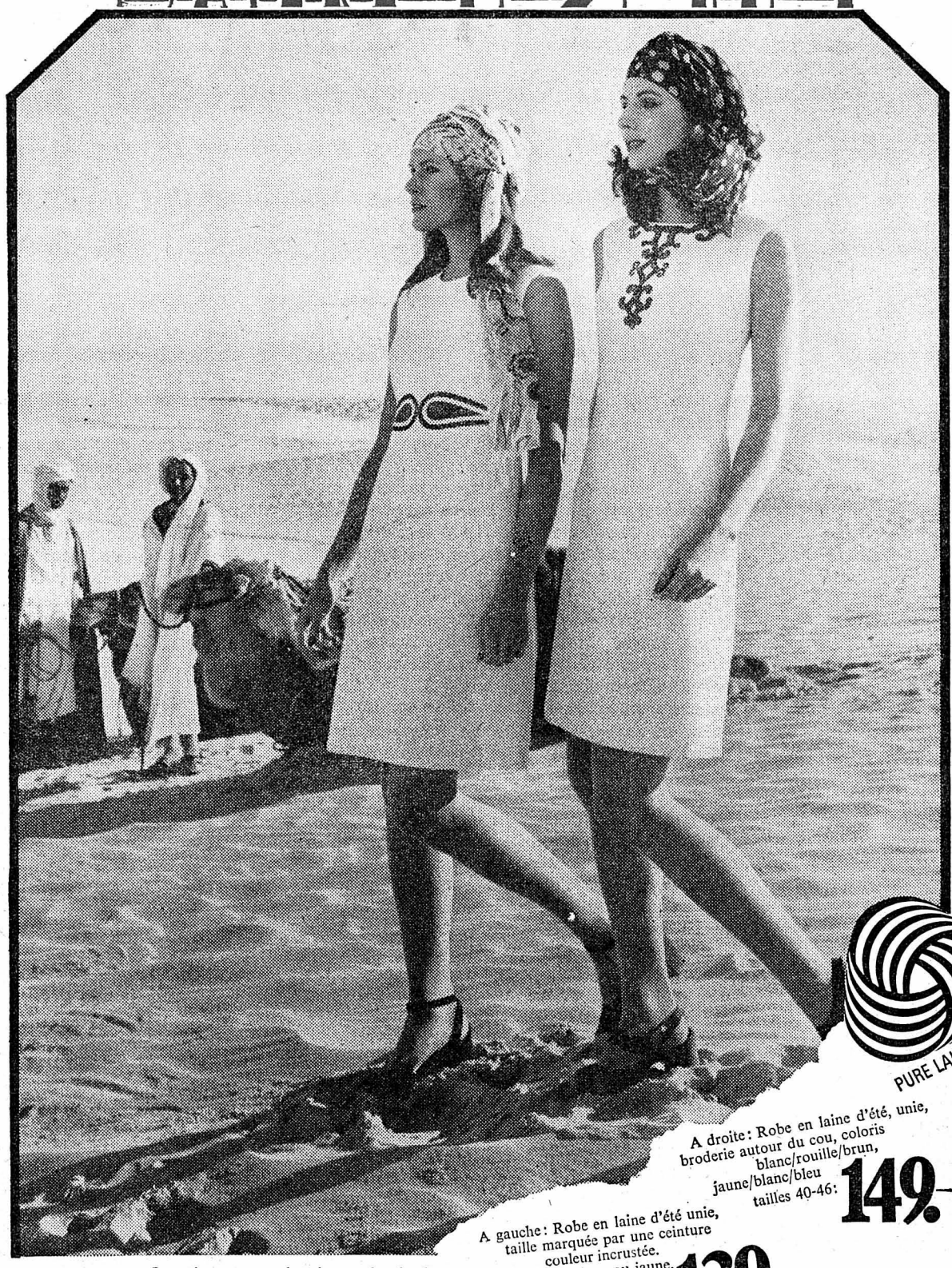

Les saisons ne sont jamais trop chaudes dans les vêtements en «laine d'été», fine, pure et légère. La laine d'été en qualité Woolmark maintient une température agréablement fraîche, quelles que soient les situations.

A gauche: Robe en laine d'été unie, taille marquée par une ceinture couleur incrustée. Couleur blanc, ou jaune, garniture assortie, tailles 38-44: **139.–**

A droite: Robe en laine d'été, unie, broderie autour du cou, coloris blanc/rouille/brun, jaune/blanc/bleu tailles 40-46: **149.–**

PURE LAINE VIERGE

armourins
neuchâtel

DÉCOUVRIR LE MONDE
VOYAGES INNOVATION

Mme JEAN LAN VIN NE

Le nom de Lanvin est entré dans le monde de la mode en 1890 lorsque Jeanne Lanvin, une modiste parisienne, commença à créer des robes. La maison prit une telle importance qu'elle devint l'une des plus célèbres du monde entier, notamment pendant la période de l'entre-deux-guerres. Les femmes viennent y choisir leurs toilettes deux fois par année.

Au mois d'octobre 1971, lors des fêtes commémoratives du 2500me anniversaire de l'Empire d'Iran, les principaux dignitaires de la cour impériale portaient des habits de gala créés par le département tailleur sur mesures de Lanvin.

Des boutiques ont été inaugurées dans les cinq continents. Lanvin habille également les hommes. Dans un magasin sis 15 rue du faubourg Saint-Honoré, on trouve des costumes et des chemises sur mesure, des accessoires exclusifs, voire des chapeaux sur mesure.

Le département parfums et produits de beauté, lancé en 1926 déjà, n'a cessé de prendre de l'extension.

La maison de couture pour femmes, 22 rue du faubourg Saint-Honoré, a été entièrement rénovée en 1969 pour devenir le magasin le plus élégant de Paris.

Un très beau modèle de la collection Lanvin : robe du soir en georgette à trois couleurs : orange, blanc et vert. S'accompagne d'un chignon de fleurs.

Pour les loisirs, un ensemble de grande classe : veste en lainage réversible rouge et blanc à manches courtes, pantalon en lainage caramel. La blouse est en jersey rayé marine et vert, la ceinture en cobra sable avec boucle en nickel. Le chapeau, de Lanvin également, est en piqué caramel, agrémenté d'une amusante coccinelle rouge.

Robe chemisier en laine imprimée : jupe cachemire vert et blanc, haut en georgette blanc imprimé de grenouilles vertes. Cache-tête blanc et vert assorti. (Avipress-Lanvin)

Synonyme de bon goût, de qualité et de grande élégance, Lanvin s'est toujours affirmé par sa palette de couleurs et d'impressions. L'éclat de la dernière collection n'a pas démenti cette renommée.

Les tendances pour le printemps et l'été 1972 exigent l'aisance, la gaieté et la légèreté.

La grande vedette est la robe dont la longueur s'arrête au genou. Elle est égayée par des plis cousus, des plis fendus, des panneaux plissés.

Une nouveauté qui a été très applaudie : la cape chasuble en jersey uni, longue ou courte, qui se porte le jour ou le soir avec n'importe quelle toilette.

Le pantalon garde sa place d'honneur, utilisé surtout en tenue de loisir. Taillé dans de l'imprimé, il se porte en pyjama sur les plages, il est coordonné à des maillots de bain également imprimés.

Pour la plage encore, des robes assorties et des maillots de bain très légers, très souples, aux dessins exclusifs Lanvin.

Les matières préférées pour les beaux jours 1972 : le jersey laine, le leacril lin, l'hélanca, le lycra, le diolen. Les teintes : vert cerfeuil, rouge et bleu.

Encore une inauguration qui a obtenu tous les suffrages : des chemisiers en voile de soie et en jersey imprimé.

Pour le soir, les toilettes vont de l'archicourt au long. Et tous les modèles sont naturellement accompagnés d'accessoires provenant de la maison Lanvin.

JUVENA
LANCOME
LOUIS PHILIPPE
HELENA RUBINSTEIN
BIOPLACENTINE
JEAN D'AVÈZE
VICHY

Parfumerie Armand

Rue Hôpital 2 Neuchâtel

Coupé Opel Rekord II. Alliance de la beauté et de la technique.

Tout simplement sensationnelle, n'est-ce pas? Mais ce qui compte le plus – sa technique raffinée – vous ne la découvrirez qu'en conduisant. Tenue de route impressionnante grâce à son châssis Tri-Stabil. De la puissance à revendre grâce à son moteur moderne. Et un confort luxueux.

McCann-Erickson ORH 193/72 Su

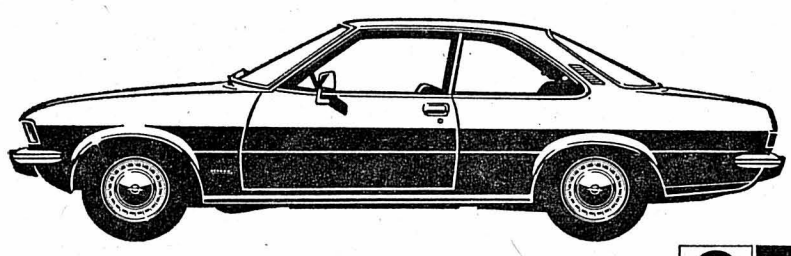

Opel Rekord II. La nouvelle génération.

OPEL GM

GARAGE DU ROC

HAUTERIVE – Tél. 33 11 44

3 points qui sont à votre avantage

- prix: sans concurrence
- choix: énorme
- travail: soigné

demandez une offre
il en vaut la peine

intérieur-confort

Rideaux - Tapis - Meubles
Boine 22 ✆ (038) 24 29 29 Neuchâtel

PRENEZ RENDEZ-VOUS, MESDAMES, à l'institut de beauté car les soins du visage vous procurent un bien-être et une détente générale

Eduika Haneschka
Esthéticienne diplômée de l'école Antoine Paris

Tél. 25 19 51
NEUCHATEL
Rue du Concert 4
(entresol)
Diplôme international
de C.I.D.E.S.C.O.
Membre de la F.R.E.C.

Du 24 mai au 4 juin

Quinzaine Commerciale de Neuchâtel

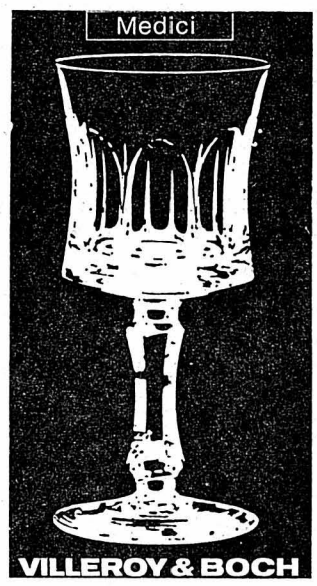

Une garniture de table
élégante
s'achète chez

Sollberger et Co
NEUCHATEL

Halles 8 Tél. 25 13 68

Choix + Qualité

Love BOUTIQUE Love

Vous qui cherchez une attention, un gadget, un cadeau de mariage ou d'anniversaire, alors ne manquez pas de visiter notre boutique.
Vous serez surpris d'y trouver une telle multitude d'articles dans une gamme de prix de Fr. 5.- à Fr. 300.-.

Neuchâtel Moulins 3

COIFFURE
dames
BIOSTHETIQUE

Neuchâtel
Grand-Rue 12
Tél. 25 15 24

LA MODE SUISSE

Deux-pièces printanier en tricot, motif floral en jacquard. (Avipress - Swissnit)

Les créations suisses ont une place de choix sur le marché international de la mode. Partant sur les mêmes bases que les couturiers étrangers, les fabricants suisses adoptent le style qui convient le mieux aux femmes de notre pays.

Cette année, la même devise est à l'honneur partout : la mode est gaie, jeune, simple, féminine ; en un mot elle a retrouvé son rôle véritable : parer et embellir la femme.
En général, les épaules, qui déterminent la ligne, sont menues, le buste est étroit alors que les manches prennent de l'importance. La taille, qui retrouve sa place, va poser des problèmes puisqu'elle impose la minceur...
Les manteaux de mi-saison, grâce à des tissus moelleux, ont des formes qui s'arrondissent et qui prennent de l'ampleur par des jeux de fronces ou de plus, des empiècements, des formes kimono et des emmanchures raglan. Mais ampleur ne veut pas dire rondeur : par des astuces de coupe se devine une silhouette fine et élancée.
Les jupes, amples, jouent avec toutes les sortes de plis : plis creux, plis soleil, et tout ce qui donne à la silhouette une ligne corolle : godets et volants en particulier.
La longueur ne dépasse pas le genou, les ourlets le laissent deviner et même, très souvent, le découvrent entièrement.
Le retour général à la féminité n'efface pas l'ensemble pantalon auquel les couturiers font une grande place tant pour le jour que pour le soir. Une tenue a remporté déjà bien des suffrages : le pantalon accompagné d'un blazer original.
Pour les robes, c'est le retour à la tradition. Tous les couturiers interprètent avec brio la robe chemisier et l'adoucissent souvent de cols blancs, de fleurs piquées ça et là. Des robes princesse ramènent le biais et dessinent une silhouette dansante.

Ensemble jupe et veste courte en tricot polyester-coton lin, boutonnage de haut en bas, bordures de dentelle. (Avipress - Hanro)

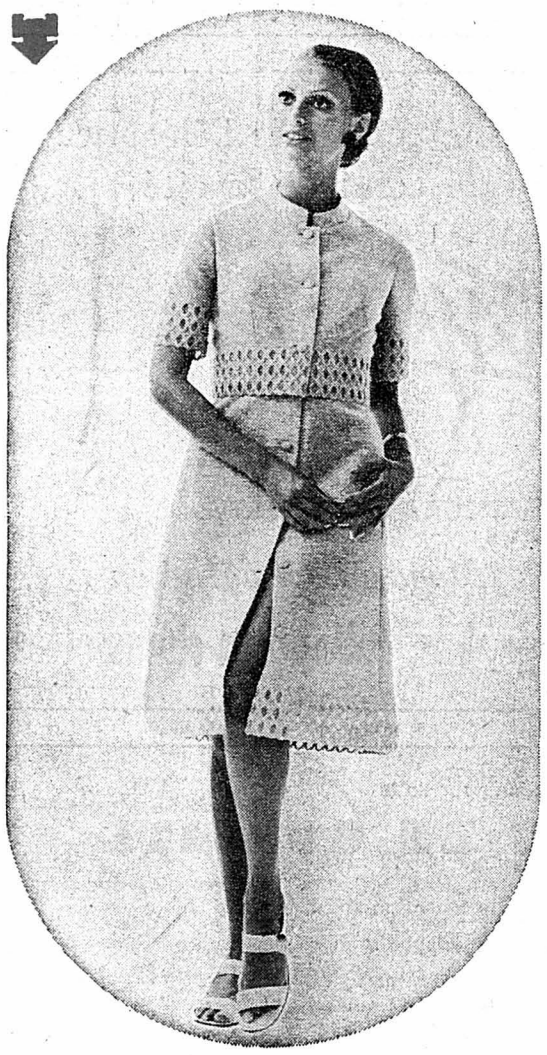

Costume pantalon tersuisse ; blazer fleuri sur pantalon et brassière. Le tout est en jersey. (Avipress - Streba)

Manteau de pluie très mode en satin coton imprimé, poches immenses. (Avipress - Sura)

FLEURIER Grand-Rue 4
Tél. (038) 61 29 09

MODE ENFANTINE
BÉBÉS... FUTURES MAMANS
Bout'chou

NEUCHÂTEL
Seyon 11
magasin Singer
Tél. 25 12 70

LE LOCLE
D.-Jeanrichard
Maison du Tricot

Juce COUTURE Jaessly
10, Pommier
NEUCHATEL
Maîtrise fédérale
Tél. 25 77 73.

se fera un plaisir de vous accueillir dans son nouvel atelier

Ne tardez pas pour votre prochain rendez-vous

Coupe
personnalisée
Service soigné

COIFFURE
DOMINIQUE
SAINT-BLAISE Tél. 33 14 12

BOUTIQUE DE FOURRURE

Schreyer fourreur

garnitures de printemps

conservations et transformations de fourrures

Rue des Epancheurs 5 et 9 - NEUCHÂTEL Tél. 25 61 94

Le centre de l'élégance
au cœur de la cité

Bastyl
Spécialiste du bas

POTEAUX 3 • S. DELLANEGRA • NEUCHÂTEL

Magasin spécialisé en

slips, soutiens-gorge, bas, collants et chaussettes

Nous mettons à votre disposition un

CHOIX CONSIDÉRABLE « Modèles 1972 »
DE VOITURES D'ENFANTS ET CAMPING

dans tous les prix, marques suisses et étrangères, et toujours un

CHOIX UNIQUE en moïses, berceaux, lits d'enfants et accessoires

Documentation sur demande

Nous sommes à votre disposition pour de la

LITERIE DE QUALITÉ

sommiers, matelas, duvets, couvre-pieds, traversins, oreilles, etc., épuration de votre literie usagée, lavage de fourres, transformations

Faites confiance à notre longue expérience et demandez-nous. des renseignements

Magasin spécialisé

C. BUSER - AU CYGNE - NEUCHATEL

Av. de la Gare 1
Tél. (038) 25 26 46

VI VE LE JER SEY

Compagnon fidèle, le jersey accompagne la femme de jour et de nuit. Son confort, sa fluidité, sa tenue, ses imprimés, l'éventail de ses coloris en font l'élément de choix du vestiaire. Le jersey peut être somptueux ou modeste mais il garde toujours le même avantage : il ne se froisse pas et tient aussi bien en place dans une valise que dans un placard.

La maille devient de plus en plus fine. La mode printemps-été donne la vedette au synthétique qui se rapproche très souvent, par son toucher et son aspect, des fibres naturelles.

Le crimplène se mélange avec la laine, la soie, le lin et conjugue ses qualités synthétiques pour mieux se marier dans des teintes plus hautes. Il y a des acidulés pour les audacieuses, des pastels vifs que l'on peut rehausser de teintes à peine plus soutenues ou heurter de façon insolite.

De nombreux créateurs ont taillé dans ces mailles si diverses des blouses décolletées et vaporeuses qui accompagnent des ensembles de style paysan, petite fille, marin ou strictement masculin.

Le jersey imprimé en jauge fine, le jersey indémaillable, le jersey ajouré, complètent ce panorama.

Le pullover fait un retour remarqué. Il y en a des courts, des très longs, à zébrures, à rayures bicolores ou multicolores. Ils se portent sur des pantalons, sur des jupes plissées et ils forment même un jeu en se superposant : les courts sur les longs, les pullovers fantaisie sans manches sur les pulls classiques à manches longues. Les boléros et les gilets habillent n'importe quel vêtement en lui conférant une note moderne.

On ne se fatigue pas du blazer. Heureusement car il est présent cette année ! Il se présente sous toutes les formes : droit ou croisé avec col classique ou sans col, uni ou à fines rayures tennis, à larges rayures surpiquées ou ganse.

Les tailleurs, les robes et les manteaux suivent les grandes lignes de la couture, ils sont donc coupés avec recherche, sont élégants, confortables.

Le jersey s'accommode fort bien de détails, telles les applications, les incrustations. Des motifs tranchants, géométriques ou fleurettes en daim, en soie, en coton, des motifs crochetés, rajeunissent pullover ou petite robe. Notons également des empiècements de couleurs opposées ou des jeux de rayures multicolores : corps uni, manches rayées par exemple.

Les teintes du jersey 1972 sont multiples : kaki, vert mousse, bleu profond, rouge violacé. On voit aussi beaucoup de noir égayé de rayures éclatantes.

Réalisés dans des mailles ultrafines, les vêtements en jersey sont d'un entretien extrêmement facile, ils se lavent et sèchent en quelques heures, ignorant même souvent la caresse du fer à repasser.

Veste rayée à col yachting, poches à zip, portée avec un pullover en jersey blanc et une jupe ou un pantalon. C'est un modèle de la collection Ted Lapidus. (Avipress-Lapidus)

Ensemble, pantalon uni et pullover à dessins multicolores.
(Avipress-Duca d'Este)

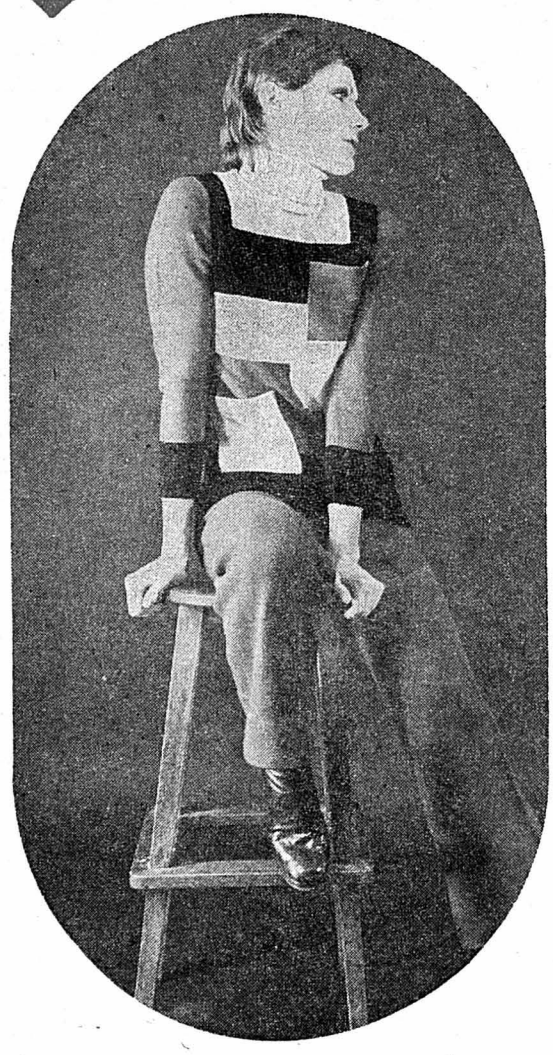

Deux-pièces en jersey rayé portant la griffe de Lanvin. Ce modèle fort élégant s'accompagne d'un cache-tête à pois et d'une écharpe nouée bas.
(Avipress-Lanvin)

coifferie

oly

sans rendez-vous

sans interruption

neuchâtel tél. 038/24 66 88

rue saint-maurice 11 - saint-honoré

toujours pressée

chez oly

vite coiffée

coifferie oly

Retour de Paris

Haute mode

Marguerite

1er étage Grand-Rue 1

Au Vison Sauvage

Conseils judicieux du spécialiste

élégance - choix - qualité

Pensez bientôt à la CONSERVATION de vos manteaux

Grand-Rue 1 NEUCHATEL Tél. 24 16 30

KENWOOD

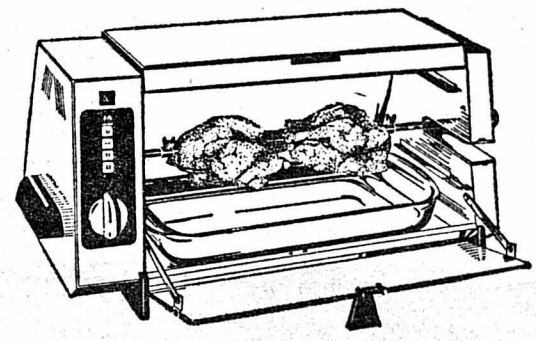

Le gril infrarouge le plus complet, avec minuterie, 2 puissances de chauffage et grille en fonte pour grillades

CLAUDE DUCOMMUN

ÉLECTRICITÉ - INGÉNIEUR EPZ

4, rue de l'Orangerie ✆ (038) 25 28 00 NEUCHATEL

Morris Marina

Tous les modèles MORRIS MARINA possèdent :

— une vitre arrière avec chauffage électrique incorporé
— un système de freins assistés
— des sièges-couchettes à l'avant
— deux phares de recul

Comparez nos prix si avantageux

Rares sont celles qui offrent autant pour les prix suivants :

MORRIS 1300 Coupé	Fr.	8.540.—
MORRIS 1300, 4 portes	Fr.	8.940.—
MORRIS 1800 Super, 4 portes	Fr.	9.990.—
MORRIS 1800 Coupé, TC	Fr.	10.590.—
MORRIS 1800, 4 portes, TC	Fr.	10.990.—

GARAGE WASER

2000 Neuchâtel 4 - Tél. (038) 25 16 28
25 00 98

MER VEIL LEUX CHA PEAUX

Ce qui rehausse la valeur d'une tête, souligne son charme, sa jeunesse, sa maturité, son intelligence, sa beauté, c'est le chapeau, cet as qui l'enchâsse !

Comme le parfum, il confère à la femme ce je-ne-sais-quoi de flatteur et de personnel. Pour autant qu'il soit adapté à l'âge, au visage et à la silhouette, il opérera des ravages.

Que vous soyez jeune, bohème, sportive, romantique, classique, moderne, voire sophistiquée, les chapeliers ont créé pour vous des coiffes aux lignes et aux volumes nets, aux bords réduits et aux surfaces généreuses aptes chacune à souligner votre personnalité.

Au rayon des modèles sportifs, gais, les chapeaux sont placés, en cette saison printanière, sous le signe des Jeux olympiques. Jeunes filles et jeunes femmes porteront leur choix sur des cloches à la charleston, sur des casquettes quand elles se sentiront l'âme gavroche et auront folle envie de marquer des coches ! Relisant « Les Neiges du Kilimandjaro » du regretté Hemingway, elles miseront sur le « safari look » pour mieux être dépaysées. Pareilles à de braves collégiennes, elles arboreront encore des chapeaux sages et des marinières. Romantiquement coiffées de bérets de peintres, elles feront renaître superbement la Belle époque. Que les Eve sportives et actives se rassurent ; elles n'ont pas été oubliées ! S'offrent à elles, toute la gamme des relevés, des casquettes volumineuses, des bérets plats et larges, des sympathiques « doulos » de style olympique, des coiffes d'amazones quand elles pasticheront « La Dame du cirque », curieuse héroïne de Guy des Cars.

Au bord dégagé, exécuté dans un tressé de couleur moka, agrémenté d'un ruban en cuir, voilà le chapeau très alluré que vous aimerez porter pendant les beaux jours. Création suisse. (Avipress-Modepress)

Un assemblage de matières : feutre antilope et gros-grain, qui donne un accord harmonieux de bleu corvette et de blanc pur. Ce relevé, jeune et flatteur, est une création suisse.
(Avipress-Modepress)

Ravissant breton blanc avec un gros-grain bleu pâle. C'est une création du couturier parisien Carven.
(Avipress-Carven)

Les cloches à bord plongeant, les canotiers inédits, les capelines, les chasseurs à bord effrontément relevé, les bérets tout de souplesse et de féminité, de même que les turbans exquisément drapés feront le bonheur des dames.

Pour aborder l'été en splendeur et se transformer en femme-fleur, des cloches aux larges bords « tourmentés », des « flappers » souples, des tressés de Wohlen aériens, des bretons relevés en jatte, vous donneront, Madame, plus qu'un air de chatte !

Les accessoires seront insignifiants sur les modèles d'allure jeune et sportive, plus importants et généreux sur les chapeaux de dame : gros-grains, bandes de cuir, fleurs d'organza ou de satin, broches discrètes, résilles et fines surpiqûres. Suivant leur style et leur usage, les chapeaux seront façonnés dans des feutres fins, du chantung, de l'organza, du chiffon, du lin uni ou imprimé, du tissu « jeans », du vichy, des matières somptueusement enrichies de broderies de Saint-Gall, de la paille exotique, rustique, naturelle, égayée parfois, de rayures optimistes peintes à la main.

Quelles seront les couleurs des chapeaux qui feront battre tous les cœurs ? Les beiges clairs et plus soutenus partent grands vainqueurs, suivis de très près des rouges : franc, cyclamen, rose ou homard. On portera du blanc souvent marié au marine, du bleu cobalt, du marine, du brun moka, du jaune, de l'orange ainsi que du vert.

Bref, le cœur en fête à la naissance des beaux jours, chaque femme aura du printemps plein la tête !

Le Bijoutier de confiance

★ F. Robert ★

Rue du Seyon 5 Tél. (038) 25 28 32 Neuchâtel

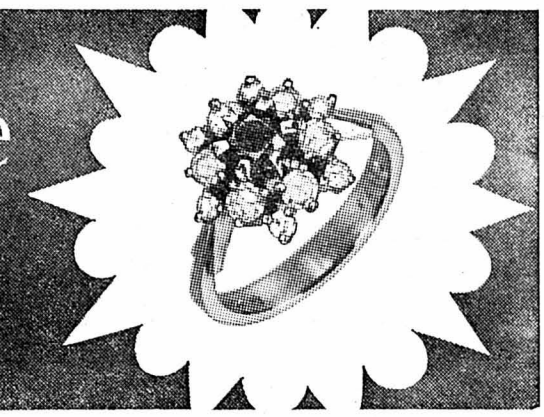

Toutes les dernières nouveautés:

«Florence» «Paris» «Bologne»

Votre maroquinier

Biedermann

Neuchâtel

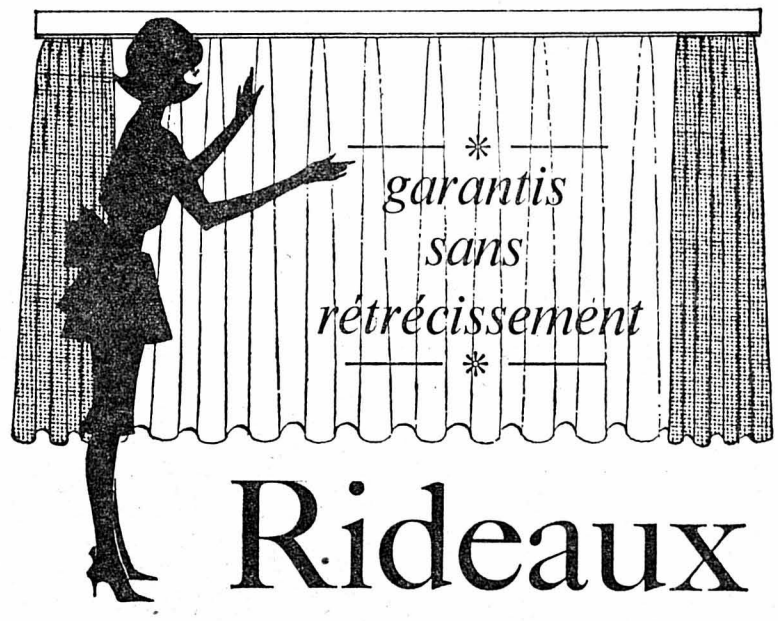

Rideaux

Gardisette® | *beau et pratique*

Le printemps va paraître
Embellissez vos fenêtres
Jamais il n'est trop tôt
Pour penser PORRET rideaux.

Ch. PORRET

Fontaine-André — Tél. (038) 25 84 85 — NEUCHATEL
Demandez notre belle collection, elle en vaut la peine

carita
paris

VOUS OFFRE

LES ATOUTS

D'UN PRESTIGE

INTERNATIONAL

CHAQUE SAISON

RENOUVELÉ

Institut de soins esthétiques

Jessica

NEUCHATEL - ✆ 25 12 29

Pour vous

JUTZELER

suit la mode!

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

DAIM-CUIR Rue de l'Hôpital 3 NEUCHATEL

LES ACCESSOIRES

Rarement les accessoires et les colifichets ne furent aussi nombreux, amusants et spirituels qu'en ce printemps 1972. Le principal pour la femme est de les choisir selon ses possibilités, son style, sa personnalité.

La femme active. — La femme qui travaille ou la mère de famille est obligée de concilier l'élégance avec un budget plus ou moins réduit et des exigences pratiques. Ses accessoires ne sont pas seulement des fantaisies mais des objets utiles à la vie quotidienne. Elle n'achètera donc pas le « petit truc amusant » mais des accessoires rationnels qui dureront plusieurs saisons. Elle consacrera volontiers une somme importante pour obtenir une toilette de qualité mais, pour amortir son prix, elle choisira des accessoires classiques afin qu'ils ne se démodent pas trop vite.
Elle aimera le grand sac passe-partout, fait pour les femmes qui partent tôt le matin et ne rentrent chez elles que le soir. Il peut recevoir aussi bien une paire de chaussures de rechange que les emplettes de dernière heure que l'on fait en rentrant du travail. Même un petit parapluie y trouve sa place. Le sac peut être en cuir, en skaï ou simplement en grosse toile bordée de cuir.
Aux pieds, des trotteurs aux empeignes montantes, simples, lacées ou à pattes frangées, style golf, des sandales pour les beaux jours, sandales dont les brides de plusieurs couleurs se croisent, se nouent, montent haut sur le cou-de-pied.
Elle portera aussi des gants très dépouillés, avec surpiqûres en contraste, pratiques et très souples.

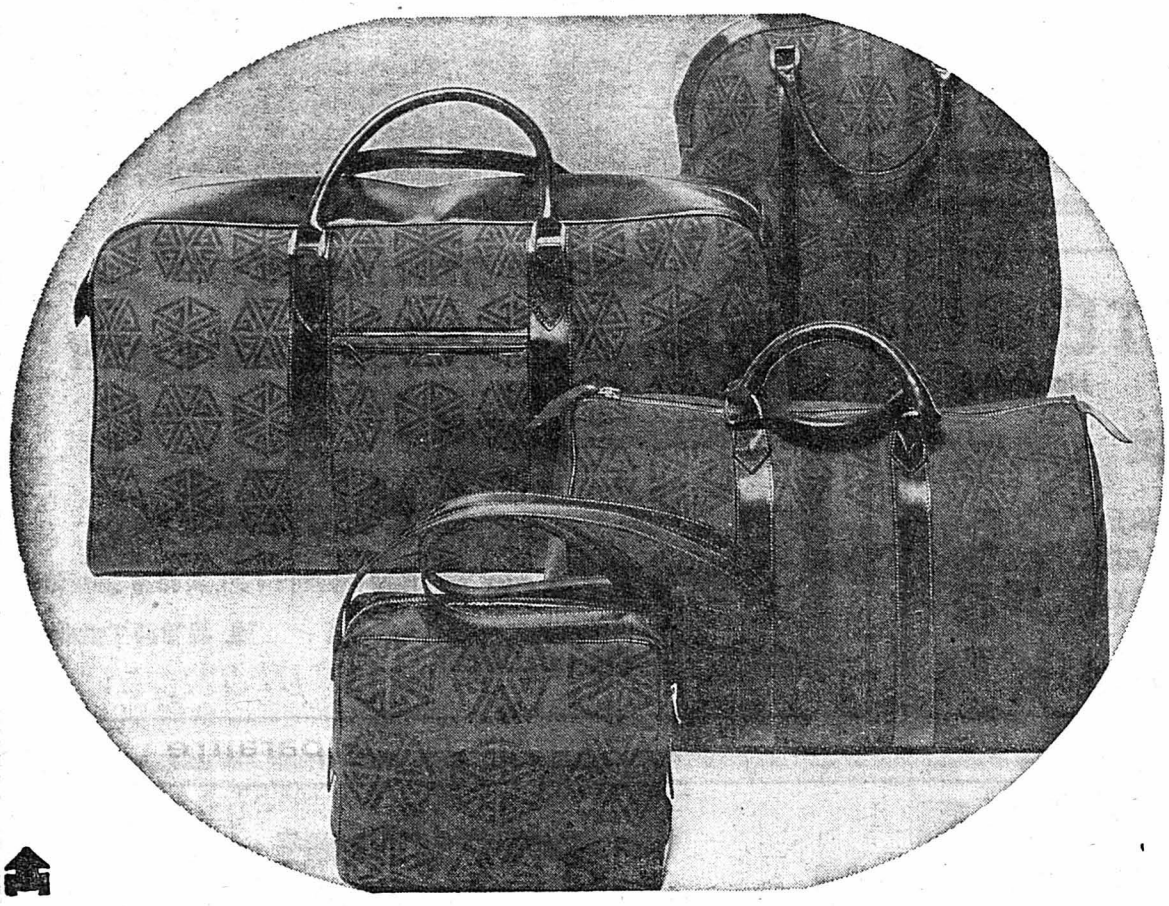

Un bel assortiment de sacs, de la collection Philippe Venet, en toile imperméabilisée imprimée, couleur tête-de-nègre sur fond tabac. Les finitions sont en cuir, la doublure en veau velours tête-de-nègre. Au choix : un sac de week-end, un sac fourre-tout, un sac à chaussures et un sac à bandoulière qui sera indispensable cet été ! (Avipress-Ph. Venet)

La femme désinvolte. — Elle a beaucoup d'idées et peu d'argent. Vêtue d'un pullover et d'un pantalon, d'une veste caban et d'une jupe plissée, elle aime les détails insolites, les bijoux en strass. D'un coup de baguette magique, elle métamorphose un ciré de pêcheur breton en un élégant imperméable, des haricots secs en collier, une sacoche de receveur en sac à main...
Elle choisira un sac à bandoulière longue, large, en cuir, la chaîne étant démodée, des petits gants courts en peau glacée avec des appliques de tons opposés, des sandales en chevreau rouge, jaune, bleu ou vert, des trotteurs en chevreau ciel et blanc perforé à semelle lisse et ronde, des écharpes très longues et rayées en jersey ou en tricot, des ceintures très nouvelles, faites de tresses de cuir, de liens en daim, que l'on noue lâchement.

Des sandales qui chantent le printemps et l'été, créées spécialement par André Pfister pour accompagner les modèles de la collection de Jean Patou.
Une sandale est réalisée en chevreau, elle a deux lanières asymétriques. La socque est d'inspiration chinoise, le talon mesure dix centimètres.
L'autre paire est à triple lanières, de forme légèrement arrondie, réalisée dans un chevreau glacé. Le talon est haut de 6,5 centimètres. (Avipress-Patou)

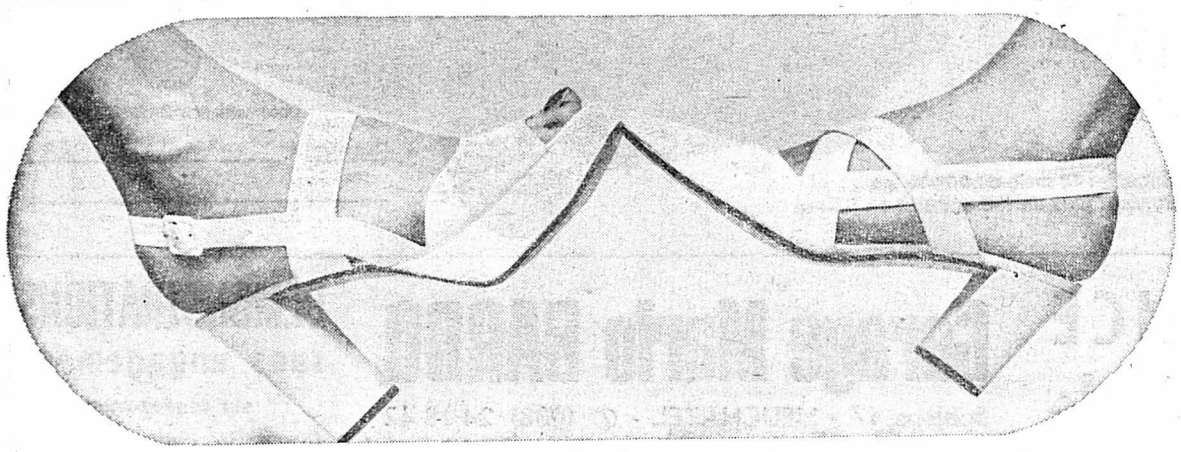

Il deviendra rapidement un accessoire indispensable : le gilet. Coupé dans du cuir ou une matière synthétique, de teintes vives, il se porte sur n'importe quelle robe, lui donnant un air nouveau plein de charme et d'originalité.
Les gilets sont parfois garnis de grandes poches appliquées, ils sont plus ou moins longs, sont dotés ou non de ceinture.
Le gilet ? Ce sera l'accessoire choc de cette saison ! (Avipress-J-Patou)

La femme sophistiquée. — Pour certaines femmes, l'élégance est un souci capital parce que leur vie mondaine le leur impose et parce que leur budget mode est important. Elles sont un peu le symbole de l'élégance parfaite, du luxe et du raffinement. Puisqu'elles peuvent se le permettre, elles n'hésitent pas à s'acheter des accessoires coûteux, même s'ils risquent d'être démodés la saison suivante.
Elles choisiront ce printemps des socques en cuir de couleurs vives et à hautes semelles de liège, des bracelets en onyx, des pendentifs en agate retenus par un lien de cuir, des ancres de marine en or, toute une variété de chapeaux, canotiers à la « Maurice Chevalier », grands bretons de paille blanche, toques piquées d'un camélia. A la main, elles auront des gants mitaines spécialement étudiés pour celles qui aiment porter leurs bagues et les mettre en valeur.

TOUTES LES FEMMES
ont besoin d'être belles.

Pas seulement celles dont le métier l'exige.
Les autres aussi. Toutes...
Qu'elles soient secrétaires, mères au foyer, ne change rien à l'affaire.

Clarins massothérapie sous air rythmé

est là pour résoudre vos problèmes et vous amincir.
Conseils et démonstrations sans engagements

Mme Jacqueline Parret
Trésor 9 (1er étage) **Neuchâtel, tél. 25 61 73**

Soins du visage
Soins du buste
Peeling végétal
Manucure

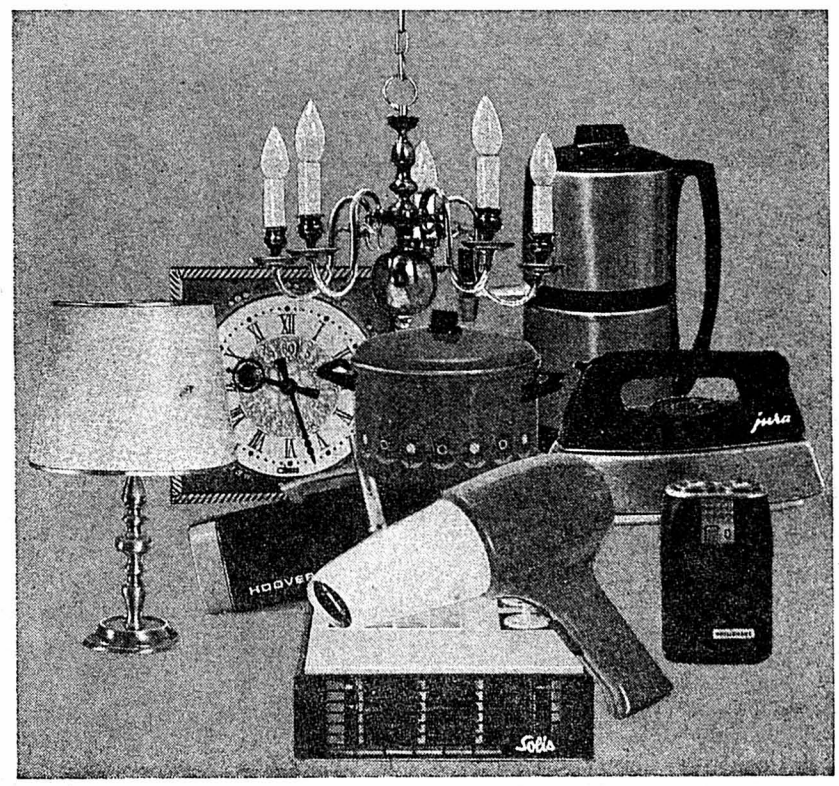

Choisissez ce printemps
l'appareil électrique à votre goût

Perrot & cie.

Electricité
Place-d'Armes 1 - Tél. 25 18 36 Neuchâtel
Courtils 1 Tél. 42 10 86 Cortaillod

CÉRÈS – SANTÉ
Place des Halles Neuchâtel

Dès AUJOURD'HUI

YOGOURT SÉRÉ

NATURE
SANS ADJONCTION
DE MATIÈRE SÈCHE

au lait complet et lait écrémé

COLLIERS
... l'élégance féminine

la boutique du Trésor
Trésor 2

ROBERT-TISSOT
Sports

DÉPOSITAIRE :

Hermès, Paris
Christian Dior, Paris
Léonard, Paris
Péroche, Paris
San-Giorgia, Milan
Lizza, Milan
Sir Bonser, Rome
Daks-Simpson, Ltd London
Lee Cooper, New-York

chic - mode - sport
Rue Saint-Honoré 8 Tél. (038) 25 33 31

bouton D'OR
NOUVEAUTÉS

Tricotez
PHILDAR
Grand choix et nouveaux coloris
Neuchâtel - Château 2
✆ 25 17 62
Magasins PHILDAR
à Bienne et Sion

Datsun Cherry

Courageuse et volontaire. Amusante.
La joie à 140 km/h. Sûre.
Dans le vent. La Mini-fastback.
Rigolote mais pratique.
Un essai de la CHERRY, c'est un flirt avec cette voiture.
Equipement complet DATSUN

DATSUN **Garantie: 12 mois ou 20000 km**
Service: plus de 180 agences en Suisse

COUPON
Documentation DATSUN CHERRY
Mon adresse: FA
A renvoyer à

AGENCE principale

Garage Mario BARDO
Sablons 47 - NEUCHÂTEL - ✆ (038) 24 18 42

DÉMONSTRATIONS
sans engagement
sur rendez-vous
Ouvert le dimanche matin

Fraîche comme une prairie, cette parure comprend le slip, le soutien-gorge et la combinaison. Une dentelle foncée borde les trois pièces.
(Avipress — Triumph International)

LIN GE RIE
JO LIE

Soutien-gorge aux bonnets en dentelle à armature garantissant une poitrine parfaite. La gaine panty à longues jambes est en tulle lycra-nylon, elle est bordée de dentelle à la taille et au bas des jambes. (Avipress — Du Pont Information)

Un rêve : chemise de nuit romantique en mousseline florgalle blanche, soulignée de broderie de Saint-Gall. Jabot et encolure volantés. C'est une création Christian Dior. (Avipress — C. Dior)

Une jolie broderie en forme de papillon orne ce soutien-gorge blanc à profond décolleté en nylon semi-transparent. Bretelles stretch réglables et dos en tulle de fibre élastomère lycra et nylon. Le slip est assorti. (Avipress — Du Pont Information)

Les fabricants de lingerie ont de nouveau le sourire. Les ourlets 1972 ont enfin retrouvé une place stable au genou...
Les créateurs de sous-vêtements n'ont pas été à la fête ces dernières années. Les couturiers tentaient d'imposer le midi, les femmes refusaient cette mode et adoptaient une longueur normale tandis que les jeunes filles se lançaient dans les extrêmes : ultra-mini ou maxi.
Le problème est heureusement résolu aujourd'hui et les fabricants, sachant sur quelle mode danser, ont créé une lingerie pratique et élégante.
Les chemises de nuit et les déshabillés sont de véritables toilettes vaporeuses, aériennes, unies ou au contraire taillées dans des tissus fleuris. Les volants, les dentelles sont de rigueur et la chemise de nuit longue a retrouvé sa place d'honneur.

Les nouveaux soutiens-gorge sont eux aussi richement décorés d'incrustations, de dentelles, de galons. Ils sont bien échancrés pour être portés avec les robes estivales.

Les gaines panty, à longues ou courtes jambes, sont devenues indispensables à de très nombreuses femmes, soucieuses d'avoir une belle silhouette.
Quant aux ensembles : slip, soutien-gorge et combinaison, ils sont plus gais et plus frais que jamais. Les fleurettes, les dessins géométriques, les pois, en font des parures idéales pour le printemps et l'été.

La mode 1972 est belle. Les sous-vêtements le sont eux aussi !

LA MER ET VOTRE BEAUTÉ

Une révolution dans les applications des produits de la mer au domaine de

LA BEAUTÉ
Line d'Artois

- Des cheveux gras et normaux se régénèrent avec des shampooings revitalisants aux extraits marins de *Line d'Artois*
- Pour votre visage le masque jeunesse aux algues
- La crème marine pour les mains de *Line d'Artois*
- Le bain mousse marine de *Line d'Artois*

UNE BEAUTÉ NATURELLE
AVEC DES PRODUITS NATURELS

En exclusivité à la

pharmacie parfumerie bornand

RUE SAINT-MAURICE ✆ 25 34 44 NEUCHATEL

Haute coiffure - Parfumerie - Postiches

Vis-à-vis de la poste

stähli

✆ 24 20 21

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller pour votre nouvelle coiffure et votre prochaine coloration

Une sélection :

notre « **permanente personnalisée** »

Avec ou sans rendez-vous, nous attendons votre visite

Vendredi et samedi : OUVERT SANS INTERRUPTION

Salons réunis Haute Coiffure Française et Coiffure Création

PARIS

PARFUMERIE F. TRIPET

Les dernières nouveautés
Les grandes marques

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE

F. TRIPET

SEYON 8 — NEUCHATEL — ✆ 24 66 33

avenue du 1er MARS

M. boutique

underground

RUE DES MOULINS

Un maquillage estival

Votre maquillage sera un prélude aux vacances. La mer inspire la mode de cette saison, elle transforme la femme en « petit mousse ».
Pour accompagner ces tenues jeunes et amusantes, le maquillage donne le charme irrésistible d'une ondine : les yeux ont les reflets des flots, le teint a la couleur du sable doré, les lèvres seront des fleurs de corail.
Vous continuerez à porter votre plus grande attention à vos yeux, miroir de votre personnalité dont il faut souligner le langage propre. Souvenez-vous que la couleur naturelle de vos yeux est un atout précieux qui nécessite uniquement quelques petits trucs tout simples pour jouer son effet. Basez votre maquillage sur la couleur de vos yeux, qui sera votre teinte de départ. Si vos yeux sont bleus, commencez par un peu de bleu sur les paupières, en accentuant le ton dans le creux de la paupière. Vers les sourcils, vous allégerez le ton ou utiliserez une teinte un peu plus claire. Ainsi, vous agrandirez et approfondirez vos yeux tout en leur donnant une expression vivante et étincelante.
Souvenez-vous d'un détail important : le petit point de couleur claire dans le coin intérieur de l'œil, que vous étendrez avec soin à l'aide du bout du doigt ou d'un pinceau. Pour terminer, tirez un trait fin en partant de l'angle extérieur et vous aurez ainsi encadré votre plus bel atout : vos yeux.
Les cils, soignés, peuvent grandir et s'épaissir. Les sourcils garderont leur forme naturelle. Si besoin est, vous les corrigerez légèrement en les accentuant avec un crayon spécial.

Un maquillage pour la femme sportive et coquette qui aime vivre en plein air. (Avipress-J. Gatineau)

Teint transparent, cils allongés, sur les lèvres un rouge cerise devenu très doux et lumineux avec un brillant de même teinte. (Avipress-Ch. Dior)

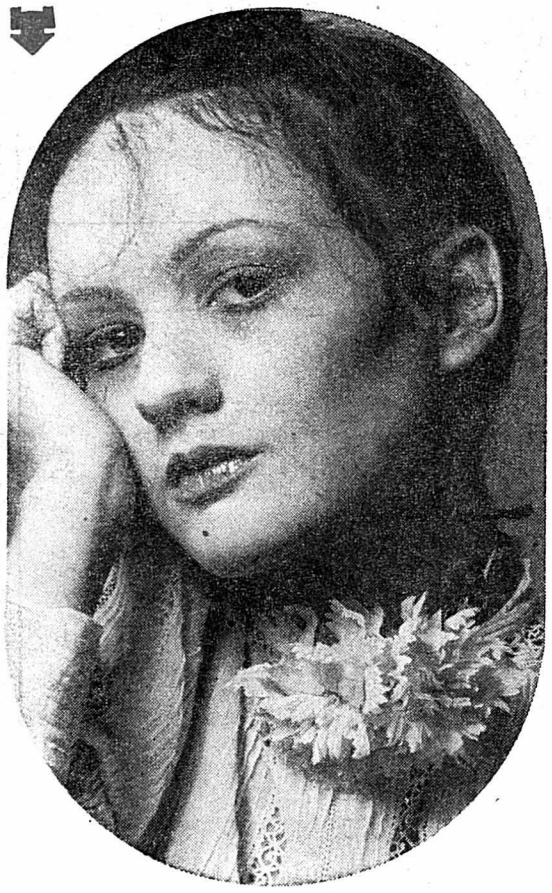

Coiffure « new chic »

Placée sous le signe du label olympique, cette année 1972 se présente comme une année sportive, dynamique, où la féminité trouvera son épanouissement dans le mouvement, la fraîcheur et la liberté.
Dans ce contexte général, la haute coiffure française propose une collection printemps-été 1972 de « coiffures mouvantes » avec lesquelles « Madame 72 » sera à son aise et pourra dégager sa personnalité en fonction de ses obligations et de ses plaisirs.
Des « coupes spéciales » sculptent des coiffures courtes ou longues — dégageant des volumes — au travers desquels la femme voit vivre sa chevelure dans une auréole de jeunesse et de simplicité.
De nouvelles conceptions de coloration donnent à ces « coupes spéciales » de nouveaux reliefs accentuant ainsi les mouvements et les contrastes. La coiffure « new chic », c'est une coiffure en mouvement, des cheveux sains pour des femmes modernes dans une année de travail, de loisirs, de plein air et de liberté.

FOND DE TEINT TRAITANT GUERLAIN

EN EXCLUSIVITÉ

KINDLER

HOPITAL 9 — NEUCHATEL

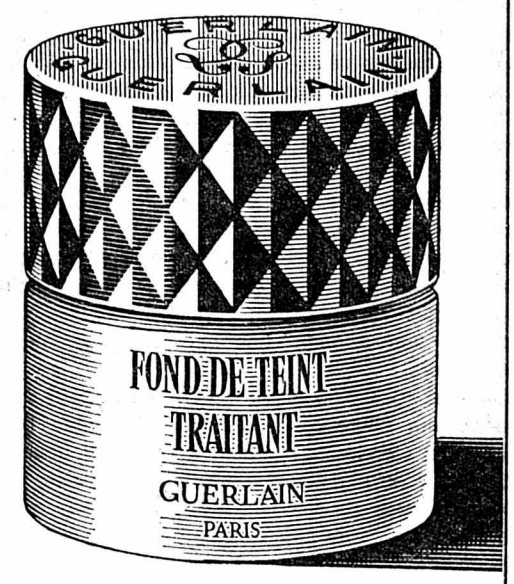

FRIGOS 140 litres . . . . . **Fr. 258.-**

200 litres . . . . . **Fr. 399.-**

Congélateurs 300 litres prix imbattable **Fr. 598.-**

Machine à laver entièrement automatique

5 kg de linge • Economiseur • Filtre de sécurité **Fr. 798.-**

Les meilleures marques...

aux meilleurs PRIX !

Choix immense chez

Jeanneret & Cie sa

Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

On dit que le chic,
c'est un je ne sais quoi...
Nous savons bien
de quoi est fait le nôtre.

RODIER

Madeleine

PRÊT A PORTER

Madame B. Lachausse
(Parc: Place du Marché)
Rue de la Promenade-Noire 8
Tél. 25 15 85 - Neuchâtel

HELENA RUBINSTEIN
REVLON
ORLANE
G. MONTEIL
J. D'AVEZE
L. PHILIPPE
Dr N.-G. PAYOT

ARTICLES BOUTIQUE
TROUSSES DE TOILETTE
LINGES PARIS

AU CENTRE DE VILLE

DROGUERIE PARFUMERIE CURRAT

ANGLE RUES ST-MAURICE - HOTEL DE VILLE
NEUCHATEL TEL. 25 31 13

GIVENCHY
CARON
HERMES
CAPUCCI
CHANEL
REVILLON
LANVIN
BALMAIN
JACQUES ESTEREL
CABOCHARD
WORTH
JEAN D'ALBRET
LUBIN
MOLYNEUX
WEIL
BALENCIAGA

Long blazer croisé porté sur une jupe plissée en serge pure laine vierge marine rayé blanc. (Agip)

LA MODE JUNIOR

La mode enfantine suit de près la mode « des grands » mais elle conserve certains objectifs indispensables : simplicité de la coupe, recherche du confort et du fonctionnel, facilité d'entretien.

La gamme des coloris est vive, gaie et surtout elle est de plus en plus étendue même pour les tout-petits : aux coloris traditionnels layette tels que blanc, rose, bleu et jaune pâle, s'ajoutent maintenant l'écru, le bleu jean, le vert pomme, le rouge vif, etc... ou même des coloris subtils comme le vert olive, le caramel ou le gris flanelle.

Dans les tissus, la recherche générale de douceur et de moelleux s'applique on ne peut mieux au domaine des enfants :

— aspect coton gratté, finette et pilou
— aspect laine, douillet molleton, fourrure « moumoute »
— jersey matelassé utilisé en empiècement
— jersey enduit et laqué si pratiques pour le plein air.

Deux bons classiques continuent : le jersey jean et le jersey velours côtelé.

Les dessins de tissus, qu'il s'agisse de jacquard ou d'impression, sont très colorés, sur fond blanc ou sur fond de couleur vive. Les rayures sont très larges et régulières style footballeurs, ou bien fines et multicolores.

Les carreaux sont traités dans un style très frais et campagnard : vichy, carreaux mouchoirs, carreaux texans et les mini-jacquards géométriques ou figuratifs sont un thème qui s'adapte particulièrement bien à la mode enfantine.

Les impressions sont également très colorées, naïves ou romantiques : dessins naïfs de jouets ou de fruits et légumes, impressions toile de jouy, mélanges d'impressions, par exemple rayures et fleurs, carreaux et figuratifs, fleurs en semis sur fond clair ou vif.

Ensemble bermuda en cheviotte écossais rouge et noir, porté sur une chemise rayée et un débardeur uni souligné au col et aux emmanchures de rayures marine et jaune. (Agip)

A gauche, jupe à pont en gabardine pure laine vierge framboise et chemisier blanc, imprimé de carottes rouges et vertes. A droite, jupe en étamine également à impressions multicolores et chemisier rouge. (Agip)

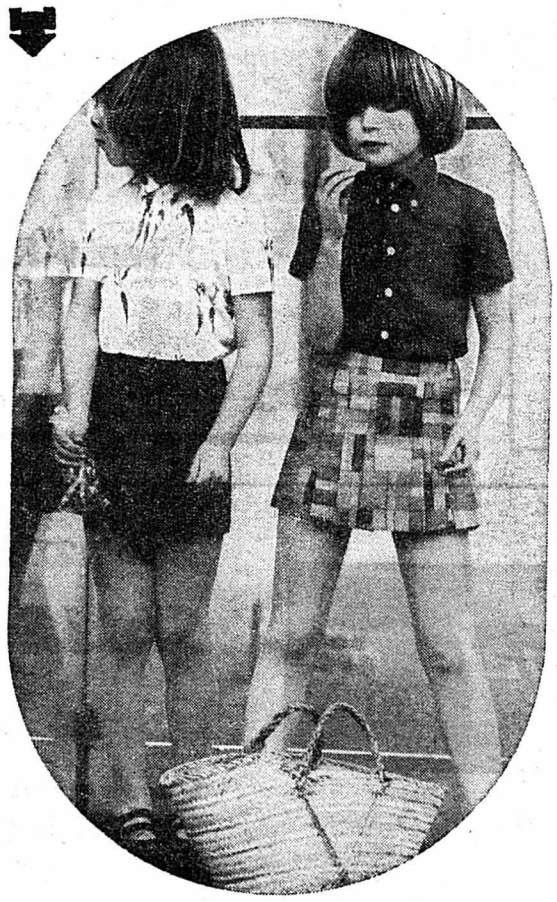

Pour les carets : combinaison salopette en acrylique rayé bicolore.

Sport SERVICE

ROGER DELLEY
PROMENADE NOIRE 10
038 24 57 87
NEUCHATEL

FOOTBALL ● TENNIS ● ÉQUIPEMENTS ET CHAUSSURES pour tous les sports

Savoie-Petitpierre s.a.

Le fournisseur de l'homme à la page vous présente les toutes dernières nouveautés en

chemises - pulls - cravates - pyjamas - sous-vêtements - socquettes - gants - robes de chambre - peignoirs de bain

RUE DU SEYON 1

COMMINOT

Les dernières créations

maître opticien

ne pas perdre de vue

Hôpital 17 **Neuchâtel**

Garcin

CHAPELIER-CHEMISIER
RUE DES TERREAUX 1
NEUCHATEL

WYSS TAPIS Neuchâtel

Madame Jean Wyss et ses fils

Notre adresse:

Rue de l'Orangerie 4

Notre raison sociale:

R. WYSS & FILS

Tapis - Rideaux - Décoration

Tél. 24 55 16

A. WALDHERR

Garage - Auto - location
24 19 55 24 12 65

CHRYSLER
SIMCA
SUNBEAM

● Rover
● Land-Rover

le travail temporaire

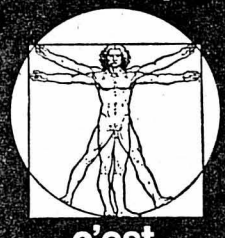

c'est
MANPOWER
8a, rue du Seyon Tél. 24 76 76

15aine commerciale de Neuchâtel

du 24 mai au 4 juin 1972

Samedi 27 mai à 20 h 30

SALLE DES CONFÉRENCES

Concert par le

Südwestdeutsche Philharmonie

UN ÉVÉNEMENT DANS LA VIE MUSICALE DE NEUCHÂTEL

VOTRE MO DE MON SIEUR

Le madras et le seersucker, tissus d'une légèreté estivale, s'imposeront cet été avec toutes leurs compositions de teintes gaies, surtout pour les vestons de loisirs, les blousons et les vestes non doublées, dans le style safari.
(Avipress-McGregor)

Deux chemises modernes de la collection suisse Fehlmann : en batiste pur coton à rayures transversales structurées à gauche, et chemise en seersucker pur coton. (Avipress-E. Reinhard)

1972 confirmera définitivement la règle selon laquelle les hommes font leur propre mode. Fini le temps où deux ou trois maîtres créateurs imposaient leurs idées. Désormais, de nombreuses tendances se dessinent dans la mode masculine internationale, une mode faite de couleurs, de tissus, de dessins et de coupes. Le point de départ est clair : 1972 sera l'année du sport, tout entière marquée par les Jeux olympiques de Sapporo et de Munich. Les loisirs aussi, de plus en plus nombreux, laissent leur empreinte sous forme de modèles extrêmement confortables. La jeunesse, elle, imprime à la mode masculine son goût du non-conformisme, tandis que l'engouement pour les couleurs qui s'y manifeste va rendre le choix des plus difficiles aux hommes soucieux d'être dans le ton.

Au printemps et en été, il s'agira de respecter, côté chemise, quelques principes essentiels, si l'on ne veut pas d'emblée passer pour allergique à la mode. Dans le domaine des couleurs par exemple, il faut savoir qu'elles sont moins extravagantes et même plutôt discrètes. Elles empruntent bien sûr leurs noms aux Jeux olympiques : « flambeau » est un rouge-brun intense, avec une pointe d'orangé ; « olymp », un bleu aérien ; « arène », un beige moyen chaud ; « or », un ton or inattendu ; « laurier », enfin, un vert dense, tirant sur le jaune-brun. Quant aux teintes servant de contrastes, ce sont : le brun, le jaune et un certain violet, sorte de prolongation de la mode de l'aubergine. Pour ce qui est des tissus, il convient de retenir qu'ils sont texturés, à structure marquée, avec une touche de rustique. Jacquard et façon mailles restent d'actualité. L'été prochain, les jeunes, eux, porteront de nouveau de préférence du seersucker aux coloris denses.

En même temps que les couleurs s'assagissent, les dessins deviennent plus modestes. La vogue est aux pointillés en combinaisons de deux ou trois teintes, aux micro-dessins en disposition géométrique, aux moulinés en diverses nuances et aux rayures de toute sorte. Le madras fera une percée spectaculaire.

En matière de formes, notons que la « coupe d'or » ramène le calme. La silhouette demeure certes marquée, mais, en gros, les chemises retrouvent un peu d'ampleur. Les cols classiques voisinent avec les pointes longues ou arrondies en cuillers, toujours dans le vent. Les manchettes, pleines de fantaisie, sont assorties aux cols.

Au cours de la saison à venir, les jeans deviendront le vêtement numéro un. Et pour cause ! Puisqu'il en existe pour tous les goûts manifestés par les individualistes jeunes et sportifs ! La cuvée de jeans 1972 se distingue par une coupe impeccable et une confection irréprochable, tout en répondant parfaitement aux impératifs de la mode par ses coloris, ses tissus, ses dessins et ses formes. Cette pièce d'habillement a reçu ses lettres de noblesse et sera dès lors admise dans les salons.

Un costume de ville 1972 en lin et polyester de chez Staron.
(Avipress-Cerruti)

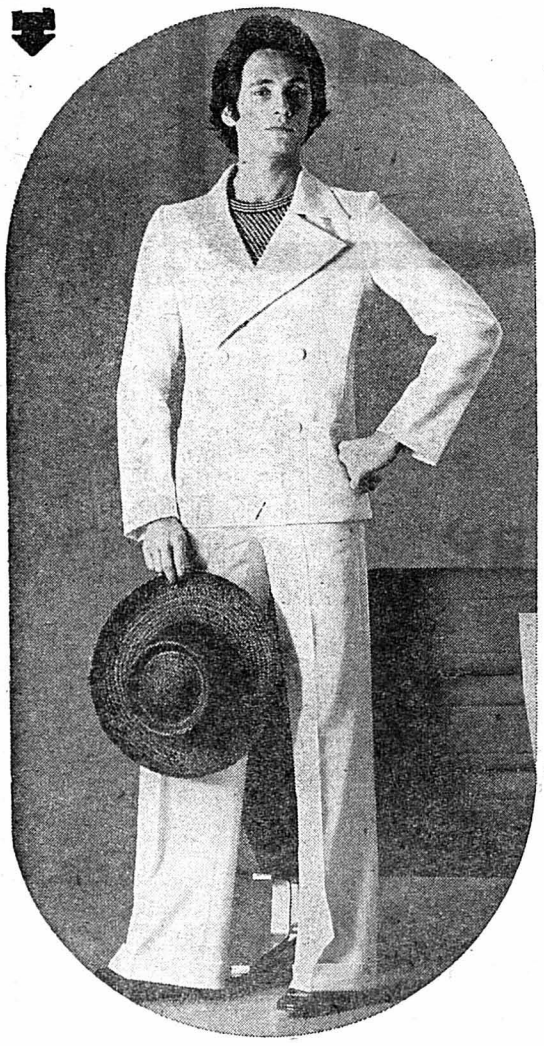

HASSLER

Gustave Kindermann, diplômé de l'Académie des Arts appliqués de Vienne, a créé les prestigieux dessins d'ISOFLOOR-PRINT. S'inspirant de l'évolution architecturale contemporaine, l'artiste s'est acquis une renommée internationale comme créateur-modelliste.

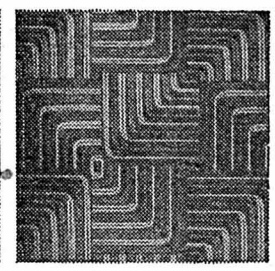

ISOFLOOR-PRINT

- 6 dessins exclusifs en 27 combinaisons de couleurs
- entièrement synthétique
- très résistant à l'usure
- facile à l'entretien

le m² frs **39.50**

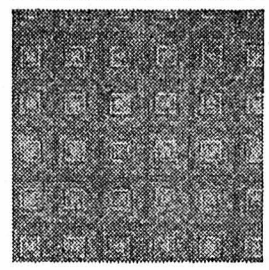

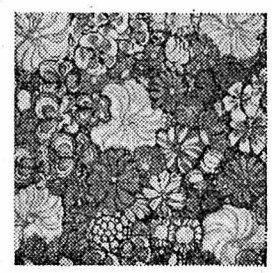

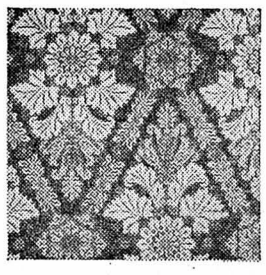

isofloor print

tout nouveau chez Hassler

Jeune, vivant, actuel – voilà le tapis de haute résistance créé par un artiste de classe. Ses merveilleux dessins et ses coloris fantastiques font d'ISOFLOOR-PRINT un élément idéal de la décoration de votre intérieur.

ISOFLOOR-PRINT en 6 dessins et 27 variations de couleurs est livrable immédiatement de nos stocks.

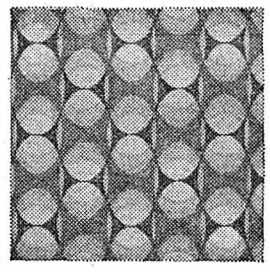

Les magnifiques dessins d'ISOFLOOR-PRINT sont également livrables en tissus de décoration, pour rideaux et tentures.

veuillez voir nos vitrines spéciales

HASSLER

DÉCORATION INTÉRIEURE

12, rue Saint-Honoré

2000 NEUCHATEL - Tél. 25 21 21/22

IMPRIMERIE CENTRALE S. A. — NEUCHÂTEL

FAN SPORTS L'EXPRESS

football

La seizième journée a eu des incidences importantes sur les classements

LIGUE A: JOURNÉE FAVORABLE AUX ROMANDS

Ligue B: Vevey s'envole littéralement

Le partage qui a scellé le match Zurich-Grasshoppers a, certes, porté Bâle en tête du classement mais il laisse à ses deux rivaux l'espoir de parvenir un jour ou l'autre à la première place.

Si Grasshoppers avait perdu, il aurait pu faire son deuil du titre qu'il porte maintenant: avec quatre points de retard et la perspective de recevoir Bâle au mois d'avril, il conserve tout de même quelque chance. Evidemment, la dernière minute de la rencontre — égalisation de Zurich — est plus lourde de conséquences pour lui que pour son adversaire: s'il avait été en mesure de maintenir son avantage, il aurait une situation beaucoup plus favorable.

Cependant, on se souviendra qu'au premier tour, Grasshoppers a battu Young Boys à la dernière minute, quelques secondes seulement après l'annulation d'un but qui aurait donné la victoire aux Bernois. Puisque, dans un championnat, tout compte, c'est, en quelque sorte, un juste retour des choses.

Seul Bâle...

Le fait que Bâle se soit détaché n'étonnera personne, parce qu'il était tout à fait dans le caractère présumé du match du Hardturm que Zurich perde au moins un point. Comme Lugano — que l'on estimait plus fort que ça — a été incapable de résister à Servette, comme Lausanne a mis fin à la marche victorieuse de Lucerne, Bâle est la seule équipe qui ait tiré le maximum des trois matches de ce second tour: 6 points (10-1), alors que Zurich et Grasshoppers n'en ont obtenu que deux chacun.

Bâle progresse rapidement et il y a déjà longtemps qu'il ne lui est plus arrivé de mener la danse à ce stade de la compétition.

Ça remonte, effectivement, à l'histoire de son premier titre sous le règne de Benthaus: en 1967. Les quatre années suivantes, il a toujours fait de la poursuite.

Pour ma part et en dépit de sa bonne mine, je ne le vois pas encore vainqueur de la coupe ou champion national.

La coupe est affaire de chance. Le championnat ne se terminera qu'au mois de juin. Il peut se passer beaucoup de choses en dix matches: Bâle l'invincible rencontrera bien un soir, au coin du bois, le Lucerne de service qui va lui casser les reins. Il doit aller à Lugano, à Lausanne, à Zurich (Grasshoppers), à Berne. Et même à Saint-Jacques, ça ne chantera pas toujours.

Satisfactions romandes

Après ces lignes qui expriment tant de sagesse (!) il faut mettre en évidence les bonnes performances de l'ensemble des équipes romandes: Lausanne, vainqueur à Lucerne et Sion à Granges, Servette supérieur à Lugano qui paraissait pourtant ressusciter avec le printemps. La Chaux-de-Fonds a enlevé un point à Winterthour, de passage dans le Jura. Une journée à marquer d'une pierre blanche, comme on dit dans les discours. En tout cas, elle fait du bien à beaucoup de monde: Servette et Lausanne relèvent la tête, Sion confirme la légitimité de son demi-succès contre Zurich, car il est difficile de vaincre à Granges. La Chaux-de-Fonds jette un coup d'œil sur le bas du classement pour constater avec satisfaction que Saint-Gall, Bienne et Lucerne n'ont pas bougé: quatre points de réserve.

Vevey: une réalité

En ligue B, Vevey a perdu un point et, néanmoins, augmenté son avantage sur le deuxième du classement, Bellinzone lui ayant fait le plaisir de battre Chiasso. Vevey doit gentiment se faire à l'idée de jouer la saison prochaine en ligue A, en tant que seconde équipe vaudoise. La régularité qui le caractérise depuis le début de la saison l'autorise à considérer comme une réalité ce dont beaucoup d'autres sont encore en train de rêver: Chiasso, Fribourg, Mendrisiostar, Neuchâtel Xamax.

Deuxième défaite de Fribourg, qui lâche ainsi tout le bénéfice de sa victoire sur Neuchâtel Xamax en match d'ouverture. Troisième défaite de Chiasso: il n'a récolté que 2 points en quatre rencontres. S'il continue de la sorte, il n'en aura pas pour longtemps: il faudra qu'il s'écarte.

Après tout, la situation de Neuchâtel Xamax s'améliore et le fait qu'il ait imposé le partage à Vevey lui confère un crédit considérable. Vevey paraît encore inaccessible, mais Fribourg et Chiasso sont à sa portée: c'est ça qui est important.

Le classement présent de la ligue B a ceci de particulier que, parmi les quatorze équipes du groupe, il y en a sept qui semblent promises à la fois à l'ascension et à la relégation. On attend le mois d'avril pour mettre de l'ordre dans la maison.

Guy CURDY

AGANIAN. — Le Grec de La Chaux-de-Fonds (à droite) semble renouer avec un style, tout comme son équipe; de ce fait, le Zuricois Wanner (à gauche) et Winterthour ne purent que sauver un point. (Avipress - G. C.)

LE CHAMPIONNAT DE PREMIÈRE LIGUE DEVIENT PARTICULIÈREMENT PIMENTÉ

groupe occidental

Audax joue les trouble-fête

Pour la deuxième fois de la saison, Nyon a connu une mésaventure totale. Si ce n'est pour une question de prestige, il n'a pas trop à s'en faire quant à sa situation. Il reste solidement installé aux commandes. Son avance est trop importante pour que ses poursuivants puissent le menacer d'un jour à l'autre. Mais qu'il ne se laisse tout de même pas trop aller! En quinze jours, il a abandonné trois points. Encore une fois autant et tout peut être remis en question pour la première place. Naturellement, pour autant que certains ambitieux se montrent très réguliers dans le succès, ce que Berne tente de faire!

Le déplacement des hommes de Stutz à Meyrin était périlleux, face à un adversaire capable d'excellentes choses.

Berne en est revenu vainqueur. L'opération a été d'autant meilleure que les autres candidats à la deuxième place ont quelque peu balbutié. En effet, Thoune et Rarogne ont lâché chacun un point, d'une manière bizarre. Thoune n'a-t-il pas cédé un demi-enjeu à Minerva pourtant fort mal en point? Rarogne, sur son terrain, n'a-t-il pas été contré par Central, pourtant habité par l'anxiété de la relégation? Tout cela met du «beurre dans les épinards» de Berne!

Mais que tout ce monde intéressé par les places d'honneur se méfie. Il n'est plus seul concerné par ce débat. Un trouble-fête pointe à l'horizon. Même qu'il s'approche dangereusement. C'est Audax, le vainqueur de Nyon. Il a déjà rattrapé Thoune. Théoriquement, il ne se trouve qu'à une longueur de Rarogne et à trois de Berne. Gonflé par l'espoir, Audax est capable de semer le trouble aux avant-postes.

En quinze jours, Yverdon a avancé à pas de géant. Il commence à vivre des jours tranquilles. Il vient d'émerger du peloton de queue. Les soucis n'existent presque plus. En gagnant contre Le Locle, il s'est porté à la hauteur de Durrenast. L'esprit serein, il pourra, par la suite, soigner la manière... et jouer des mauvais tours aux meilleurs. Pourquoi pas? Un peu de piment agrémente toujours le repas.

Central et Urania se sont montrés des plus énergiques. Aller prendre un point, respectivement, à Rarogne et Durrenast, prouve un état de santé en amélioration. Avec La Tour-de-Peilz et Meyrin, ils constituent un quatuor s'efforçant de lâcher Le Locle à l'avant-dernier rang, ce Locle dont l'attitude devient de plus en plus inquiétante. Certes, théoriquement, il peut se porter à la hauteur du quatuor qui le précède. Malgré toutes ses qualités, en a-t-il la volonté? Si tel n'est pas le cas, il sera tout désigné comme camarade d'infortune de Minerva.

R.Pe.

Récapitulons

GROUPE OCCIDENTAL

Résultats. — Audax - Nyon 1-0; Durrenast - Urania 1-1; Meyrin - Berne 0-1; Minerva - Thoune 1-1; Rarogne - Central 2-2; Yverdon - Le Locle 1-0.

Classement. — 1. Nyon 16-26; 2. Berne 16-22; 3. Rarogne 16-20; 4. Audax et Thoune 15-17; 6. Yverdon et Durrenast 16-16; 8. Meyrin 16-14; 9. La Tour-de-Peilz et Central 15-13; 11. Urania 16-13; 12. Le Locle 14-10; 13. Minerva 16-5.

Samedi prochain. — Berne - Audax, Central - Yverdon, Le Locle - Durrenast, Nyon - La Tour-de-Peilz, Thoune - Meyrin, Urania - Minerva.

GROUPE CENTRAL

Résultats. — Baden - Berthoud 4-2; Breite - Laufon 3-2; Breitenbach - Buochs 3-2; Concordia - Emmenbrucke 2-1; Porrentruy - Thurgi 1-1; Soleure - Delémont 2-0.

Classement. — 1. Concordia 17-24; 2. Porrentruy 17-21; 3. Emmenbrucke, Buochs et Breite 16-20; 6. Laufon 17-19; 7. Nordstern 16-17; 8. Baden et Delémont 17-15; 10. Soleure 16-14; 11. Turgi 17-11; 12. Berthoud et Breitenbach 17-10.

Sévères sanctions en Pologne

La Fédération polonaise a pris de sévères sanctions contre les footballeurs de l'équipe du club militaire «Legia» de Varsovie, condamnés le 27 mars dernier à des peines de prison par le tribunal militaire de la capitale pour trafic de devises et d'or en barre, rapporte la presse polonaise. Le gardien Wladyslaw Grtynski, qui s'est vu infliger une peine de quatre ans de prison et une amende de 100.000 zlotys (environ 20.000 francs), a été suspendu à vie. Les deux autres joueurs Jan Malkiewicz et Janusz Zmijewksi, condamnés également à des peines de détention, ont été suspendus respectivement à un et deux ans. Zmijewski ne pourra, en outre, faire aucun déplacement à l'étranger pendant une période de deux ans.

Dans sa décision, la fédération souligne «la grande nocivité des actes commis» par les joueurs dont «le comportement portait atteinte à la bonne renommée du sport polonais».

Championnat des juniors interrégionaux A1

Groupe 1: Urania - Delémont 0-2; Servette - La Chaux-de-Fonds 2-2; Sion - Fribourg 4-1; Bienne - Lausanne 5-1; Neuchâtel Xamax - Martigny 0-1. **Groupe 2:** Granges - Emmenbrucke 1-3; Nordstern - Bâle 0-3. **Groupe 3:** Lugano - Chiasso 1-1; Mendriosostar-Rapid Lugano 2-1; Saint-Gall - Bruhl 0-3; Winterthour - Bellinzone 0-3; Toess - Grasshoppers 2-1.

groupe central

Porrentruy a manqué le coche

Les dimanches se suivent mais ne se ressemblent pas pour les formations jurassiennes. Le dernier week-end de mats ne leur aura guère permis de pavoiser. En effet, sur les six points en jeu, un seul est tombé dans leur escarcelle. Dans celle de Porrentruy, plus précisément. C'est vraiment là un minimum si l'on sait qu'il a été obtenu face à Turgi.

C'est, d'ailleurs, de l'Ajoie que vient la déception de ce week-end. La formation d'Isquierdo, en abandonnant un point aux modestes Argoviens, a laissé passer une belle occasion de se remettre sur la bonne voie. Certes, ses chances d'accéder aux finales de promotion ne sont pas compromises pour autant, mais il est des revers qu'il n'est guère permis d'essuyer lorsqu'on veut afficher certaines prétentions. Pour sa part, Delémont continue de faire passer ses partisans par le régime de la douche écossaise. Alors qu'on les annonçait en nette reprise, les gars d'Hoppler sont revenus défaits de Soleure, ce qui, en fait, ne constitue qu'une demi-surprise, car la position de l'équipe de la cité des Ambassadeurs l'obligeait à se surpasser. Or, on sait que Delémont n'apprécie guère les formations qui font de l'engagement physique leur atout principal.

On ne saurait, par contre, reprocher à Laufon sa défaite sur les bords du Rhin. Le néo-promu y affrontait Breite, qui, lui non plus, n'a pas encore perdu tout espoir de participer à l'emballage final pour l'ascension. Le seul but d'écart montre bien, d'ailleurs, que les Laufonnais ont vendu chèrement leur peau.

ETONNANT BREITENBACH

Le «match au sommet» avait également lieu dans la cité rhénane. Qui, de Concordia ou d'Emmenbrucke, aurait le dernier mot? Il est finalement revenu aux maîtres de céans, qui profitèrent, en plus du demi-échec de Porrentruy, du revers essuyé par Buochs qui a dû passer sous le joug de Breitenbach. Qui aurait osé parier pareil résultat au moment de la pause d'hiver? Les Soleurois se traînaient, alors, en queue de classement et on ne leur accordait plus guère de chances de se tirer d'affaire. On ne saurait en dire autant, désormais, puisqu'en quatre rencontres, ils n'ont pas récolté moins de sept points. Et cela aux dépens de formations fort bien classées. A ce rythme-là, il ne fait aucun doute que les soucis de la relégation ne leur appartiendront bientôt plus. Ils risquent, par contre, de retomber sur Berthoud dont la défaite à Baden pourrait avoir des conséquences fort fâcheuses. Mais là, également, le vainqueur ne pouvait se permettre aucune fantaisie!

Y.I.

BONNY ET TRABER

deux ailiers sous la loupe

Mardi dernier, nous avons passé Durr et Brunnenmeier sous la loupe. Recommençons le jeu, aujourd'hui, mais en prenant les deux ailiers de Neuchâtel Xamax: Bonny (à droite) et Traber.

La lecture des chiffres que nous publions ci-dessous permet de faire quelques constatations intéressantes. La première est que Bonny et Traber ont eu une activité assez égale sur le sol veveysan, puisque l'ailier droit a «touché» la balle à 22 reprises et Traber 23 fois. Toutefois, si Bonny a reçu 20 passes, son jeune coéquipier a dû, à quatre reprises, lutter pour enlever la balle des pieds de l'adversaire (c'est ce que nous appelons les «balles gagnées»).

UN TIR AU BUT

Quel usage Bonny et Traber ont-ils fait du ballon? Là aussi, la similitude est presque parfaite, car chacun a réussi onze passes. A noter que, parmi ces dernières, nous comptons également les coups de coin obtenus, puisqu'ils permettent à l'équipe de conserver la balle dans d'excellentes conditions. Egalité encore entre les deux ailiers dans les tirs au but. Bonny et Traber — et c'est sans doute là un des principaux reproches qui doive leur être fait en général — n'ont tenté qu'une seule fois leur chance. Le tir de Traber a manqué le cadre, alors que le gardien Anderegg a dû intervenir sur l'essai de Bonny.

En nous tenant strictement aux chiffres, nous constatons que le rendement de Bonny a été légèrement supérieur à celui de Traber: 54,5 pour cent contre 47,8. Voilà qui surprendra peut-être les éternels détracteurs du premier nommé.

F.P.

Traber			Bonny		
Balles reçues	19	(11)	Balles reçues	20	(9)
Balles gagnées	4	(3)	Balles gagnées	2	(1)
Total	23	(14)	Total	22	(10)
Passes réussies	11	(7)	Passes réussies	11	(6)
Balles perdues	11	(6)	Balles perdues	10	(3)
Tir réussi	—		Tir réussi	1	(1)
Tir manqué	1	(1)	Tir manqué	—	
Total	23	(14)	Total	22	(10)

Une place au soleil pour les «sans grade»

Les résultats du week-end en Romandie

Vaud

IIe ligue: Orbe - Payerne 1-2; Assens - Sentier 2-0; Vallorbe - Mont 4-3; Grandson - Sporting 62 1-3; Renens - Prilly 7-1; Nyon II - Aigle 1-1; Saint-Prex - Montreux 2-1; Lutry - Stade 5-1; Saint-Légier - Chailly 2-2; Forward - Malley 0-3.

IIIe ligue: Prangins - Espagnol-Morges 3-2; Aubonne - Bursins 3-4; Echichens - Rolle 1-3; Gingins - Coppet 4-2; Crans - Genolier 1-0; Pully - La Tour II 1-1; Roche - Bex 2-2; Villeneuve - Lutry II 0-2; Puidoux - Vignoble 6-1; Mézières - Moudon 0-4; Epalinges - Assens II 7-2; Villars-Tiercelin - Granges 2-2; Obre II - Sainte-Croix 1-4; Yvonand - Bonvillars 4-1; Bavois - Champvent 0-0; L'Isle - Apples 1-0; Ecublens - Bussigny 1-2; Chailly IIb - Saint-Sulpice 1-3; Admira - Penthalaz 3-2; La Sarraz - Yverdon IIb 0-2; LS II - Renens II 3-0; Sporting 62 II - Chav.-Epenex 2-0.

IVe ligue: Genolier IIa - Prangins II 3-0; Coppet II - Gingins II 2-2; Crans IIa - Hermandad 0-4; Gimel Ia - Bursins II 3-2; Gland Ia - Aubonne II 8-0; Crans IIb - Forward IIa 0-9; Mies-Tannay - Ballens 3-0; Saint-Prex II - Tolochenaz Ia 3-2; Italia-Bière - Echichens II 1-1; Italia-Morges - Esp. Morges II 5-0; Apples II - Colombier 1-8; Saint-Sulpice II - Ecublens II 1-1; CLIL Ib - Prilly IIa 3-1; Cossonay Ib - Eclépens Ib 1-0; Echandens Ib - Forward IIb 0-6; Tolochenaz Ib - Sporting III 0-5; Orbe IIIb - Vallorbe II 3-3; Croy - Bavois II 4-0; Ballaigues - Arnex 3-0; Vaulion - Sainte-Croix IIb 8-0; Sentier IIa - Sentier IIb 6-1; La Chaux - Pailly Ia 3-1; Echallens IIb - Daillens 6-1; Penthaz Ia - Suchy Ib 5-0; Eclépens Ia - Oulens 3-1; Vuarrens - Echallens IIa 1-9; Chav.-Chêne Ia - Prilly Ib 2-2; Penthéréaz - Cronay 1-4; Combremont-Petit - Thierrens Ia 1-2; Pontaise - Echandens Ia 0-6; Prilly IIb - Lonay 0-2; PTT II - VPOD 4-0; Orbe IIIa - L'Isle II 7-1; Nord - Espagnol-Lausanne Ia 0-9; Ticino-Lausanne - Hungaria 0-6; Ouchy Ia - Hélénic 3-1; Villeclair - Payerne IIc 2-4; Beaumont - Froideville 1-4; Le Mont II - Penthalaz II 1-2; Bottens Ia - Bercher 3-1; Penthaz Ib - Cugy 0-4; Lucens II - Cité 5-0; Payerne IIa - Oron Ia 7-0; Moudon II - Corcelles Ib 3-0; Palézieux Ia - Thierrens Ib 15-0; Yvorne - Ollon 2-4; Payerne IIb - Missy 1-4; Chav.-Chêne Ib - Oron Ib 1-11; Corcelles Ia - Grandcour 5-1; Villars-Grand - Chevroux 4-1; Concise - La Sagne II 3-1; Bonvillars IIa - L'Auberson 2-1; Ependes - Suchy Ia 2-3; Perroy - Malley II 3-0; Lausanne Sports III - Bella-Vista 0-0; Crissier III - Savigny 0-2; Villars-Tiercelin II - Yverdon IIIb 0-2; Bex IIb - Montreux IIIa 2-5; Saint-Légier IIb - Palézieux Ib 6-1; Pully II - Puidoux-Chexbres II 3-2.

Valais

IIe ligue: Vouvry - Chalais 0-0; Naters - Salquenen 1-0; Vernayaz - Orsières 3-0; Saint-Maurice - Viège 0-0; Sierre - Fully 1-1.

IIIe ligue: Ayent - Nax 3-1; Saint-Léonard - Granges 1-2; ES Nendaz - Lens 2-1; Savièse - Brigue 3-2; Grône - Agarn 1-3; Leytron - US Collombey-Muraz 2-1; Riddes - Châteauneuf 0-2; Troistorrents - US Port-Valais 3-0; Ardon - Saxon 1-2; Saillon - Evionnaz 3-2.

IVe ligue: Termen - Rarogne II 1-4; Viège II - Turtmann 3-1; Agarn II - Saint-Nicolas 4-3; Lalden - Brigue II 6-2; Montana-Crans - Varen 7-3; Chippis II - Grône II 1-2; Chalais III - Saint-Léonard II 1-2; Chippis - Chalais II 1-0; Saint-Léonard III - Randogne 3-2; Bramois - Vex 2-1; Hérémence - Nax II 3-1; Savièse II - Arbaz 5-0; Grimisuat II - Evolène 7-3; Châteauneuf II - Erde II 2-1; Ardon II - Conthey II 1-3; Salins - Veysonnaz 0-0; Erde - ES Nendaz II 0-3; Saxon II - Vétroz II 4-2; Chamoson II - Riddes II 0-3; Isérables - Chamoson 0-4; Vétroz - Fully II 3-0; Bagnes II - Bagnes 4-2; La Combe - La Combe II 4-1; Saint-Maurice II - Orsières II 1-7; Vollèges - Salvan 7-0; Saint-Gingolph - Massongex II 4-3; US Port-Valais II - Vouvry II 1-8; US Collombey-Muraz II - Saint-Gingolph II; Massongex - Trois-Torrents II 3-1.

Jura

IIe ligue: Boncourt - Boujean 34 0-0; Longeau - Bévilard 1-0; Mâche - Grunstern 2-2; Moutier - Aurore 0-1; Reconvilier - Tramelan 1-0; USBB - Lyss 1-3.

IIIe ligue: Aegerten - Munchenbuchsee 5-0; Buren - Mâche 3-3; Ceneri - Lyss 2-1; Taeuffelen - Nidau 3-2; Courtelary - Aarberg 1-1; Longeau - Aurore 1-4; Lyss b - La Neuveville 1-1; Madretsch - Reuchenette 1-2; Perles - Orpond 2-0; Mervelier - Les Breuleux 0-2; Tavannes - Le Noirmont 1-0; Courrendlin - Corban 1-0; Vicques - Tramelan 4-0; Delémont - Les Genevey 4-1; Alle - Courtételle 0-1; Fontenais - Bure 2-2; Glovelier - Bassecourt 2-0; Chevenez - Grandfontaine 1-4; Courtedoux - Courtemaîche 1-0.

Fribourg

IIe ligue: Courtepin - Fétigny 0-1; Beauregard - Gurmels 0-1; Villas - Arconciel 2-0; Domdidier - Richemond 2-0; Portalban - Bulle 0-0.

IIIe ligue: Romont - Broc 1-2; La Tour-Siviriez 2-2; Attalens - Billens 1-1; Vuadens - Bulle II 1-2; Marly - Farvagny 0-6; Vuisternens-en-Ogoz - Ecuvillens 6-2; Matran - Tavel Ib 0-1; Givisiez - Corminbœuf 2-4; Ependes - Chénens 2-0; Guin - Kerzers 1-4; Tavel Ia - Plasselb 4-0; Bœsingen - Fribourg II 2-1; Alterswil - Ueberstorf 5-0; Estavayer - Léchelles 1-1; Bussy - Montbrelloz 1-2; Belfaux - Morat 1-1; Montet - Dompierre 0-0; Vully - Saint-Aubin 2-4.

IVe ligue: Le Crêt - Semsales Ia 2-6; Semsales Ib - Châtel II 1-0; Attalens II - Bossonnens 3-1; Gruyères - Le Pâquier 2-1; Château-d'Œx - Charmey 1-3; La Tour II - Enney 7-2; Grandvillard - Brox II 1-0; Rossens - Gumefens II 2-0; Riaz - Vuisternens-en-Ogoz II 8-0; Corbières - Sorens 5-0; Echarlens - Pont-la-Ville 0-2; Chapelle Ib - Ursy 1-3; Sâles - Vuisternens-devant-Romont a 1-2; Vuisternens-devant Romont Ib - Rue 0-4; Sviriez II - Promasens 2-1; Estavayer-le-Gibloux - Matran II 1-2; Autigny - Corpataux Ia 7-1; Villars II - Rosé 4-2; Neyruz II - Ecuvillens II 4-1; Corpataux Ib - Farvagny II 4-0; Essert Ib - Ependes II 3-1; Arconciel II - Marly IIa 2-2; Treyvaux - Central IIIb 6-7; Essert Ia - Etoile-Sp. 1-2; Marly IIb - Central IIIa 2-1; Chénens II - Villarimboud 1-2; Onnens - Cottens Ia 3-1; Massonnens - Prez 1-1; Châtonnaye - Villaz-Saint-Pierre II 1-8; Noréaz - Richemond II 7-2; Belfaux II - Giviez II 1-1; Grolley - Ponthaux 1-1; Corminbœuf II - Beauregard II 3-4; Saint-Sylvester Ia - Rechthalten 4-3; Brunisried - Plaffeien Ia 2-3; Giffers II - Plasselb II 2-1; Saint-Sylvester Ib - Plaffeien Ib 2-1; Alterswil II - Guin IIb 2-2; Saint-Ursen - Tavel II 1-1; heitenried - Ueberstorf II 2-3; Guin IIa - Schmitten II 2-0; Morat II - Courtepin II 3-1; Liebistorf - Vully II 5-3; Gurmels IIa - Cressier 0-1; Courtion - Domdidier II 4-1; Misery - Morens 2-3; Gletterens - Portalban II 1-0; Vallon - Saint-Aubin II 11-0; Ménières Ib - Montagny-la-Ville 0-3; Villeneuve - Surpierre 2-1; Ménières Ia - Middes 2-3; Cugy II - Fétigny II 2-2; Grandsivaz - Montet II 1-3; Cheiry - Montbrelloz IIb 2-2; Nuvilly - Estavayer IIa 3-0; Montbrelloz IIa - Bussy II 0-0; Estavayer IIb - Murist 11-1; Vuissens - Cheyres 1-2.

Genève

IIe ligue: Compesières - City 2-3; Onex - Etoile-Espagnole 1-2; Plan-les-Ouates - CS International 4-1; Lancy - Vernier 0-2; Star-Sécheron - Signal 1-0.

IIIe ligue: Central - City II 3-0; AS Valaisanne - Geneva 2-2; Versoix - Aïre-Le-Lignon 1-1; UGS II - CAG 1-4; saint-Paul - Meyrin II 3-1; Stade-Français - Vernier II 1-4; Collex-Bossy II - Compesières II 2-0; US Meinier - Saint-Michel 4-1; CS Chênois II - Donzelle 1-1; Satigny - Perly 1-1; Lancy II - Choulex 0-0.

IVe ligue: Plainpalais 1a - Et. Espagnole II 1-3; Saint-Jean II - Amical-Gve-Sp. Ib 5-2; Geneva II - Plan-les-Ouates IIb 4-5; Aïre-Le-Lignon II - Compesières III 1-2; Saint-Paul II - Onex III 2-1; AS Fribourgeoise II - City III 0-3; US PTT Ia - Hermacia Ib 7-0; Etoile - Laconnex II - Jonction Ib 8-0; Saint-Michel II - Star-Sécheron IIb 4-2; Régina Ib - rhexia 0-6; US Pâquis Ia - Perly II 1-0; CS Chênois III - Amical-Gve-Sp. Ia 3-1; US Tessinoise - Choulex IIa 2-1; Régina Ia - Satigny II 5-1; Versoix II - Lancy III 1-4; US Pâquis Ib - Star-Sécheron IIa 4-1; Choulex IIb - Gardes-Frontière 3-4; Veyrier II - Signal II 0-1; Tramways - Meyrin III 1-2; CS Italien II - Plainpalais Ib 6-1; Donzelle II - CS International II 1-1.

Le championnat des réserves

VEVEY - NEUCHATEL XAMAX 5-1 (3-0)

Il y a des jours «sans». Ce fut le cas pour Neuchâtel Xamax, à Vevey. Rien ne réussissait; ce fut mauvais dans tous les compartiments. On se plaçait mal en défense, le milieu du terrain était mal occupé, la ligne d'attaque manquait de perçant. Bref, un match à oublier au plus vite, le «leader» s'étant vraiment montré en dessous de tout en ce dernier samedi de mars.

Il fallut que le «vieux» Merlo fasse son apparition sur le terrain, à la 55me minute, pour mettre un peu d'ordre, mais, à ce moment-là, la marque était déjà de 4-0.

Vevey n'était pas un foudre de guerre, loin de là; cette équipe est classée parmi les dernières du groupe. Mais, contre Neuchâtel Xamax, les joueurs de la «Riviera» vaudoise se «sortirent les tripes». Ce fut suffisant pour vaincre.

Les jeunes Neuchâtelois ont fait un mauvais pas. Ils doivent se reprendre. Ne les accablons pas trop. Ne venaient-ils pas, avant ce match de Vevey, de jouer 12 rencontres sans connaître la défaite?

FORMATION DE L'ÉQUIPE NEUCHATELOISE: Turberg; Solca, Mundwiler, Thoutberger, Triaudu; Nussbaum, Favre; Hofmann, Schweizer, Schreyer, Amstutz. A la 55me minute, Merlo remplace Solca.

Marqueur pour Neuchâtel Xamax: Favre. Mo

Défaite inattendue de Neuchâtel Xamax

Les autres résultats

Groupe A: Bâle - Saint-Gall 1-1; La Chaux-de-Fonds - Winterthour 2-4; Granges - Sion 2-0; Lucerne - Lausanne 1-2; Servette - Lugano 7-1; Young Boys - Bienne 4-0; Zurich - Grasshoppers 4-4.

Groupe B: Bruhl - Aarau 4-5; Wettingen - Fribourg 0-5; Martigny - Monthey 7-1; Bellinzone - Chiasso (mercredi) 0-1.

Sanction réduite pour Piguet

Le tribunal de recours de la ligue nationale A, à la suite du recours déposé par le comité du C.S. Chênois, décide de suspendre pour trois et non plus quatre matches officiels le joueur genevois Roger Piguet, expulsé du terrain lors du match de championnat Bruhl - Chênois, le 5 mars dernier. Les frais de procédure sont, par contre, à la charge du club.

SPORT-TOTO
Etes-vous parmi les gagnants?

Liste des gagnants du concours des 25-26 mars 1972:

5 gagnants avec 13 points, 16.819 fr. 15.
145 gagnants avec 12 points, 580 francs.
1547 gagnants avec 11 points, 54 fr. 35.
10.680 gagnants avec 10 points, 7 fr. 90.

Lada

Cette nouvelle 1200 vous étonnera par ses qualités et son prix

Une européenne toute nouvelle. Construite en Russie. Longuement et sévèrement testée sur des routes et sous des conditions climatiques inconnues chez nous.

Choisie par SARES SA, Importateur suisse. Pour répondre aux exigences des automobilistes suisses. Une voiture très robuste, sûre, confortable, économique.

Lada 1200 — une silhouette familière, classique. Une vraie 5 places, 4 portes. Un moteur avec arbre à cames en tête, 1198 cm³, 62 CV (DIN), essence normale, 146 km/h. Double circuit de freinage, disques à l'avant.

Un intérieur spacieux en simili-cuir, deux sièges-couchettes, inclus. Climatisation très poussée. Un vaste coffre, des coloris mode.

Service 10000 km. Garantie totale: 6 mois ou 10000 km, prolongée à une année ou 20000 km sur rupture de pièces mécaniques. Livraison sans délai. Pièces de rechange stockées chez l'importateur suisse.

Et ce n'est pas tout! Il faut l'essayer pour apprécier ses avantages.

Une «1200» pour seulement Fr. 7950.-

Importateur exclusif pour la Suisse: SARES SA, Chavannes/Lausanne, tél. 021/24 27 25

BOUDRY — Ricardo Voitures, tél. (038) 42 18 02. **LA CHAUX-DE-FONDS** — Garage du Versoix, Charrière la, tél. (039) 22 69 88. **LE LOCLE** — Garage du Stand, tél. (039) 31 29 41. **YVERDON** — Garage du Chassero n, Le Bey, tél. (024) 2 22 88. **TAVANNES** — M. Mordasini, Garage Pierre-Pertuis, tél (032) 91 23 04. **MOUTIER** — Garage Moderne, tél (032) 93 15 68. **MERVELIER** — Garage G. Marquis, tél. (066) 38 83 83. **PORRENTRY** — Garage Affolter, route de Courtedoux 26, tél. (066) 66 68 22. **DIESSE** — Garage de l'Etoile, tél. (032) 85 12 44. **FLEURIER** — Basset et Magg, tél. (038) 61 23 08.

QUINZAINE DE NEUCHÂTEL

Un événement dans la vie musicale de Neuchâtel

Concert par le SUDWESTDEUTSCHE PHILHARMONIE

SALLE DES CONFÉRENCES

Samedi 27 mai, à 20 h 30

INDESIT

FRIGO 160 litres ★★★

dégivrage 100 % automatique à **Fr. 478.—**

Notre prix

au comptant net **398.—**

Autres modèles :

140 l ** **Fr. 298.—**

240 l *** 2 portes **Fr. 798.—**

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
Fbg du Lac 43 NEUCHATEL 25 69 21

MADAME

Gratuitement.
Essayez chez vous cette toute nouvelle tondeuse

Richei

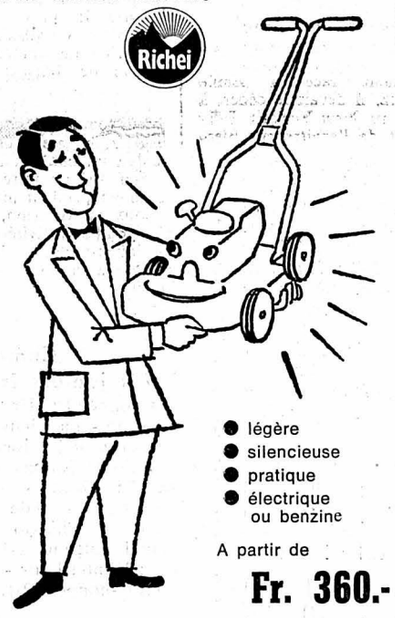

- légère
- silencieuse
- pratique
- électrique ou benzine

A partir de **Fr. 360.-**

Concessionnaire pour la vente et le service des tondeuses

Richei

Tosalli Tél. 41 23 12 Colombier

Meubles de jardin
Jeux de plein air pour enfants. Tennis.

A partir de Fr. 50.— par mois

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement.
Grand choix d'instruments de toutes marques.

hug
Musique
Neuchâtel
Tél. 25 72 12

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre, pour cause de départ,
Ford Anglia
1965, 78.000 km, expertisée en octobre 1971. Prix à discuter.
Tél. (038) 24 48 32, dès 18 heures.

A vendre
VW Combi
1972, neuf, garanti expertisé, bonne réduction.
Tél. (039) 37 13 44.

URGENT
A vendre
Austin 1100
1965, bleue, intérieur simili clair, expertisée, bon état général. Fr. 1590.—
Agence Austin, Praz. Tél. (037) 71 29 79.

A vendre
Austin 1100
bleue, pneus Michelin X, au plus offrant.
Agence Austin, Praz. Tél. (037) 71 29 79.

FORD Cortina 1300
1967, nouvelle forme, expertisée, très bon état
Fr. 3300.—
Tél. 25 78 82.

MINI 1000
1969, 33.000 km, vert anglais, état de neuf, expertisée.
Fr. 3900.—
Tél. 25 78 82.

Renault 10 Major
automatique, 1968, blanche, état impeccable, expertisée.
Fr. 3900.—
Tél. 25 78 82.

A vendre
Fiat 127
de démonstration, avec radio, 3000 km, expertisée, rouge, intérieur simili noir, reprise éventuelle.
Agence Fiat, Praz. Tél. (037) 71 29 79.

A vendre
Fiat 124
1972, état neuf, au choix sur 2. Teintes blanche ou verte, expertisée, reprise éventuelle. Prix spécial.
Agence Fiat, Praz. Tél. (037) 71 29 79.

Excellente affaire
Mini Mark II hydrolastique, rouge, expertisée, contrôle TCS, pneus neufs, pneus été + chaînes.
Tél. (038) 33 41 73, le soir.

A vendre VW
Karmann
1500, non expertisée.
Tél. 51 37 49.

A vendre
Simca 1500
expretisée, 1200 fr.
Tél. 42 13 82, dès 17 heures.

A vendre
Florett
6000 km, état de neuf, expertisée, avec garantie.
Tél. 24 36 14.

A vendre, de première main,
Citroën D 20 Super
modèle 1970, 50.000 km, bleu métallisé, intérieur drap, état de neuf.
Tél. (038) 25 98 05 ; 31 49 81 heures des repas.

Alfa Romeo 1750 GTV
1970.
Garage de Bellevaux, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 28 24.

A vendre
VW 1300
modèle 1968.
Tél. 24 47 92, après 18 heures.

J'achète
Mercedes et voitures récentes.
Tél. 47 16 12, (032) 83 26 20.

GARAGE WASER NEUCHATEL
Spécial
Morris 1300
CONDUITE A DROITE
modèle 1969
Prix à discuter.
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre
Alfa Romeo 1750
berline, bleu marine, excellent état, expertisée.
Tél. 33 44 33, interne 244.

A vendre, de particulier, un très beau et confortable
canot automobile avec cabine
Fjord Olympic 21, modèle 1969. Moteur, MerrCruiser 120 PS, puissance Trim ; remorque, divers accessoires.
Une place d'ancrage au port de Bevaix peut être cédée selon désir.
Renseignements :
Téléphone (038) 46 13 96 - 46 16 41 ou (061) 41 46 94.

OCCASIONS

Citroën DS 21
1968, 75.000 km
Citroën DW 21
1967, 69.000 km
Citroën GS Club
1971, 9000 km
Citroën Ami 8 Break
1970, 20.000 km
Citroën Ami 6, Break
1968, 60.000 km
Peugeot 404 Familiale
1964, 88.000 km, revisée
Peugeot 204 GL
1969, 36.000 km
Peugeot 204 GL
1968, 56.000 km
Audi 100 LS
1970, 32.000 km
Fiat 124 S
1970, 56.000 km
Simca 1501 SP
1969, 48.000 km
VW 1300
1967, 69.000 km
VW 1300
1967, revisée
VW 1500
1966, 90.000 km
Autobianchi
1969, 50.000 km

W.-O. Christinat Fils
2052 Fontainemelon
Tél. (038) 53 34 77 - 53 31 75

AUTO-LOCATION 33 11 44
AUTO-LOCATION 33 11 44
AUTO-LOCATION 33 11 44
GARAGE DU ROC
Hauterive (NE)

Nos occasions garanties

OPEL Record 1900 Luxe, 4 portes, 43.500 km	1968
VW 1200, 72.000 km	1965
OPEL Record Coupé, 97.000 km	1964
FIAT 850 Spéciale, 57.000 km	1968
OPEL Commodore GS-E Coupé, automatique, 52.000 km	1970
CITROEN Ami 6 Break, 63.000 km	1965
OPEL Commodore, 4 portes, 49.000 km	1969
FIAT 124 Caravan, 55.000 km	1969
OPEL Record 1700, 2 portes, 80.000 km	1966
OPEL Record 1900 Luxe, 4 portes, 42.000 km	1970
AUTOBIANCHI Primula Coupé, 57.000 km	1968
OPEL Record 2200, 6 cylindres, 4 portes	1968
SUNBEAM Impériale, 40.800 km	1970
OPEL Kadett Coupé, 69.000 km	1966
RENAULT R 16, 4 portes, 78.000 km	1965

Garage-carrosserie FRANCO-SUISSE
A. Currit - 2126 LES VERRIÈRES. Tél. (038) 66 13 55.

OK OK OK OK OK OK OK OK OK

hernieux

Méthode moderne très répandue en Europe
MYOPLASTIC-KLEBER est souple, léger, lavable et vous permet une ACTIVITÉ comme AVANT
Essais et renseignements:

Neuchâtel : Pharmacie Tripet, rue du Seyon 8, mardi 4 avril, de 9-12 et de 14-17 heures.
La Chaux-de-Fonds : Dr P.-A. Nussbaumer, Pharmacie Centrale, 57, avenue Léopold-Robert, mercredi 5 avril, de 9-12 et de 14-17 heures.

MARIAGE

Veuf sérieux, bonne éducation, vivant seul dans sa maison de campagne, désire rencontrer dame aisée de 60 à 68 ans, sympathique, de physique agréable. Discrétion assurée.
Ecrire sous chiffres MG 676 au bureau du journal.

L'annonce reflet vivant du marché

Communication aux propriétaires de maisons:

L'entreprise **INTERTEK.**

Traitements chimiques des constructions S.A., spécialisée dans l'assainissement des immeubles, fera pendant les trois prochaines semaines des mesurages d'humidité dans votre région. Les propriétaires de maisons, ayant des problèmes d'humidité, et envisageant éventuellement de faire assécher leurs murs et de faire supprimer les dégâts de salpêtre, peuvent recevoir des renseignements gratuits sur une expertise sans frais et sans engagement.

Pour profiter de cette offre, il suffit de remplir le talon ci-dessous et de le retourner, sous enveloppe ou par carte postale à :

INTERTEK Traitements des constructions S.A., 1807 BLONAY

Nom : Prénom :

Profession : Tél. :

Rue : Lieu :

Manifestation de solidarité avec le peuple espagnol

3 avril 1972, dès 11 heures au Palais des congrès, Bienne
Présidence : ARTHUR VILLARD,
conseiller national

Le programme comprendra, entre autres :

— film sur l'Espagne actuelle
— récital de poèmes de Marcos Ana et de Rafael Ricart
— théâtre : « Pourquoi Abel tuera Caïn », de Andres Ruiz, joué par une troupe de jeunes Espagnols de Genève
— exposition-vente de livres et objets divers.

Cantine sur place.

Organisateur :
La Jeunesse espagnole de Suisse
appuyée par :
Parti socialiste neuchâtelois
Parti ouvrier et populaire neuchâtelois
FOBB, Neuchâtel
Parti communiste italien, Neuchâtel
Colonia libera Italiana, Neuchâtel
Femmes démocratiques espagnoles, Neuchâtel
Jeunesse communiste espagnole de Suisse

Perdus-Trouvés

Perdu
entre Colombier et le parc de l'hôtel Pattus, Saint-Aubin, 1 selle et 1 bride de cheval.
Tél. (021) 53 22 85, contre bonne récompense.

Prof. médicales

Dr Bize
ABSENT
du 29 mars au 9 avril.

Meubles de bureau bon marché

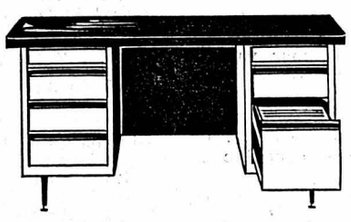

Bureau-ministre en acier, grandeur du plateau 150 x 75 cm, à gauche : 3 tiroirs ; à droite : 1 grand tiroir pour classement suspendu et 1 petit tiroir **Fr. 690.—**

Bureau pour étudiant, en bois, grandeur du plateau 120 x 56 cm, composé de 2 corps **Fr. 168.—**

Actuellement : quelques meubles de bureau usagés ou légèrement endommagés par des transports

Reymond
Exposition à Cornaux
(A droite avant le passage sous-voie CFF, direction Neuchâtel-Bienne.)

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

basketball

IL RESTE À TROUVER LES PROMUS

SPORTS

En battant Fribourg Olympic, Vevey offre le titre national de ligue A au Stade Français

Il aura fallu attendre l'ultime journée du championnat suisse de ligue A pour connaître le champion 1971-72. Cette décision de dernière heure survint pourtant sur un véritable coup de théâtre car il était pratiquement acquis pour chacun que le titre allait se jouer sur deux rencontres de barrage entre les meilleures formations du pays — Stade Français et Fribourg Olympic.

NERVOSITÉ

La modeste équipe de Vevey — demeurée bien quelconque en cours de compétition — en a décidé autrement en battant les Fribourgeois à la surprise générale. En perdant cette partie qui semblait sans grande importance, Fribourg Olympic perd également le titre, ce qui représente beaucoup pour les hommes de Rouiller qui avaient montré une semaine auparavant une formation bien équilibrée, capable de conserver son bien cette année encore. Rendus très nerveux par la crainte de perdre, les Fribourgeois ont subi la loi d'une formation veveysanne qui a crânement joué le jeu et qui s'est imposée très régulièrement.

A Lugano, Pregassona en obtenant le match nul contre Fédérale a manqué de peu de contraindre Urania et Birsfelden à des matches de barrage. Pour un petit point insuffisant, cette formation se retrouvera en ligue B au cours de la saison prochaine.

TOUT EST DIT EN LIGUE B

Tout est dit également en ligue B où Sportive française de Lausanne s'est définitivement joint au quatuor qui abordera prochainement le tour final d'ascension en ligue A. Qui de Neuchâtel-Sports, Jonction, Uni Bâle ou Sportive Française par veindra à se hisser au niveau de l'élite suisse ? il faut remplacer Pully et Pregassona par deux nouveaux prétentants. Ce tour vaudra donc la peine d'être suivi de près pour encourager Neuchâtel-Sports à se qualifier.

En fin de classements de ligue B, Rosay et Bienne descendent en première ligue alors que C.A.G. et Olympic La Chaux-de-Fonds demeurent en sursis et devront défendre leur place contre les meilleures formations de première ligue.

Après la fin de tous ces championnats, l'intérêt se porte ailleurs avec des formations qui vont faire valoir leurs qualités pour obtenir une nouvelle position ou se maintenir. C'est précisément à ces diverses finales que sera consacrée notre chronique du mardi de ces prochaines semaines.

M.R.

Classements

Ligue A

Vevey - Fribourg Olympic 86-84 ; Fédérale Lugano - Pregassona 73-73 ; Zurich - Nyon 87-73 ; Urania - Pully 77-68 ; Stade français - Birsfelden 86-68.

1.	Stade français	18	17	—	1 34
2.	Fribourg Olympic	18	16	—	2 32
3.	Fédérale Lugano	18	11	3	4 25
4.	Zurich	18	10	1	7 21
5.	Nyon	18	8	2	8 18
6.	Vevey	18	7	1	10 15
7.	Birsfelden	18	5	2	11 12
8.	Urania	18	6	—	12 12
9.	Pregassona	18	5	1	12 11
10.	Pully	18	—	—	18 0

Ligue B

Groupe I. — Servette - Neuchâtel-Sports 66-63; Uni Bâle - Molino Nuovo 86-69 ; Renens - Rosay 85-55 ; City Fribourg - Berne 100-51 ; Lémania Morges - C.A. Genève 83-77.

1.	Neuchâtel-Sports	18	16	—	2 32
2.	Uni Bâle	18	14	2	2 30
3.	City Fribourg	18	10	4	4 24
4.	Lémania Morges	18	11	1	6 23
5.	Molino Nuovo	18	8	—	10 16
6.	Servette	18	7	2	9 16
7.	Renens	18	7	2	9 16
8.	Berne	18	7	1	10 15
9.	C.A. Genève	18	4	—	14 8
10.	Rosay Lausanne	18	—	—	18 0

Groupe II. — Champel - Jonction 51-68 ; Cossonay - Martigny 66-43 ; Bienne - Lausanne Sport 59-88 ; Sportive française - Olympic La Chaux-de-Fonds 90-68 ; Viganello - Riehen 81-58.

1.	Jonction	18	17	1	— 35
2.	Sportive française	18	12	—	6 24
3.	Lausanne Sport	18	10	1	7 21
4.	Champel	18	10	—	8 20
5.	Viganello	18	10	—	8 20
6.	Cossonay	17	9	—	8 18
7.	Martigny	18	7	—	11 14
8.	Riehen	18	7	—	11 14
9.	Olympic Chx-de-Fds	18	4	—	14 8
10.	Bienne	17	2	—	15 4

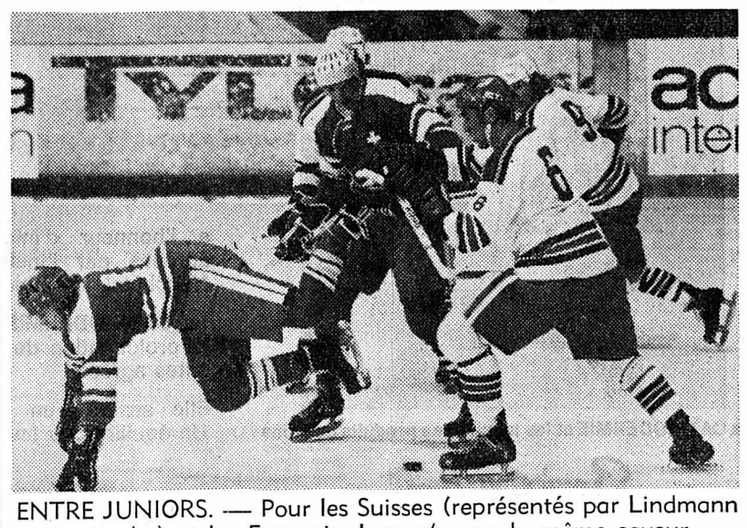

ENTRE JUNIORS. — Pour les Suisses (représentés par Lindmann qui tombe) et les Français, Lyss n'a pas la même saveur... (Interpresse)

hockey sur glace

Championnat d'Europe

Juniors suisses au repos, mais attentifs

Grands bénéficiaires des deux premières journées du championnat d'Europe juniors de Lyss, les Suisses se sont mués, hier, en spectateurs. C'était en effet une journée de repos pour eux ; mais c'est uniquement dans la soirée qu'ils ont été attentifs à ce qui se passait sur la glace : d'une part, et malgré la marque, parce que la rencontre Roumanie - Danemark fut intéressante à suivre ; de l'autre, parce que les joueurs de l'Est — les Suisses les affronteront ce soir — sont désormais les seuls à pouvoir les empêcher à atteindre la finale.

C'est donc avec intérêt qu'ils on vu ces agiles Roumains faire la différence (4-0 en cinq minutes !), puis connaître quelques difficultés par la suite lorsqu'ils furent bousculés. En agissant de la sorte, en se ruant dans un « fore-cheking » sinon payant tout au moins défensif, les Danois ont certainement donné l'exemple aux « poulains » de Killias ; il suffira aux Suisses d'éviter la manière désordonnée de jouer des Scandinaves.

Si dans le groupe II la Suisse a fait un pas théorique vers la première place, la Pologne a agit de même dans l'autre division de jeu : c'est avec une grande facilité que les joueurs de Varsovie se sont défaits des modestes Hollandais. Deux tiers-temps leur ont suffit (9-0) puisque au troisième il n'y eut plus de spectacle, sinon celui offert par les Bataves... très habiles dans les coups défendus !

Pour le reste, la Yougoslavie n'a guère eu de peine à se défaire de l'Autriche (6-1) alors que la France perdait contre la Hongrie (1-4).

S. D.

Groupe A : Autriche - Yougoslavie 1-6 (1-1 0-3 0-2) ; Pologne - Hollande 9-1 (6-0 3-0 0-1). **Classement :** 1. Pologne 2 matches - 4 points (18-4 buts) ; 2. Yougoslavie 3-4 (16-16) ; 3. Italie 2-2 (16-9) ; 4. Autriche 2-2 (6-10) ; 5. Hollande 3-0 (11-28).

Groupe B : France - Hongrie 1-4 (0-0 1-3 0-1) ; Roumanie - Danemark 7-1 (5-1 1-0 1-0). **Classement :** 1. Suis se 2-4 (24-2) ; 2. Roumanie 2-4 (13-5) ; 3. Hongrie 3-4 (15-10) ; 4. France 2-0 (1-19) ; 5. Danemark 3-0 (6--3)).

«MONDIAUX» GROUPE B

Allemands en tête

Grâce à une courte victoire sur la Yougoslavie (4-3), l'Allemagne de l'Est s'est installée en tête des championnats du monde du groupe B qui se déroulent à la patinoire du 23-Août à Bucarest. Les Allemands ont dû e donner à fond pour finalement triompher. A l'issue du 1er tiers-temps, ils étaient en effet menés 3-0 par leurs adversires qui ne pouvaient résister jusqu'au coup de sirène final.

Les deux autres rencontres ont vu de faciles victoires de la Pologne face au Japon et de la Roumanie face à la Norvège. Quant aux Américains qui, comme les Allemands de l'Est, n'ont pas encore perdu de point, ils étaient au repos.

Résultats : Allemagne de l'Est - Yougoslavie 4-3 (0-3, 2-0, 2-0). Pologne - Japon 11-1 (3-1, 5-0, 3-0). Roumanie - Norvège 7-2 (2-0, 4-0, 1-2).

Classement :

1. Allemagne de l'ESt 3 matches, 6 points ; 2. Pologne, 2-4 ; 3. Etats-Unis, 2-4 ; 4. Roumnanie, 2-4 ; 5. Yougoslavie, 3-0 ; 6. Norvège, 3-0 ; 7. Japon, 3-0.

La sortie de Pâques des équipes nationales suisses

Durant les fêtes de Pâques, les différentes équipes nationales suisses participeront à des tournois à l'étranger. L'équipe seniors masculine jouera à Montbrison, Saint-Etienne et Tarare, contre la Belgique, la France, la Bulgarie, les étrangers de France et les Américains du centre, du 30 mars au 3 avril. Les juniors, pour leur part, se déplaceront à Salonique où ils participeront, du 29 mars au 2 avril, à un tournoi de qualification pour les championnats d'Europe juniors. Leurs adversaires seront la Hollande, Israël, la Belgique et la Grèce.

De plus, l'équipe nationale féminine suivra du 5 au 8 avril, un stage de préparation en vue du tournoi de qualification pour les championnats d'Europe qui aura lieu à Halle (All-E) à la mi-mai.

SÉLECTION

Equipe masculine seniors : Chef de délégation : M. Emy Gaillard. Entraîneur et « coach » : M. Zakar. Arbitre : M. Gilliard. Joueurs : Baillif (né en 1942-77 sélections Stade français - capitaine), Boillat (1946-47-Vevey), Bottani (1950-3-Molino Nuovo), Bourquin (1949-18-Stade Français), Casoni (1952-4-Federale Lugano), Currat (1949-40-Fribourg Olympic), J.-B. Dénervaud (1951-7-Fribourg Olympic), Duclos (1949-4-Stade Français), Ermotti (1951-13-Viganello), Haenger (1944-67-Birsfelden), Peter Kiener (1947-68-Berne), Kund (1943-69-Fribourg Olympic). Départ : jeudi 30 mars. — Retour : mardi 4 avril.

Equipe masculine juniors. — Chef de délégation : M. Dunand. Adjoint : M. Pedimina. Entraîneur et « coach » : M. Schneider. Adjoint-entraîneur : M. Lecoultre. Arbitre : M. Vaucher. Joueurs : Amado (1954-Federale Lugano), Bucher (1955-Neuchâtel-Sports), Collomb (1953-Pully), David (1953-C.A. Genève), C. Dénervaud (1953-Fribourg Olympic), Devanthéry (1954-Pully), Duvernois (1954-U.G.S.), J.-M. Pizzera (1953-Neuchâtel-Sports), Quadri (1954-Muraltese), Rochat (1954-Pully). Départ : lundi 27 mars. Retour : lundi 3 avril. Pendant le week-end précédant le départ, aura lieu un stage à Aigle et à Saint-Maurice.

boxe

Ce soir à Wembley

Napoles devrait conserver son titre mondial des welters face à Charles

L'« Empire Pool » de Wembley, à Londres, sera ce soir la capitale de la boxe à l'occasion du championnat du monde des poids welters entre le tenant du titre, le Mexicain Jose Napoles, et le champion de l'Empire britannique Ralph Charles.

Ce combat, qui sera placé sous le signe du « punch », aura la particularité d'opposer un des champions du monde le moins discuté à un boxeur expérimenté mais qui est barré à l'échelon européen par le Français Roger Ménétrey.

CHALRES PUISSANT

Ralph Charles (29 ans), professionnel depuis le 23 octobre 1963, a livré 42 combats, remportant 39 victoires (dont 33 avant la limite et subissant 3 défaites). Le Britannique était devenu champion d'Europe en battant l'Autrichien Johann Orsolics par K.-O. à la 12me reprise, le 20 novembre 1970, à Vienne. Mais, le 4 juin dernier, à Genève, il perdait son bien devant le Français Roger Ménétrey et était battu avant la limite pour la première fois de sa carrière (K.-O. au 7me round). Charles est un boxeur solide possédant une puissance de frappe non négligeable.

LOGIQUEMENT ...

Jose Napoles, qui est né à Cuba, a livré plus de 90 combats amateurs avant de s'installer au Mexique où il a fait ses débuts professionnels en 1957. Il possède maintenant un imposant palmarès : 71 combats, 66 victoires dont 48 avant la limite et 5 défaites. Le Mexicain a conquis le titre mondial le 18 avril 1969 à Los-Angeles, en battant le Texan Curtis Cokes par K.-O. technique à la 13me reprise. Après l'avoir défendu victorieusement face à Emile Griffith et Ernie Lopez, il devait le céder, à la surprise générale, au New-Yorkais Billy Backus en 1970 (arrêt de l'arbitre sur blessure).

Mais, l'an dernier, Jose Napoles devait confirmer qu'il était bien le meilleur welter mondial en dominant facilement Backus, puis en conservant son bien face à Hedgemon Lewis qu'il battait aux points, à Los-Angeles.

Napoles, qui va avoir 32 ans, a laissé une forte impression à l'entraînement et il devrait, logiquement, conserver son titre ce soir.

Adversaire mexicain pour Roger Ménétrey

L'adversaire du Français Roger Ménétrey, champion d'Europe des poids welters, qui sera la tête d'affiche de la réunion du 14 avril à la patinoire des Vernets à Genève, est maintenant connu. Il s'agit du Mexicain Ruben Vasquez-Zamora (28 ans) boxeur talentueux d'outre-Atlantique, mais pratiquement inconnu en Europe.

Le contrat a été signé à Londres par l'organisateur genevois M. Charles Ritzi, et le manager de Vasquez-Zamora est coté aux Etats-Unis et en Amérique du Sud, où il a rencontré la plupart des boxeurs chevronnés. L'année dernière, il a réussi l'exploit de battre le champion du Mexique de la catégorie, Raoul Soriano. Cette année, ces trois derniers combats se sont soldés par autant de victoires.

● L'ancien champion d'Europe des poids mouche, l'Italien Fernando Atzori, qui a dû céder sa couronne au Suisse Fritz Chervet, a signé un contrat avec le BC Bâle pour un combat en dix reprises dans la catégorie des poids coq. L'adversaire du Sarde sera désigné ultérieurement. Ce combat doit avoir lieu le 26 mai au Casino de Bâle.

● Le nouvel espoir de la boxe américaine, le poids lourd Ron Lyle, a enlevé son treizième succès consécutif depuis ses débuts professionnels l'année dernière, en battant par k.o. au troisième round d'un combat prévu en dix reprises son compatriote George Johnson, à Denver (Colorado).

athlétisme

Etats-Unis : quelques bonnes performances...

Quelques bonnes performances ont été enregistrées au cours de deux réunions organisées en Californie, à Bakersfield et à Los Angeles. A Bakersfield, Steve Préfontaine a réalisé 27'22"3 sur six miles, tandis que Steve Smith, l'un des perchistes américains les plus réguliers de ce début de saison, a franchi 5 m 34. Smith, qui est étudiant au « Long beach state college », a tenté ensuite 5 m 52, mais il échoua à ses trois tentatives. Cependant, lors de son dernier saut, il franchit cette hauteur mais poussa la barre avec la poitrine en retombant.

natation

La grande masse stagne désespérément depuis 3 ans

Jean-Pierre Dubey figure marquante des championnats suisses d'hiver

Dans son roman « Le meilleur des mondes », l'écrivain de science-fiction Aldous Huxley imaginait une situation où la terre était gouvernée par une race d'hommes supérieurs, les « Alpha », qui exploitaient leurs semblables moins doués, les « Bêta ».

DEUX « CLASSES »

La natation helvétique s'est, samedi et dimanche à Genève, un peu montrée sous cet aspect. Les championnats suisses d'hiver 72 ont, en effet, mis en évidence, au niveau des résultats d'ensemble, l'existence de deux « classes » bien distinctes de nageurs. D'une part, la grosse masse, qui fournit la plus substantielle partie des classements, le bas, et qui stagne désespérément depuis deux ou trois ans, au point que, par rapport aux autres nations européennes, elle recule. D'autre part, une petite élite, plus que prometteuse, où l'on ne voit hélas que peu de visages nouveaux, mais qui s'est offert le plaisir de battre treize records nationaux et d'en égaler 2.

Réservant pour un article ultérieur l'examen complet de la situation de la natation suisse, nous nous bornerons ici à présenter les performances de la seconde classe : l'élite, en tête de laquelle nous placerons le sympathique Genevois Jean-Pierre Dubey, qui, à notre avis, restera la figure marquante de ces championnats.

FIGURE MARQUANTE

Dubey vient en effet de réaliser l'un de ses vieux rêves : effacer définitivement le nom de Nicolas Gilliard des tabelles de la Fédération. Après quatre ans d'efforts soutenus, il y est enfin parvenu. Depuis samedi, la rubrique « brasse messieurs » de la liste des records suisses ne comporte plus que les mentions suivantes : 100 m brasse, Jean-Pierre Dubey, 1'10"55. 200 m brasse, Jean-Pierre Dubey, 2'31"98. De plus, celle du « 200 m 4 nages messieurs » s'est également enrichie de son nom, puisque dimanche, il a battu le vieux recod de Beat Groeflin, réalisant 9/10 de mieux que le Veveysan en 1968, soit 2'22"33. Trois records en deux jours, quatre secondes de mieux sur 200 m brasse, un 100 m brasse de bonne facture européenne, c'est là qui devrait constituer une large partie du billet de Jean-Pierre pour Munich.

La place nous manque pour énumérer tous les nouveaux « recordmen ». Citons cependant Suzanne Niesner, en très bonne forme, qui améliora ses temps en dos sur les deux distances, Erika Ruegg en brasse féminine, Françoise Monod, bien remise de sa grippe, sur 200 m libre et Alain Charmey, qui, sur 800 m libre, s'est un peu rapproché des 9', cap de passage pour les Jeux olympiques.

LA SURPRISE

Reste enfin la surprise des championnats. Il y en a toujours une au moins, et l'édition 72 n'a pas failli à la tradition, sacrant le Bâlois Christophe Kreienbuehl champion d'hiver du 100 m libre, en 56"73, devant le favori Hans-Peter Wuermli, battu de 6 /100me de seconde. On le voit : sur le plan du chronométrage au moins, il arrive que la natation rejoigne le ski ou l'automobilisme.

En conclusion, nous rappellerons qu'il y a quinze jours, à l'occasion des championnats romands, nous écrivions, à propos de la préparation des Romands : « On voit mal comment ils pourraient résister aux Bernois, Zuricois et autres Bâlois ». La manifestation de Genève a amplement vérifié le fait. Au simple niveau des médailles obtenues Genève-Natation s'est fait battre largement chez les dames par le SV Limmat, Vevey-Natation n'a obtenu que deux places d'honneur et mis à part la domination genevoise chez les messieurs, c'est tout. C'est peu, et cela devrait susciter quelques réflexions chez les responsables romands.

Jean-Michel HENRY

Messieurs

100 m libre : 1. Kreienbuhl (Bâle) 56"7. 2. Wurmli (St-Gall) 56"8. 3. Baudin (Genève) 58"2. **200 m dos :** 1. Schweizer (Berne) 2'21"3. 2. Henri (Genève) 2'23"9. 3. Hofer (Zurich) 2'27"3. **100 m brasse :** 1. Dubey (Genève) 1'11"2. 2. Jaccard (Genève) 1'14"9. 3. Wohlwend (Genève) 1'16"3.**200 m papillon :** 1. Harisberger (Bâle) 2'17"7 2. Kubler (Berne) 2'20"5. 3. Charmey (Genève) 2'20"5. **800 m libre :** 1. Charmey 9'06"9 (record suisse, ancien record 9'09"5 par lui-même). 2. Kreienbuhl **9'36"00. 3. Kubler 9'47"0. 200 m quatre nages :** 1. Dubey 2'22"3 (record suisse, ancien record 2'23"3 par Beat Groeflin-Vevey). 2. Baudin 2'25"3. 3. Kern (Zurich) 2'26"1. **100 m dos :** 1. Schweizer (Berne) 1'04"33 (record suisse égalé). 2. Henri 1'05"30. 3. Hofer 1'07"01. **100 m papillon :** 1. Strasser (Zurich) 1'02"09. 2. Harisberger 1'02"65. 3. Wurmli (St-Gall) 1'04"05. **200 m libre :** 1. Charmey 2'02"14. 2. Baudin 2'05"30. 3. Kreienbuhl 2'06"19. **200 m brasse :** 1. Dubey 2'31"98 (nouveau record suisse, 2'32"88 en série, nouveau record suisse). 2. Hulliger (Bâle) 2'46"53. 3. Bemmerlin (Bâle) 2'46"59. **4 x 100 m dos :** 1. Genève Natation 4'31"72 (record suisse égalé). 2. Berne 4'36"14. 3. Zurileu Zurich 4'43"62. **4 x 100 m papillon :** 1. Genève Natation 4'17"41 (nouveau record suisse). 2. Limmat Zurich 4'20"15. 3. Genève Natation II 4'26"63. **4 x 100 m brasse :** 1. Genève Natation (Dubey 1'10"55, nouveau record suisse), 4'59"98 (nouveau record suisse). 2. Old Boys Bâle 5'09"88. 3. Limmat Zurich 5'10"57.

Dames

100 m libre : 1. Monod (Genève) 1'03"52. 2. Thomet (Berne) 1'04"90. 3. Basso (Zurich) 1'04"68. **400 m libre :** 1. F. Monod 4'52"44. 2. R. Gisclon (Vevey) 5'00"41. 3. J. Carter (Genève) 5'10"89. **100 m dos :** 1. S. Niesner (Zurich) 1'09"43 (nouveau record suisse, 1'10"63 en série, record suisse égalé). 2. C. Boesch (Bâle) 1'13"18. 3. B. Luscher (Zurich) 1'14"70. **100 m papillon :** 1. Thomet 1'09"38. 2. I. Debrunner (Zurich) 1'09"66. 3. M-T. Basso 1'11"25. **200 m brasse :** 1. E. Ruegg (Zurich) 2'51"43 (nouveau record suisse). 2. K. Gartmann (Berne) 2'53"05. 3. J. Schwaar (Berne) 2'58"14.**4 x 100 m papillon :** 1. Limmat Zurich 4'54"42 (nouveau record suisse). 2. Genève Natation 5'00"16. 3. Zurileu Zurich I 5'02"59. **4 x 100 m dos :** 1. Limmat 5'10"35 (nouveau record suisse). 2. Zurileu I 5'14"24. 3. Zurileu II 5'28"24. **4 x 100 m brasse :** 1. Neptune Bâle 5'36"51 (nouveau record suisse). 2. Zurileu 5'46"83. 3. Berne 5'48"99. **200 m libre :** 1. Monod 2'16"4 (record suisse, ancien record 2'17"6 par elle-même). 2. M.-T. Basso 2'20"7. 3. Gisclon 2'25"1 **200 m dos :** 1. S. Niesner 2'34"7 (en série, 2'29"8, nouveau record suisse. Ancien record 2'30"3 par elle-même). 2. B. Luscher 2'41"8. 3. C. Boesch 2'43"8. **100 m brasse :** 1. E. Ruegg 1'19"5. 2. K. Gartmann (Berne) 1'21"6. 3. U. Wyss (Bâle) 1'22"3 **200 m papillon .** 1. F. Monod 2'38"5. 2. M. Thomet 2'41"2. 3. I. Debrunner 2'42"3. **200 m quatre nages :** 1. S. Niesner (Zurich) 2'34"6. 2. Gartmann 2'37"5. 3. M. Husser (Zurich) 2'48"1. **Relais. —Messieurs. 4 x 100 m libre :** 1. Genève-Natation I 3'51"6. 2. Old Boys 3'57"3. 3. Genève- Natation 4'02"5. **Dames. — 4 x 100 m libre :** 1. Limmat 4'23"6. 2. Genève-Natation 4'23"6. 2. Genève Natation 4'27"3. 3. Zurileu 4'34"9.

Challenge interclubs sur l'ensemble de ces championnats suisses : 1. Genève Natation 258 p. 2. Limmat Zurich, 161 p. 3. Zurileu Zurich, 159 p. 4. P.C. Berne, 90 points.

Sélections suisses pour Sofia et Berlin

A l'issue des championnats suisses d'hiver, qui se sont déroulés à la piscine des Vernets, la Fédération suisse a procédé à différentes sélections.

Championnats internationaux d'Allemagne (7-9 avril à Berlin) : Irène Debrunner, Françoise Monod, Marie-Thérèse Basso, Suzanne Niesner, Erika Ruegg, Katia Gartmann, Ursi Wyss, Hans-Peter Wurmli, Alain Baudin, Alain Charmey et Jean-Pierre Dubey.

Match triangulaire Bulgarie-Slovaquie-Suisse (15-16 avril à Sofia). Irène Debrunner Marie-Thérèse Basso, Françoise Monod, Christiane Flamand, Roselyne Gisclon, Erika Ruegg, Katia Gartmann, Suzanne Niesner, Cecile Boesch, Julie Carter, Marianne Kung, Barbara Luscher, Ursi Wyss, Rolando Harrisberger, Hans-Peter Wurmli, Alain Charmey, Christoph Kreienbuhl, Alain Baudin, Jean-Pierre Dubey, Erwin Bemmerlin, Urs Schweizer, Philippe Henri, Heinz Kern, Cyril Kubler et Yves Jaccard.

lutte

Pour les Jeux de Munich

Une prise de contact constructive

Créée le 26 février dernier, la commission paritaire formée pour tenter de résoudre les problèmes qui séparent les lutteurs suisses a tenu une première séance considérée comme constructive par les participants. Tenue sous la présidence de M. Ferdinand Imesch et en présence, notamment, de trois représentants de la Fédération suisse de lutte amateur (F.S.L.A.) et d'un représentant de la S.F.G., de la Satus et de la SKTSV, cette réunion a permis la mise au point des dispositions suivantes pour la sélection olympique suisse :

— Un cadre olympique sera formé par les membres de la commission qui ne tiendront pas compte de l'appartenance des sélectionnés à telle ou telle association ;

— Le COS et le comité national pour le sport d'élite fixeront les critères de sélection, basés sur un système d'attribution de points. Les résultats pris en considération devront avoir été obtenus dans des compétitions internationales ;

— La préparation générale reste du ressort des différentes associations.

gymnastique

Les Suissesses nettement battues en Hollande

L'équipe féminine suisse de gymnastique a subi une nette défaite devant la Hollande, à Heerenveen. En tête après le programme imposé, les Hollandaises se sont encore montrées les meilleures dans les exercices libres, ce qui leur a permis de s'imposer, finalement, par 355,00 à 346,75. Les Suissesses sont restées à 5,15 points du résultat qu'elles avaient obtenu une semaine auparavant, au cours de leur « test » de Neuhausen. Individuellement, Kaethi Fritschi et Patricia Bazzi ont, cependant, confirmé leur valeur sur le plan international en se classant derrière la Hollandaise Ans van Gerween, la grande vedette de la rencontre. Résultats finals :

Par équipes : Hollande 355,00 points (figures imposées 175,40 - figures libres 179,60) bat Suisse 346,75 (172,70 - 174,05).

Individuels : 1. A. van Gerwen (Ho) 74,10 p. (saut de cheval 9,35, barres asymétriques 9,40, poutre 9,45, sol 9,50) ; 2. K. Fritschi (S) 72,35 (9,30-9,05-9,40-9,20) ; 3. P. Bazzi (S) 71,25 (8,90-8,95-8,85-9,20) ; 4. L. Toorop (Ho) 70,40 ; 5. I. Morsch (Ho) 70,10 ; 6. M. Hilders (Ho) 69,35 ; 7. M. Velema (Ho) 69,10 ; 8. N. van den Voort (Ho) 68,50 ; 9. L. Marti (S) 67,60 ; 10. C. Steger (S) 67,15 ; 11. J. Steiger (S) 66,35 ; 12. R. Steger (S) 64,45.

automobilisme

Forfait de Ferrari au GP de Sao-Paulo

L'écurie Ferrari a confirmé son forfait au Grand prix de Sao-Paulo, le 30 mars. La marque de Maranello, qui prépare actuellement ses voitures engagées au Grand prix d'Espagne, n'est pas en effet en mesure d'envoyer ses voitures au Brésil.

Par ailleurs, l'on confirme dans les milieux de Maranello la participation des trois formules 1, 312-B 2 modèle 1972, sur le circuit espagnol de Jarama, avec leurs pilotes habituels, Jackie Ickx, Clay Regazzoni et Mario Andretti.

Championnat suisse

180 pilotes ont participé à la première épreuve de la saison comptant pour le championnat suisse, qui s'est courue sur le circuit allemand de Hockenheim. Le meilleur temps de la journée a été réalisé par Walter Germann, sur une BMW 2002-TI. **Vainqueurs par catégorie : Tourisme de série :** H. Steiner, BMW 2002, 15 tours en 22'42"9. **Grand tourisme de série :** M. Oertli, Renault Alpine 1600, 22'06"8.- **Tourisme spécial :** Walter Germann, BMW 2002, 21'57"7. **Grand tourisme spécial :** Peter Zbinden, Porsche-911, 21'29"0.-**Sport :** Walter Friedrich, Abarth Spider, 22'32"8.- **Course :** Hanspeter Hofmann, GRD-F 3, 21'52"0.

L'annonce reflet vivant du marché

« Européen » des surwelters

Hernandez conserve difficilement son titre

L'Espagnol José Hernandez a conservé son titre de champion d'Europe des surwelters face à Jacques Kechichian, à Barcelone, en lui concédant toutefois le nul.

Tandis que l'arbitre belge Deswert et l'un des deux juges, le Britannique Wally Thom, optaient pour le partage des points, le premier accordant 72 à 72 et le second 70 à 70, le juge luxembourgeois Polfer donnait, quant à lui, un point d'avance à l'Espagnol. C'est dire combien le match fut serré dans son ensemble. La décision fut pourtant loin de rassembler l'unanimité du public. Beaucoup pensaient en effet que José Hernandez méritait la décision en raison de sa virtuosité et de l'habileté qu'il déploya tout au long du combat, d'autres estimaient en revanche que le Français méritait la victoire, une victoire qui lui échappa certainement en raison d'un net fléchissement en fin de match.

SPORTS dernière

CYCLISME

● **Le Polonais Ryszard Szurkowski a remporté au sprint la sixième étape du Tour d'Algérie amateur, inscrivant ainsi son deuxième succès d'étape. Au classement général, le Danois Werner Blaudzun conserve la première place.**

TENNIS

● **L'Américaine Billie-Jean King a enlevé sa seconde victoire de l'année, en battant sa compatriote Nancy Richey par 6-3 6-4 en finale du tournoi de Richmond (Virginie), doté de 18.000 dollars de prix. Associée à sa compatriote Rosemary Casals, Billie-Jean King a également gagné le double dames face aux Australiennes Karen Krantzke-Judy Dalton, par 7-5 7-6.**

TENNIS DE TABLE

● **Le Tchécoslovaque Milan Orlowski et la championne d'Europe, la Soviétique Zoia Roudnova, ont remporté les titres des simples des championnats internationaux d'URSS, à Moscou.**

football

Sing restera au FC Lucerne

Albert Sing, l'homme au cigare, restera fidèle au FC Lucerne. Malgré les offres qui lui étaient parvenues d'Allemagne — ligue fédérale — Sing a renoncé à quitter Lucerne. Comme devait le confirmer le chef de presse du club, Sing a signé un contrat avec les Lucernois, contrat qui le lie aux « Lions » jusqu'à la fin de la saison 1972-1973. Le président du FC Lucerne, M. Edy Renggli, devait préciser lundi que, dans le cahier des charges remis à Sing, ne figurait pas de paragraphe concernant une éventuelle relégation. « La tâche principale d'Albert Sing sera de préparer une équipe de valeur pour la prochaine saison », qu'elle joue en ligue nationale A ou B, devait préciser l'ancien entraîneur de Lugano.

E.E.

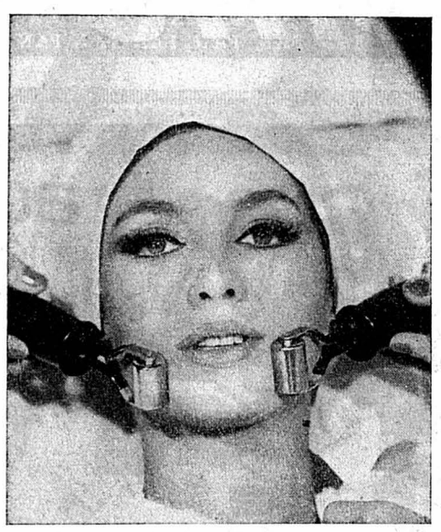

La CATHIODERMIE et les inimitables produits de soins

René Guinot
PARIS

Institut de soins esthétiques

JESSICA
Neuchâtel

Pharmacie de l'Orangerie

CENTRE DE CATHIODERMIE AGRÉÉ

a l'honneur d'informer son aimable clientèle que ses esthéticiennes-cathiodermistes agréées par l'Institut René Guinot, de Paris, pratiquent désormais en exclusivité, à Neuchâtel, la cathiodermie.

La **CATHIODERMIE,** exclusivité René Guinot, est une méthode pour les soins de la peau et la prolongation de sa jeunesse. Elle est pratiquée uniquement dans les Centres cathiodermites agréés.

Elle assure : un nettoyage profond et parfait sans effet détergent.
Un équilibre du taux d'hydratation de la peau. Une amélioration rapide du tonus des tissus.

LA CATHIODERMIE FAIT LA PEAU SAINE.

LA CATHIODERMIE FAIT LA PEAU JEUNE.

POUR LE PRINTEMPS...
Notre meilleure idée...
un vélo
du magasin spécialisé
mais avec l'insigne du service après-vente

Nos bicyclettes complètes à partir de **Fr. 218.-**

CONDOR - J.-C. Jaberg mécanicien
11, faubourg du Lac - place Piaget, Neuchâtel
Tél. 25 26 06

CILO - CONDOR - VELOSOLEX
CILO - J. Jaberg mécanicien
21, Grand-Rue - Saint-Blaise - Tél. 33 57 22

SERVICE SFMK CSCM GARANTIE

Monsieur, fin de la trentaine, cadre d'entreprise, désire rencontrer

dame

ou

demoiselle

pour rompre solitude, puis mariage si convenance. Réponse assurée.
Ecrire sous chiffres AD 769 au bureau du journal.

service tapis
mode
neuchâtel tél. 25 31 83 / 25 31 93

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

20 min. NEUCHATEL
40 min. BERN
PORTALBAN
FRIBOURG 20 min.
037 771524-771881
perriard
des loisirs de rêve
YVERDON 20 min.
nouveau camping
caravaning
électricité eau courante évacuation eaux usées
des baignades pures dans de l'eau claire
sentiers pédestres forêts et falaises
hôtels restaurants
40 min. LAUSANNE
village de pêcheurs au charme d'antan
ouverture 1er avril

AUVERNIER
La Golée
Tél. 31 67 46

Record Entreprise de nettoyages

Bâtiments neufs.
Locaux industriels.
Logements.
Bureaux, etc.
Shampooing tapis.
Imprégnation de sols.
Travaux soignés.

Tél. (032) 41 73 59.

LUSTERIE MODERNE ET DE STYLE

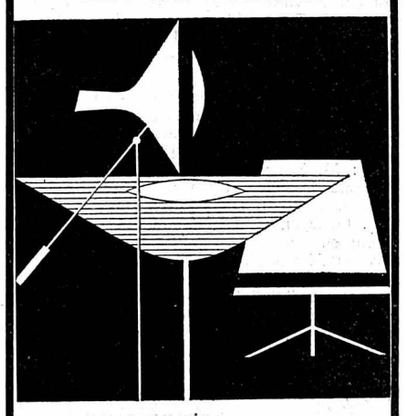

CLAUDE DUCOMMUN

ÉLECTRICITÉ - INGÉNIEUR EPZ
Orangerie 4 Tél. 25 28 00 Neuchâtel

A vendre, à des prix très intéressants,

par suite de cessation de commerce, tout le matériel et toutes les marchandises d'une entreprise de

PLÂTRERIE-PEINTURE

Compresseur, machine à vapeur à laver la pierre de taille, installation-Airless (peinture au pistolet), plateaux, consoles pour échafaudages, chevalets en bois, chevalets en fer, échelles grandes et petites, pinceaux, bidons, peinture, vernis, huile de lin, texon, etc.

Prière de téléphoner au No (038) 25 14 26.
Meystre & Cie S. A., rue du Coq-d'Inde No 18.

Coop Hit

Nouillettes chinoises Gala
2 paquets à 500 gr.

au lieu de 3.40

coop

PKZ CRÉATION ROMANESCA

CE VESTON AVEC pantalon assorti, tous deux en jersey, supportent sans dommage les plus éprouvants voyages. PKZ a voué tous les soins à leur parfaite exécution.

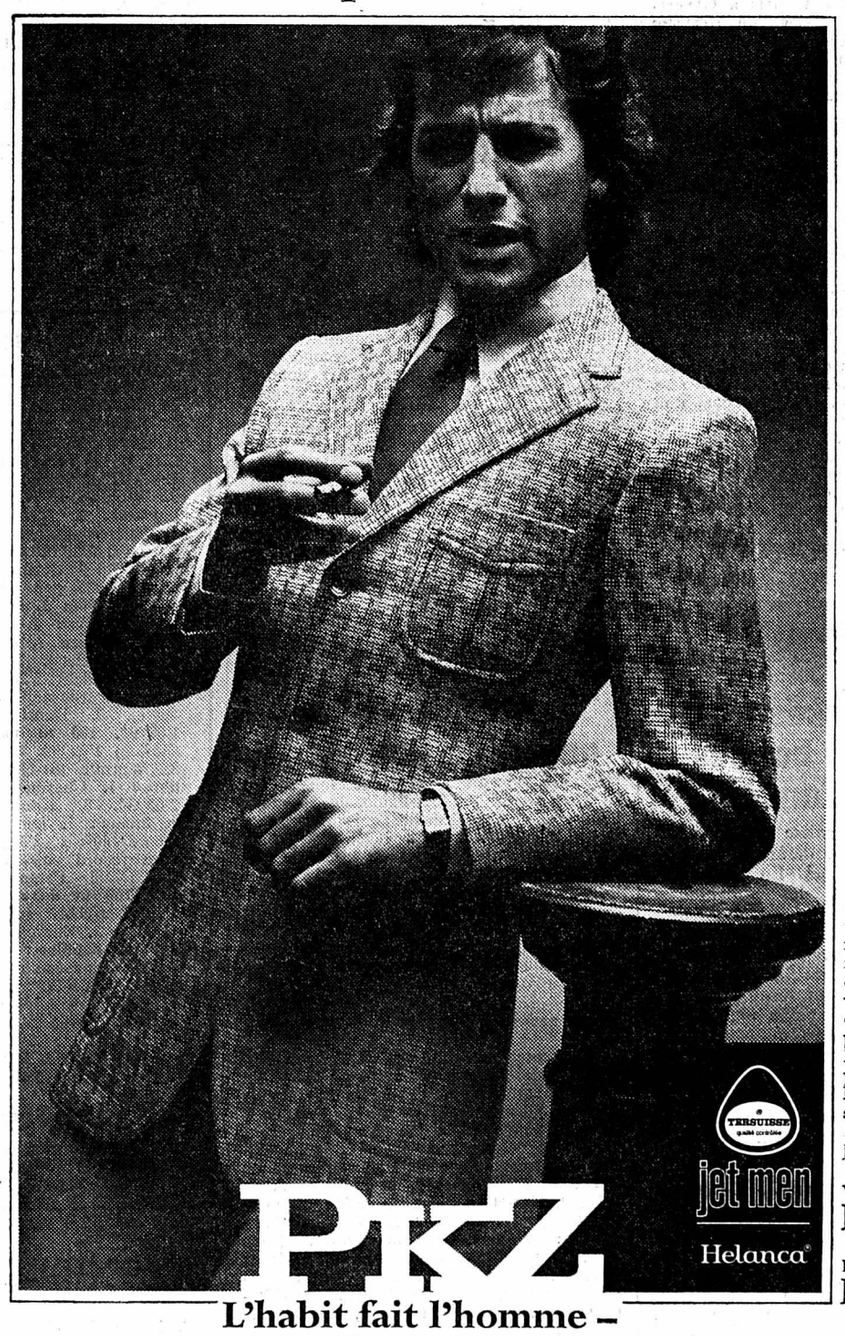

Cette élégante tenue Tersuisse/jet men/Helanca est idéale en voyage comme en vacances. Veston droit à 3 boutons, poches appliquées. Poches et revers piqués. Pantalon légèrement évasé sur la cheville. 100 % Tersuisse/jet men/Helanca

Veston **Fr. 158.–**

Pantalon **Fr. 78.–**

L'habit fait l'homme – PKZ le gentleman

Bâle, Berne, Bienne, Coire, Fribourg, Genève, Granges, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lugano, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Spreitenbach, Sion, St-Gall, Thoune, Vevey, Winterthour, Zurich: Bahnhofstrasse, Uraniastrasse, Oerlikon, Altstetten. Dépositaires à Altdorf, Bellinzone, Buchs SG, Berthoud, Bulach, Disentis, Poschiavo, St-Moritz

Grand choix d'articles de Pâques

De notre assortiment de produits de confiserie, de première qualité, nous vous proposons entre autres :

Petit lapin la pièce de 70 g **-.80**

Petit canard la pièce de 210 g **2.20**

Lapin géant la pièce de 550 g **4.90**

Œuf garni de pralinés, la pièce de 405 g **7.-**

Votre dessert de fête, vous le trouverez au rayon boulangerie :

Tourtes à partir de **2.30**

Bûches à partir de **3.30**

*

MIGROS

Un autre cyclomoteur CILO qui a conquis tous les âges. Conception éprouvée. Construction robuste.

Monovitesse, embrayage automatique, fourche télescopique, bobine d'allumage externe, carburateur à starter automatique avec injection directe dans le carter, pneus ballon grand confort, équipement de luxe etc.

Brillant en côte – Doux et ultrasilencieux Fr. 728.–

La garantie de la marque
Les services du spécialiste

cilo

SERVICE SEMK CSCW GARANTIE

NEUCHATEL :	**R. Schenk**	✆ 25 44 52
SAINT-BLAISE :	**J. Jaberg**	✆ 33 57 22
COLOMBIER :	**R. Mayor**	✆ 41 25 34
BUTTES :	**P. Graber**	✆ 61 13 93
LA NEUVEVILLE :	**E. Fischer**	✆ 51 27 77

Nous veillons au confort de votre piscine déjà lors de sa construction

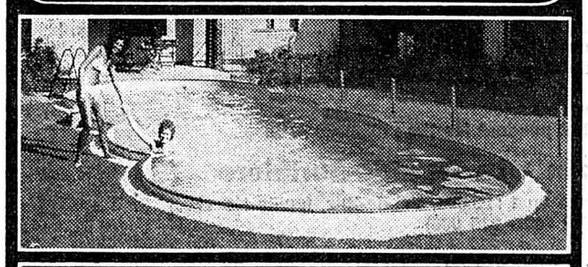

Dans quelques jours vous nagerez dans votre propre Swimming-Pool. Nous avons exactement la grandeur, la forme et le matériel qu'il vous faut. Sans soucis aucun, vous pourrez vous baigner dans un magnifique bassin d'une qualité impeccable. L'installation de filtrage à grand rendement vous garantit une eau limpide, le chauffage et le projecteur sous-marin augmentent votre agrément. Ces installations sont aussi disponibles pour des piscines déjà existantes. Un service d'entretien spécialisé est toujours à votre disposition.

Piscines un rêve, votre rêve!

Dès Fr. 4436.– accessoires inclus.

Bon pour documentation

J. Gfeller, rue Principale 58, 2613 Villeret (BE)

Nom: _____

Rue: _____

NP/Localité: _____ E

Grande action "reprise de TV" LOEWE OPTA

Quelle que soit sa marque, votre vieux téléviseur voit actuellement croître sa valeur (Fr. 200.– au minimum, même s'il est hors d'usage). Profitez de la grande action «reprise» LOEWE et échangez votre vieux poste contre un LOEWE ultra-moderne, modèle 1972.

Demandez – gratuitement et sans engagement – une proposition super-avantageuse de reprise... au spécialiste LOEWE OPTA, bien entendu :

Livrable tout de suite
Une adresse sûre
Le grand centre neuchâtelois spécialisé

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

TU 105/54 f

NOUVEAU

TURISSA Husqvarna 2000

Une «Suédoise» pas comme les autres et pourtant...

...MOINS CHER

Garantie totale 5 ans
Service impeccable

TURISSA

Agence officielle : **A. GREZET**
Seyon 24 a - Tél. (038) 25 50 31
Neuchâtel

Après avoir essayé la GS,

205000 Européens n'ont pas trouvé mieux.

Les spécialistes automobile d'abord: jamais une voiture n'avait reçu autant de lauriers, de prix, de récompenses...

Et puis les automobilistes. Ils lui ont fait un véritable triomphe. Et si, dans l'Europe entière, il existe un tel engouement pour la GS, c'est que la GS ne trompe pas.

Chacun reconnaît finalement que seul Citroën pouvait réussir ce tour de force: concevoir une voiture en fonction des besoins des automobilistes européens des années 70, une voiture de grande série, rapide comme les plus rapides, avec une ligne qui ne doit rien à personne, une suspension hydropneumatique, une climatisation tout à fait originale, quatre freins à disque assistés et un double circuit de freinage.

En fait, jamais une voiture n'avait autant mérité son succès!

Moteur silencieux, 4 cylindres, deux arbres à cames en tête, refroidissement à air, 61 CV SAE à 6750 t./min, 5,2 CV impôts. 147 km/h. Suspension hydropneumatique. 4 freins à disque à double circuit indépendant. Coffre de 460 dm³. Système de climatisation à double circuit. Essuie-glace à deux vitesses. Verrouillage des 4 portes. Ceintures de sécurité. Version Club: compte-tours électronique, allume-cigares, montre, lunette arrière chauffante, phares de recul, etc. A partir de Fr. 9140.–.

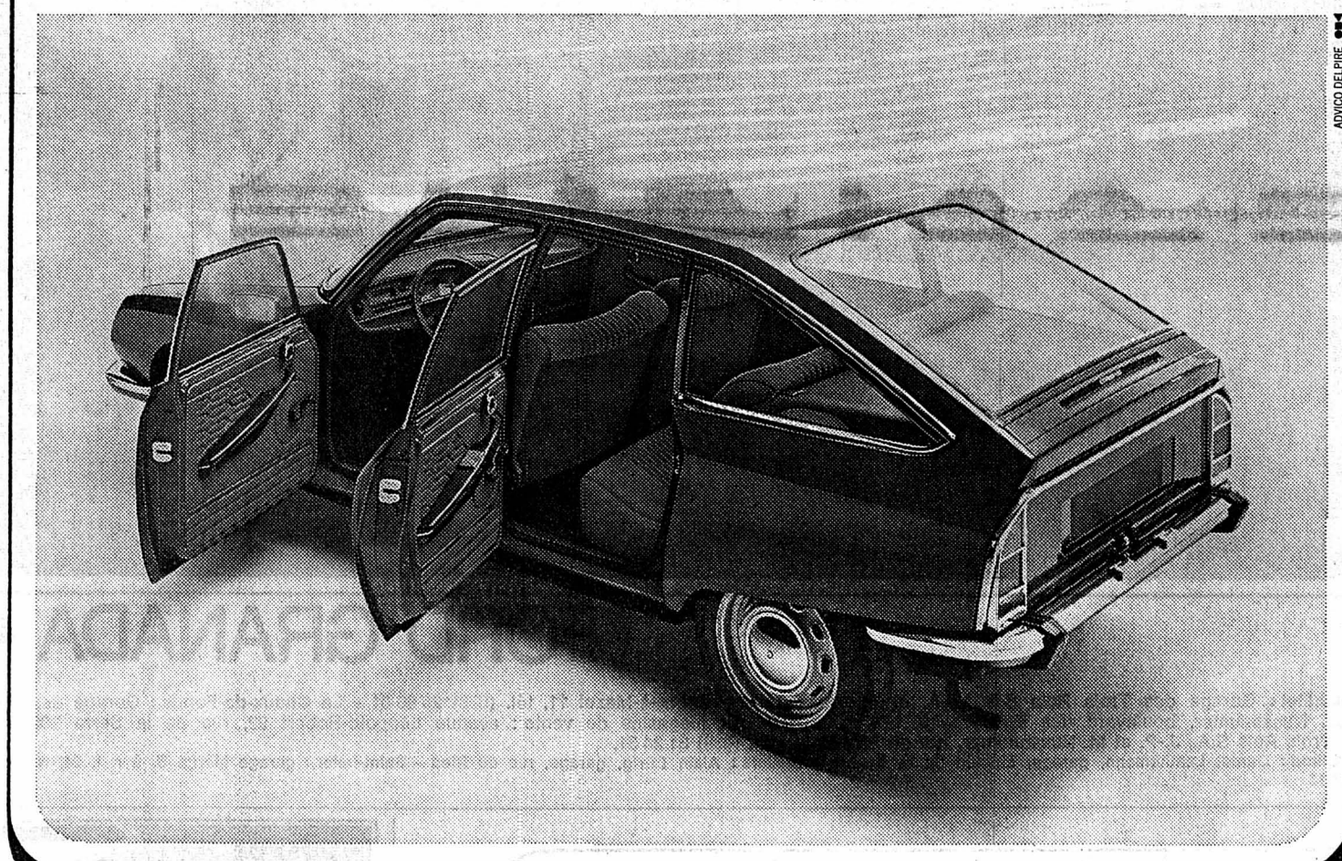

ADVICO DELPIRE

CITROËN AGS

Citroën préfère TOTAL

Neuchâtel : Garages Apollo S.A., tél. (038) 24 12 12. Yverdon : Garage Nord Apollo S.A., tél. (024) 2 12 12.
Cortaillod : F. Zeder, tél. 42 10 60. **Fleurier :** Claude Hotz, tél. 61 29 22. **Fontainemelon :** W. Christinat, tél. 53 34 77. **Orbe :** P. Siegenthaler, Garage du Grand Pont, tél. (024) 7 27 20. **Peseux :** M. Ducommun, Garage Central, tél. 31 12 74. **Saint-Blaise :** J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88. **Valangin :** M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30.
La Chaux-de-Fonds : J. Rieder, Garage de la Ronde, tél. 23 54 04.
Saignelégier : Ph.Cattin, City-Garage, tél. 51 18 43.

NOTRE FEUILLETON

TOUT L'AMOUR DE MA VIE...

par 15

JEAN S. MACLEOD

— Que se passe-t-il, vous semblez contrariée ?

Elle se retourna, Martin Everett la regardait, l'habituelle moquerie absente de ses yeux noirs. Elle expliqua.

— J'essaie de me procurer un taxi. Je croyais qu'on s'en était occupé mais notre gouvernante pensait que nous utiliserions une ambulance.

— Robin sera plus heureux sans ambulance, dit Martin. Je sors, je puis très facilement vous déposer chez vous.

Il avait appris à connaître Robin en visitant les salles et sans doute cette offre s'adressait-elle davantage à l'enfant qu'à elle.

— C'est très aimable à vous, Dr Everett, tandis qu'ils avançaient dans le hall, mais pourquoi vous détourner de votre route ?

Il la regarda avec une étrange expression dans les yeux, à moitié déçue à moitié exigeante et déclara enfin.

— Disons que je le fais en souvenir du passé, cela nous évitera de chercher une autre explication.

— C'est plus qu'aimable à vous. J'aimerais que Robin dise adieu à Mr Spencer-Wroe, ajouta-t-elle vivement, c'est précisément l'heure des visites.

— Je vais préparer la voiture, répondit-il sans lui offrir de l'accompagner chez Ellis.

Robin était très agité à l'idée de rentrer à la maison.

— Viens saluer Mr Spencer-Wroe, lui dit sa sœur lorsqu'ils se trouvèrent dans le corridor conduisant à la chambre du chirurgien. Tu pourras ainsi le remercier personnellement.

Robin inclina la tête.

— C'est lui qui m'a sorti de dessous la voiture, n'est-ce pas ? Je m'en souviens. Je suis désolé qu'il ait été blessé à cause de moi.

— Il a été très gravement blessé c'est pourquoi je désire qu'il sache combien nous lui sommes reconnaissants.

Robin aurait bien préféré prendre le vaste escalier qui conduisait vers la liberté, mais il était assez raisonnable pour comprendre où était son devoir. Quand Janet eut ouvert la porte, il entra et remercia Ellis en quelques mots très simples.

— Cela suffit, Robin, dit le chirurgien, n'importe qui en aurait fait autant. Ce que je désire maintenant, c'est que tu ménages cette jambe jusqu'à ce qu'elle soit tout à fait rétablie. Doucement avec le football, pas question d'escalader les murs, du moins pendant encore un certain temps !

Il se souleva lentement sur ses oreillers.

— Recule et laisse-moi te regarder. J'aime me rendre compte du travail que j'ai accompli.

— De l'excellent travail, sir !

Debout sur le seuil, Martin Everett regardait Robin avec autant d'intérêt qu'Ellis. Pendant un instant ils oublièrent la présence de Janet. C'étaient deux hommes d'art examinant d'un œil critique l'ouvrage réalisé par celui qui avait atteint la perfection dans sa profession, sans pour cela éprouver le moindre orgueil, tandis que l'autre, en route sur la même voie, admirait sans réserve.

— Sers-toi de ta jambe, sans exiger d'elle de trop grands efforts, conseilla Ellis. Va au grand air tant que tu pourras. Fais des promenades à la campagne et ne reste pas trop assis.

— Nous ferons de notre mieux pour vous obéir.

Martin avait posé une main fraternelle sur l'épaule de l'enfant qui levait vers lui ses yeux brillants.

Ils sont devenus des amis, pensa Janet, ce n'était pas rare entre un chirurgien et un enfant en traitement, mais elle se surprit à désirer avec un serrement de cœur que Robin ait eu la possibilité d'offrir à Ellis un peu de l'admiration qu'il éprouvait pour le plus jeune des médecins.

Mrs Cass se leva à leur entrée, Janet lui présenta Martin et tous quatre se rendirent à la voiture. Robin monta sur le siège avant.

— Hop ! dit Martin en l'aidant à installer sa jambe blessée. Il faudra me diriger, tu sais, je n'ai aucune idée où tu habites.

— A Lavender Road, mais plus pour longtemps. Nous allons vivre à Bristol.

Il semblait à la fois le regretter et se réjouir du changement. Martin se tourna vers Janet mais ne fit aucun commentaire. Tandis qu'ils roulaient rapidement, Robin parla gaiement de sport et d'école.

— Je ne sais pas ce que vous en penserez, Janet, dit Gladys Cass profitant de l'inattention des passagers du siège avant, mais votre père et moi avons décidé de nous marier à Bristol.

C'était un coup, mais Janet y était presque préparée. Depuis quelque temps, la manière d'agir de son père s'était complétement modifiée. Janet y reconnaissait l'influence de la gouvernante et se disait qu'il était vain de s'en peiner.

Quand ils eurent atteint Lavender Road, elle se préparait à remercier le docteur mais Mrs Cass avait résolu de le faire à sa manière. Elle avait été aussi fortement impressionnée par le Dr Everett que Robin et elle l'invita à entrer boire une tasse de thé.

Le souffle coupé, Janet attendit la réponse du chirurgien. Elle n'aurait pas osé faire cette offre mais Gladys était si sûre d'elle dans sa situation de future Mrs Ferrier qu'elle n'avait plus aucune retenue.

— La table est mise, dit-elle, il ne faudra que quelques minutes pour préparer le thé.

— Venez, je vous en prie, insista timidement Robin en levant ses yeux suppliants vers Martin qui ouvrait la portière pour l'aider à descendre.

— Pourquoi pas ? J'avais l'intention de me rendre à Somerton mais cela peut attendre.

Robin nageait dans la joie et il la communiqua à sa sœur, car, tandis qu'elle versait le thé et passait le cake ou les tranches de pain beurrées au miel, elle se sentit soudain pleine d'un bonheur inexplicable.

— Vous devriez voir nos abeilles, dit Robin. Pour la belle saison, mon père les installe sur la lande au-dessus de Somerton, mais l'hiver arrive et il va les ramener ici.

— S'il trouve une maison convenable, il les emportera à Bristol, remarqua Gladys.

Martin regarda dans la direction de Janet avant de demander :

— Irez-vous également à Bristol ?

— Janet ne songerait pas à quitter le Central à moins que ce ne soit pour se marier, déclara vivement Gladys.

Janet rougit mais Martin avait reporté son attention sur Robin.

— Nous trouverons le temps de jeter un coup d'œil aux abeilles, suggéra-t-il. Dis à Janet d'arranger quelque chose et je viendrai te chercher en voiture. Je ferai d'une pierre deux coups car je désire me rendre à Somerton pour affaires.

En levant les yeux vers lui, Janet rencontra son regard grave.

— Normanscliff est à vendre, les gens qui l'ont acheté à mes parents, s'en vont en Afrique.

Voulait-il racheter Normanscliff pour y vivre ? Peut-être pensait-il se marier avant longtemps et Normanscliff était une maison familiale idéale.

Un rapide et douloureux spasme de souvenir nostalgique traversa Janet à cette pensée et elle se détourna en disant qu'elle devait regagner l'hôpital.

(A suivre)

ÉDITIONS DES REMPARTS, LYON

Il existe un élément indéfinissable qui place quelques rares limousines dans le clan de l'élite automobile: la classe. Cette classe fait partie intégrante de la conception et du style de la Granada. Le luxe de ses aménagements intérieurs en fait une automobile suprêmement raffinée dans les moindres détails. Sa puissance, elle la doit à son moteur 6 cylindres (2,3 l – 108 CV DIN, 2,6 l – 125 CV DIN, et 3,0 l – 138 CV DIN). Moteur qui accélère avec brio et qui maintient tout naturellement une vitesse de croisière élevée. Quant à sa suspension indépendante – avant et arrière – elle assure une tenue de route et une stabilité exemplaires.

Maintenant, les voitures de classe ont une rivale somptueuse. Ford Granada.

La Granada existe en version 2 portes «style Fastback», 4 portes, ou stationwagon à 5 portes. Il y a deux modèles: Granada et Granada GXL. La Granada GXL – sommet de la gamme – est équipée en série d'une boîte automatique, de la direction assistée, d'une radio OUC, d'un toit ouvrant en vinyl et de glaces teintées.
Ford Granada une «européenne» de grande classe.
Ford Granada à partir de Fr. 15'960.-

FORD GRANADA Ford

Neuchâtel : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01 - **La Chaux-de-Fonds :** Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81 ; magasins de vente : avenue Léopold-Robert 92, rue de la Serre 102 - **Le Locle :** Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31.
Cortaillod : Daniel Lanthemann, garage, chemin de la Baume - **Môtiers :** Alain Dürig, garage, rue du Ried - **Saint-Imier :** garage Mérija S. à r. l. 24, rue de Châtillon, tél. (039) 41 16 13.

Encore une fois une idée fraîche Yoplait *encore une fois la petite fleur innove avec son yogourt griotte au parfum naturel, délicat, fondant*

Le nouveau yogourt griotte au Yoplait *conditionnement si sympathique vous attend dès maintenant chez tous les marchands de fraîcheur* Yoplait

Cette petite fleur, c'est la fraîcheur

mini HASSLER prix

Tapis de fond
Rideaux
Coupons
Milieux
Plaques de tapis
Tapis d'Orient
Do it yourself

Miniprix Hassler
6, place d'Armes, Neuchâtel 038-25 21 21

l'argent
tout de suite
de Fr. 500.– à 20'000.–

plus de 670'000 crédits déjà accordés

rapide—discret simple

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00–12.15 et 13.45–18.00

Bon
Je désire Fr. _____
tout de suite en espèces.
Nom _____
Prénom _____
Rue _____
Localité _____

APPEL FINANCIER AU PROFIT DU NOUVEAU «CENTRE SALUTISTE NEUCHÂTELOIS»

Ecluse 18-20 CCP 20-196

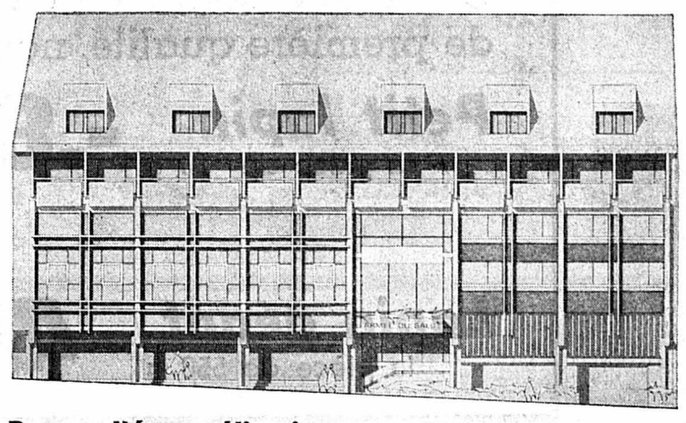

Poste d'évangélisation :

Grande salle avec galerie	400 Places
Salle pour séances et répétitions	70 Places
Salle de jeunesse	50 Places
Salle de recueillement	20 places
Bureau du poste	

Foyer féminin :

50 chambres indépendantes
Grande salle à manger
Appartement des officières
Cuisine - Buanderie - Salle de repassage

Sous-sols :

Parkings - Abris

Plan de financement :

Prix de la construction selon devis :		Fr. 3.200.000.—
Hypothèque	Fr. 1.800.000.—	
Subside de l'Etat et de la commune	390.000.—	
Réserve	400.000.—	2.590.000.—
Solde à trouver		Fr. 610.000.—

Habitants de Neuchâtel, réservez bon accueil à cet appel financier.
Un grand merci à chacun.

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme suit :
Armes : infanterie et explosifs, **sans lance-mines.**
Réglons :

1. Les Pradières - Mont-Racine

(carte nationale de la Suisse au 1 : 50.000, vallon de Saint-Imier, feuille No 232)
Jours, dates et heures :

Lundi	17.4.72 de 0730 à 2200	Vendredi	21.4.72 de 0730 à 2200
Mardi	18.4.72 de 0730 à 2200		
Mercredi	19.4.72 de 0730 à 2200	Mardi	25.4.72 de 0730 à 2200
Jeudi	20.4.72 de 0730 à 2200	Mercredi	26.4.72 de 0730 à 2200

Zones dangereuses :
Limitées par les régions Les Petites-Pradières - pt 1430 - crête jusqu'au Mont-Racine - La Motte - lisière de forêts est du Mont-Racine jusqu'aux Petites-Pradières.
No de tél. du poste de cdmt pendant les tirs : (038) 53 30 15

2. Tête-de-Ran

(carte nationale de la Suisse au 1 : 50.000, vallon de Saint-Imier, feuille No 232)
Jours, dates et heures :

Mardi	11.4.72 de 0730 à 2200	Mardi	18.4.72 de 0730 à 2200
Mercredi	12.4.72 de 0730 à 2200	Mercredi	19.4.72 de 0730 à 2200
Lundi	17.4.72 de 0730 à 2200		

No de tél. du poste de cdmt pendant les tirs : (038) 53 39 39
Zones dangereuses :
Limitées par les régions crête de Tête-de-Ran à les Neigeux - Mont-Dar - Derrière Tête-de-Ran - Tête-de-Ran.

3. Vue-des-Alpes - Montperreux

(carte nationale de la Suisse au 1 : 25.000, Val-de-Ruz, feuille No 1144)
(coordonnées moyennes 557 800 - 214 700)
Jours, dates et heures :

Mardi	11.4.72 de 0730 à 2200	Mardi	18.4.72 de 0730 à 2200
Mercredi	12.4.72 de 0730 à 2200	Mercredi	19.4.72 de 0730 à 2200
Lundi	17.4.72 de 0730 à 2200		

Zones dangereuses :
Voir remarques ci-dessous
No de tél. du poste de cdmt pendant les tirs : (038) 53 39 39

4. La Chaux-d'Amin - La Grande-Berthière

(carte nationale de la Suisse au 1 : 25.000, Val-de-Ruz, feuille No 1144)
(coordonnées moyennes 559 300 - 215 000)
Jours, dates et heures :

Mardi	11.4.72 de 0730 à 2200	Mardi	18.4.72 de 0730 à 2200
Mercredi	12.4.72 de 0730 à 2200	Mercredi	19.4.72 de 0730 à 2200
Lundi	17.4.72 de 0730 à 2200		

Zones dangereuses :
Voir remarques ci-dessous.
No de tél du poste de cdmt pendant les tirs : (038) 53 39 39
Remarques spéciales pour les régions Nos 3 et 4 :
Dès le 10.4.72, le public pourra se renseigner au No de tél. (038) 53 39 39 sur les dates, heures et lieux exacts des tirs.

AVIS AU PUBLIC

Le commandant de troupe informe le public que les accès au Mont-Racine et aux Pradières seront libres durant les tirs se déroulant à Tête-de-Ran (région No 2) les 11.4 et 12.4.72. Pour des raisons de sécurité, quelques itinéraires de détournements balisés ont été établis. Le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes et aux abords de la place de tir et de se renseigner auprès des sentinelles.
Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du cdt de trp les 11.4 et 12.4.72, No de tél.(038)53 39 39 et à l'office de coordination de la place de tir des Pradières, cp Gardes-Fortifications 2, à Neuchâtel, tél. (038) 24 43 00.

MISE EN GARDE :

1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.
2. Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces.
   La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.
3. **PROJECTILES NON ÉCLATÉS :**
   — En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant encore contenir des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.
   — Quiconque trouve un projectile non éclaté ou une partie de projectile pouvant contenir encore des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et de le signaler à la troupe, au poste de destruction des ratés ou de gendarmerie le plus proche. L'adresse du poste de destruction des ratés le plus proche peut être demandée par tél. au No 11.
   — La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse est réservée.
4. Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être faites au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires.
5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommage dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou celles figurant sur les publications de tir.

Poste de destruction des ratés :
Cp GF 2, Neuchâtel, tél. (038) 24 43 00
Office de coordination de la place de tir des Pradières, cp Gardes-Fortifications 2, 2006 Neuchâtel, tél. (038) 24 43 00.

Le commandant de troupe :
tél. (037) 22 51 22
Lieu et date :
Neuchâtel, le 17 mars 1972

USS IIZ PREND LE MAQUIS

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Brigitta Ringborg insiste pour faire un exercice de plongée.

La flèche explosive

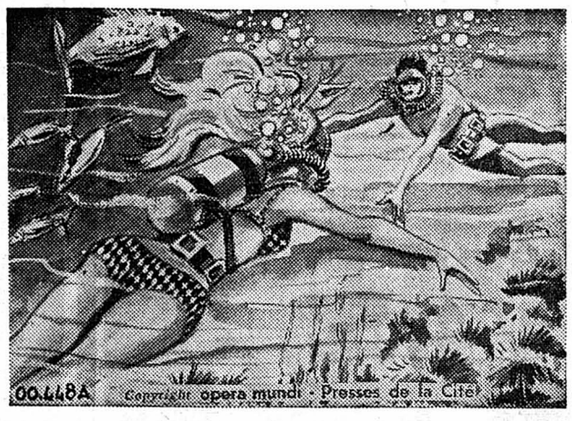

Maintenant son masque d'une main, Rennotte sauta le premier. Brigitta le rejoignit sous l'eau quelques secondes plus tard et, de son pouce réuni à l'index, lui fit signe que tout allait bien. Ils descendirent lentement vers une large clairière de sable, tache claire dans le tapis sombre des algues, faisant fuir des poissons. Une fois au fond, Rennotte se défit avec des gestes précis des palmes, du scaphandre mono-bouteille, conservant l'embout dans sa bouche afin de respirer, du masque, puis de la ceinture de plomb qu'il utilisa pour lester le tout. Brigitta l'imitait dans tous ses mouvements.

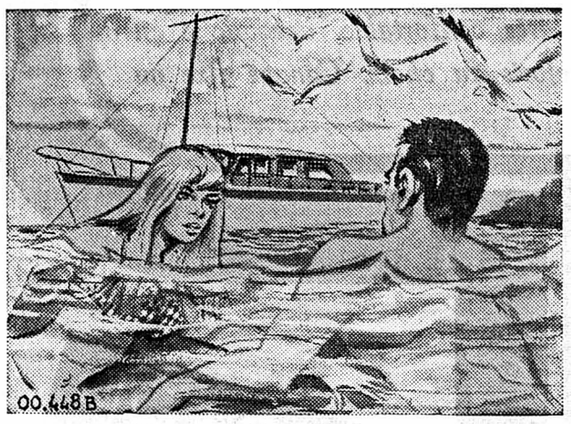

Quand la jeune femme en eut fini, Rennotte ferma l'arrivée d'air, lâcha la ceinture de plomb, puis l'embout, donna un coup de pied sur le fond et revint vers la surface, suivi de Brigitta. Ils n'étaient qu'à quelques mètres de la « Ravageuse ». Après avoir fait quelques brasses, Rennotte remarqua : « Vous claquez des dents. Voulez-vous remonter à bord et mettre une combinaison ? » — « Non, non, dit-elle. Tout va bien. » — « Vous êtes sûre ? » — « Oui. » — « Et bien, replongeons. Go ! » Il bascula et nagea vigoureusement vers le fond, les poumons vidés. Brigitta arriva sur la clairière de sable presque en même temps que lui.

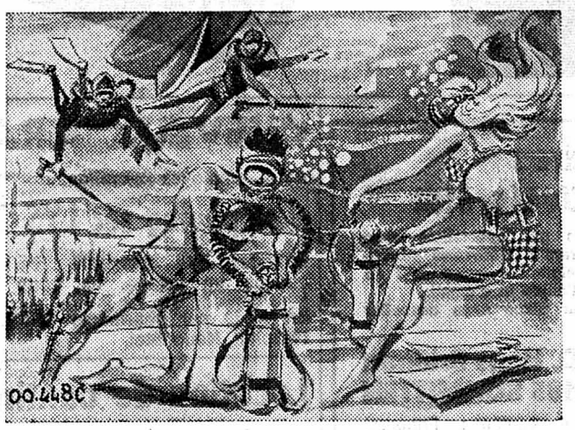

Mettant aussitôt l'embout dans sa bouche, Rennotte ouvrit le robinet d'air. Brigitta fit comme lui, et tous deux reprirent avec méthode leur équipement. L'eau chassée des masques, les ceintures de plomb et les scaphandres ajustés, il ne leur restait plus qu'à rechausser les palmes. Rennotte qui tournait le dos, ne vit pas déboucher sous la coque de la « Ravageuse » deux plongeurs tous deux revêtus d'une combinaison noire. L'un et l'autre étaient armés d'un fusil. Bien qu'elle leur fît face, Brigitta Ringborg ne réagit pas.

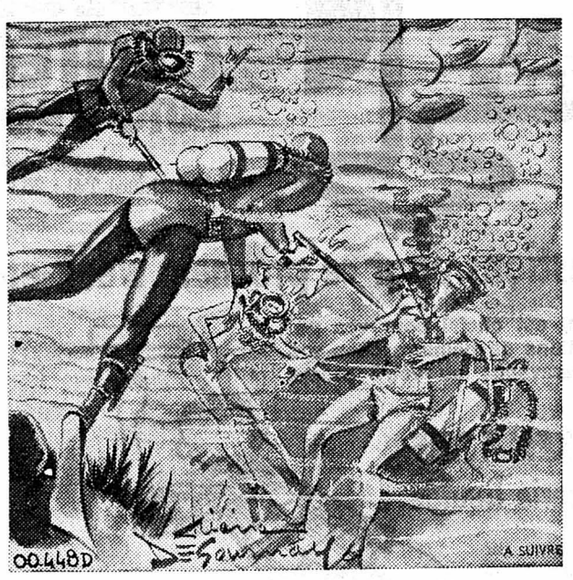

Quand ils ne furent plus qu'à trois mètres, elle les désigna à Rennotte par un geste de la main. Rennotte se retourna, juste comme il fallait pour exposer sa poitrine sans défense. Chargé d'une pointe explosive, une flèche lui transperça le cœur. Celui des deux hommes qui n'avait pas tiré fit à Brigitta le signe du « tout va bien », pouce et index réunis. Elle se chaussa de la seconde palme et remonta à la surface. Quand elle reprit pied sur le pont de la « Ravageuse », elle fut prise d'un tremblement nerveux.

(Copyright Opera Mundi)

Demain: Rennotte manque à l'appel

POUR VOUS MADAME

Un menu

Potage aux bolets
Nouilles au beurre
Rôti de veau aux olives
Glace au citron

LE PLAT DU JOUR :

Rôti de veau aux olives

Faire revenir dans une casserole un kilo de veau paré, avec de l'huile ; laisser cuire ½ heure sur feu doux. Ajouter deux douzaines de petits oignons épluchés et 250 gr d'olives dénoyautées. Poivrer et laisser cuire pendant ½ heure encore. Allonger le jus de cuisson avec deux cuillerées à soupe d'eau bouillante. Laisser cuire encore 30 minutes. Servir la viande entourée des oignons et des olives.

Mégots

Si vous avez la (mauvaise) habitude de ne pas éteindre vos cigarettes, mettez dans le fond de vos cendriers un peu de sable. Les mégots s'éteignent d'eux-mêmes.

Conserves

Vérifiez votre armoires de réserves : les boîtes de conserve doivent porter la date à laquelle elles ont été achetées. Ainsi, elles sont utilisées de manière rationnelle.

Votre prénom : Clémentine

Clémentine ou Clément vient du latin Clemens et signifie : celui qui est bon, qui sait pardonner.
Sans être particulièrement miséricordieuses, les Clémentine sont patientes et désireuses de voir la bonne entente régner autour d'elles. Les Clémentine sont généreuses et douées d'un esprit très vif.

Votre prénom : Adélaïde

Adélaïde a la même origine qu'Adèle C'est un nom qui vient du germanique Adal et qui signifie : noble.
On trouve généralement une grande satisfaction naturelle chez les Adélaïde, une grande bonté. Mais on les dit influençables et d'humeur changeante.

A méditer

Il y a plus d'hommes qui sont devenus fous en étudiant les problèmes monétaires qu'il y en a qui sont devenus fous par amour.

GLADSTONE

HOROSCOPE

Belle journée pour les entreprises nouvelles, cultivez les relations influentes qui pourront se révéler fort utiles. Tendresse en soirée.

Naissances : Les enfants de ce jour auront une nature violente, emportée. Ils seront également très susceptibles.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Respectez votre régime. **Amour :** Vous bénéficierez d'heureuses circonstances. **Affaires :** Recherchez l'appui de personnes compétentes.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Protégez-vous efficacement contre les intempéries. **Amour :** Intensifiez vos liens d'amitié. **Affaires :** Affrontez vos problèmes avec plus de calme.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Faites des massages au gant de crin. **Amour :** Ne divulguez pas les secrets de vos amis. **Affaires :** Ne relâchez pas vos efforts.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Buvez après chaque repas une boisson chaude. **Amour :** N'amplifiez pas les ennuis de la vie quotidienne. **Affaires :** Ne prenez pas d'engagements financiers.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Faites vérifier votre taux d'albumine. **Amour :** Faites donc le premier pas. **Affaires :** Ne commettez aucune erreur d'appréciation.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Nausées matinales dues à votre foie. **Amour :** Vous exaspérez votre entourage par vos critiques. **Affaires :** Soignez plus votre travail.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : N'abusez pas des boissons alcoolisées. **Amour :** Occasions de faire de nouvelles expériences. **Affaires :** Faites face à vos responsabilités.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Décontractez-vous dans une bonne ambiance. **Amour :** Nombreuses satisfactions aujourd'hui. **Affaires :** Risque de heurts avec un de vos collègues.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : En hiver un petit déjeuner copieux est nécessaire. **Amour :** Faites preuve de constance. **Affaires :** Organisez méthodiquement votre emploi du temps.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Votre gorge est très fragile. **Amour :** Exposez clairement votre point de vue. **Affaires :** N'entreprenez rien d'important aujourd'hui.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Soulagez vos douleurs par des massages. **Amour :** Ne créez pas des motifs de jalousie. **Affaires :** Ne donnez pas de réponse à la hâte.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Petits maux de tête passagers. **Amour :** Vous êtes beaucoup trop susceptible. **Affaires :** Vous donnerez des conseils, soyez objectif.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Théâtre : 20 h 30, Le Dossier Antonio Salvi.

EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie :** Exposition Les Touareg.

Musée d'archéologie : Exposition archéologie et routes nationales.

Centre culturel neuchâtelois : Exposition Teresa Jakubowska.

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements,** place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — **Rex :** 20 h 45, Substitution. 18 ans.
Studio : 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, Les Aristochats. Enfants admis, v.o.
Bio : 18 h 30 et 20 h 45, Le Messager. 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Pas d'orchidées pour miss Blandish. 16 ans.
Palace : 20 h 30, L'Albatros. 16 ans.
Arcades : 14 h, 16 h, 18 h et 20 h 30, Les Aristochats. Enfants admis, v. fr.

DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC jusqu'à 3 h.
L'Escale jusqu'à 3 h.
La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS
Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office : Coopérative Grand-Rue. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte. J.-B. Frochaux, Colombier, tél. 41 22 63.

AUVERNIER

Galerie Numaga : 1. Jean-Pierre Grom, St. Aubin, aquarelles et dessins ; 2. Jean de Maximy, Paris, dessins, monde visionnaires.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, De la part des copains.

De tout pour faire un monde

Le Japon et les animaux

Le Japon vit déjà comme en l'an 2000, et c'est bien malheureux pour les amis des bêtes. Il n'y a presque plus de chiens dans les villes, tellement la circulation est dense et les appartements minuscules.

Dans la ville de Nar cependant, à une quarantaine de kilomètres de Kyoto, les animaux sont encore nombreux. Là, il existe un vaste parc, jalousement préservé, où vivent en liberté quelque 800 cerfs.

Depuis plusieurs siècles, ces magnifiques animaux y mènent une vie paisible, à l'abri des chasseurs. Malheur à celui qui oserait y toucher ! Il y a une centaine d'années, l'homme qui tuait un cerf, même par mégarde, était mis à mort. Dans ce temps-là, les habitants de Nara se levaient très tôt, pour s'assurer qu'il n'y avait pas de cadavre de cerf devant leur porte. En effet, celui qui avait tué un cerf allait le déposer devant la porte de son voisin, pour le faire accuser à sa place ! (Inf. Larousse)

Le sol des régions frappées par un séisme protège les dents

Des hommes de science se sont aperçus que Napier, ville de Nouvelle-Zélande qui fut le théâtre d'un tremblement de terre il y a quarante ans, offrait actuellement un avantage exceptionnel. On observe beaucoup moins de caries dentaires chez les enfants de Napier que chez ceux des villes voisines. L'analyse de légumes cultivés dans le sol de Napier a révélé que ceux-ci contenaient beaucoup de molybdène, d'aluminium et de titane. Des rats, nourris de haricots verts cultivés à Napier, présentèrent également moins de caries dentaires. (Pharma Inf.)

En Turquie : des archéologues au secours des douaniers

Les douaniers d'Istanbul et d'Edirne pourront désormais faire appel à des archéologues pour empêcher la sortie illicite d'antiquités.

M. Burhan Tezcan, directeur général des musées et des antiquités, a annoncé que des archéologues seront progressivement affectés à tous les postes frontières, afin de statuer si les objets exportés proviennent de fouilles ou de musées. Cette mesure s'inscrit dans le cadre d'une campagne destinée à protéger le patrimoine archéologique national.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 Téléjournal
18.05 (C) Vivre en ce pays
18.30 (C) Demain : Neuchâtel
18.50 (C) Les aventures de Pirouli
19.00 (C) Courrier romand
19.10 (C) Les Chemins de pierre
19.40 Téléjournal
20.00 (C) Carrefour
20.20 Destins
21.35 (C) Les évasions célèbres
22.30 Téléjournal
(C) Portrait en 7 images

SUISSE ALÉMANIQUE

17.00 La maison des jouets
18.15 Télévision éducative
18.45 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 (C) Un siècle de chirurgie
20.00 Téléjournal
20.20 (C) La médecine pratique
21.20 Sport 72
22.05 Téléjournal
22.15 (C) Hambourg transit

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 Télé-midi
13.45 Je voudrais savoir
15.45 Emissions pour les enfants
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
19.45 Télé-soir
20.15 Le manège de Port-Barcarès
20.30 Procès
22.20 Un ton au-dessus
23.15 Télé-nuit

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Le Conte du tsar Saltan
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Des chiffres et des lettres
20.20 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Cadet Rousselle
21.40 (C) Mannix
22.30 (C) Match sur la II
23.30 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.10 (C) Per i piccoli
19.05 Telegiornale
19.05 Incontri
19.50 Chi è di scena
20.20 Telegiornale
20.40 Il regionale
21.00 (C) Buongiorno, Mss Dove
22.40 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, l'heure des enfants. 17.10, Sepp Herberger va fêter ses 75 ans. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal. 20.15, Rendez-vous. 21 h, scènes de la vie d'un ménage. 22.10, Paradis avec erreurs. 22.55, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17.30, informations. 17.35, Mosaïque. 18.05, plaque tournante. 18.35, Allemagne tes bourgeois de Hesse. 19.10, Mini-Max. 19.45, aujourd'hui. 20.15, en direction de l'an 2000. 21 h, Paul Temple. 21.50, aspects. 22.35, informations. 22.50, studio de nuit.

CHAQUE MERCREDI; dans la FAN-L'EXPRESS, vous trouverez sans dépense supplémentaire notre mini-hebdomadaire FAN-L'EXPRESS MAGAZINE. Guide indispensable du téléspectateur, FAN-L'EXPRESS MAGAZINE vous renseigne d'avance sur les émissions de toute la semaine, à ne pas manquer. Il vous apporte en outre les commentaires et illustrations nécessaires à l'utilisation rationnelle des programmes de télévision.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h. 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, bande à part. 11.05. spécial-neige. 12 h, le journal de midi, on cause, on cause, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, mardi les gars. 13.05, le carnet de route. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi.

16.05, le rendez-vous de 16 heures, Repartir à zéro. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, fallait le faire. 17.30, bonjour-bonsoir. 18.30. le journal du soir, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30. magazine 72. 20 h, le passe-partout. 20.30, A souffert sous Ponce Pilate, pièce de Paul Raynal. 22.40, club de nuit. 23.30, anthologie du jazz. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, la semaine des quatre jeudis. 10.45, cours d'anglais de la BBC. 11 h, université radiophonique internationale. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, le journal romand. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h. informations. 20.05, on cause, on cause. 20.06, médecine et santé. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, les nouveautés de l'enregistrement. 22 h, nocturnes. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30. fanfare. 9 h, le pays et les gens. 10.05, mélodies populaires d'Europe. 11.05, les Petits Chanteurs de Vienne. 11.30, ensemble E. Scheurer. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin, sauver l'humanité. 14.30, caprice genevois. 15.35, opéras anglais.

16.05, lecture. 16.30, pour les personnes âgées. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, informations, actualités, sports, communiqués. 20 h, hit-parade. 20.30, Willst du still mich kosen. 21.30, musique récréative. 22.25, jazz et poésie de Tchécoslovaquie. 23.30, pop 72.

MOTS CROISES

Problème No 670

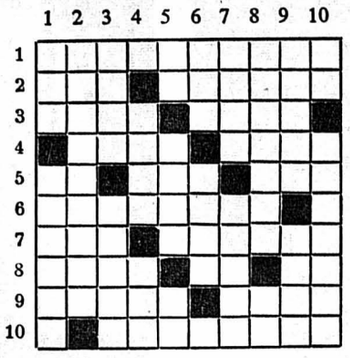

HORIZONTALEMENT

1. Toiles à laver. 2. Unité monétaire. — Galette feuilletée. 3. Aurochs. — On voudrait voir le sien partagé. 4. Patron des forgerons. — Sa femme un jour s'évanouit. 5. Conjonction. — Produit d'une décomposition. — Orient. 6. On y place un peu d'argent. 7. Tente la fortune. — Au-delà des monts Cheviot. 8. Dans les montagnes Rocheuses. — Attrapé. — Sert à lier. 9. Telle une montagne martiniquaise. — Passa dans une autre pièce. 10. Qui accable.

VERTICALEMENT

1. Dans des noms de villes chinoises. — Partie la plus grossière de la filasse. 2. Il commente les décisions de justice. 3. Simple. — La galère du chef. 4. Poil dur et raide. — Grande école. 5. Pronom. — Héraclès l'enleva et l'épousa. — Désinence verbale. 6. Ne convint pas. — Patrie de Masséna 7. Gorge. — Le diable en a deux. 8. Transformées sur machines-outils. — Dans la gamme. 9. Points de suspension. — Ile bretonne. 10. Pronom. — Plage de la Manche.

Solution du No 669

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	V	A	M	P	I	R	I	S	M	E
2	A	R	I	L	L	E	■	A	I	N
3	■	C	L	I	O	■	P	O	R	T
4	A	H	■	S	T	E	I	N	■	R
5	V	A	R	■	E	N	L	E	V	E
6	E	L	I	S	■	T	O	■	O	P
7	R	■	Z	E	L	A	T	E	U	R
8	T	A	■	R	A	S	■	L	E	I
9	I	R	M	A	■	S	U	E	E	S
10	S	A	U	C	I	E	R	E	S	■

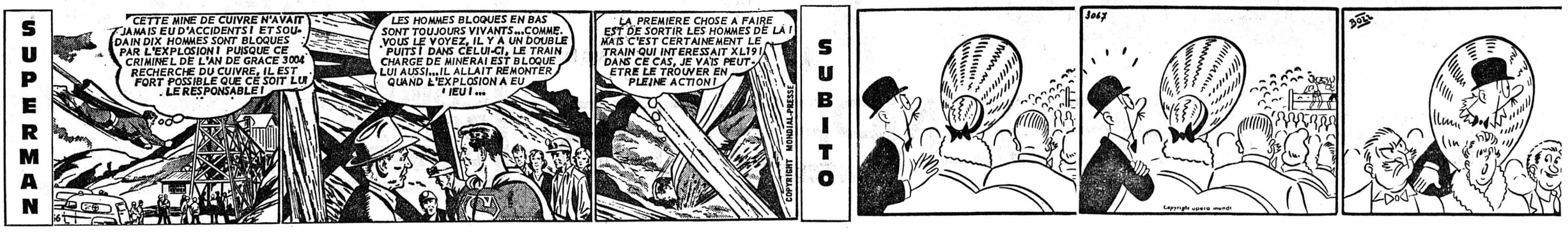

Chez Gianni

Restaurant de la Poste
2034 PESEUX
Tél. (038) 31 40 40

Menu de Pâques

PATÉ DU CHEF
ou
RAVIOLIS MAISON

FILETS DE SOLE AUX AMANDES

CONSOMMÉ AU PORTO

PETO DI VITELLO ALLA ROMANA
JARDINIÈRE DE LÉGUMES
POMMES AU FOUR
ou
CABRETTO ALLA SICILIANA
SALADE VARIÉE

POIRES BELLE-HÉLÈNE
ou
VACHERIN AU CASSIS

Menu complet Fr. 22.—
Menu sans 1er plat Fr. 19.—

EL. 16. 8.72

Renault 16: 1565 cm³, 71 ch, 150 km/h, 5 portes, coffre de 350 à 1200 l, sièges «longues distances», traction avant, freins à double circuit, disques à l'avant, pas de graissage, pas d'antigel

Renault. Raison et plaisir.

Grand Garage Robert, 36-38, Champ-Bougin, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 31 08.

Garage des Parcs S. à r.l., 2, rue Rosière, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 29 79.

Maurice Schaller, Garage, 2088 Cressier. Tél. (038) 47 12 66.

Basset & Magg, Garage, 2114 Fleurier. Tél. (038) 61 23 08.

Garage Duthé & fils, 2108 Couvet. Tél. (038) 63 12 15.

Vous et nous avons plusieurs points communs,
nous aimons la beauté, la qualité, le confort, l'élégance.
Vous trouverez chez **Perrenoud** *des meubles sélectionnés pour tous les goûts et tous les budgets.*

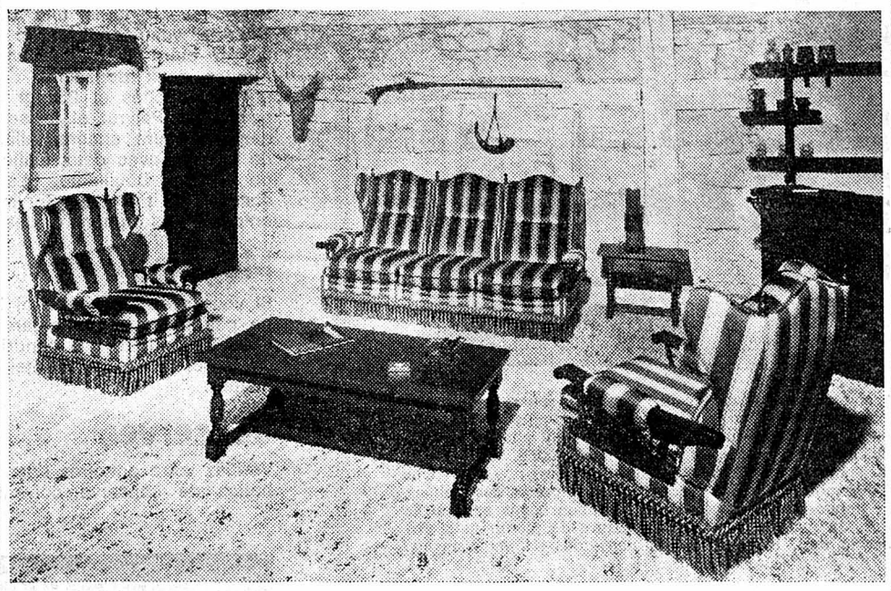

Nîmes : *Salon rustique très confortable, accoudoirs en chêne massif, tissus et coloris au choix. Canapé fixe ou transformable.*

meubles sa perrenoud

NEUCHATEL :
1, rue de la Treille
(tout près
de la place Pury)
Exposition vente à :
Lausanne, Genève,
la Chaux-de-Fonds,
Bienne

VOTRE STYLE DE VIE

---

plus vite plus simple Prêts personnels

C/ 391	**Bon pour de l'argent comptant avantageux**	
Je désire un prêt personnel de frs.	(max. frs. 25 000.–) remboursable en	mensualités (max. 60 mois)
Nom	Date de naissance	Revenus supplémentaires frs.
Prénom	Etat civil	(salaire de l'épouse etc.)
Rue	Nombre d'enfants	Avez-vous des immeubles
NP/Lieu	Nationalité	Loyer mensuel frs.
No. de tél.	Profession	Prêt destiné à
Demeurant ici depuis	Employeur	Date
Ancien domicile	A cette place depuis le	Signature
Rue	Salaire mensuel frs.	

remplir-envoyer-l'argent comptant arrive!

Discrétion garantie – pas de recherches (employeurs, voisins, amis, parents)

35 ans

Banque Rohner SA
1211 Genève 1
31, rue du Rhône
tél. 022-24 13 28

Siège principal:
St-Gall
Neugasse 26

Succursales:
Zurich
Lugano, Chiasso

Modèles

pour permanentes, colorations, mises en plis sont cherchés. Haute qualité.
Jeunesse-Coiffures. Tél. 25 31 33.

Baignoires en mauvais état

sont réparées par spécialiste avec 100 % de garantie. Nouvelles stratifications de baignoires ayant subi de gros dégâts d'acide et d'émail. Réparation sur place sans desceller la baignoire.

REPABAD, Hans Brülhart
BERG - 3185 SCHMITTEN

Agent général cantons : Fribourg, Neuchâtel, Tessin, Valais, Grisons, Appenzell, Glaris, Schwyz, Uri, Zoug, Lucerne, Nied-Obwalden.
Tél. 36 17 14 ou carte postale.

CHEVEUX GRAS ?

Alors, employez l'excellent
shampooing sec LYS D'OR !

Dégraisse et assouplit les cheveux comme un lavage. La boite Fr. 3.—

En vente par **pharmacie CART,** rue de l'Hôpital, Neuchâtel.

Location de cantines

Toutes dimensions.

Décosterd & Panchaud,
Carrouge (VD).
Tél. (021) 93 11 26.

Les mini-modèles ont droit à nos maxi-soins

◀ Manteau avec fichu, terylène, lavable, rouille, rouge, marine, dès 6 ans

depuis 75.–

▼ Pèlerine pour cartable, avec capuchon, jaune «signalisation», recommandée par les autorités de la circulation routière

14.50

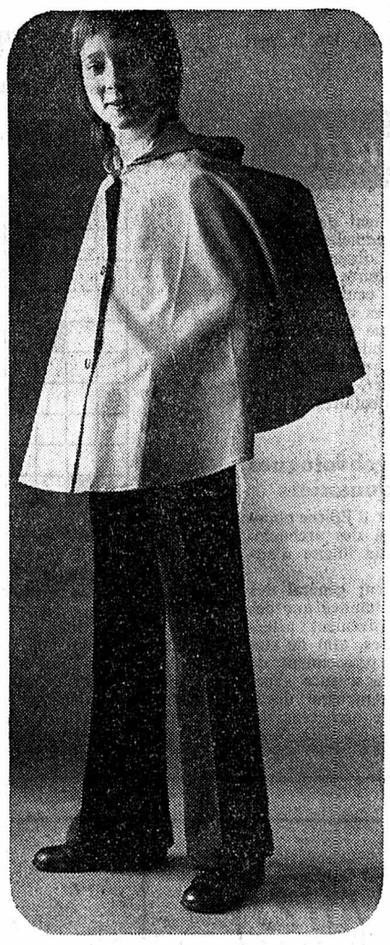

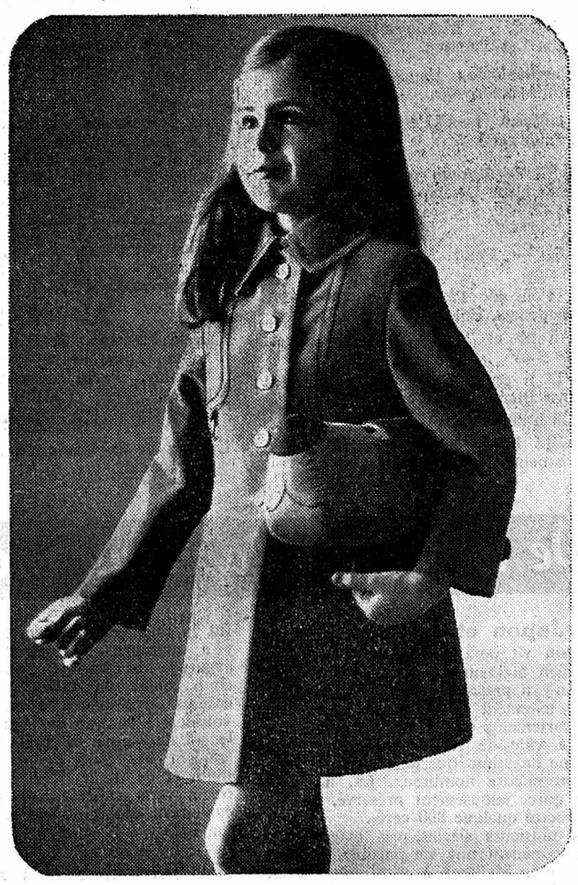

▲ Manteau de velours mode avec coudes renforcés, rouille, rose, bleu, beige, dès 3 ans

depuis 75.–

Magasin spécialisé dans les vêtements de pluie

REGENPFEIFER

Bienne 12, rue Dufour téléphone 032 6 96 99
Bâle Falknerstrasse 3 téléphone 061 25 52 86
Zurich Limmatquai 30 téléphone 01 34 78 20

COLOR CENTER AUTO-SHOP

Rue de l'Ecluse 15
Neuchâtel, Tél.: 25 17 80

Suggestions pour ce prochain week-end

Le moment est choisi pour vos petites réfections de peinture dans vos chalets, caravanes ou votre propre habitation.

SUPER-KEM-TONE
la tapisserie liquide

Peinture au latex, par ex. sur papier tapisserie à fibres. Mais aussi directement sur le crépi bien poncé : particulièrement résistant, lavable et réalisable dans les plus beaux coloris. Se laisse appliquer avec une étonnante facilité.

Kem-Glo

pour boiseries, au brillant soyeux et satiné, dans les mêmes coloris.

Peindre soi-même est un plaisir

COULEURS · PAPIERS PEINTS · BOITES A PULVERISATION DE VERNIS

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Enlèvement des trois Britanniques : l'exécution des gauchistes retardée

ANKARA (AFP). — La voiture qui a servi à l'enlèvement des trois radio-techniciens britanniques par des terroristes turcs à été retrouvée vide, à quatre kilomètres au nord de Tokat, chef-lieu de département situé à une centaine de kilomètres au sud de Unye, rapportent les correspondants de presse.

Selon certains d'entre eux, les ravisseurs et leurs victimes seraient encerclés quelque part dans ce secteur. Des hélicoptères des forces armées turques participent aux recherches.

La Cour constitutionnelle de Turquie a accepté lundi soir d'examiner en appel les cas des trois terroristes précédemment condamnés à mort. Après une longue discussion les magistrats ont décidé de prendre en considération la demande d'annulation présentée par le parti populaire républicain de gauche de M. Ismet Inonu.

Cette décision retarde provisoirement les exécutions.

Des membres de l'« Armée populaire turqui de libération e» qui détinnet trois techniciens britannique en otages, avaient, dit-on, demandé la suspension des peines de mort prononcées contre leurs camarades en échange de la vie des trois Britanniques.

Par ailleurs deux « anarchistes » faisant partie de l'équipe dirigeante des organisations terroristes « Front de libération populaire turc », « Parti de libération populaire » et « Armée de libération populaire turque » ont été arrêtés par les forces de sécurité, annonce lundi un communiqué du commandement de l'état de siège à Istanbul.

Les ennuis de Mgr Makarios

NICOSIE (AFP). — « Nous déclarons de nouveau avec énergie que vous devez démissionner de vos fonctions de président et vous limiter à vos fonctions d'ecclésiastiques et d'ethnarque », soulignent les trois évêques du Saint-Synode dans une note adressée lundi à l'archevêque Makarios.

Le Saint-Synode, autorité suprême de l'Eglise autocéphale de Chypre, avait déjà, le 2 mars, invité le président Makarios à démissionner de ses fonctions temporelles.

La note, qui porte la signature des évêques de Paphos, Kition et Kyrenia, constitue en fait un réquisitoire sans précédent contre l'ethnarque, accusé d'avoir conduit, « par sa politique, au désarroi national et religieux et au partage de l'île ».

Les « frères Soledad » acquittés

SAN-FRANCISCO (AP). — Les deux « frères Soledad », Fleeta Drumgo, 26 ans et John Clutchette, 28 ans, ont été reconnus non coupables, lundi, par le jury.

Les deux Noirs étaient accusés du meurtre d'un gardien de prison blanc, il y a deux ans. Le troisième inculpé, George Jackson, 28 ans, a été tué le 21 août dernier par des gardiens qui ont affirmé qu'il avait essayé de s'évader de la prison de Saint-Quentin.

Les jurés délibéraient depuis vendredi soir. Le procès avait duré treize semaines.

VAL-DE-RUZ

VALANGIN

Violente embardée : un blessé

Au volant d'une voiture genevoise, M. Joseph Merico, domicilié à Carouge, descendait hier vers 21 h 45 la route des Gorges-du-Seyon. Peu après avoir franchi le pont Noir, il perdit la maîtrise de son véhicule qui heurta avec violence les rochers qui bordent, à droite, la chaussée. Le véhicule fit une embardée spectaculaire, terminant sa course sur le toit et complètement démoli. Le conducteur a dû être transporté à l'hôpital des Cadolles, souffrant d'une commotion et de coupures au visage.

NEUCHATEL

Nid-du-Crô : pose de la passerelle

Vers 23 h. 50, cette nuit, la pose de la passerelle au Nid-du-Crô n'était pas encore faite, le camion qui apportait le dernier élément de béton n'étant pas encore arrivé. La route était fortement éclairée et il y avait pas mal de curieux et surtout de nombreux ouvriers qui attendaient l'arrivée du camion pour se mettre au travail.

NORD VAUDOIS

YVERDON

Une chute de plusieurs mètres

(c) M. Charles Grandgirard, de Cugy (FR), qui se trouvait sur un chantier à Yverdon, et travaillait sur un échafaudage, a fait une chute de quatre mètres et s'est fracturé plusieurs vertèbres. Il a été hospitalisé à Yverdon.

Vallorbe : vol d'armes

(c) La semaine dernière, le stade de Vallorbe ainsi que le dépôt militaire qui se trouve non loin de là, ont été cambriolés. Dans le premier, de la munition et un « parabellum » ont été emportés, alors que, dans le dépôt, des grenades de guerre ont disparu.

ÉPENDES

Un sanglier tué par un train

(c) Non loin d'Ependes, un train a écrasé un sanglier d'un poids de quelque 100 kilos. Il semble que l'animal soit celui qu'un groupe de chasseurs d'Yverdon et des environs cherchait à débusquer depuis plusieurs jours.

La vie nationale

Devant le tribunal de district de Zurich

Procès Habe - Durrenmatt pour atteinte à l'honneur

ZURICH (ATS). — Lundi après-midi s'est déroulée, devant le tribunal de district de Zurich, l'audience principale du procès opposant l'écrivain et publiciste Hans Habe, qui vit à Ascona, au dramaturge suisse Friedrich Duerrenmatt pour atteinte à l'honneur. Les plaidoyers des représentants des parties n'ont pas duré moins de cinq heures. Le jugement sera communiqué aux parties par écrit.

Au centre de cette affaire, on trouve l'engagement comme directeur du Schauspielhaus de Zurich, au début de 1970, d'Harry Buckwitz, directeur général des théâtres municipaux de Francfort sur le Main. Habe savait que Buckwitz avait eu, en son temps, des sympathies pour le régime hitlérien et qu'il était l'auteur d'un écrit de propagande national-socialiste qu'il put se procurer. Il écrivit alors un article dans le « Welt am Sonntag » du 31 mai 1970, dans lequel il reprenait des citations qui caractérisaient l'auteur comme un « nazi convaincu et un partisan d'Hitler ».

En guise de réponse à cet article, l'accusé Friedrich Duerrenmatt, publia dans le « Sonntags Journal » du 13-14 juin 1970 une interview dans laquelle il se solidarisait avec Buckwitz. Les points suivants firent l'objet de la plainte :

1. « Même si ce que Buckwitz semble avoir écrit alors était exact, Habe aujourd'hui est encore pire que Buckwitz alors ».
2. « Le seul fasciste dans toute cette histoire c'est « (le) Habe ».
3. A la question de savoir s'il allait répondre à Habe, Duerrenmatt répondit : « L'on ne marche pas sur les excréments humains ou animaux que l'on peut voir devant soi sur la route ».

Ces trois affirmations firent l'objet d'une plainte pour atteinte à l'honneur demandant que Duerrenmatt soit reconnu coupable de diffamation et d'injure.

Après avoir fait un portrait détaillé de son client, l'avocat de Habe, le qualifia de « extrémiste du centre ». Il fit valoir que Duerrenmatt avait agi d'une façon totalement irréfléchie et involontairement mensongère. Celui qui jouit d'une telle audience n'a pas toute liberté d'écrire des articles pouvant porter atteinte à l'honneur. On devrait au contraire pouvoir lui demander davantage.

L'avocat de Duerrenmatt demanda, quant à lui, l'acquittement de son client et la mise des frais à la charge du plaignant. Il fit valoir que la brochure citée par le plaignant était un faux, ce qui explique la réaction de Duerrenmatt.

Informations horlogères

Rare distinction pour la S.S.I.H.

La profonde réforme de structures de SSIH des années 1969 et suivantes, ainsi que son expansion importante, ont attiré l'attention de l'Institut international de promotion et de prestige (Paris et Genève), qui a décidé de lui attribuer son trophée international de l'industrie horlogère. Le but de l'I.I.P.P.

qui groupe des personnalités éminentes de 25 nations, est de « rendre hommage et de promouvoir, à l'échelle internationale, tous ceux qui, dans le monde, s'efforcent de contribuer au progrès sous toutes ses formes dans les domaines humanitaire, culturel, scientifique et industriel ».

Ont déjà été honorées par le trophée international des entreprises telles que Porsche, Allemagne (industrie automobile), Solvay, Belgique (industrie chimique), la Compagnie générale d'électricité pour la CIT, France (technique), Royal Dutch-Shell, Hollande-Grande-Bretagne (industrie pétrolière), IBM, USA (industrie des ordinateurs), etc.

Par son geste, l'Institut international de promotion et de prestige honore non seulement une entreprise en particulier, mais aussi la branche horlogère tout entière ainsi que l'industrie suisse dans son ensemble qui luttent pour l'avenir économique du pays, face à une concurrence de plus en plus âpre. La remise de ce trophée à la SSIH lui sera faite par M. Christian Pineau, ancien Président du conseil français, en présence de M. Celio, président de la Confédération suisse, le 13 avril au Palais des Congrès à Bienne.

VAL-DE-TRAVERS

LES VERRIÈRES

« Bonne Tranche » : Les Verrisans connaissaient-ils les réponses à l'avance ?

(sp) Lundi, en quart de finale de la « Bonne Tranche », la commune des Verrières a écrasé celle de Marin par 6-0. Lire aussi un article en page Val-de-Travers — Visiblement mieux organisé que Marin, son adversaire a su profiter des circonstances. Disons que Marin a joué ce quart de finale sous protêt. En effet, il semblerait, selon une auditrice des Verrières, que les Verrisans avaient reçu les questions avant l'émission ce qui expliquerait en partie le score si sévère ! Une affaire à suivre...

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

VAUD — VAUD — VAUD

Cathédrale de Lausanne : une bonne nouvelle pour les Vaudois

De notre correspondant :

Au cours de la dernière conférence de presse du Conseil d'Etat vaudois, M. Jean-Pierre Pradervand, chef du département de l'instruction publique et des cultes, a annoncé qu'un comité d'organisation sera bientôt constitué, sous la présidence de M. Paul Chaudet, ancien président de la Confédération, pour préparer les festivités qui marqueront, en octobre 1975, le 700me anniversaire de la consécration de la cathédrale de Lausanne par le pape Grégoire X, en présence de l'empereur Rodolphe de Habsbourg et de très nombreux dignitaires de l'Eglise et de la politique.

Cette évocation sera davantage qu'un simple rappel d'un événement ayant eu à l'époque un immense retentissement dans la chrétienté.

LE FAMEUX TRÉSOR

De quoi était composé le fameux trésor de Notre-Dame de Lausanne, que les Bernois emportèrent lors de l'invasion de 1536 ?

Il y avait des objets de culte : vases, statues d'argent et d'or, brocarts, vêtements sacerdotaux. En transformant en monnaie les métaux précieux, en y ajoutant les dépouilles d'autres églises vaudoises, écrivait la revue romande « Dire », les Bernois obtinrent une somme équivalente à un million de nos francs de 1960. Quant aux splendides tapisseries et aux habits brodés, on peut les admirer aujourd'hui dans toute leur magnificence au musée historique de Berne. On s'est demandé comment la cathédrale d'un si petit pays pouvait contenir tant de richesses ? C'est qu'à l'époque, elle était connue de toute l'Europe comme un lieu de pèlerinage.

UN GRAND JOUR POUR LES VAUDOIS

Depuis plus de quarante ans, des voix se sont élevées dans le pays de Vaud, pour demander le retour à Lausanne du trésor de la cathédrale, du moins ce qu'il en reste. D'aucuns avaient espéré que cette rétrocession se serait faite à l'occasion de l'Expo 64. Ce ne fut hélas pas le cas. Jusqu'à ce jour, les Vaudois connaissant leur passé ne pouvaient qu'imiter l'attitude des Français à l'égard de l'Alsace et de la Lorraine après la guerre de 1870 : « Y penser toujours, n'en parler jamais ».

Aussi faut-il aujourd'hui se réjouir et féliciter les autorités cantonales vaudoises d'avoir pensé célébrer dignement le 700me anniversaire de la consécration de la cathédrale de Lausanne, en octobre 1975, et de souhaiter à cette occasion le retour du trésor emporté par les Bernois.

FLEURIER

Nouvelle présidente

(c) La section de Fleurier de l'Alliance suisse des samaritains a constitué son comité. M. Paul-Daniel Schamasch ayant démissionné de la présidence pour raison de santé, ce comité se présente comme suit : Mme Henri Stoudmann, présidete, Mme Kurt Schlaeppy, vice-présidente, Mme Arno Heggli, secrétaire, Mme Suzanne Moret, caissière, Mme Jean-Pierre Chanon, secrétaire aux verbaux, Mme Josef Sandner, préposée aux convocations.

Mme Stoudmann et Mme Leuba-Rusca s'occupent désormais du matériel.

VIGNOBLE

Deux habitants de Gorgier victimes d'un accident en France : un mort, un blessé

(c) M. Antonio Martignez, marié et père d'une fillette de deux ans, et M. Jesu Lorenzo, domiciliés à Gorgier, accompagnés de trois compatriotes, s'étaient rendus en Espagne, pour y conduire en voitre, un collègue atteint d'une maladie incurable et désirant finir ses jours dans son pays.

Au retour, dans la nuit de vendredi à samedi, l'une des deux voitures dont le conducteur avait perdu la maîtrise, dévala un talus et s'écrasa en contre-bas, dans la région de Montpellier. M. Martignez fut tué sur le coup et M. Lorenzo, très grièvement blessé, fut hospitalisé dans la région.

M.B.

La semaine de cinq jours à CESCOLE ?

(c) Dans sa dernière séance, la commission scolaire du Centre multilatéral de Colombier a abordé un problème qui, depuis assez longtemps déjà, donne lieu à des discussions animées aussi bien chez les enseignants que dans la population : la semaine de cinq jours. La plupart des écoles primaires de la Basse-Areuse l'ont déjà introduite, d'une façon plus ou moins heureuse. Il semble bien que son adoption va se généraliser, et que le degré secondaire n'y échappera pas. Le problème n'est pas simple, car, actuellement, les élèves et les maîtres sont surchargés : certains élèves ont jusqu'à 37 heures hebdomadaires, ce qui est énorme si l'on y ajoute le temps nécessaire aux devoirs. L'introduction de la semaine de cinq jours exigerait donc un allégement d'horaire. Or le développement de notre société pousserait plutôt à une extension des programmes. Il y a donc une certaine contradiction entre les besoins actuels et prévisibles d'une part, la semaine de cinq jours de l'autre. En attendant, certaines expériences sont en cours, et les décisions définitives seront prises lorsque l'on en connaîtra les conclusions, et lorsque tous les intéressés, à commencer par les parents, auront été consultés.

Sur le plan administratif, signalons enfin que, le 15 mars, l'effectif était de 578 élèves, et que la construction de la 2me étape va bon train : les locaux seront tous à disposition avant la rentrée d'août prochain, date à laquelle le collège comptera 750 à 800 élèves.

ECONOMIE ET FINANCES

La semaine boursière en Australie et au Japon

Après le temps d'arrêt observé la semaine précédente, les bourses australiennes ont repris le chemin de la hausse, ainsi l'indice du « All Ordinaries Index » marquait une importante avance de plus de 35 points à 585 points atteignant un nouveau niveau record pour l'année. Cet intérêt subit fut alimenté par un afflux d'ordres de Londres faisant suite aux décisions budgétaires du gouvernement britannique du 21 mars. Les décisions libèrent en fait les investisseurs privés et institutionnels des restrictions volontaires d'investissements en valeurs étrangères qui étaient de mise jusqu'à cette date en Angleterre. Toutes les valeurs « blue-chips » ont bénéficié de cet important apport et les hausses furent nombreuses surtout dans les secteurs bancaires et industriels. Ainsi Bank of NSW haussait à 8 dollars 40 (+ 1.20), National Bank à 4 dollars (+ -.60), Commercial Bank Sydney à 3 dollars 45 (+ -.70), Philip Morris indiquait un nouveau record à 12 dollars 10 (+ 1.-), il en était de même des brasseries sous la conduite de Tooth, Carlton United Breweries et Tooheys. Les grands magasins étaient emmenés par Waltons à 1 dollar 72 (+ -.15) et les immobilières avec Lend Lease et surtout Stocks and Holding sur des rumeurs d'attribution gratuite d'actions pour cette année encore. Reckitt and Lolemann détachait son split à 2 dollars 60 pour clôturer à 2 dollars 90.

Les pétroles furent une fois de plus très actifs et Woodside-Burmah se traitait fermement à 1 dollar 75 sur une demande accrue. BHP regagnait une fois de plus le terrain perdu et clôturait à 13 dollars (+ 1.).

Chez les minières l'on remarquait la fermeté particulière de Bougainville, de New Broken Hill, de Peko-Wallsend et de Conzinc Rio Tinto alors que chez les Nickels Poseidon à 14 dollars 10 (+ 1.50) se mettent en évidence après de long mois d'inactivité. Western Mining et Metals Explo. avaient également la faveur des investisseurs emmenant dans leur sillage Great Boulders et North Kalgurli.

TOKIO

Comme ces dernières semaines, le mouvement haussier qui se poursuit aux bourses japonaises a connu de brèves phases de consolidation qui ne furent que passagères. Ainsi la fin de cette semaine boursière fut à nouveau marquée par une avance importante des valeurs vedettes telles que Sony, Shiseido et Japan Airlines. Le Dow Jones indiquait un nouveau record historique et atteignait les 3070 points à son indice sur des volumes plus importants que d'habitude mais restant toujours très sélectifs. Le secteur de la consommation fut favorisé et l'on remarque une fermeté particulière pour Lion Dentifrice, Marui, Kirin Breweries, Daiei, Mizuno Sporting Goods et Yamaha Motor. Chez les automobiles l'on remarquait une consolidation du cours de Toyota Motor après sa récente et forte hausse alors que Toyo Kogyo et Honda Motor avançaient sur de nouveaux cours records. Les bancaires ont réalisé une bonne performance sous la conduite de Bank of Tokio, Gunma Bank et Sanwa Bank alors que les immobilières s'amélioraient légèrement. L'excellente tenue des valeurs de Brokers japonais s'est une nouvelle fois signalée par des hausses record chez Nomura Securities, Nikko Securities et Daiwa Securities.

Sur le marché des obligations libellées en yen la demande dépassait toujours l'offre et les cours s'affermissent de jour en jour sur une demande intense en provenance de l'étranger en particulier.

Communiqué par
Trafitex S.A. Genève

INDICE BOURSIER DE LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

(87 valeurs suisses, pondéré) Fin 1958 = 100 **avec rendement des actions** dès le 3.1.1972

20 mars 1972

Groupes et sous-groupes	20 mars Ind.	20 mars Rend %	17 mars Ind.	17 mars Rend %	Fin 1971 Ind.	Fin 1971 Rend %	max. Ind.	max. Rend. %	min. Ind.	min. Rend. %
Industrie	**434,6**	**1,57**	432,0	1,58	383,3	1,79	**434,6**	**1,57**	**387,9**	**1,77**
Métaux, etc.	159,0	3,44	158,2	3,46	137,3	4,46	**163,1**	**3,42**	**138,6**	**4,42**
Chimie	874,8	0,83	873,6	0,83	773,6	0,94	**874,8**	**0,83**	**784,3**	**0,93**
Consommation	268,0	2,38	262,1	2,44	234,3	2,64	**268,0**	**2,38**	**236,0**	**2,70**
Electricité	112,0	3,61	112,6	3,60	107,5	3,77	**113,1**	**3,58**	**107,4**	**3,77**
Divers	262,0	3,81	261,6	3,81	217,7	4,66	**264,1**	**3,80**	**221,0**	**4,59**
Finance et assurances	**313,3**	**2,47**	312,7	2,47	275,3	2,75	**313,3**	**2,46**	**278,6**	**2,75**
Banques	486,7	2,20	485,6	2,21	432,9	2,38	**486,7**	**2,17**	**435,1**	**2,42**
Sociétés financières	235,7	3,41	235,9	3,40	204,4	3,93	**235,9**	**3,40**	**204,5**	**3,93**
Cies d'assurances	144,5	3,11	144,2	3,12	120,4	3,73	**144,5**	**3,11**	**120,8**	**3,72**
Indice général	**389,2**	**1,84**	387,4	1,85	343,0	2,07	**389,2**	**1,84**	**347,1**	**2,06**

Société de Banque Suisse, Etudes économiques, Bâle

BULLETIN BOURSIER

	24 mars	27 mars
NEUCHATEL		
Banque nationale	570.— d	570.— d
Crédit foncier neuchât.	715.—	710.— d
La Neuchâteloise as. g.	1600.— d	1675.— d
Gardy	145.— d	145.— d
Cortaillod	2700.— d	2700.— d
Cossonay	2375.— d	2375.—
Chaux et ciments	600.— d	610.— d
Dubied	1900.— o	1900.— o
Ciment Portland	3650.— d	3650.— d
Interfood port.	6850.— d	6850.— d
Interfood nom.	1310.— d	1310.— d
Navigation Ntel priv.	65.— d	65.— d
Girard - Perregaux	730.— d	730.— d
Paillard port.	390.— d	380.— d
Paillard nom.	105.— d	100.— d
LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1180.—	1185.—
Crédit foncier vaudois	885.—	885.—
Innovation	425.—	—.—
Romande d'électricité	—.—	—.—
Ateliers constr. Vevey	530.—	530.— d
La Suisse-Vie ass.	2925.— d	2900.— d
Zyma	3150.— d	3150.—
GENÈVE		
Grand Passage	590.—	590.—
Charmilles port.	840.—	850.—
Charmilles nom.	—.—	—.—
Physique port.	430.—	420.—
Physique nom.	295.—	290.—
AKZO	84.75	84.50
Philips	53.50	52.75
Royal Dutch	139.50	139.—
Monte-Edison	4.35	4.45
Olivetti priv.	10.25	10.30
Allumettes B	156.— d	153.— d
S. K. F. B.	317.—	320.—
BALE		
Pirelli internat.	—.—	241.—
Bâloise-Holding	215.— d	220.—
Ciba - Geigy port.	2935.—	2945.—
Ciba - Geigy nom.	1590.—	1560.—
Ciba - Geigy bon	2760.—	2730.—
Sandoz	4975.—	4975.—
Hoffmann-L. R. 110	19325.—	19150.—
ZURICH		
Swissair nom.	598.—	597.—
Swissair port.	704.—	709.—
Union banques suisses	4280.—	4280.—
Société banque suisse	4140.—	4130.—
Crédit suisse	3875.—	3865.—
Bque Hyp. com., port.	1450.— d	1440.— d
Bque Hyp. com., nom.	1330.— d	1330.— d
Banque pop. suisse	2400.—	2400.—
Bally	1310.— d	1300.—
Electro Watt	2900.—	2880.—
Motor Colombus	1565.—	1560.—
Italo-Suisse	282.—	280.—
Réassurances Zurich	2390.—	2360.—
Winterthour ass. nom.	1020.—	1010.—
Zurich ass.	5750.—	5705.—
Alu. Suisse port.	2180.—	2225.—
Alu. Suisse nom.	1000.—	1025.—
Brown Boveri	1350.—	1350.—
Saurer	1600.—	1610.—
Fischer	1270.—	1265.—
Landis & Gyr	1460.—	1450.—
Lonza	2265.—	2255.—
Nestlé port.	3600.—	3615.—
Nestlé nom.	2150.—	2150.—
Sulzer	3550.—	3525.— d
Oursina port.	—.—	—.—
Oursina nom.	—.—	—.—
Alcan	80.50	81.50
Am. Tel & Tel.	169.50	168.—
Canadian Pacific	58.50	58.75
Du Pont	659.—	654.—
Eastman Kodak	460.—	459.—
Ford Motor	287.—	285.50
General Electric	249.50	248.—
General Motors	323.—	319.—
I.B.M.	1475.—	1475.—
International Nickel	132.50	132.50
Kennecott	108.—	107.—
Litton	71.50	72.—
Std Oil New-Jersey	282.—	279.—

	24 mars	27 mars
Union Carbide	175.—	178.—
U. S. Steel	128.50	127.50
Machines Bull	62.50	62.—
Italo-Argentina Cia	57.50	56.50
Sodec	127.—	129.—
A. E. G.	211.50	211.50
Farben. Bayer	176.50	176.—
Farbw Hœchst	211.—	210.—
Mannesmann	210.50	209.50
Siemens	308.—	309.—
PARIS		
Air liquide	388.—	394.90
Aquitaine	607.—	614.—
Cim. Lafarge	232.80	235.—
Citroën	82.80	83.90
Fin. Paris Bas	252.—	253.80
Fr. des Pétr.	220.—	229.50
L'Oréal	2080.—	2075.—
Machines Bull	78.10	79.10
Michelin	1380.—	1381.—
Péchiney	162.50	161.90
Perrier	273.20	273.50
Peugeot	280.50	284.—
Rhône - Poulenc	188.—	190.—
Saint-Gobain	168.20	170.—
LONDRES		
Anglo American	304.50	303.50
Brit. & Am. Tobacco	291.50	293.50
Brit. Petroleum	525.50	527.50
De Beers	277.50	271.50
Electr. & Musical	210.—	219.—
Imp. Chemical	263.—	268.—
Imp. Tobacco	106.—	108.50
Rio Tinto	221.50	219.50
Roan C.M.	230.—	230.—
Shell Transp.	309.—	310.—
Western Hold.	885.—	882.50
Zam. Anglo-Am.	207.50	208.—
FRANCFORT		
A. E. G.	175.30	175.20
Audi NSU	—.—	225.50
Bad. Anilin	163.80	163.—
B. M. W.	211.—	212.—
Daimler	380.—	389.—
Deutsche Bank	345.10	344.50
Dresdner Bank	285.50	283.50
Farben. Bayer	145.90	145.—
Hœchst. Farben	173.90	172.50 o
Karstadt	406.—	402.—
Kaufhof	290.—	288.—
Mannesmann	174.30	253.40
Siemens	253.50	158.80
Volkswagen	159.50 o	425.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

	24 mars	27 mars
NEW-YORK		
Allied Chemical	31	30-1/4
Allumin. Americ.	50-3/4	49-7/8
Am. Smelting	20-1/2	20-1/2
Am. Tel. & Tel.	43-1/4	43-1/8
Anaconda	19-1/8	18-3/4
Bœing	23	23-3/8
Bristol & Myers	56-7/8	56-5/8
Burroughs		164
Canadian Pacific	16-5/8	16-1/4
Caterp. Tractor	53	53
Chrysler	32	32-1/2
Coca-Cola	129	128
Colgate Palmolive	64-7/8	65-1/8
Control Data	59-1/4	59-3/8
C.P.C. Int.	34-1/8	33-1/2
Dow Cheminal	85	85-3/8
Du Pont	170	168-3/4
Eastmann Kodak	118-5/8	119-5/8
Ford Motors	74-1/4	74
General Electric	64-3/8	64-1/2
General Foods	29-3/4	29-3/8
General Motors	82-7/8	82-7/8
Gilette	42-1/4	42
Goodyear	30-3/4	30-1/2
Gulf Oil	26	25-5/8
I.B.M.	382-3/4	385.—
Int. Nickel	33-7/8	33-1/8
Int. Paper	36	36
Int. Tel. & Tel.	57-7/8	57-1/4
Kennecott	27-5/8	27-1/4
Litton	18-1/2	18-1/2
Merck	39	40-1/4
Minnesota Mining	148-5/8	148-3/8
Mobil Oil	52-1/4	51-7/8
Monsanto	53-3/8	53-5/8
National Cash	33	32-3/8
Panam	14-1/4	14-3/8
Penn Central	5	4-7/8
Philip Morris	79-3/8	79-3/4
Polaroïd	120-1/8	120-3/4
Procter Gamble	87-3/4	88-1/4
R.C.A.	39-1/4	38-3/4
Royal Dutch	35-3/4	35-3/8
Std Oil Calif	57-5/8	57-1/2
Std Oil New-Jersey	71-3/4	70-3/4
Texaco	31-7/8	31
T.W.A.	51-7/8	51-3/4
Union Carbide	45-3/4	45-3/8
United Aircraft	32	32
U.S. Steel	33	32-3/4
Westingh. Elec.	47-5/8	47-3/4
Woolworth	42-1/8	42-1/8
Xerox	137-1/4	140-3/4

Indice Dow Jones

	24 mars	27 mars
industrielles	942.21	939.72
chemins de fer	259.92	258.96
services publics	113.27	112.66
volume	15.370.000	12.180.000

Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S.A., Lausanne

Cours des billets de banque étrangers du lundi 27 mars 1972

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	9.95	10.25
U.S.A. (1 $)	3.80	3.90
Canada (1 $ can.)	3.78	3.90
Allemagne (100 DM)	119.50	123.—
Autriche (100 sch.)	16.55	16.95
Belgique (100 fr.)	8.60	8.95
Espagne (100 ptas)	5.80	6.10
France (100 fr.)	77.—	80.—
Danemark (100 cr. d)	53.50	56.50
Hollande (100 fl.)	119.—	122.50
Italie (100 lit.)	64.50	67.50
Norvège (100 cr. n.)	56.50	59.50
Suède (100 cr. s.)	79.—	82.—

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	50.—	54.—
françaises (20 fr.)	47.—	51.—
angl. (1 souv. anc.)	53.—	57.—
angl. (1 souv. nouv.)	45.—	49.—
américaines (20 $)	270.—	290.—
Lingots (1kg)	5980.—	6080.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

L'annonce reflet vivant du marché

INFLATION ET POLITIQUE

Chacun se plaint du renchérissement et souhaite la fin de l'inflation. Mais les efforts de stabilisation restent modestes.

Avec 6,6 % de hausse de l'indice des prix à la consommation en 1971, la Suisse a enregistré un record. Les « groupes de dépenses » qui ont influencé cette progression sont les suivants : alimentation 30 % (principalement les œufs, la viande, le sucre, les fruits et légumes, les repas des restaurants), les loyers 29 %, l'habillement 12 %, les soins de santé 12 %, les transports 9 %, l'aménagement et l'entretien du logement 5 %, les boissons et le tabac 3 %, l'instruction et les divertissements 3 %. Un seul groupe a joué un rôle modérateur : le chauffage et l'éclairage, 3 % ; les accords intervenus au printemps 1971 entre les pays producteurs et les acheteurs de pétrole ont stabilisé les prix.

A l'origine, on a parlé d'inflation importée. Faut-il espérer que désormais le mouvement de baisse proviendra lui aussi de l'étranger ? L'effet produit l'an passé par les combustibles et les carburants importés est un signe, que confirme d'ailleurs l'évolution modérée de l'indice des prix de gros.

Il serait vain d'attendre le salut de l'étranger seulement. En effet, les facteurs internes de hausse restent trop puissants.

La demande intérieure, renforcée par une augmentation très importante du pouvoir d'achat nominal, continue d'exercer une pression vive démesurée par rapport à la production de biens et de services qui progresse plus lentement.

Mais de plus en plus, l'inflation se caractérise par l'augmentation des coûts de production. Dans la très grande majorité des secteurs économiques, la hausse des salaires et des matières premières dépasse largement l'amélioration du rendement. Par conséquent, ces hausses sont généralement, et presque entièrement reportées sur les prix, justifiant de nouvelles revendications de salaire. Ce renchérissement au deuxième et au troisième degré perpétue l'inflation. Il est vrai que certaines entreprises sont obligées d'absorber une partie de l'accroissement des coûts en réduisant leurs marges, ou même en travaillant temporairement à perte. Les professions soumises à la concurrence internationale y sont souvent contraintes. Le phénomène est de nature à freiner l'inflation ; il comporte aussi le risque grave de compromettre l'existence même d'importants secteurs productifs.

Le problème est peut-être politique d'abord. Le Conseil fédéral demande des pouvoirs nouveaux, quasi dictatoriaux, sous prétexte de lutte contre l'inflation. Mais il faut constater que les moyens existants ne sont pas utilisés et que les dépenses publiques ont un caractère nettement inflationniste. De tous côtés, la question est posée : les pouvoirs publics n'ont-ils pas intérêt à l'inflation ? En effet, l'inflation ne profite qu'aux débiteurs, qui remboursent en monnaie de singe ce qu'ils ont emprunté en bon argent. Or, la Confédération, les cantons et les communes sont de gros emprunteurs ! Pour que la confiance soit rétablie, pour que des pouvoirs d'intervention nouveaux soient admis, il faudrait que l'autorité prouve sa volonté de lutter réellement contre l'inflation par une politique du personnel et une politique budgétaire adéquates.

G.P.V.

L'Ulster est paralysé par une grève alors que l'IRA dément avoir ordonné une trêve

BELFAST (AP). — Ouvriers et employés se sont mis en grève pour deux jours lundi pour protester contre la prise en main de l'Irlande du Nord par le gouvernement britannique.

L'aile provisoire de l'I.R.A., par ailleurs, a démenti avoir décidé une trêve. Un porte-parole de l'organisation à Londonderry a déclaré que les dirigeants se demandaient d'où la nouvelle d'une trêve a pu provenir. « Nous cherchons à en déterminer la source », a-t-il dit.

De fait, trois bombes ont explosé dans des voitures en stationnement dans trois quartiers protestants de Belfast, mais sans faire de victimes.

Ces attentats ont aggravé la tension qui régnait lundi à Belfast, où les ouvriers en grève se sont rendus en cortèges à l'hôtel de ville, pour participer à un meeting organisé par les protestants « durs » du mouvement de l'avant-garde.

A l'aube, trois heures avant le moment prévu, le courant avait été coupé dans la province. L'industrie et le commerce étaient pratiquement paralysés.

M. Craig, ancien ministre et leader du mouvement de l'avant-garde, qui avait lancé le mot d'ordre de grève, a été acclamé par des milliers de grévistes.

M. Craig a ajouté que le but de la grève était d'amener Londres à rétablir le gouvernement provincial, en lui conférant des pouvoirs accrus. Il a demandé aux protestants de se rassembler en masse devant le Stormont (parlement provincial) aujourd'hui, lors de sa séance de clôture, pour proclamer leur soutien au gouvernement de M. Faulkner.

De nombreuses réunions d'ouvriers ont eu lieu en Irlande du Nord pour soutenir M. Faulkner.

A Belfast, près de 5400 ouvriers de l'usine d'aviation de Short-Harland étaient en grève, ainsi que la plupart des 10.000 ouvriers des chantiers navals à Harland et Wolff.

Les trains restaient immobilisés dans les deux gares de Belfast. Tous les vols de l'aéroport d'Aldergrove ont été annulés, les pompiers s'étant joints à la grève. Cinq des huit ferries vers l'Ecosse ont été également annulés.

La plupart des magasins étaient fermés ainsi que les banques. Le pain a commencé à manquer et le lait pourrait également manquer mardi.

Les responsables de la sécurité ont suivi avec anxiété le déroulement du meeting de M. Craig. La foule, parmi laquelle des jeunes filles qui chantaient des chants de guerre protestants, grossissait devant l'hôtel de ville.

Dans les réunions protestantes organisées dans toute la province, des militants portaient des banderoles déclarant « Outlaw Whitelaw ». (Whitelaw hors la loi).

Au cours d'une réunion du comité exécutif du parti unioniste, M. Faulkner a déclaré : « L'Irlande du Nord n'est pas une colonie à la noix de coco, et ce n'est pas une commission à la noix de coco qui va pouvoir rallier un soupçon de collaboration ».

Ces propos sont considérés comme un mot d'ordre à la majorité protestante de la province afin qu'elle refuse de travailler avec M. Whitelaw et sa commission consultative.

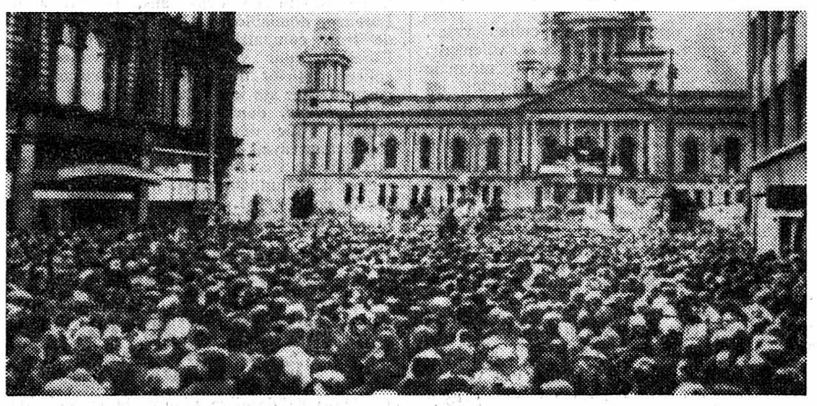

La manifestation devant l'hôtel de ville de Belfast.
(Téléphoto AP)

Un vol éclair à la poste d'Aoste

AOSTE (AFP). — Deux bandits armés de pistolets et masqués ont attaqué dimanche la poste centrale d'Aoste et se sont emparés de 33 millions de lires (environ 240.000 fr. suisses).

Cette somme représentait la paye des employés des postes de la ville. Les deux bandits ont fait irruption en fin d'après-midi dans la poste où ne se trouvait qu'un seul employé. Sous la menace de leurs armes, il se sont fait remettre la clé du coffre-fort. Avant de s'enfuir, ils ont coupé les fils du téléphone et enfermé l'employé dans une pièce.

La police italienne a établi de nombreux barrages dans tout le val d'Aoste et notamment à proximité de la frontière française, en particulier au tunnel du Mont-Blanc et au col du Grand-Saint-Bernard.

Mission « Apollo-16 »

CAP-KENNEDY (AFP). — John Young, Charles Duke et Thomas Mattingly, les trois astronautes d'« Apollo-16 » sont entrés en période d'isolement et éviteront tout contact avec le monde extérieur d'ici au 16 avril, jour de leur départ vers la Lune.

Les 109 personnes avec lesquelles ils resteront en contact — savants et spécialistes qui participent aux derniers préparatifs avant le lancement — ont été immunisés contre neuf maladies courantes. Les autres personnes qui auront à parler aux astronautes ne pourront le faire qu'à travers une cloison de verre.

Nefertiti et Cléopâtre

Un exposition vient de s'ouvrir au British Museum de Londres sur l'Egypte des pharaons et notamment l'époque de Toutankhamon. Cela permet à deux modèles, Hélène Garrett à gauche, et à Jaleh Haddad à droite, de présenter des coiffures dans le style de la vieille dynastie. Voici donc les reines Nefertiti et Cléopâtre cuvée 1972.
(Téléphoto AP)

L'affaire Sallustro dans l'impasse

BUENOS-AIRES (AFP). — Le ministre argentin de la justice, M. Quijano, a réaffirmé la décision irrévocable de son gouvernement de ne pas céder aux exigences des ravisseurs d'Oberdan Sallustro, directeur général de la Fiat en Argentine.

Pendant ce temps, une réunion s'est tenue au dix-huitième étage du gratte-ciel que Fiat possède à Buenos-Aires. On croit savoir que des négociations seraient en cours à l'heure actuelle pour faire accepter aux révolutionnaires trotskistes une indemnité supplémentaire en contrepartie des clauses « politiques » de leur document.

Cette hypothèse, notent les observateurs, est renforcée par le caractère ambigu du dernier communiqué diffusé par l'Armée révolutionnaire du peuple (ERP). Tout en rappelant que la libération de M. Sallustro reste liée à l'accomplissement de toutes les exigences présentées, ce dernier insiste particulièrement sur les cinq premiers points, de caractère essentiellement financier, et laisse dans l'ombre la question de la libération des prisonniers politiques, sans néanmoins l'abandonner.

Le journal « Cronica » révèle qu'une somme de cinq millions de dollars a été virée à la Fiat-Argentine par la maison mère, pour faire face aux « frais de l'opération Sallustro ».

LA PRISON DU « PEUPLE »

Entre-temps, les opérations de ratissage se poursuivent, avec l'aide de plusieurs milliers de policiers, gendarmes et marins, pour tenter de localiser la « prison du peuple » où est détenu l'industriel italien.

POUR M. MANSHOLT, LE PATRON DU MARCHÉ COMMUN, LA SUISSE EST, EN EUROPE, UNE ÎLE NÉCESSAIRE

BRUXELLES (AFP). — M. Sicco Mansholt a tenu lundi sa première conférence de presse en tant que président de la commission exécutive du Marché commun, poste auquel il vient d'être nommé pour succéder à M. Malfatti, jusqu'à la fin de l'année.

Le 1er janvier 1973, en effet, avec l'entrée des quatre nouveaux membres dans la Communauté, la commission sera entièrement renouvelée et comprendra quatorze membres au lieu de neuf actuellement.

Pendant ces neuf mois, a dit M. Mansholt, le grand événement sera la conférence européenne au sommet qui doit se tenir à Paris en octobre. Ce « sommet » correspond à une nécessité. Les chefs d'Etat et de gouvernement ainsi réunis disposeront d'un pouvoir institutionnel sans limite qui leur permettra d'arrêter les orientations de l'Europe unie pour les années à venir. « Il faut considérer les points sur lesquels le Traité de Rome n'a pas pu, à l'usage, fonctionner sans frottements. Il faut aussi envisager le futur, car nous entrons dans une nouvelle période où vont se poser des problèmes qui dépassent le cadre formel du Traité de Rome », a déclaré le président de la commission.

LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Parlant des rouages de la Communauté, il a souligné la faiblesse du Parlement européen, et il compte bien que l'influence de la Grande-Bretagne contribuera à améliorer le contrôle démocratique par voie parlementaire de la machine européenne.

Quant au conseil, il est évident qu'il ne peut pas continuer à prendre lui-même, à la cadence d'une réunion par mois, toutes les décisions, y compris celles qui pourraient être prises à un échelon moins élevé que le niveau ministériel, a déclaré M. Mansholt.

LE DOMAINE POLITIQUE

M. Mansholt a été amené, en réponse à une question, à évoquer la création d'un secrétariat politique.

Il est incontestable, a-t-il dit, que le Traité de Rome se trouve dépassé et que des pouvoirs nouveaux doivent être conçus dans le domaine politique. Pas forcément par la création de nouveaux organismes, car on pourrait concevoir que les pouvoirs de la commission actuelle, purement économiques, soient étendus au domaine politique.

Il y a là une formule à chercher. En tout cas, si nouvel organisme il y a, il ne saurait être créé qu'en lien étroit avec la commission, ce qui implique évidemment la localisation de ce secrétariat politique au même endroit que la commission.

LA SUISSE

Répondant à un certain nombre de questions, M. Mansholt a dit notamment :

La Suède : « L'accord que nous sommes en train de conclure avec elle doit lui donner satisfaction. Mais, si la Communauté se développe politiquement, les Suédois vont se sentir de nouveau exclus. Je suis sûr que, dans quatre ans, ils voudront approfondir leurs liens avec la Communauté. »

La Suisse : « Son cas est tout à fait différent. La Suisse est une île nécessaire pour certaines activités capitalistes, où elle semble trouver son avantage. »

L'Autriche : « Elle n'a pas eu la liberté du choix. Je souhaite qu'elle puisse, dans les limites qui lui sont imparties, se développer en liaison aussi étroite que possible avec la Communauté. »

M. Mansholt
(Photopress)

Une commission sénatoriale au chevet de Mme Béard dans l'affaire du « scandale » ITT

DENVER (Colorado) (AFP). — La représentante à Washington de la société ITT (International telegraph and telephone), Mme Dita Béard, a une fois de plus démenti dimanche être l'auteur du mémoire publié par le chroniqueur Jack Anderson et qui est à l'origine de « l'affaire ITT ».

En convalescence dans un hôpital de Denver à la suite d'une attaque cardiaque, Mme Béard a cette fois déposé sous serment, devant cinq membres d'une commission sénatoriale, dont le sénateur Edward Kennedy. Cette commission enquête pour permettre au Sénat de se décider au sujet de la nomination au poste de ministre de la justice de M. Kleindienst. Ce dernier, dont la nomination par le président Nixon n'a pas encore été entérinée par le Sénat, a été mis en cause par le mémoire publié par Jack Anderson, qui fait état d'un accord intervenu entre ITT et le ministère de la justice.

Mme Béard a affirmé qu'elle était victime d'un vaste complot destiné à la discréditer en même temps que l'administration Nixon et la compagnie ITT.

Avant de publier le mémoire, Jack Anderson avait envoyé un de ses collaborateurs, M. Hume, au bureau d'ITT à Washington pour s'assurer de l'authenticité du document, et le jour de la publication, il avait affirmé que Mme Béard avait reconnu être l'auteur du mémoire.

Mme Béard a déclaré aux enquêteurs qu'après une première rencontre, le collaborateur d'Anderson l'avait appelée au téléphone pour une seconde entrevue. J'étais prête à refuser, a-t-elle indiqué en substance, mais mon supérieur immédiat m'a pressée d'accepter en estimant que je devais m'expliquer.

La seconde rencontre eut lieu et, selon Mme Béard, M. Hume s'efforça de lui faire comprendre que quelqu'un lui en voulait, ce qui contredit catégoriquement ce que Hume a déclaré devant la commission d'enquête.

Cependant, l'enquête menée sur le rôle de l'International telegraph and telephone (ITT) dans la nomination du ministre de la justice, M. Kleindienst, a dû être interrompue à la suite d'un malaise dont a été victime Mme Dita Béard.

Curieuse affaire : la malade, de son lit, répond aux enquêteurs.
(Téléphoto AP)

La belle-fille du milliardaire

ROME (AP). — Deux médecins-légistes italiens ont conclu lundi que la mort de Mme Talitha Getty, qui avait paru au premier abord être due à une absorption massive de somnifères est en réalité survenue à la suite d'une injection massive d'héroïne.

Mme Getty, femme de M. Paul Getty jr., troisième fils du magnat américain du pétrole, avait été découverte inconsciente, dans son appartement romain, le 10 juillet dernier. A côté de son lit se trouvait un flacon de somnifère.

Selon l'enquête, M. Getty avait alerté le médecin de famille, le Dr Silvestri, qui a déclaré qu'à son arrivée Mme Getty était dans le coma. Elle succomba pendant son transfert à l'hôpital.

Mme Getty, avant son mariage le 10 décembre 1966 avec le fils du milliardaire, était actrice sous le nom de Talitha Pol.

UN FAIT PAR JOUR

Malte et le Vatican

A Malte, l'OTAN a gagné, mais c'est le Vatican qui a vaincu. Sans l'opposition du Saint-Siège aux entreprises de Dom Mintoff, le premier ministre maltais n'aurait pas retrouvé l'autre jour le chemin de Downing Street pour y jouer à l'enfant prodigue. Tout pouvait être perdu. Tout fut sauvé parce que dans l'île, rien de définitif, et rien d'irréparable ne peut se produire sans que l'Eglise catholique dise son mot. Un mot qui, de toute manière, est toujours le dernier.

Si Dom Mintoff était allé jusqu'au bout de son chantage, s'il avait voulu ainsi, et de la pire façon, embrouiller la carte de la Méditerranée, s'il avait exigé que soit poussée jusqu'au bout la folie de son entreprise, alors, l'Eglise catholique serait intervenue et en quelques heures, Dom Mintoff n'aurait plus été qu'un Maltais comme les autres.

Ceux qui ont coutume de lire le verso des dépêches d'agences savent que l'Eglise maltaise d'abord, le Vatican ensuite, sont intervenus directement, et efficacement, pour arrêter cette course à l'abîme. C'est grâce à cette intervention que M. Luns, aujourd'hui, respire un peu plus à son aise et que les bâtiments de la VIme flotte vont pouvoir à nouveau faire relâche dans le port récemment abandonné.

Ce n'est pas que Dom Mintoff ait tout perdu. Entre le 15 janvier et samedi dernier, il a gagné 4 millions de dollars, ce qui met hors de prix chaque jour de démagogie. Mais les « British » vont revenir. Dignement comme d'habitude. L'OTAN va faire les à-fonds de ses bases. Ce résultat est l'œuvre d'un prêtre : Mgr Gozi.

Je sais que certains sceptiques, amateurs de statistiques, diront : pas étonnant, il y a à Malte un prêtre pour 400 habitants. C'est vrai. Mais, il est non moins certain que l'intermédiaire entre M. Heath, l'OTAN et Dom Mintoff ne fut ni un général, ni un diplomate blanchi sous le harnois des chancelleries, mais l'archevêque de la Valette. En 1966, il avait suffi d'une seule affiche apposée par les soins de l'archevêché pour que le parti travailliste soit vaincu. Elle disait ceci : « Ne votez pas travailliste, c'est un pêché. » Et les amis de Dom Mintoff avaient subi une écrasante défaite. En 1969, Dom Mintoff, diablotin jouant à l'ermite demanda une trêve à l'Eglise catholique. Elle lui fut accordée et c'est la raison pour laquelle, et pour la première fois, l'Eglise ne prit pas position lors des dernières élections. C'est la raison pour laquelle se produisit alors une poussée en faveur de la frange modérée du parti travailliste. Une voix de majorité au parlement pour Dom Mintoff.

Et puis, le Vatican décida d'envoyer dans l'île un de ses plus fins diplomates, Mgr Geralda. La première défaite de Dom Mintoff n'eut pas lieu devant les stratèges de l'OTAN, mais devant ce prélat qui l'obligea à reconnaître devant tous les Maltais que, contrairement au programme travailliste, « l'Etat devait être au service de la famille ».

Il était bon, je pense, de dire ces choses qui correspondent à la vérité historique. Il en est une autre qu'il ne convient pas d'oublier. Le premier coup porté contre Malte, c'est le distingué Harold Wilson qui le donna. C'était en 1967, et en pleine « gloire ». Réduction de 12 millions de livres sur les installations militaires de l'île. Chômage de 6500 ouvriers.

La chance de Dom Mintoff, ce n'est pas que Britanniques, OTAN et Italiens aient accepté de remplir ses caisses. C'est d'avoir un frère jésuite qui vient de traduire les œuvres de Mauriac en maltais, et qui savait que Dom Mintoff avait, par écrit, promis, jadis, que son loyalisme envers l'Angleterre ne serait jamais pris en défaut. Et que jamais aussi l'URSS n'obtiendrait de bases dans l'île. C'est d'ailleurs ce qui vient de se produire. N'est-ce pas ?

L. GRANGER

AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Un incendie fait huit morts à Dublin

DUBLIN (AFP). — Huit personnes ont trouvé la mort dans l'incendie qui a détruit lundi après-midi un dépôt de bois à Dublin. En outre, treize personnes au moins ont été blessées, mais leur état, semble-t-il, n'inspire aucune inquiétude.

La police a écarté l'hypothèse d'un attentat. L'incendie a des causes purement accidentelles, a indiqué un porte-parole.

Invitez vos amis !

Chez vous... sans soucis, car nous nous chargeons du reste

Une cocktail-party, un buffet froid ou chaud, un menu complet ou une de nos spécialités de fruits de mer... c'est notre affaire. Nous nous chargeons de toutes les corvées précédant ou suivant votre réception.

Et vous avez le temps de vous occuper de vos amis.

Buffet de la Gare Neuchâtel

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Les catholiques de Lituanie

MOSCOU (AP). — Quelque 17.000 catholiques lituaniens ont adressé à M. Waldhem, secrétaire général de l'ONU un mémorandum dans lequel ils se plaignent d'être privés de la liberté du culte et d'être l'objet de discriminations dans la vie et le travail.

A ce mémorandum était jointe une pétition portant 17.000 signatures collectées clandestinement en décembre et janvier.

L'émigration des juifs soviétiques

MOSCOU (Reuter). — Le nombre des juifs soviétiques désireux d'émigrer en Israël cité par la « propagande sioniste et occidentale » a été gonflé outre mesure a déclaré M. Choumiline, ministre soviétique adjoint de l'intérieur.

Dans une interview accordée à l'agence « Novosti » et diffusée lundi, le ministre a démenti que « plusieurs centaines de milliers » de juifs souhaiteraient quitter l'Union soviétique.

La variole en Yougoslavie

BELGRADE (AFP). — La Bulgarie a fermé ses frontières aux citoyens yougoslaves, au cours du drenier week-end, à la suite de l'apparition de la variole en Yougoslavie, annonce la presse de Belgrade.

Cette mesure, indique-t-on, fait notamment suite à la mise en quarantaine à Nis, en Serbie orientale de 48 personnes qui avaient été en contact avec un médecin chargé d'opérer un malade atteint de variole.

La route en France

PARIS (AFP). — Le week-end des Rameaux en France a été plus meurtrier pour les automobilistes, cette année, que celui de l'an dernier : 85 morts, 1072 blessés, dont 419 grièvement, selon des chiffres provisoires, alors que le bilan définitif avait été en 1971 de 83 morts et 2857 blessés.

PROCHE-ORIENT

Guerre des deux Yémens ?

BEYROUTH (AP). — Dans une déclaration publiée par son ambassade à Beyrouth, le Yémen du Nord menace d'entrer en guerre contre le Yémen du Sud à la suite de la reprise des hostilités qui a coûté la vie à 83 Yéménites du nord.

La déclaration a été diffusée quelques heures avant la venue au Liban du premier ministre nord-Yéménite, M. Mohsen el Eini. Ce dernier fait une tournée dans les capitales arabes pour exposer la position de son pays et demander un appui.

Le Yémen du Nord accuse le gouvernement marxiste d'Aden d'avoir provoqué les récents incidents frontaliers. « Notre patience s'épuise, souligne la déclaration. Si Aden persiste dans sa politique agressive, la guerre civile s'ensuivra ».

Israël et l'Ouganda

TEL-AVIV (Reuter). — Un second groupe d'instructeurs militaires israéliens expulsés d'Ouganda est rentré lundi à Tel-Aviv. Le retrait de ces instructeurs ordonné par le président Amin la semaine dernière serait ainsi achevé.

Le journal « Maariv » écrit qu'une commande de 600 véhicules militaires construits par Israël pour l'Ouganda vient d'être annulée. L'Ouganda a reçu depuis une première livraison de 24 véhicules, mais l'officier israélien chargé d'accompagner le chargement a été prié de rentrer immédiatement en Israël.

AMÉRIQUE

Situation calme à San-Salvador

SAN-SALVADOR (AP). — Le calme est revenu à San-Salvador après les combats sanglants qui ont marqué le coup d'Etat manqué de samedi et ont fait une centaine de morts et quelque 200 blessés, mais les emplacements stratégiques de la ville étaient encore gardés lundi par des chars et des détachements de soldats, et la loi martiale était en vigueur ainsi qu'un couvre-feu du lever au coucher du soleil.

L'eau et l'électricité, qui avaient été coupées du fait des bombardements aériens, ont été rétablies.

L'un des chefs de la rebellion, M. José Napoléon Duarte, chef du parti démocrate-chrétien, a été arrêté et il est incarcéré dans une prison militaire. On ignore ce qu'est devenu le colonel Benjamin Meija, commandant l'artillerie du fort d'El Zapote, situé en face du palais présidentiel, qui avait entraîné ses soldats dans la révolte.

Un missile disparaît

AUSTIN (Texas) (AP). — Une enquête militaire a été ouvrete à la suite d'informations selon lesquelles un missile aurait été volé à bord d'un avion « Phantom », vendredi, sur la base aérienne Bergstrom à Austin.

Le vol, annoncé par une station radio locale qui cite des sources « très sûres », aurait été commis pendant un exercice combiné de l'armée de terre et de l'aviation.

Un journaliste de la station radio, a déclaré : « Le missile a apparemment été volé à bord d'un «Phantom» en staionnement à Bergstrom. L'après-midi de ce jour, le dispositif de sécurité a été imposé sur la base ».

De son côté, le Pentagone a confirmé la disparition d'une fusée air-sol d'un chasseur de la base de Bergstrom.

On précise au ministère de la défense que l'engin est une fusée de près de 3 pouces de diamètre, utilisé pour l'appui des troupes au sol. Ce genre de fusée est fréquemment utilisé au Viet-nam. Elle peut être armée soit d'une ogive explosive, soit d'une charge au phosphore.

La marijuana aux Etats-Unis

PRINCETON (New-Jersey) (AFP). — Un sondage Gallup révèle que le nombre d'Américains qui ont goûté à la marijuana a presque triplé au cours des trente derniers mois.

Onze pour cent des Américains âgés de plus de 18 ans, soit près de quinze millions de personnes, ont fumé de la marijuana alors qu'en 1969 le chiffre n'atteignait que quatre pour cent.